

# PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2023 - 2028



# Table des matières

|   |    |
|---|----|
| <b>PREAMBULE</b> .....  | 1  |
| <b>I - CONTEXTE</b> .....   | 2  |
| 1.1 Définition de la prévention des déchets.....                                  | 2  |
| 1.2 Cadre règlementaire .....   | 2  |
| 1.3 Présentation de SYCLUM : son territoire, ses compétences .....                | 4  |
| 1.4 Organisation de la gouvernance du PLPDMA .....                                | 7  |
| <b>II – DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE</b> .....                                     | 13 |
| 2.1. Démographie .....  | 13 |
| 2.2 Logements.....  | 17 |
| 2.3 Déplacement sur le territoire.....  | 19 |
| 2.4 L’emploi et l’économie sur le territoire SYCLUM.....                          | 20 |
| 2.5 Agriculture.....  | 24 |
| 2.6 Formation.....  | 28 |
| 2.7 Petite enfance .....  | 29 |
| 2.8 Santé .....   | 29 |
| 2.9 Tourisme, sport et culture.....   | 29 |
| <b>III – DIAGNOSTIC QUANTITATIF ET QUALITATIF DE LA GESTION DES DÉCHETS</b> ..... | 31 |
| 3.1 La collecte.....  | 31 |
| 3.2 Le traitement .....   | 35 |
| 3.2 Analyse quantitative et qualitative des données déchets.....                  | 37 |
| 3.3 Acteurs et relais .....   | 42 |
| 3.4 Démarches de prévention réalisées du syndicat .....                           | 44 |
| 3.5 Démarches transversales.....  | 49 |
| <b>IV – ANALYSE AFOM DU DIAGNOSTIC</b> .....                                      | 51 |
| <b>V – OBJECTIFS STRATÉGIQUES</b> .....   | 52 |
| 5.1 Orientations stratégiques.....  | 52 |
| 5.2 Objectifs chiffrés.....   | 52 |
| <b>VI – ACTIONS DU PLPDMA</b> .....   | 54 |
| 6.1 Présentation générale.....  | 54 |
| 6.3 Présentation des 18 fiches action.....  | 56 |
| <b>VII – BUDGET PRÉVISIONNEL</b> .....  | 75 |
| 5.1 Synthèse du budget prévisionnel .....   | 75 |
| 5.1 Répartition du budget prévisionnel .....                                      | 75 |
| <b>VIII – CALENDRIER PREVISIONNEL</b> .....                                       | 78 |
| 6.1 Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du programme 2023-2024 .....         | 78 |
| 6.2 Calendrier prévisionnel de réalisation des actions 2023-2028 .....            | 78 |
| <b>IX – SUIVI ET ÉVALUATION</b> .....   | 80 |

|  |           |
|--|-----------|
| 9.1 Pilotage.....  | 80        |
| 9.2 Evaluation.....  | 80        |
| <b>ANNEXES</b> .....   | <b>86</b> |
| Annexe 1 – Lexique de sigles.....  | 86        |
| Annexe 2 – Liste (non exhaustive) des acteurs mobilisables pour le PLPDMA..... | 87        |
| Annexe 3 - Compte-rendu des groupes de travail .....                           | 100       |
| Annexe 4 - Compte-rendu des CEES .....   | 151       |

## **PREAMBULE**

Le SICTOM de la région de Morestel devenu SYCLUM au 1<sup>er</sup> janvier 2022, présente son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2023-2028.

Il fait suite aux précédents Programme Local de Prévention (PLP) volontaire 2010-2014 et au Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC) 2017-2019, soutenus par l'ADEME.

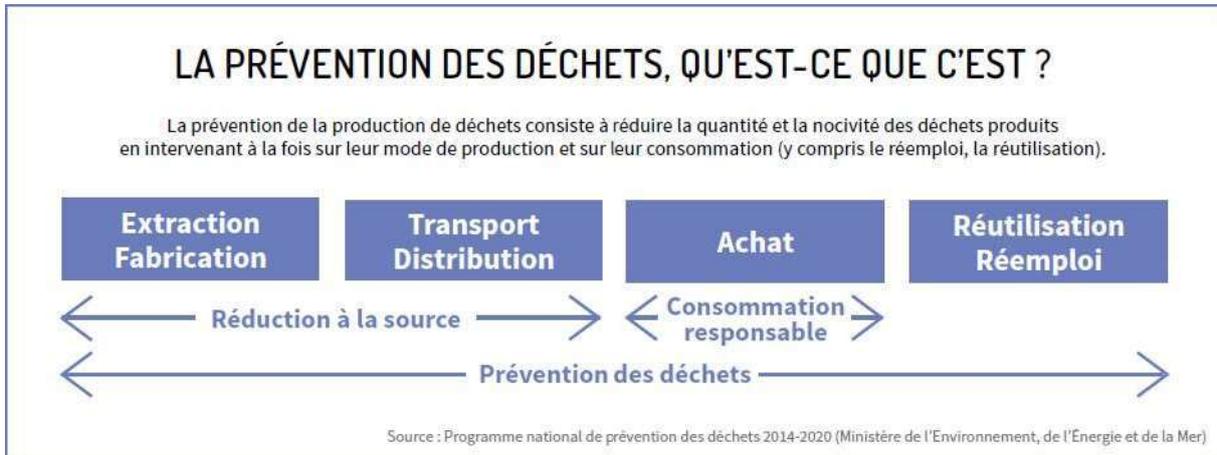
L'ensemble de ces programmes ont pour but de répondre aux objectifs règlementaires nationaux et régionaux de prévention des déchets. Le PLPDMA renforce la politique actuelle du syndicat au service de la maîtrise des tonnages et des coûts et d'une meilleure valorisation des déchets, face aux évolutions démographiques, aux modes de consommation, aux facteurs externes, ..., l'impactant. En outre, il se place comme un outil de mobilisation pour rendre tout à chacun – collectivités, institutions, entreprises, associations, citoyens – acteurs de la réduction des déchets, avec comme credo : Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Son élaboration suit le dispositif inscrit dans le décret du 10 juin 2015 relatif aux PLPDMA, rendus obligatoires par la Loi du 12 juillet 2010 dite Grenelle II, ainsi que le guide pour l'élaboration et la conduite des PLPDMA donné par l'ADEME.

Le présent dossier expose, dans une première partie, le fonctionnement actuel de SYCLUM, le diagnostic socio-économique du territoire, l'état des lieux chiffrés des déchets collectés et traités, les résultats des précédents programmes. La seconde partie est dédiée à la mise en œuvre du PLPDMA : objectifs, gouvernance, plan d'action, calendrier et budget prévisionnels.

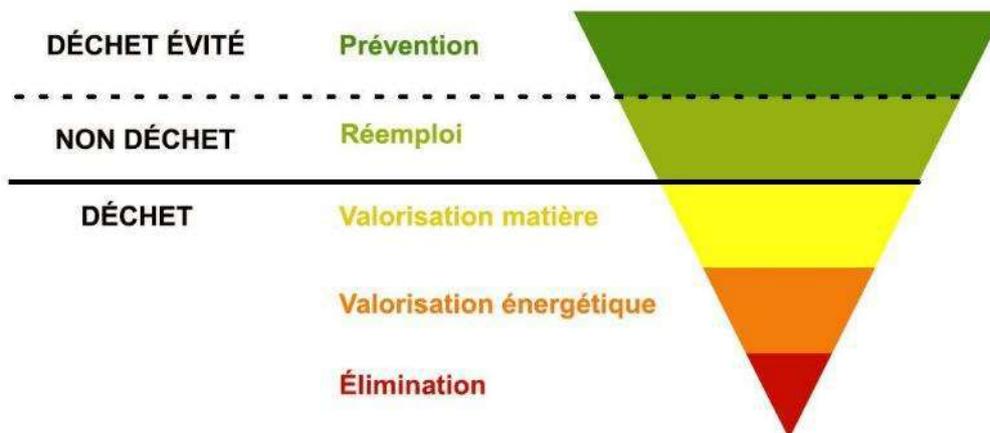
# I - CONTEXTE

## 1.1 Définition de la prévention des déchets



La prévention consiste à réduire la quantité de déchets produits et/ou leur dangerosité en intervenant à tous les stades d'un produit, de sa production à son élimination, en passant par sa transformation, son acheminement, sa consommation. C'est tout ce qu'on peut faire avant qu'un objet ou qu'un produit soit jeté que ce soit dans une poubelle à ordures ménagères, une poubelle de tri ou une benne de déchèterie.

La prévention intervient au premier stade de gestion d'un déchet, avant la valorisation matière, énergétique ou en dernier lieu de l'élimination.



Le champ d'action du PLPDMA s'effectue en cohérence avec le périmètre d'intervention du service public de prévention et gestion des déchets et englobe l'ensemble des Déchets Ménagers et Assimilés produits par les ménages et les professionnels et collectés dans le cadre du SPPGD. Il s'agit des ordures ménagères, des recyclables (matériaux de collecte sélective : emballages, papiers, verre) ainsi que des matériaux et produits collectés en déchèterie.

## 1.2 Cadre réglementaire

Prévu par le Code de l'Environnement (article L. 541-15-1), la directive cadre déchets 2008 et la Loi Grenelle II de 2010, les collectivités territoriales responsables de la gestion des déchets ménagers et assimilés doivent définir un Programme Local de Prévention pour leurs déchets (PLP) indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 est venu préciser le contenu de l'obligation faite aux collectivités d'élaborer et de suivre un PLP des déchets ménagers et assimilés et a rendu sa définition obligatoire. Il est codifié aux articles R. 541-41-19 à 28 du code de l'environnement.

Bien que la collectivité soit investie de façon volontaire dans des plans d'action de prévention des déchets depuis 2010 – PLP volontaire 2010-2014 puis Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC) 2017-2019 – elle doit définir son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Le PLPDMA représente un outil pour permettre à SYCLUM de poursuivre les efforts de transition vers un développement de la réduction de déchets et une économie circulaire, se mettre en conformité et atteindre les objectifs de :

- ✘ **La Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte N° 2015-992 du 17 août 2015** (avec une déclinaison opérationnelle dans Feuille de Route Economie Circulaire 2018)
- ✘ **La Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire N° 2020-105 du 10 février 2020**
- ✘ **Le Programme National de Prévention des Déchets 3<sup>e</sup> édition (PNPD) 2021-2027**

Il s'articule autour de 5 axes : intégrer la prévention des déchets dès la conception des produits ou des services, Allonger la durée d'usage des produits en favorisant leur entretien et leur réparation, Développer le réemploi et la réutilisation, Lutter contre le gaspillage et réduire les déchets, Engager les acteurs publics dans des démarches de prévention des déchets.

Le PNPD fixe des objectifs quantifiés à atteindre d'ici 2030 :

- Réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant ;
  - Réduire de 5% les quantités de déchets d'activités économiques par unité de valeur produite, notamment du secteur du bâtiment et des travaux publics, en 2030 par rapport à 2010 ;
  - Atteindre l'équivalent de 5% du tonnage des déchets ménagers en 2030 en matière de réemploi et réutilisation ;
  - Part des emballages réutilisés et réemployés mis sur le marché : 5% pour tous les emballages en 2023 et 10% en 2027 ;
  - Réduction du gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2025, par rapport à 2015, dans la distribution alimentaire et la restauration collective, et 50% d'ici 2030, par rapport à 2015, dans la consommation, la production, la transformation et la restauration commerciale.
- ✘ **Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) Auvergne Rhône-Alpes**  
Ces objectifs stratégiques suivants sont en cohérence avec les objectifs nationaux :
    - La prévention : éviter la production supplémentaire de 1 million de tonnes de déchets ménagers et des entreprises (hors inertes) d'ici 2031, notamment en réduisant de 10% la production de déchets ménagers et assimilés entre 2015 et 2031 (50 kg/hab.) ;
    - La valorisation : atteindre 65% de valorisation matière en 2025 et 70% en 2031 ;
    - La réduction de 50% de l'enfouissement (sur la période 2010-2025), tout en respectant les principes d'autonomie et de proximité sauf secours intersites dûment spécifiés dans le Plan ;
    - La juste répartition des infrastructures de gestion des déchets sur les territoires ;
    - L'adaptation des capacités d'incinération aux besoins des territoires ;

En région, le Plan Régional d'Actions Economie Circulaire (PRAEC) a été élaboré en parallèle du PRPGD, avec des points de convergence entre l'approche réduction des

déchets et l'approche économie circulaire. Le PRPGD alimente aussi le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et de l'Égalité des Territoires (SRADDET).

✘ **Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et de l'Égalité des Territoires (SRADDET) Auvergne Rhône-Alpes**

- Adopté le 19 décembre 2019, le volet déchets/économie circulaire du SRADDET présentent plusieurs objectifs en matière de prévention. On peut citer :
- 100 ressourceries en 2025 pour 25 000 t de déchets détournés. 50 sont recensées en 2020
- Potentiel de réduction de 72 000 t de déchets alimentaires dans les DMA d'ici 2031, soit 8 kg par habitant par an
- Réduire de 50 kg par habitant les DMA entre 2015 et 2031
- Réduire l'enfouissement des déchets non dangereux non inertes admis en ISDND de 50% entre 2010 et 2025

Sources :

<https://www.ecologie.gouv.fr/cadre-general-prevention-des-dechets>

<https://www.auvergnerrhonealpes.fr/>

### 1.3 Présentation de SYCLUM : son territoire, ses compétences

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2022, SYCLUM est né de la fusion entre l'ex SICTOM de la région de Morestel (datant de 1975), l'ex SICTOM du Guiers et 21 communes des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné, initialement rattachées au Syndicat Mixte Nord-Dauphiné (SMND).

En effet, depuis la loi NOTRe et la fusion de certains Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les syndicats de collecte du Nord Isère ne couvraient en effet plus exactement le périmètre de chaque communauté de communes. Par souci d'harmonisation et de simplification, les collectivités ont décidé de modifier les territoires des syndicats, d'où la naissance de SYCLUM.

SYCLUM gère la compétence déchets sur trois communautés de communes – Les Balcons du Dauphiné, Les Vals du Dauphiné et Val Guiers – dans le Nord-Isère, plus précisément côté Nord-Est du département, sur les districts naturels de l'Isle Crémieu et du Bas Dauphiné, et en dans l'Avant-Pays Savoyard. La géographie est constituée particulièrement de plaines, collines et zones humides, traversés par des voies de communication importantes : départementales 1075, 1006 et A43.

Le PLPDMA prend en considération l'ensemble du périmètre suivant :

- ✘ Balcons du Dauphiné (38) : 47 communes – 77 331 habitants – 617 km<sup>2</sup>
- ✘ Vals du Dauphiné (38) : 36 communes – 63 325 habitants – 347 km<sup>2</sup>
- ✘ Val Guiers (73) : 11 communes – 12 281 habitants – 88 km<sup>2</sup>

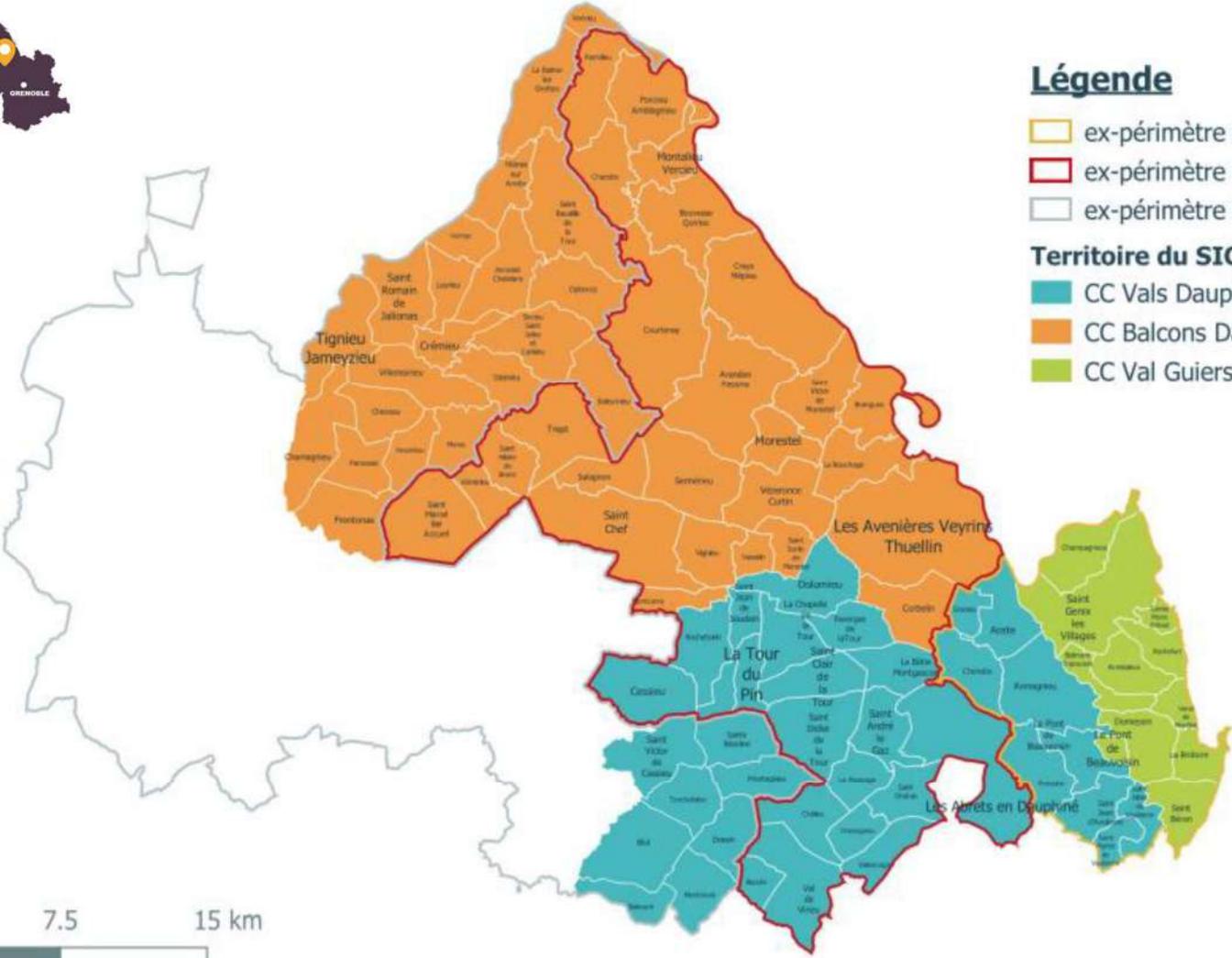
**Le territoire réunit ainsi 94 communes et 152 937 habitants (INSEE 2019) soit environ 62 413 foyers, sur 1 050 km<sup>2</sup>, soit une densité de 149 habitants par km<sup>2</sup>.** Il est représenté entouré de rouge sur la cartographie ci-contre.

La compétence déchets de SYCLUM se décline en quatre principales missions :

- ✘ La collecte des ordures ménagères  
Leur traitement par incinération est délégué au SITOM Nord-Isère
- ✘ La collecte sélective
- ✘ La gestion de 17 déchèteries
- ✘ La réduction des déchets

La collecte des ordures ménagères et la collecte sélective en porte-à-porte ainsi que la réduction des déchets et le gardiennage de certaines déchèteries sont réalisées en régie ; les autres services sont assurés en prestation privée.

Cartographies de Syclum avant et après réorganisation

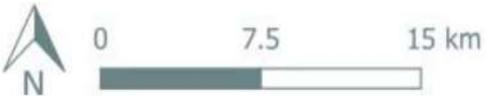


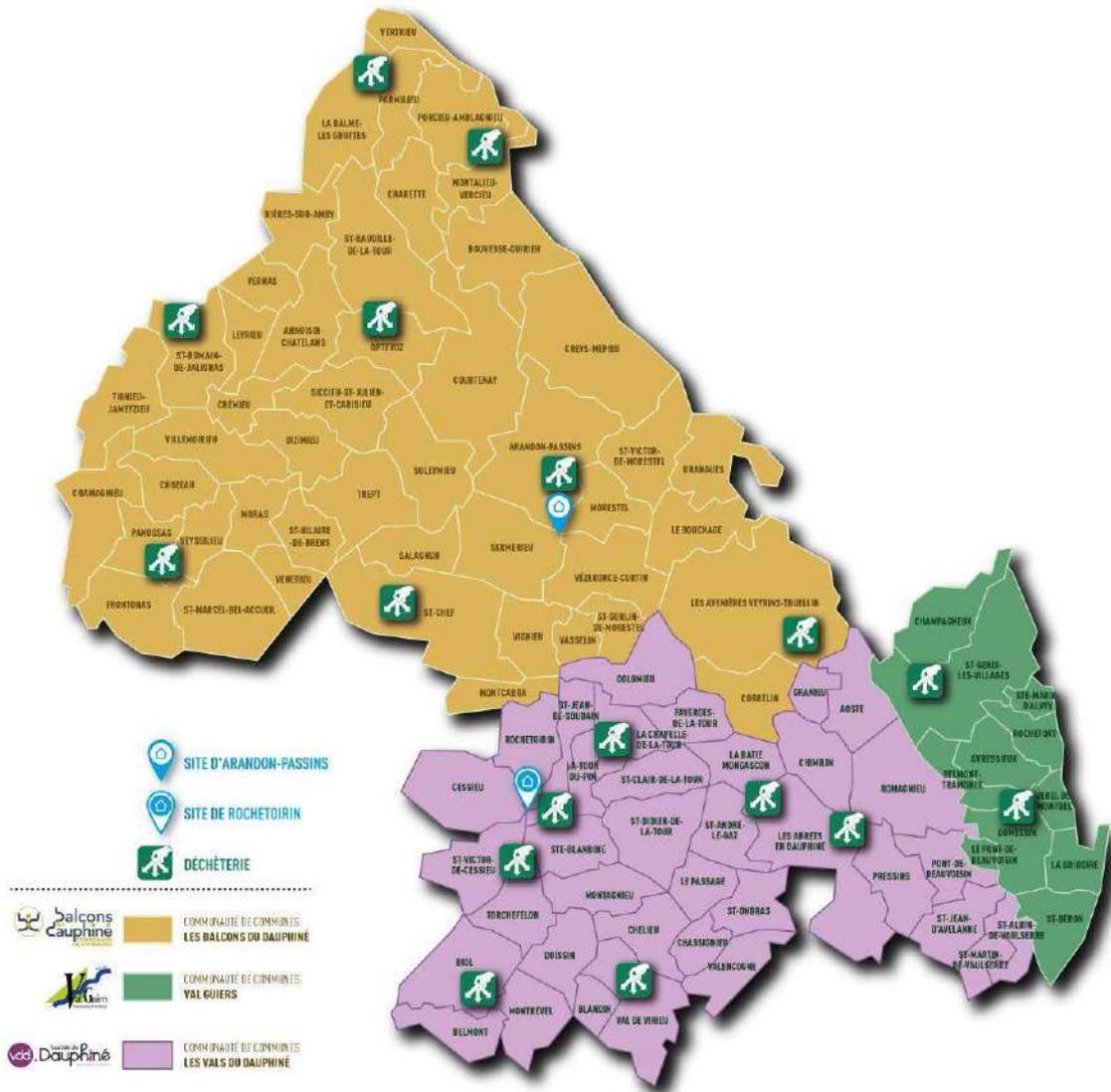
**Légende**

- ex-périmètre SICTOM du Guiers
- ex-périmètre SICTOM de Morestel
- ex-périmètre SMND

**Territoire du SICTOM de Morestel étendu**

- CC Vals Dauphiné
- CC Balcons Dauphiné
- CC Val Guiers





Le mode de service de collecte des ordures ménagères ou sélective varie selon les secteurs. On trouvera donc de la prestation, de la régie, du porte-à-porte, de l'apport volontaire en conteneurs aériens ou enterrés. Le SICTOM du Guiers et le SMND ne possédaient pas de programme de prévention mais des actions ponctuelles étaient réalisées, entre autres le compostage.

Le service est financé à en majeure partie par la contribution des communautés de communes qui lèvent la TEOM auprès des habitants, mais aussi par les redevances (redevance spéciale pour les gros producteurs et redevances camping, déchèterie, collecte des papiers de bureau) et par les ventes de matériaux, les soutiens des éco-organismes et les subventions.

## **1.4 Organisation de la gouvernance du PLPDMA**

La mission prévention des déchets est conduite par la commission nommée « réduction des déchets », dirigée par un vice-président et composée de deux autres membre élus. En interne, elle repose depuis le 1<sup>er</sup> janvier par une équipe de 7,5 ETP : 2 chargés de mission compostage, 1 chargé de mission compostage-broyage, 1 chargé de mission Réduction des Déchets, 2 agents compostage, 1 agent broyage à mi-temps et 1 responsable de service.

Le comité de pilotage constitué pour le Programme Local de Prévention volontaire de l'ex SICTOM de la région de Morestel 2010-2014 a été reprise dans sa composition pour le Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC) 2017-2019.

Fort de cette dynamique qui a su porter ses fruits et atteindre les résultats escomptés lors des précédents programmes, le pilotage du PLPDMA se vaudra une nouvelle fois organisé dans le cadre d'une gouvernance participative avec l'ensemble des parties prenantes souhaitant s'impliquer dans la démarche.

Deux instances interviendront dans ce cadre : le comité de pilotage et la commission d'élaboration et de suivi, renforcées par les groupes de travail thématiques pour une concertation élargie. La composition et les rôles de ces différentes instances sont définis à leur chapitre respectif.

### **1.4.1 Le comité de pilotage (COPIL)**

C'est l'organe décisionnel du PLPDMA amené à valider les objectifs et le plan d'action. Il est interne au syndicat et composé de :

- ✘ L'élu référent du PLPDMA, vice-président en charge de la commission « réduction des déchets » : Nicolas Solier
- ✘ La directrice des services techniques : Gaëlle Dourneau
- ✘ La responsable du service réduction des déchets : Elise Corlet

En outre, cela reste le conseil syndical de Syclum composé des directions générale, technique, du président, des vice-présidents, des délégués des communautés de communes et des communes qui votent in fine la réalisation du programme et les moyens associés.

### **1.4.2 La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)**

Dans le contexte PLPDMA, la constitution d'une commission consultative d'élaboration et de suivi est obligatoire par l'entité qui porte le programme, imposée par l'article R.541-41-22 CE. Cette commission n'a pas de rôle décisionnel mais uniquement consultatif et intègre des acteurs extérieurs à Syclum. Elle est en charge de donner son avis sur le projet de PLPDMA, d'étudier chaque bilan annuel et d'évaluer le PLP tous les six ans.

Elle est un lieu de débat et d'échanges de points de vue à vocation prospective et ses membres agissent en qualité de relais d'information, de coordination en vue de l'implication des acteurs. Elle a le rôle de valider l'avancée du programme en accord avec les objectifs définis et de déterminer les ajustements et orientations stratégiques nécessaires dans la durée du programme. C'est pourquoi la commission consultative doit représenter Syclum et ses orientations, mais aussi

être élargie pour constituer des partenariats thématiques pour gagner en représentativité et en démultiplication des actions. La CCES peut être composée de :

- ✘ Elu référent du PLPDMA ;
- ✘ Animateur du PLPDMA ;
- ✘ Représentants élus et techniciens de Syclum ;
- ✘ Représentants élus et techniciens des collectivités membres ;
- ✘ Partenaires institutionnels : ADEME, conseil régional, conseil départemental, chambres consulaires, DREAL, DDT ;
- ✘ Représentants des organisations professionnelles : CAPEB, UNEP, unions de commerçants
- ✘ Acteurs de la prévention et de la gestion des déchets : secteur Economie Sociale et Solidaire, opérateurs en charge des déchets, éco-organismes, ... ;
- ✘ Représentants des associations (environnement, éducation, consommateurs, bailleurs, ...) ;
- ✘ Société civile : collectif de citoyens, guide-composteur-pailleur, ...

La réunion de lancement du PLPDMA du 20 mars 2023 auprès de l'ensemble des catégories acteurs listés ci-dessus et recensés sur le territoire a permis de réunir 85 participants et de « recruter » les membres suivants constituant la première CCES réunie le 27 juin 2023. Cette première CCES a réuni 21 personnes et 13 structures.



Réunion de lancement du PLPDMA – mardi 20 mars 2023 à Vézeronce-Curtin

| Structure  | Participant                          |
|--|--------------------------------------|
| Association Veille citoyenne de la Boucle du Rhône en Dauphiné – Villette d'Anthon | MANSIAUX André, président            |
| Association CRI-AC/CAGET – La Tour du Pin  | PILLI Robert                         |
| Conseil de Développement des Balcons du Dauphiné                                   | CHINCHOLE Michel<br>GAUTRONNEAU Yvan |
| Conseil de Développement des Vals du Dauphiné                                      | MEUNIER Paul                         |
| Communauté de communes Vals du Dauphiné  | RODRIGUE Isabelle                    |

| Structure   | Participant   |
|---|---|
| Communauté de communes Vals du Dauphiné             | MALOSSANE Maxime  |
| Commune de Chamagnieu                               | MATILLAT Anne, adjointe   |
| Commune de St Hilaire de Brens                      | YVRARD Régis, adjoint   |
| Commune de Torchefelon                              | THIETRY Eric, adjoint   |
| Entreprise d'insertion ISACTYS – Pont de Beauvoisin | PINET Laurent, co-responsable   |
| Entreprise Avenir Vers – Chimilin                   | PERRIER Sandrine  |
| Lycée agricole Paul Claudel – Villemoirieu          | RIEUX Sandrine, professeur  |
| SYCLUM  | GONZALEZ Frédéric, président<br>SOLIER Nicolas, vice-président « réduction des déchets »<br>DOURNEAU Gaëlle, DST<br>GIRERD-MARTIN Isabelle, DGS<br>CORLET Elise, responsable réduction des déchets<br>METZGER Céline, chargée de mission broyage<br>PIERRAT Antoine, chargé de mission compostage<br>LOUISON Sylvie, agent compostage |

D'autres acteurs invités à rejoindre la CCES n'ont pas pu y participer mais seront conviés aux prochaines sessions afin que la commission soit représentée par un maximum de catégories d'acteurs ayant un rôle important au sein du PLPDMA qu'il soit d'ordre institutionnel, technique, prospectif, .... A minima, les acteurs conviés à chaque rencontre seront les suivants, en sus des participants à la première CCES.

| Structure                                      | Interlocuteur  |
|--|--|
| ADEME  | SAUGUES Claire   |
| Région AURA                                    | POZZO Cécilia  |
| Département Isère                              | MOYNE-PICARD Christophe<br>DUBORDEAUX Candy<br>COUDON Amélie                       |
| CCI NI   | CASALIGGI Katy   |
| CMA  | PELLEREY Isabelle  |
| CITEO  | CABROL Isabelle  |
| SITOM Nord-Isère                               | RASE-POURCHON Océane   |
| Communauté de communes des Balcons du Dauphiné | FERET Laure, directrice<br>DROGOZ Alexandre, VP                                    |
| Communauté de communes des Vals du Dauphiné    | AMM Adeline, directrice<br>BADIN Bernard, président<br>FRACHON Marie-Christine, VP |

| Structure   | Interlocuteur  |
|---|--|
| Communauté de communes de Val Guiers                  | MARTINOTTI Stéphane, directeur   |
| Association Lo Parvi                                  | QUESADA Raphaël  |
| Collectif VDD en transition                           | LEPOUTRE Pacôme  |
| Collectif Vallée en transition                        | CORNER Robert  |
| Bailleurs   | Alpes Isère Habitant : BORDET Lorraine<br>Pluralis : MENARD Dominique<br>SDH : COCHARD Yvan<br>SEMCODA : ARNAUD Cyril  |
| Membres de la commission réduction des déchets Syclum | MANON François<br>MARTIN François  |
| Vice-président Syclum                                 | BAYON Jean-Philippe<br>LOVET Jean-Pierre<br>FILLOD Philippe<br>BLANDIN Patrick<br>BELANTAN Maurice<br>BOUVIER-PATRON Denis<br>LOMBARD Daniel                           |
| Equipe projet Syclum                                  | PICARD Zoé, chargée de mission compostage<br>VERAN Manon, chargée de mission réduction des déchets<br>DAYET Marlène, agent compostage<br>FUGIER Patrick, agent broyage |

La CCES s'est réuni une seconde fois en mars 2024 afin de prendre acte des retours des citoyens suite à la consultation publique et modifier ou compléter certaines actions.

La CCES se réunira autant que besoin et au minimum une fois par an afin de réaliser le bilan annuel, faire état des moyens consacrés et rediriger la mise en œuvre des actions si besoin.

➔ voir les compte-rendu de la première CCES en annexe et de la seconde faisant suite à la consultation publique

### **1.4.3 L'animation et la réalisation des actions du PLPDMA**

L'animation et la réalisation des actions du programme d'actions s'articule autour :

#### **✦ De l'équipe projet**

Composée d'un effectif total de 8,3 ETP (agents et élus) dédiés à la mise œuvre de la démarche. De façon plus détaillée, les missions de l'équipe projet sont :

- la mise en œuvre et le suivi des actions en lien avec les services missionnés, les partenaires ;
- la préparation et participation aux réunions de la CCES ;
- la participation aux différents réseaux d'échange sur la thématique prévention des déchets ;
- la participation à l'organisation d'événements ;

- la réalisation de tableaux de bord de suivi et de l'évaluation annuelle des actions ;
- la valorisation des actions menées et diffusion au sein du territoire d'une culture commune autour de la réduction des déchets.

| Nom / Prénom           | Fonction                                 | Mission PLPDMA                                  | ET P       |
|------------------------|--|---|------------|
| CORLET Elise           | Responsable réduction des déchets        | Coordination/animation du programme             | 0.8        |
| PICARD Zoé             | Chargée de mission compostage            | Actions déchets verts et déchets alimentaires   | 0,85       |
| PIERRAT Antoine        | Chargé de mission compostage             | Actions déchets verts et déchets alimentaires   | 0,85       |
| DAYET Marlène          | Agent compostage                         | Actions déchets verts et déchets alimentaires   | 1          |
| LOUISON Sylvie         | Agent compostage                         | Actions déchets verts et déchets alimentaires   | 1          |
| METZGER Céline         | Chargée de mission broyage-compostage    | Actions déchets verts                           | 0,9        |
| FUGIER Patrick         | Agent broyage                            | Actions déchets verts                           | 0,7        |
| VERAN Manon            | Chargée de mission réduction des déchets | Toutes actions                                  | 1          |
| MARTIN Emilie          | Responsable communication                | Communication actions PLPDMA                    | 0.2        |
| ROMET Camille          | Graphiste                                | Réalisation supports communication              | 0.4        |
| Autres agents Syclum   | Déchèterie, Maintenance                  | Actions déchets verts                           | 0,15       |
| SOLIER Nicolas         | Vice-président                           | Elu référent                                    | 0,25       |
| DOURNEAU Gaëlle        | Directrice des services techniques       | Participation coordination/animation et portage | 0,1        |
| GIRERD-MARTIN Isabelle | Directrice générale des services         | Portage à l'organe décisionnel                  | 0,05       |
| GONZALEZ Frédéric      | Président                                | Portage de la politique Réduction               | 0,05       |
|                        |  | <b>TOTAL</b>                                    | <b>8.3</b> |

### ✧ De groupes de travail

Ils sont constitués avec les partenaires volontaires du territoire sur différentes thématiques et encadrés par des agents et un élu de Syclum. Les participants s'y sont inscrits suite à la réunion de lancement du PLPDMA et/ou suite à l'invitation mail qui leur a été envoyée.

Les groupes de travail ont été créés en accord avec les axes PLPDMA et suivant les besoins fonctionnels du PLPDMA. A cette heure, il y a les cinq groupes de travail suivants.

- GT1 Biodéchets
- GT2 Gaspillage alimentaire et alimentation
- GT3 Réparation/réemploi
- GT4 Réduction des emballages
- GT5 textiles sanitaires lavables

Ils ont réuni 53 personnes. Grâce à des méthodes de conduite de réunion basées sur l'intelligence collective – brise-glace de tour de tables, place du marché, métaplan, world café, brainwriting – les participants ont été au cœur de la construction du plan d'actions. 15 propositions d'actions sont nées du GT1, 18 en GT2, 19 en GT3, 21 en GT5 et 4 ont été travaillées en GT4, soit un potentiel de 77 actions, regroupées et priorisées en 15 actions pour lesquelles des fiches ont été pré-conçues.

Les groupes de travail constitués, ils se réuniront autant que besoin sous différents formats (réunion, visite, atelier) et au minimum deux fois par an. Leurs sujets et leur composition pourront évoluer au fil du temps, des orientations, des partenariats.

➡ voir le compte-rendu des groupes de travail en annexe



Place du marché GT2 Gaspillage alimentaire et Alimentation – mardi 2 mai 2023



Priorisation des propositions GT1 Valorisation des biodéchets – lundi 24 avril 2023

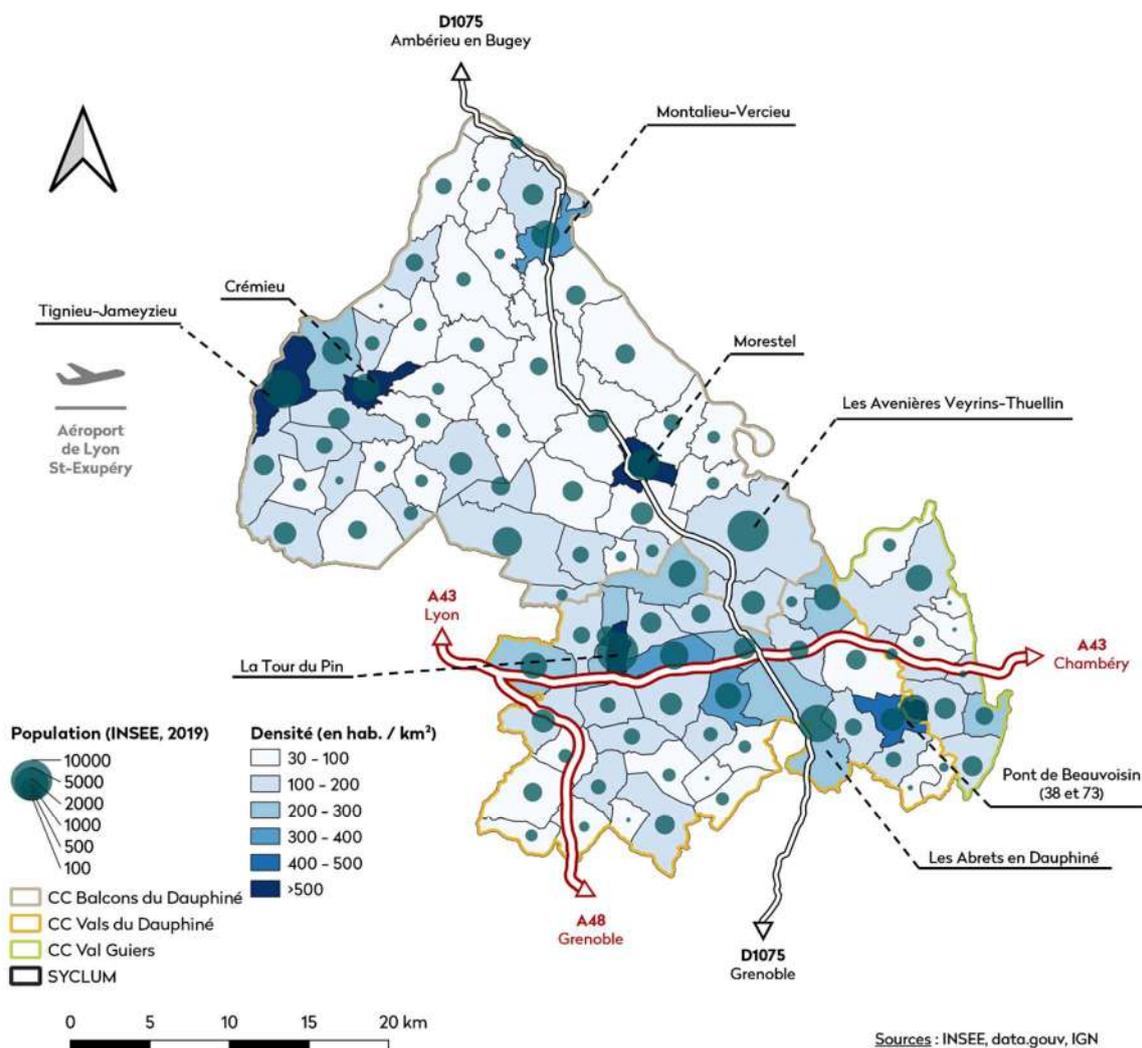
## II – DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### 2.1. Démographie

#### 2.1.1 Population globale

SYCLUM est un territoire de l'est lyonnais, comprenant **94 communes** pour **152 937 habitants** (INSEE, 2019). Elle compte 3 EPCI : la communauté de commune des Balcons du Dauphiné, la communauté de commune des Vals du Dauphiné et la communauté de communes du Val Guiers.

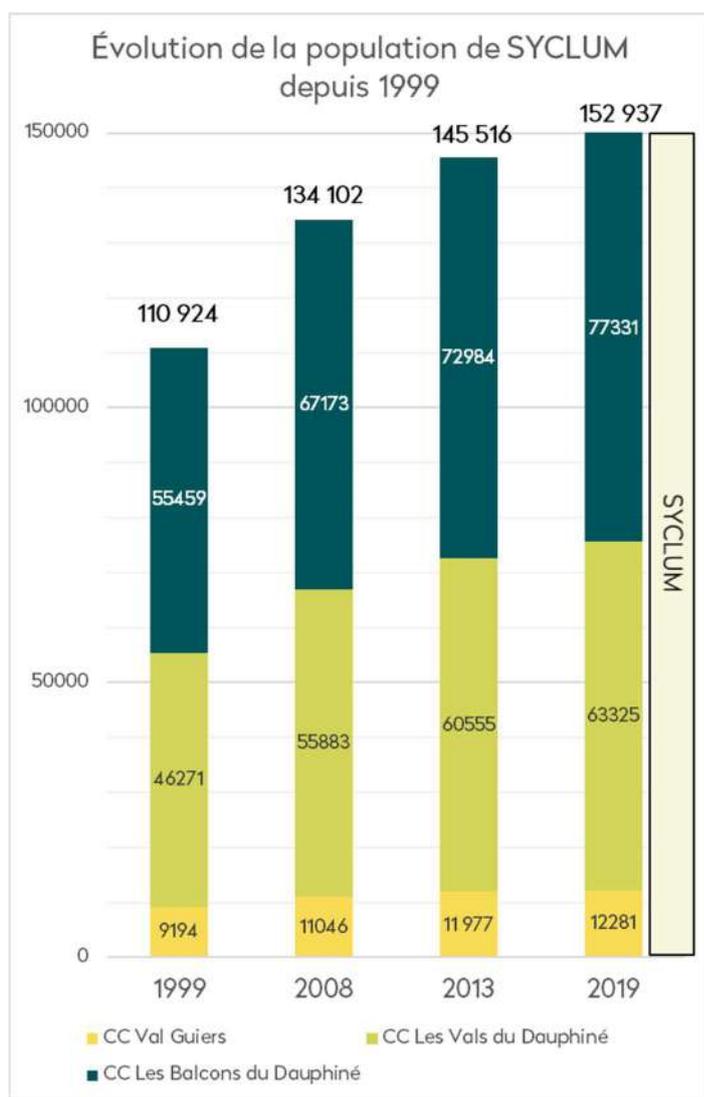
SYCLUM est un territoire mixte à dominante rurale, avec quelques communes plus densément peuplées, comme le démontre la carte suivante :



Cette première carte permet de montrer un territoire hétéroclite : on constate une majorité de communes faiblement peuplées, avec une densité faible, et d'autres communes se démarquant comme bassins de vie, le long des grands axes routiers, près de l'agglomération lyonnaise et de l'aéroport au nord-ouest du territoire SYCLUM.

Les 3 communes les plus peuplées sont La Tour du Pin avec 8167 habitants, Les Avenières Veyrins-Thuellin avec 7804 habitants et Tignieu-Jamezieu avec 7555 habitants (INSEE, 2019).

## 2.1.2 Evolution et taux de variation de la population au cours du temps



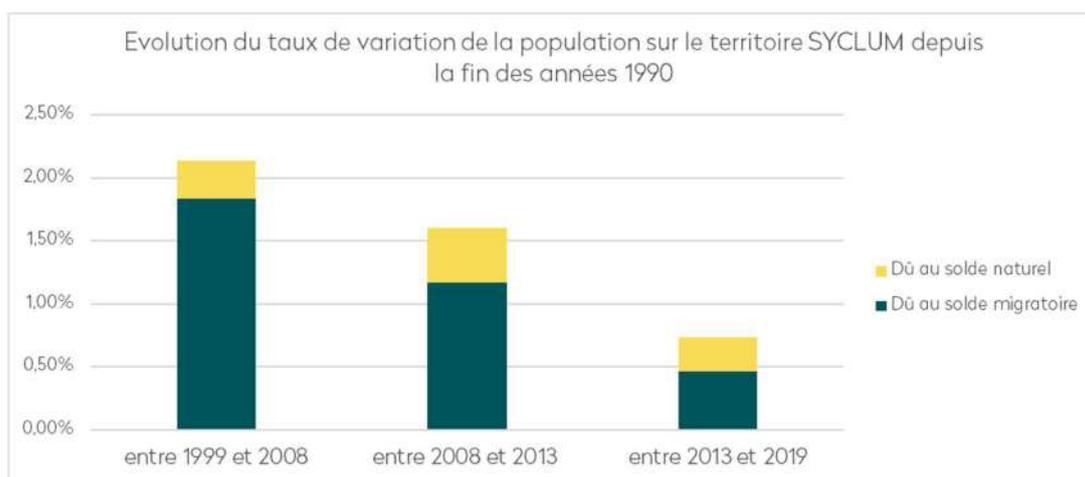
Le territoire SYCLUM est un territoire dynamique, avec une population en augmentation depuis la fin des années 1990. Les 3 communautés de communes ont connu la même dynamique, avec une « perte de vitesse » à la fin des années 2010. Ces variations peuvent être expliquées par deux facteurs :

- ✘ **Solde naturel** (taux de natalité) ou la différence entre la natalité et la mortalité sur un territoire donné au cours d'une année ;

- ✘ **Solde migratoire** : les flux de population, ou le nombre de déménagements et d'emménagement constaté sur un territoire donné.

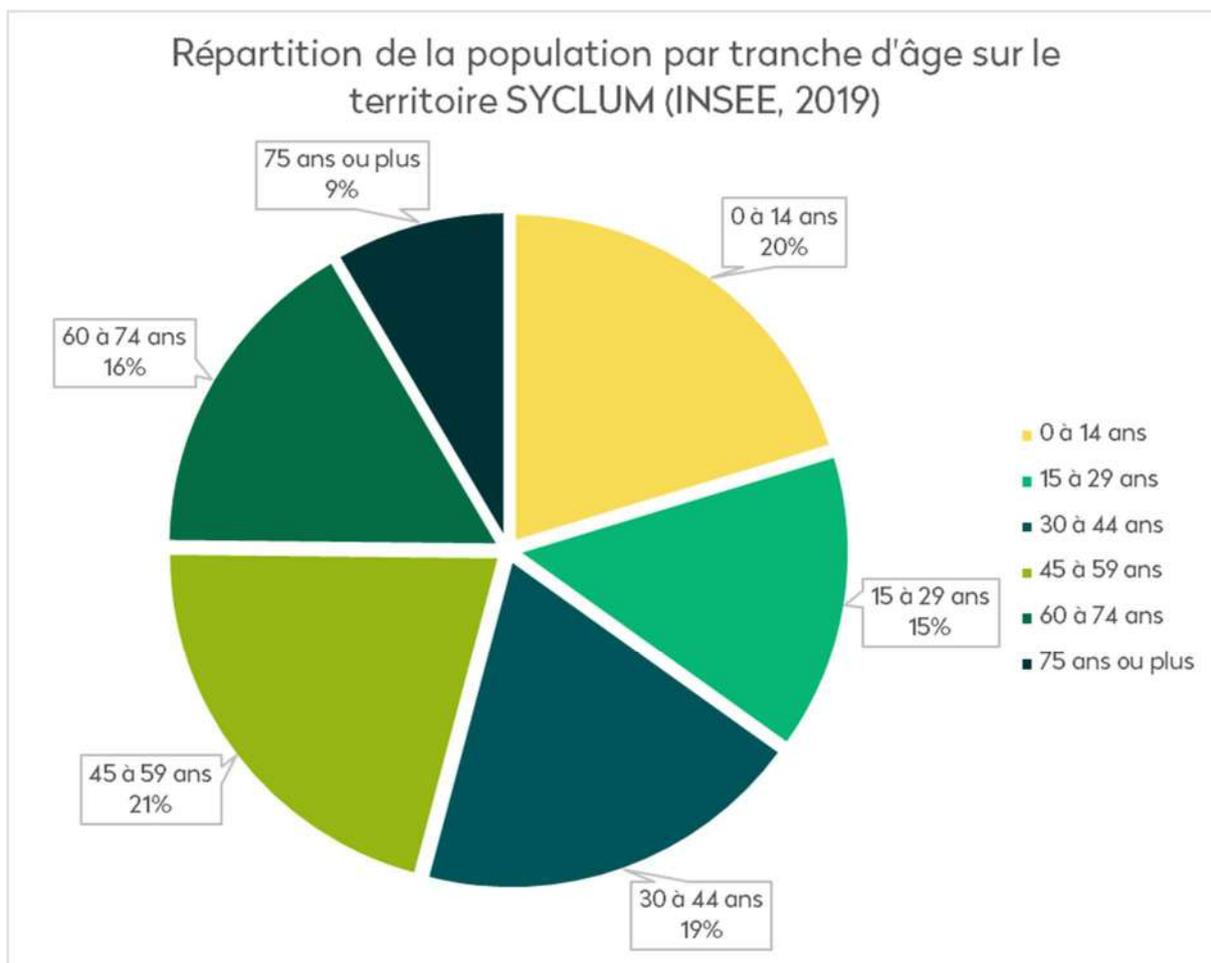
L'augmentation progressive de la population prouve une certaine attractivité du territoire, en grande partie liée à un nombre élevé d'emménagement sur le territoire depuis la fin des années 1990.

Ces données peuvent être représentées sous forme de graphique pour l'ensemble du territoire SYCLUM :



On remarque ainsi une plus forte augmentation de la population entre les années 1999 et 2008, en partie due à une arrivée massive d'habitants sur le territoire. Le taux de natalité lui est resté plutôt stable depuis 1999. C'est donc le solde migratoire qui est en diminution constante depuis 1999, ce qui peut montrer deux aspects : le territoire est de moins en moins attractif, ou les personnes souhaitant emménager sur le territoire SYCLUM se sont déjà installées.

### 2.1.3 Tranches d'âge



Les 3 tranches d'âge les plus représentées en 2019 sont celles des 45-59 ans (21%), des 0-14 ans (20%) et enfin des 30 à 44 ans (19%). La majorité de la population fait donc partie des actifs et élèvent des enfants.

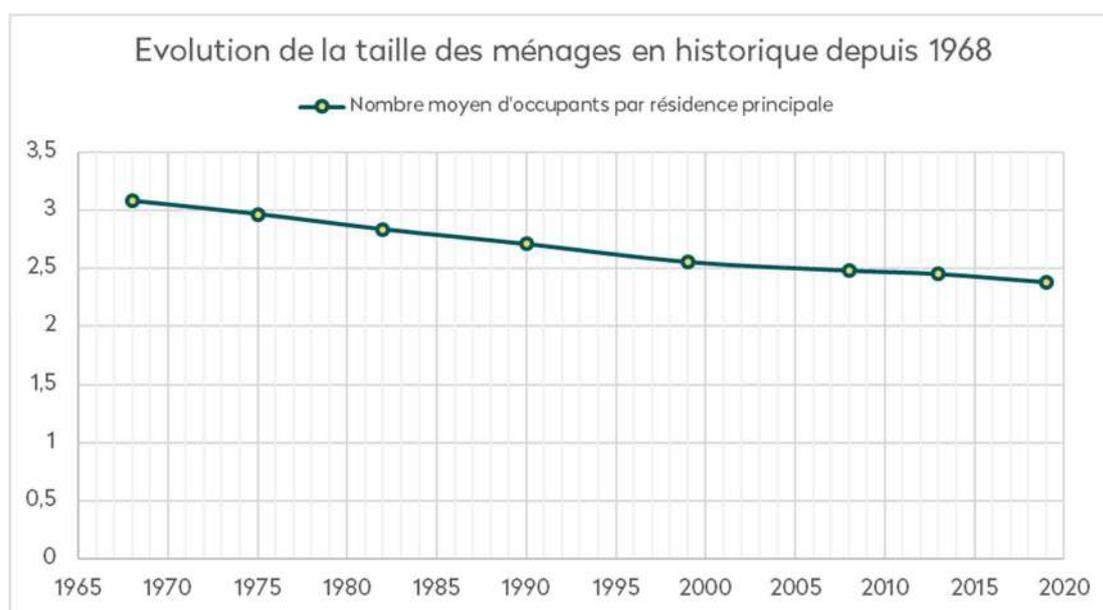
Plus globalement, les personnes retraitées (60 à 75 ans et plus) représentent 25% de la population SYCLUM. Les actifs (30 à 59 ans) représentent 40% de la population et les jeunes/étudiants/primo-actifs représentent 35 % de la population.

Au vu du taux de natalité restant constant sur le territoire, il peut être intéressant d'envisager des actions auprès des jeunes en scolaire mais aussi des personnes actives sur leur lieu de travail. Des axes de prévention des déchets pourront dès lors être envisagés par tranche d'âge à la suite de ce constat.

### 2.1.3 Les ménages sur le territoire SYCLUM

En 2019, SYCLUM compte 62 413 ménages sur son territoire (31 182 pour la CCBDD, 25 920 pour la CCVDD et 5 311 pour la CCVG). En moyenne, le nombre d'habitants par ménage (ou résidence principale) s'élève à 2,4 en 2019. Ce chiffre est en baisse continue depuis les années 1970, comme en témoigne le schéma ci-dessous. Cependant, et cela suit évidemment les tendances démographiques du territoire, le nombre de ménages a augmenté proportionnellement à l'augmentation de la population.

La baisse du nombre de personnes par ménage est l'effet conjugué du vieillissement de la population, de la baisse du nombre d'enfants par ménages, des séparations et de l'évolution des modes de vie.



|  | CC Val Guiers | CC Les Vals du Dauphiné | CC Les Balcons du Dauphiné | SYCLUM | France     | Région AURA * |
|--|---------------|-------------------------|----------------------------|--------|------------|---------------|
| Nombre de ménages fiscaux en 2019  | 5 311         | 25 920                  | 31 182                     | 62 413 | 27 937 964 | 3 434 965     |
| Part des ménages fiscaux imposés en 2019, en %                               | 56,4          | 57                      | 62,3                       | 59,6   | 57,6       | 58,3          |
| Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2019, en euros (€) | 22 070        | 21 990                  | 23 310                     | 22 656 | 21 930     | 22 610        |
| Taux de pauvreté en 2019, en %   | 9,8           | 10,7                    | 7,5                        | 9,0    | 14,6       | 12,8          |
| Nombre d'habitants par ménage  | 2,28          | 2,41                    | 2,46                       | 2,42   | 2,19       | 2,25          |

\* Auvergne Rhône-Alpes

## Démographie - À retenir

- ✘ SYCLUM, un territoire mixte à dominante rurale, est le théâtre d'un contraste entre de nombreuses communes peu peuplées et d'autres plus densément peuplées le long des grands axes routiers et près de la métropole lyonnaise ;
- ✘ La commune la plus peuplée est La Tour du Pin avec 8167 habitants et la moins peuplée est Sainte-Marie-d'Alvey avec 120 habitants.
- ✘ Une population en constante augmentation avec un fort essor à la fin des années 90 dû à de nombreux emménagements sur le territoire, mais une dynamique qui tend à diminuer ces dernières années. SYCLUM a vu sa population augmenter de 12% entre 2008 et 2019, passant de 134102 à 152937 habitants ;
- ✘ Une répartition des tranches d'âge homogène entre les actifs (40% de la population), les jeunes/étudiants/primo-actifs (35 % de la population) et les retraités (25% de la population). Des axes de prévention des déchets pourront ainsi voir le jour en ciblant des actions particulières par tranche d'âge ;
- ✘ Le nombre d'habitants par ménage s'élève à 2,4 en 2019. Les ménages perçoivent globalement le même revenu que les ménages de la région Auvergne Rhône Alpes. A noter que le taux de pauvreté sur le territoire SYCLUM est nettement inférieur à la moyenne nationale et régionale, notamment sur la CC des Balcons du Dauphiné.

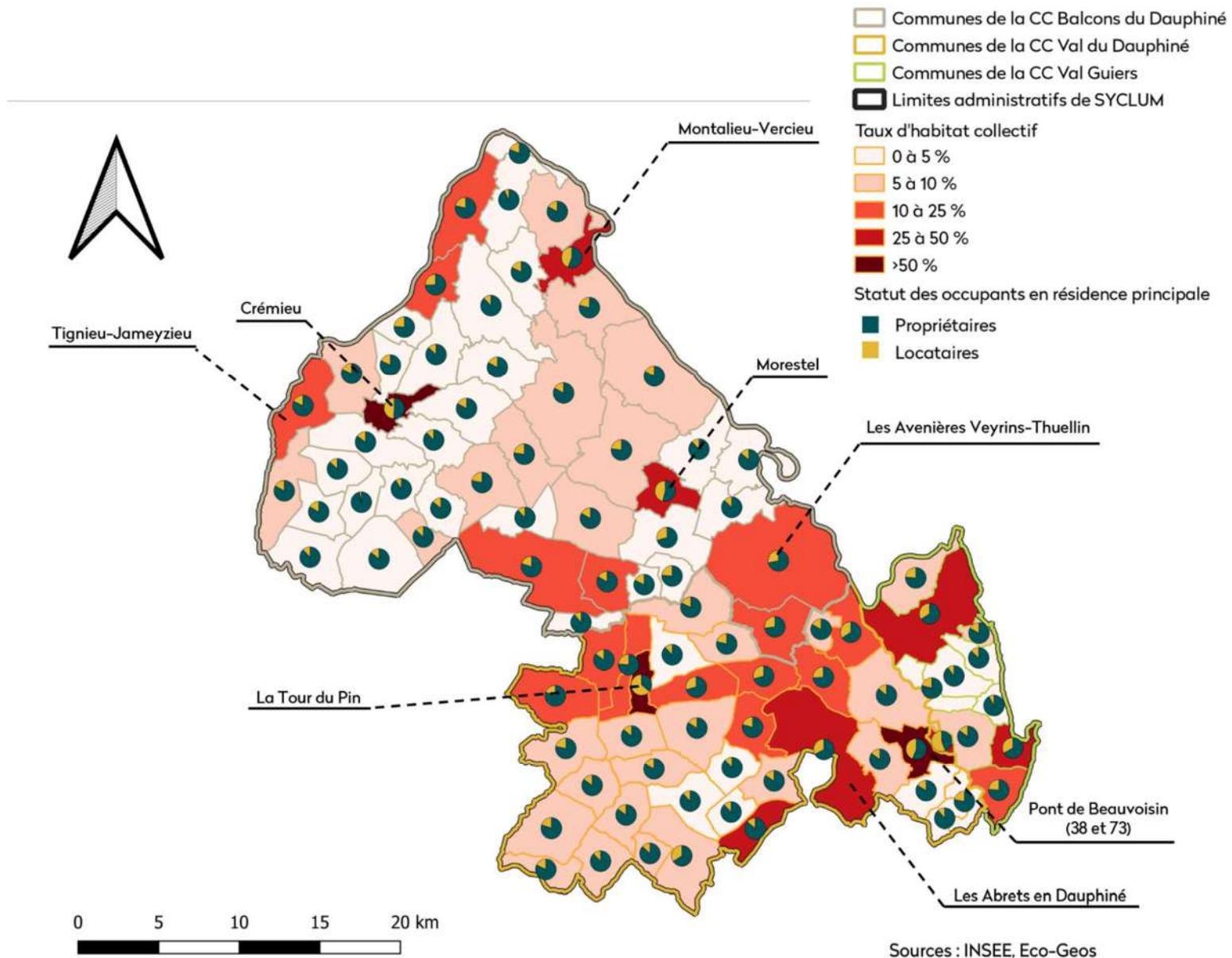
## 2.2 Logements

En 2019, le nombre de logements sur le territoire SYCLUM s'élève à 71 105 (INSEE, 2019). La part des résidences principales est de 86,8 %, et en légère augmentation depuis 2008 (86,0% en 2008 et 86,4% en 2013).

La disparité du territoire observée au niveau démographique peut également être visible sur les caractéristiques du logement à SYCLUM, comme le montre la carte en page suivante.

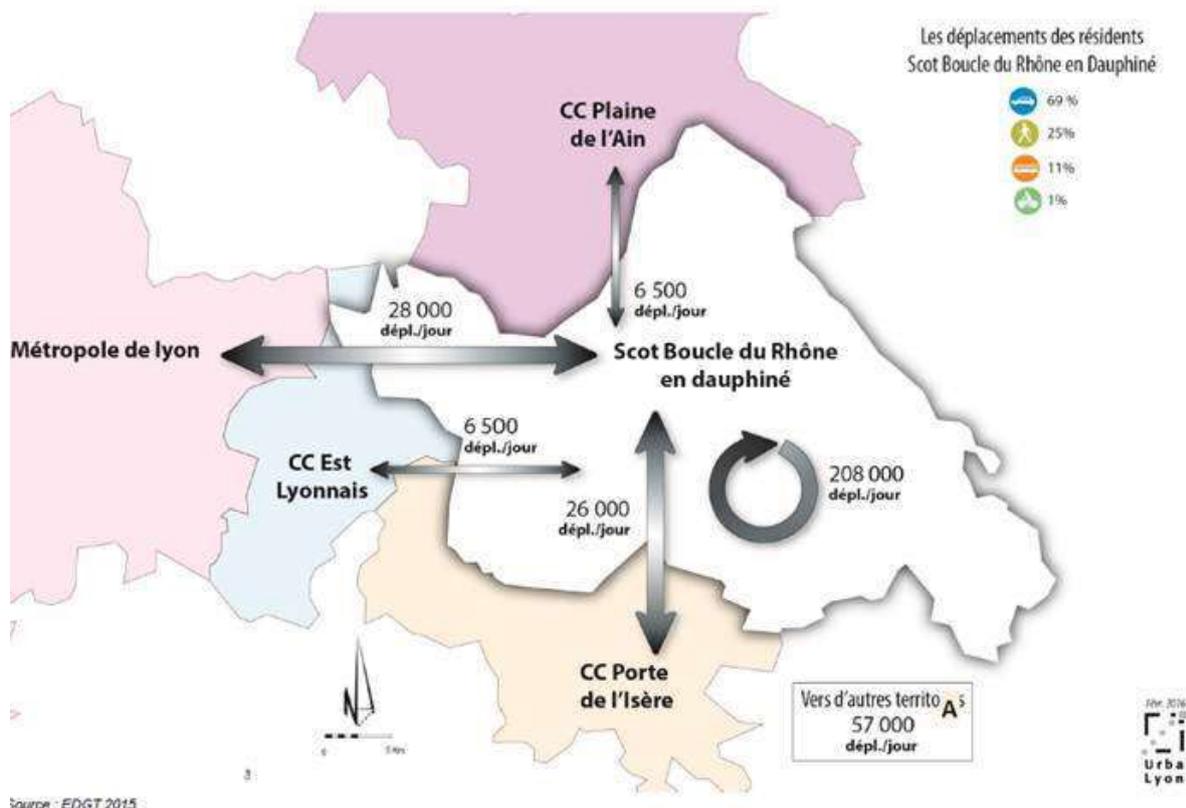
Cette carte permet encore une fois de montrer l'hétérogénéité du territoire, cette fois-ci sur le thème du logement. Aussi, les communes les plus densément peuplées (cf. carte population) sont logiquement celles présentant le plus fort taux d'habitat collectif (Crémieu, La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin 38 pour ne citer que les communes ayant plus de 50% d'habitats collectifs).

Il est également intéressant de constater que les logements de ces communes sont ceux accueillant le plus de locataires. Les locataires du territoire habitent donc logiquement dans des logements collectifs. Les petites communes moins densément peuplées connaissent la tendance inverse (sauf quelques exceptions) les logements sont pour la plupart habités par leur propriétaire et sont souvent des maisons individuelles.



## 2.3 Déplacement sur le territoire

Une partie du territoire SYCLUM fait partie du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné. Ce dernier regroupe les communautés de communes des Balcons et des Vals du Dauphiné. Une Enquête Déplacements Grands Territoires (EDGT) a été réalisée en 2015 et permet de fixer des tendances sur les habitudes de déplacement des usagers sur et en dehors du territoire SYCLUM.



Les résidents du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné réalisent en moyenne 3,8 déplacements par jour et par personne, un jour de semaine moyen. Au total, ils réalisent environ 332 000 déplacements par jour :

- ✘ 168 000 déplacements, soit la moitié (51%) est réalisée en intra-communautaire ;
- ✘ 40 000 déplacements (12%) avec le reste du territoire Scot ;
- ✘ 124 000 déplacements (37%) sont réalisés en lien, ou au sein, des territoires voisins, notamment avec la Métropole de Lyon et la Capi et dans une moindre mesure avec la Communauté de communes de l'Est lyonnais et la Plaine de l'Ain.

L'usage de la voiture est très majoritaire avec 69% des déplacements des résidents qui se font en voiture. Cet usage est favorisé par la présence de nombreux nœuds autoroutiers sur le territoire (à La Tour du Pin, un aux Abrets en Dauphiné et à St Genix les Villages). L'usage des transports collectifs est relativement bon avec 11% des déplacements par mode. L'usage est essentiellement lié ou aux transports collectifs urbains des réseaux des différentes collectivités ou au train. En effet le territoire SYCLUM compte plusieurs gares : La Tour du Pin, Saint André le Gaz, Les Abrets-Fitilieu, Saint Béron-La Bridoire, Cessieu, Pont de Beauvoisin et Val de Virieu.

Enfin l'usage des modes actifs représentent 26% des déplacements des résidents, dont 1% des déplacements en deux roues non motorisées, un usage encore assez marginal.

Les caractéristiques de ces déplacements sont sûrement amenées à changer dans les prochaines années. En effet, les communautés de communes du territoire propose des politiques ambitieuses en terme de mobilité : les Vals du Dauphiné sont en train de lancer un plan vélo et une plateforme de covoiturage (Atchoum !), et les Balcons du Dauphiné ont déjà un programme de covoiturage (*covoitici*) et ont développé un réseau de piste cyclable, la Via Rhona, au nord du territoire SYCLUM.

Globalement, les déplacements sont pour la plupart des déplacement domicile/travail. Cette tendance est favorisée par le fait que SYCLUM se situe dans le triangle composé de 3 grandes villes emblématiques de la région : Lyon, Grenoble et Chambéry. Cette proximité engendre une certaine pression immobilière car des citadins travaillant dans ces métropoles emménagent sur le territoire SYCLUM.

### Logement et déplacements - À retenir

- ✘ 86,8% des logements sont des résidences principales, occupées par leur propriétaire ;
- ✘ Les communes les plus densément peuplées ont un taux d'habitat vertical plus élevé, et la part des logements occupées par des locataires est plus élevées ;
- ✘ Le taux d'habitat collectif moyen est de 10,7% ;
- ✘ SYCLUM bénéficie de l'influence de 3 grandes villes emblématiques : Chambéry, Grenoble et Lyon
- ✘ 69 % déplacements sur le territoire sont réalisés en voiture dans la Boucle du Rhône en Dauphiné ;
- ✘ La moitié des déplacements est réalisée en intra-communal ;
- ✘ Cette partie ne reprend malheureusement pas les déplacements réalisés vers l'est du territoire.

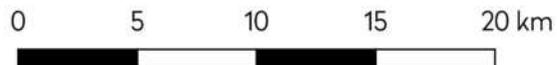
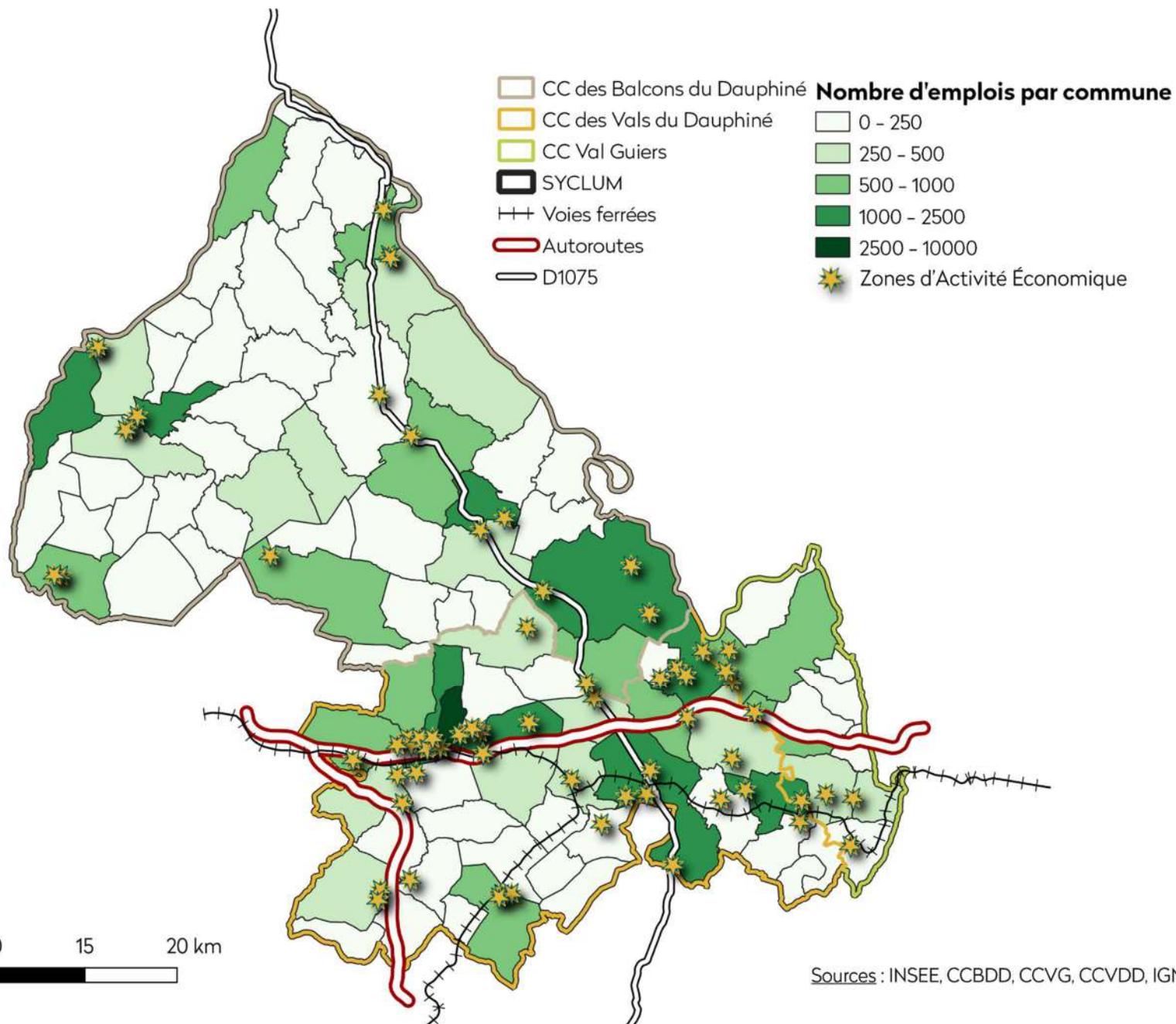
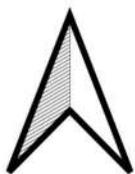
## 2.4 L'emploi et l'économie sur le territoire SYCLUM

### 2.4.1 Données générales sur l'emploi

L'ensemble du territoire SYCLUM pourvoit un total de 40 620 emplois (salariés et non-salariés), pour un total de 4188 établissements actifs fin 2019 (INSEE, 2022). Ces valeurs sont réparties de façon hétérogènes sur le territoire, du fait déjà de la taille des communautés de communes et des communes elles-mêmes (en termes de population et d'attractivité).

Cela est également dû à l'absence de véritables bassins d'activités géographiquement définis. L'emploi est donc réparti selon l'emplacement des zones d'activités, près des communes les plus peuplées, et à proximité des principaux axes de communication (autoroutes, voies ferrées, et départementale D1075 courant du nord au sud du territoire).

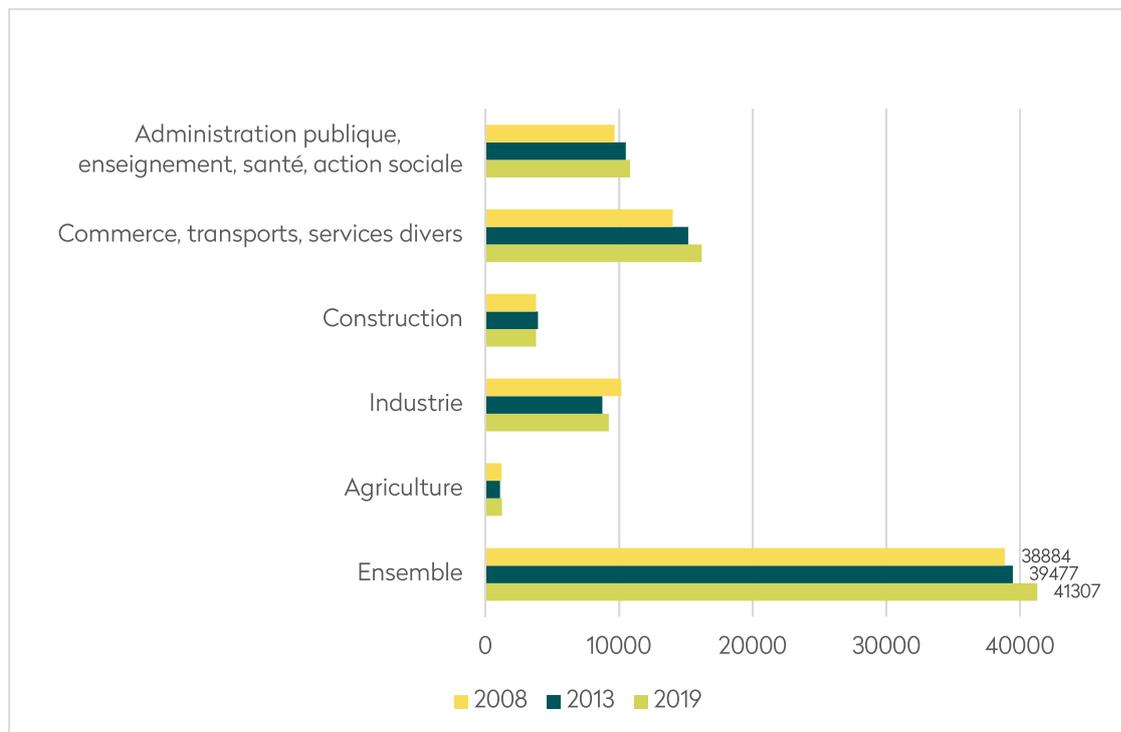
Ces différents aspects sont présentés dans la carte suivante :



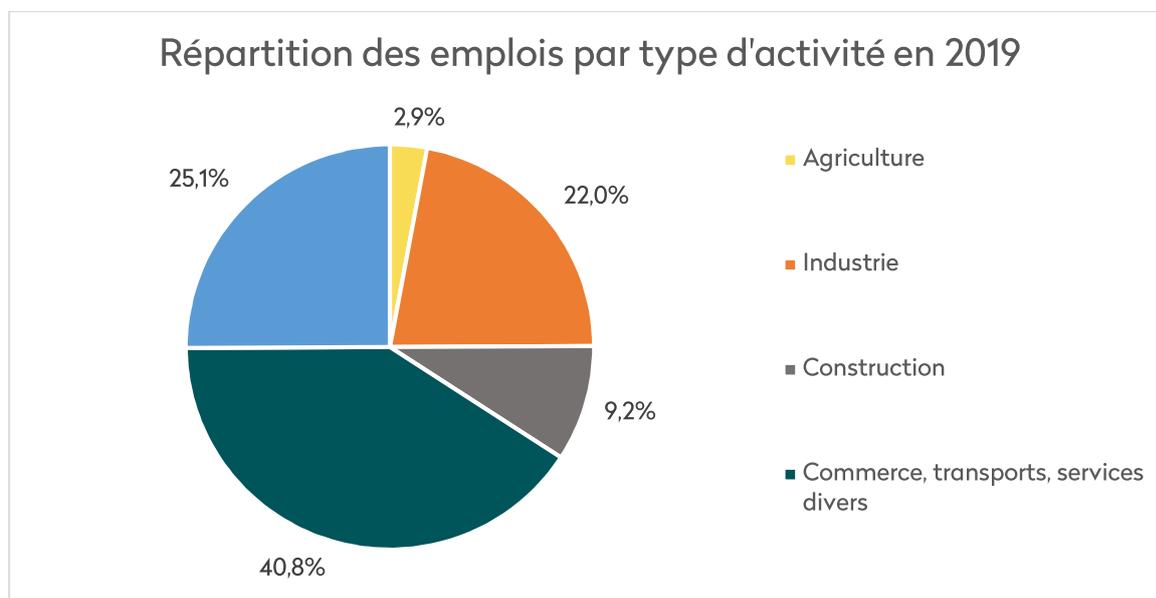
Sources : INSEE, CCBDD, CCVG, CCVDD, IGN

Cette carte montre bien différents pôles économiques le long des axes routiers (comme le secteur de La Tour du Pin près de l'autoroute et de la voie ferrée reliant Lyon à Chambéry et Grenoble). Ces différentes zones attirent naturellement les entreprises qui s'y implantent et favorisent l'émergence de différentes zones d'activité. On en recense 69 sur le territoire.

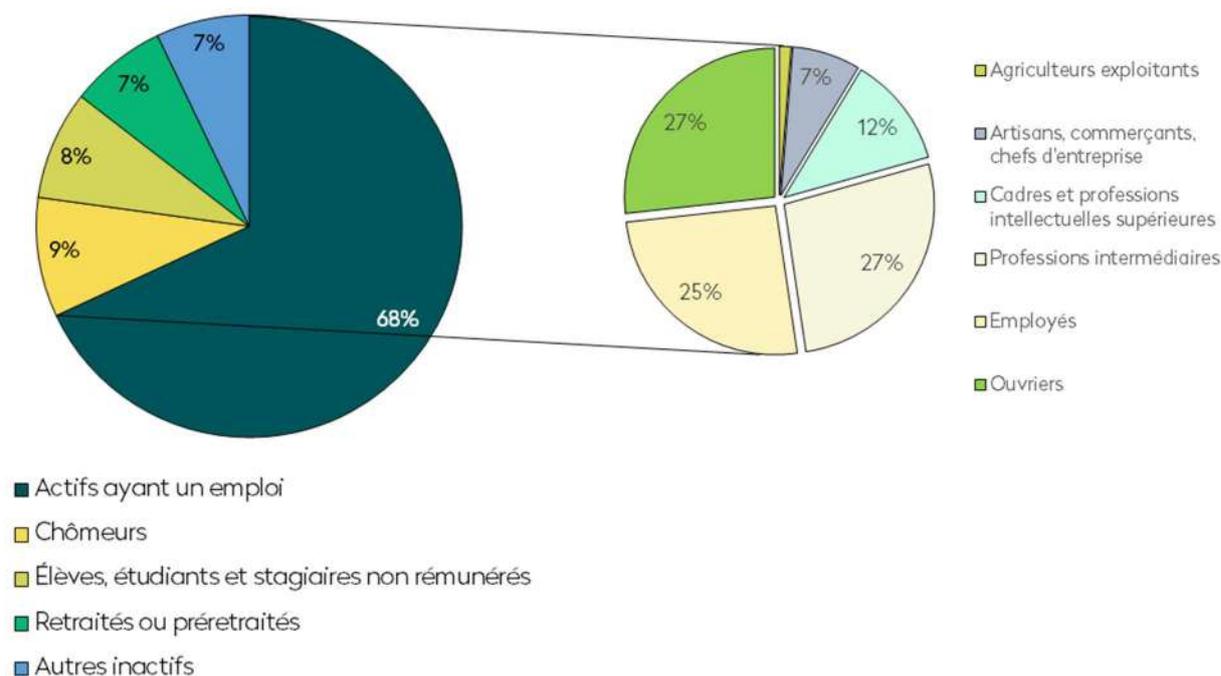
### 2.4.2 Evolution du nombre d'emplois et répartition par type d'activité



Ce graphique représente le nombre d'emploi sur l'ensemble du territoire SYCLUM. Ce chiffre a augmenté entre les années entre 2008 et 2019, mais cette augmentation est visible dans certains secteurs d'activité au détriment d'autres. Ainsi, on constate une diminution des emplois dans l'industrie, au profit d'une augmentation dans les secteurs du commerce, du transport, des services publics, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Ces derniers secteurs d'activité représentent donc une part importante de l'emploi sur le territoire (près de deux tiers), comme le montre le graphique suivant :



## Population des 15 à 74 ans par type d'activité



Ce dernier graphique représente l'activité de la population des 15 à 74 ans. La part d'actifs sur le territoire est de 77% (actifs + chômeurs). Les catégories socio-professionnelles de ces actifs sont toutes bien représentées. Les ouvriers, employés et professions intermédiaires représentent chacune près d'un quart des emplois du territoire. A noter une faible proportion d'agriculteurs exploitants (~ 1%), malgré la caractéristique rurale du territoire.

Il est important de noter que le territoire accueille des acteurs économiques emblématiques du Nord Dauphiné ayant un rayonnement international. La liste de ces gros employeurs est disponible en annexe. Il est intéressant de constater que le sud du territoire est bien impacté par l'héritage de la filière textile, avec de nombreuses industries dans les Vals du Dauphiné. Il pourra être intéressant de travailler avec ces acteurs qui sont également de gros producteurs de déchets, et qui embauchent plus de 100 employés à même de diffuser de bonnes pratiques dans leur domicile.

3 espaces France Services à Pont de Beauvoisin, La Tour du Pin et Morestel sont à disposition des habitants pour les aider dans leurs démarches de recherche d'emplois ou de formations.

### Emploi et économie - À retenir

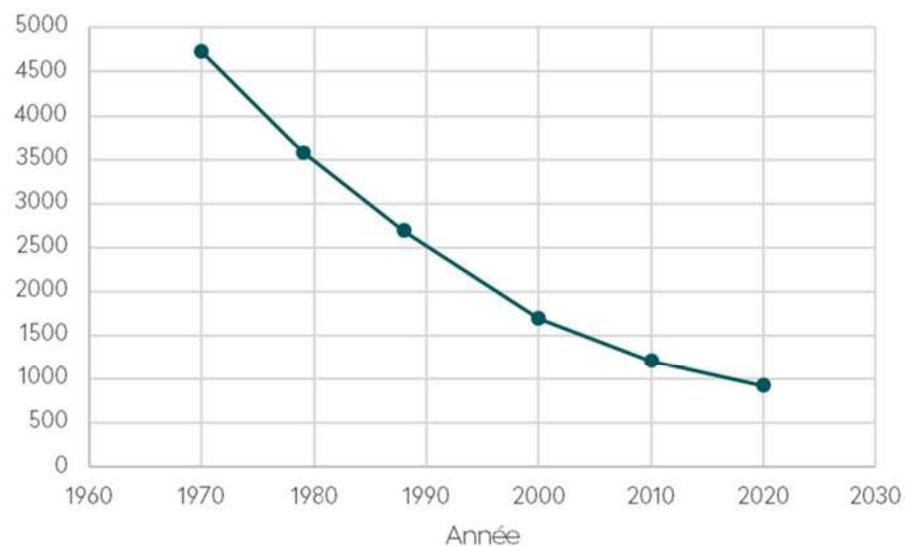
- ✘ Le territoire SYCLUM pourvoit un total de 40 620 emplois (salariés et non-salariés), pour un total de 4188 établissements actifs fin 2019 ;
- ✘ L'emploi au sein du territoire SYCLUM se concentre autour des villes les plus peuplées et des principaux axes de communication ;
- ✘ Le nombre d'emploi est en augmentation sur le territoire malgré une légère baisse des emplois dans le secteur industriel, entre 2008 et 2019 ;
- ✘ Les emplois se concentrent autour des secteurs du commerce, du transport, des services publics, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale (près de 2/3 des emplois) ;
- ✘ La part d'actif chez les 15-75 ans est de 77%. Ces actifs sont des ouvriers (27%), des employés (25%), exercent des professions intermédiaires (27%) et à moindre mesure des cadres, des artisans, des commerçants et des agriculteurs.

## 2.5 Agriculture

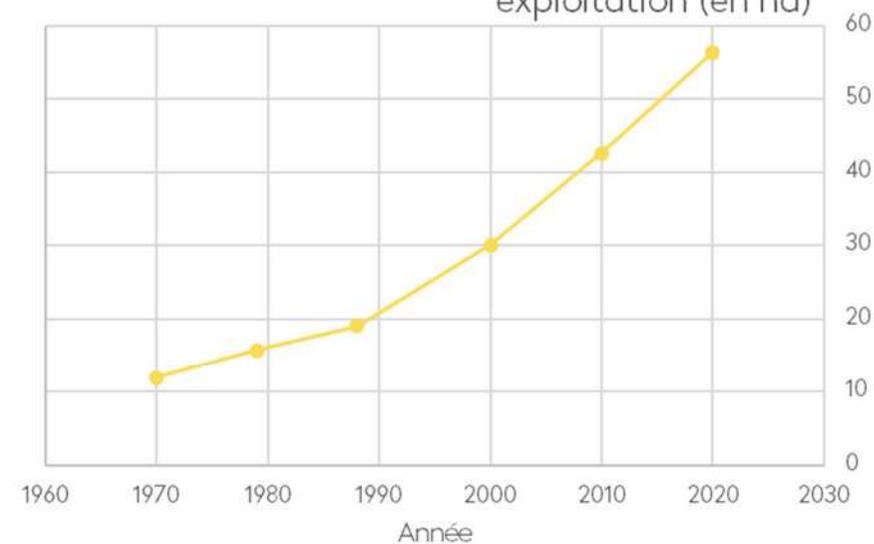
### 2.5.1 Chiffres clés et évolution au fil du temps

| Données                            | CCVD    |         | CCBD    |         | CCVG   |        | SYCLUM  |         |           |
|------------------------------------|---------|---------|---------|---------|--------|--------|---------|---------|-----------|
|                                    | 2010    | 2020    | 2010    | 2020    | 2010   | 2020   | 2010    | 2020    | Evolution |
| nombre total d'exploitations       | 503     | 401     | 597     | 449     | 112    | 80     | 1212    | 930     | -23%      |
| SAU totale (ha)                    | 19941,4 | 19544,8 | 28489,5 | 28724,6 | 4526,0 | 4522,3 | 52956,9 | 52791,7 | -0,3%     |
| SAU moyenne (ha)                   | 39,6    | 48,7    | 47,7    | 64,0    | 40,4   | 56,5   | 42,6    | 56,4    | 32%       |
| PBS totale (k€)                    | 36525,7 | 33114,0 | 45439,2 | 39712,0 | 8047,6 | 8528,1 | 90012,5 | 81354,1 | -10%      |
| total UGB                          | 25625,8 | 23592,6 | 19469,1 | 17599,7 | 5069,4 | 4943,5 | 50164,4 | 46135,8 | -8%       |
| travail total (ETP)                | 583,0   | 477,1   | 652,7   | 533,6   | 136,8  | 123,5  | 1372,4  | 1134,2  | -17%      |
| nombre de chefs d'exploitation     | 619     | 516     | 697     | 548     | 144    | 116    | 1460    | 1180    | -19%      |
| <i>dont femmes</i>                 | 22%     | 23%     | 22%     | 20%     | 19%    | 21%    | 21%     | 22%     | +1 point  |
| âge moyen des chefs d'exploitation | 50,0    | 50,9    | 50,0    | 50,9    | 48,5   | 47,2   | 49,5    | 49,7    | 0,3%      |

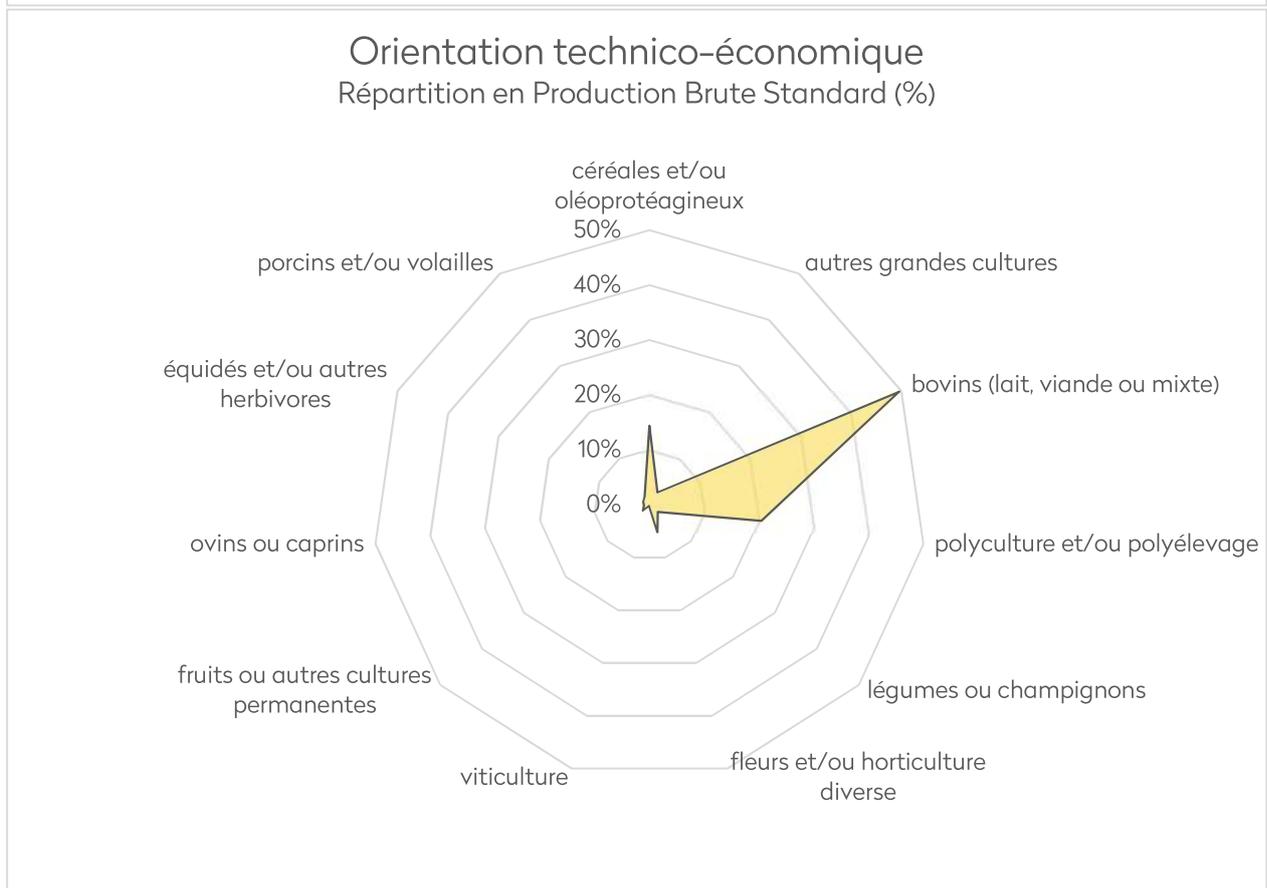
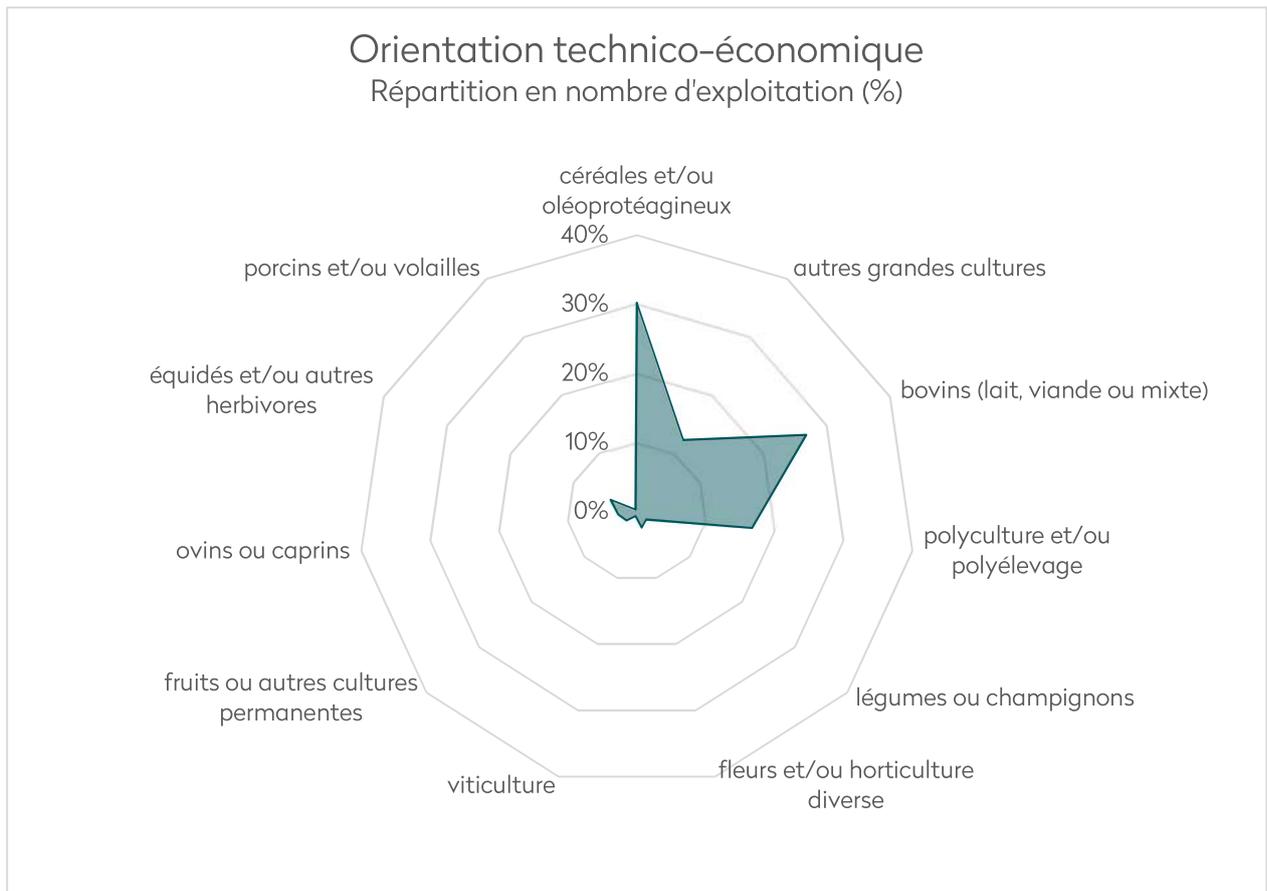
Nombre d'exploitations



Surface Agricole Utile moyenne par exploitation (en ha)



## 2.5.2 Orientation technico-économique



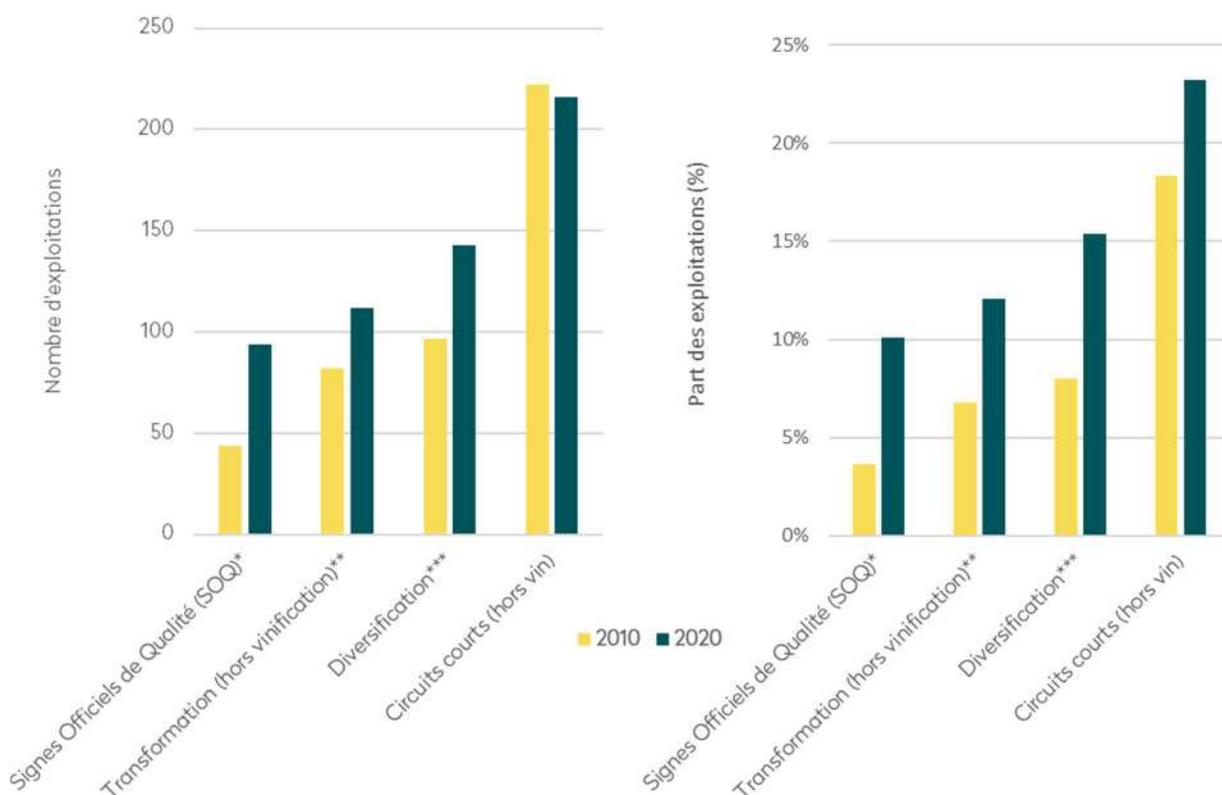
### 2.5.3 Démarches de valorisation des exploitations agricoles

#### Evolution des exploitations en Agriculture Biologique (AB)

|                                    | 2010 | 2020 |
|------------------------------------|------|------|
| Nombre total d'exploitations       | 1212 | 930  |
| Nombre d'exploitation en AB        | 35   | 97   |
| Proportion des exploitations en AB | 3%   | 10%  |

La part des exploitations en Agriculture Biologique a nettement augmenté entre 2010 et 2020, malgré la diminution du nombre total d'exploitation. Cela explique que cette proportion a gagné 7 points pendant la période.

#### Engagements des exploitations dans des démarches de valorisation



\* Désigne les différentes labélisations possibles : IGP, AOP, Label Rouge

\*\* Désigne les activités de transformation des produits (fabrication de yaourts, découpe de viande, mise en conserve de légumes, etc.)

\*\*\* Activités alternatives à la pratique agricole « brute » : tourisme, hébergement, travail à façon, énergies renouvelables, etc.

On remarque ainsi que malgré la diminution du nombre d'exploitation, les agriculteurs du territoire ont une réelle volonté d'inscrire leurs activités dans une démarche plus durable et responsable.

L'ensemble des données récoltées pour ces différentes parties provient des recensements agricoles réalisés par l'Agreste, organisme de statistique agricole, pour les années 2010 et 2020.

### 2.5.4 Implication locale des acteurs de l'agriculture

Les communautés de communes s'engagent localement auprès des agriculteurs. Elles bénéficient d'un appui européen au travers du programme LEADER pour promouvoir des projets pilotes en zone rurale. Il est possible de recenser quelques projets dans ce sens :

- ✘ L'aménagement d'un abreuvement sur le plateau de Crémieu pour pallier aux tensions sur la ressource en eau ;
- ✘ Un Projet Alimentaire Territorial aux Vals du Dauphiné, pour promouvoir les circuits courts et l'alimentation locale, avec le soutien de la chambre d'agriculture de l'Isère et de l'association Terraval'D ;
- ✘ La communauté de communes Val Guiers, avec le soutien du Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard (SMAPS), s'engage à recenser les initiatives de préservation du foncier agricole, et les agriculteurs mettant en place de la vente en circuit court. Le SMAPS a également mis en place un Projet Alimentaire Territorial sur l'est du territoire SYCLUM.

Plusieurs agriculteurs sont également recensés comme producteur dans le réseau des AMAP, un système permettant la vente directe et l'échange entre consommateurs et producteurs. On recense une AMAP à Pont de Beauvoisin, et des producteurs dispersés sur le territoire. Pour en savoir plus, un recensement régional est disponible à l'adresse suivante : <https://amap-aura.org/>.

#### Agriculture - À retenir

- ✘ Le nombre d'exploitations agricoles chute depuis les années 1970, cependant leurs surfaces ne fait que d'augmenter ;
- ✘ La production brute standard, donc le potentiel de production des exploitations, a baissé de 10% entre 2010 et 2020 ;
- ✘ La part de femme à la tête des exploitations a augmenté d'un point entre 2010 et 2020 ;
- ✘ Les principaux types d'exploitation agricoles sont la culture de céréales, la polyculture ou le polyélevage mais également l'élevage de bovin (que ce soit pour du lait et/ou de la viande) ;
- ✘ Les exploitations agricoles du territoire SYCLUM sont pour la plupart des grandes cultures, ce qui explique la diminution du nombre d'exploitation et l'augmentation de la surface agricole par exploitation. En effet la surface agricole totale est relativement stable depuis 2010 ;
- ✘ La part de l'agriculture biologique et des démarches de valorisation des exploitations a nettement augmenté entre les années 2010 et 2020. La part des exploitations en agriculture biologique est passé de 3% à 10% sur cette période.

## 2.6 Formation

Les données des effectifs des établissements scolaires (lycées, collèges, écoles) sont celles de l'année 2019-2020.

### 2.6.1 Collèges et lycées

| Type d'établissement   | Nom de l'établissement  | Commune                        | Effectif |
|--|-------------------------|--------------------------------|----------|
| Collège public   | Lamartine               | Crémieu                        | 747      |
|  | Le Calloud              | La Tour du Pin                 | 859      |
|  | Le Guillon              | La Tour du Pin                 | 628      |
|  | Marcel Bouvier          | Le Pont de Beauvoisin          | 518      |
|  | Arc en Ciers            | Le Pont de Beauvoisin          | 431      |
|  | François Auguste Ravier | Les Abrets en Dauphiné         | 668      |
|  | Frédéric Dard           | Les Avenières Veyrins Thuellin | 619      |
| Collège privé  | Les Dauphins            | Morestel                       | 643      |
|  | Philippe Cousteau       | Saint-Chef                     | 638      |
|  | Saint Bruno             | Saint Jean de Soudain          | 623      |
|  | Jeanne D'Arc            | Tignieu Jamezieu               | 517      |
|  | Jean-Paul II            | Villemoirieu                   | 451      |
| MFR (Maison Familiale Rurale)<br>Niveau Collège/Lycée/Post-Bac | Vignieu-Morestel        | Morestel                       | 188      |
|  | Le Chalet               | Saint André le Gaz             | 158      |
|  | Le Village              | Saint André le Gaz             | 319      |
| Total : 12 collèges et 3 MFR                                   |                         |                                | 8007     |

| Type de lycée                               | Nom de l'établissement           | Commune               | Secteur | Effectif |
|---|----------------------------------|-----------------------|---------|----------|
| Lycée polyvalent (général et professionnel) | Lycée des métiers Elie Cartan    | La Tour du Pin        | Public  | 779      |
|   | Lycée du Guiers Val d'Ainan      | Le Pont de Beauvoisin | Privé   | 235      |
|   | Charles Gabriel Pravaz           | Le Pont de Beauvoisin | Public  | 1075     |
| Lycée général et technologique              | Jean Paul II                     | Villemoirieu          | Privé   | NA       |
|   | Camille Corot                    | Morestel              | Public  | 827      |
| Lycée agricole                              | Lycée agricole de La Tour du Pin | La Tour du Pin        | Public  | 255      |
|   | Paul Claudel                     | Villemoirieu          | Privé   | NA       |
| TOTAL : 7 lycées                            |                                  |                       |         | 3171     |

### 2.6.2 Écoles primaires et maternelles

On recense 116 écoles sur le territoire SYCLUM, dont 11 privées (sous contrat ou hors contrat avec l'éducation nationale). Parmi ces écoles, 23 sont des écoles maternelles. L'effectif moyen par école est de 127 élèves avec un minimum de 16 élèves et un maximum de 432 élèves (école privée St Joseph à la Tour du Pin).

### **2.6.3 Accompagnement des personnes en situation de handicap**

On recense plusieurs établissements pouvant accueillir des personnes en situation de handicap sur le territoire, dont :

- ✘ 2 IME (Institut Médico Éducatif) à St Clair de la Tour et à La Tour du Pin
- ✘ 1 foyer de vie/foyer d'accueil médicalisé à La Tour du Pin également
- ✘ 1 ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) à St Clair de la Tour
- ✘ 1 service d'activité de jour à La Tour du Pin

### **2.6.4 Organisme de formation**

En plus des différents lycées professionnels présents sur le territoire avec des filières spécifiques bien identifiées, on peut citer différents organismes de formation adulte sur des thèmes variés implantés au sein de SYCLUM :

- ✘ SGI : formation santé sécurité au travail à St Jean de Soudain ;
- ✘ Objectif Terre : formation véhicules tout terrain et engin de chantier à Parmilieu ;
- ✘ Eureka : organisme formation à l'anglais à Panossas ;
- ✘ Blanchier Consulting : formation commerce international à La Tour du Pin ;
- ✘ Oriens formation et coaching en entreprise à Montcarra ;
- ✘ GANAEC formation prévention, santé et sécurité au travail à Saint Clair de la Tour ;
- ✘ Ifopse : formation sécurité en entreprise & incendie aux Avenières Veyrins Thuellin

## **2.7 Petite enfance**

Le domaine de la petite enfance est important dans la prévention des déchets. Plusieurs flux de déchets sont impactés à l'activité d'accompagnement des enfants en bas âge : gaspillage alimentaire, production de couches jetables, matériel, jouets, livres, etc.

Il est donc important de recenser les structures présentes sur le territoire pour prendre connaissance et situer ces lieux particuliers de production de déchets :

- ✘ 14 crèches gérées par les communautés de communes
- ✘ 4 structures associatives en délégation du service public
- ✘ 6 micro-crèches
- ✘ 11 Relais Petite Enfance

## **2.8 Santé**

Tout comme les établissements de la petite enfance, les établissements de santé sont impactés par le gaspillage alimentaire, la production de textiles sanitaires jetables, de mobiliers et de matériels spécifiques ainsi que de déchets d'activité de soins.

On recense 13 établissements de santé : 3 hôpitaux – Groupement Hospitalier Nord-Dauphiné – à Morestel, Pont de Beauvoisin Isère et La Tour du Pin et 10 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Aoste, Chozeau, Crémieu, La Tour du Pin, Les Abrets, Morestel, Pont de Beauvoisin, St Chef, St Genix les Villages, Val de Virieu.

## **2.9 Tourisme, sport et culture**

Le territoire SYCLUM peut compter sur différentes structures pour promouvoir le tourisme par le biais des différentes communautés de communes. On recense ainsi 8 offices de tourisme répartis sur les 3 communautés de commune. Ces offices mettent en avant la nature avant tout, par le biais de la biodiversité, des spécificités géologiques, etc. Ce sont ainsi près de 22

Espaces Naturels sensibles habitant faune et flore protégés qui sont à visiter sur l'ensemble du territoire.

De nombreux chemins de randonnée sont également mis à disposition des riverains et de touristes, dont une partie du chemin de Compostelle, ainsi qu'un dispositif cyclable particulier, la « Via Rhona » longeant le Rhône au nord et à l'est du territoire, complété par la voie verte de Crémieu à Arandon-Passins.

On recense également 15 campings et 20 hôtels pour une capacité d'accueil totale de plus 1500 emplacements/chambres.

Trois parcs de loisirs sont également implantés sur le territoire : le parc d'attractions Walibi, situé aux Avenières Veyrins Thuellin, le domaine des fauves sur Les Abrets en Dauphiné, et le parc Ludogaïa consacré à la nature et la biodiversité, à Vézeronce Curtin.

Le territoire accueille également 4 piscines gérées de manière intercommunale, ainsi que plusieurs bases de loisir nautique, dont une le long du Rhône, « la Vallée Bleue » à Montalieu Vercieu et 2 lacs à Romagnieu et Vénérieu.

La culture est également bien représentée sur le territoire, avec la présence de nombreux châteaux, cités médiévales et ruines (chantier Concordia à Quirieu), sites archéologiques (plateau de Larina à Hières sur Amby) mais également plusieurs grands événements récurrents ayant lieu sur le territoire (Les Historiales, Fête du Miron, Les Médiévales de Crémieu, la saison culturelle de La Tour du Pin, événements pour les enfants, festivals de musique, etc.).

On recense également plusieurs cinémas ainsi que des salles de spectacle : cinéma Les Dauphins à Morestel, cinéma Le Diamant à Pont de Beauvoisin, cinéma Atmosphère à St Genix les Villages, la salle Équinoxe à la Tour du Pin, la salle Ninon Vallin à Montalieu Vercieu, la salle La Crèche à Porcieu-Amblagnieu, etc.

Le territoire est aussi marqué (musée, sentiers thématiques) par des figures telles que les écrivain Stendhal ou San Antonio, les peintres Ravier ou Jondking, l'illustre Mandrin et dans la catégorie sportive Léo Bergère, champion du monde de triathlon, parmi d'autres.

SYCLUM recense une trentaine de médiathèques/ludothèques/bibliothèques, véritables vecteurs de la culture sur le territoire.

Le caractère rural donc agricole du territoire est également bien représenté lors de comices agricoles, des événements permettant la promotion de l'agriculture et des traditions locales.

## **III – DIAGNOSTIC QUANTITATIF ET QUALITATIF DE LA GESTION DES DÉCHETS** (données 2021)

### **3.1 La collecte**

#### ***3.1.1 La collecte des ordures ménagères : un service majoritairement en porte-à-porte et en régie***

Les ordures ménagères sont principalement collectées en porte-à-porte ; l'ensemble des foyers étant équipé en bacs individuels normalisés. Seuls les centres bourgs ou résidences disposent de points d'apport volontaire enterrés car les habitations ne peuvent être équipées en bacs individuels. Il s'agit des cœurs de ville de La Tour du Pin, Montalieu-Vercieu, Morestel, St Chef, Chamagnieu, Crémieu, Moras, St Clair de La Tour, St Victor de Cessieu. La collecte de certaines communes de l'ex SICTOM du Guiers est entièrement réalisée en point d'apport. C'est le cas d'Aoste, Champagneux, Domessin, La Bridoire, Pont de Beauvoisin 38 et 73, Rochefort, Romagnieu, St Béron, St Genix les Villages, Ste Marie d'Alvey. En porte-à-porte, la fréquence de collecte des ordures ménagères varie de 0,5 à une fois par semaine, pour la majorité des communes, voire deux fois par semaine pour de rares communes (par exemple Crémieu) et certains collectifs. La collecte est effectuée soit en porte-à-porte en régie, soit en apport volontaire en prestation de service.

Pour mener à bien ses missions, Syclum utilise une flotte de 16 camions 19 ou 26 tonnes en location longue durée, équipés de bennes compactrices, système de lève-conteneur, géolocalisation et caméras de contrôle. La durée d'une tournée de collecte est de neuf heures en moyenne sur quatre jours travaillés. Le syndicat compte une équipe de collecte composée de 35 agents titulaires rieurs ou chauffeurs et 55 agents en contrat à durée déterminée, soit 67,87 ETP. On notera que plus de 60% de l'effectif de l'équipe de collecte est représenté par des agents en contrat à durée déterminée (sur la base d'équivalents temps plein).

L'équipe administrative et technique est composée de 24 agents titulaires et 10 agents contractuels, soit 30,46 ETP.

Enfin, Syclum compte 14 agents de déchèterie et 1 agent Végèterie pour un total de 12,21 ETP.

Le cadre du service public de gestion des déchets (SPGD) intègre les déchets assimilés aux ordures ménagères seulement s'ils ne posent pas de sujétions techniques particulières. Les gros producteurs au-delà de 750 litres par semaine sont assujettis à la redevance spéciale ainsi que les exonérés à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui utilisent le service (établissements publics et industriels).

#### ***3.1.2 La collecte sélective : en porte-à-porte dans les zones les plus denses, en apport volontaire dans le reste du territoire***

Selon le territoire desservi, les recyclables sont soit collectés en porte-à-porte (bacs jaunes) en mélange emballages-papiers et en apport volontaire pour le verre et les papiers, soit tout en apport volontaire, en colonnes ariennes ou semi-enterrées ou enterrées, par flux séparé. La fréquence de collecte pour le ramassage en porte-à-porte varie de 0,5 à une fois par semaine. De même que pour le flux des ordures ménagères, la collecte est effectuée soit en porte-à-porte en régie, soit en apport volontaire en prestation de service.

Des conteneurs pour le tri des cartons bruns en apport volontaire sont installés sur 37 communes du territoire. Sur l'ex territoire du SICTOM de la région de Morestel, une tournée de trois jours par mois est dédiée à la collecte des papiers des bureaux pour 75 adhérents : collectivités, administrations ou professionnels. Deux tiers des communes accueillent un ou plusieurs points de tri des textiles dans le cadre de la convention Syclum avec Le Relais.

On recense 512 points d'apport volontaire complet pour les déchets recyclables (avec une proportion de 85% aériens et 15% enterrés ou semi-enterrés). Chaque commune accueille de 1 à 21 PAV plusieurs flux. Chaque année a lieu des renouvellements de colonnes et une densification des

points dans un objectif d'amélioration du geste de tri. On note actuellement un ratio moyen de 316 habitants par colonne Verre et 337 habitants par point d'apport complet.

Le tableau suivant reprend l'organisation de la collecte des différents flux sur le périmètre du syndicat.

➔ Syclum suit actuellement trois axes stratégiques pour l'optimisation des collectes :

- ✘ La diminution des fréquences des ordures ménagères
- ✘ La généralisation de la collecte en porte-à-porte des recyclables - emballages et papiers en mélange - hormis les communes équipées tout ou partie, pour tous les flux, en apport volontaire.
- ✘ L'extension des consignes de tri au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- ✘ L'instauration de la collecte séparée des biodéchets dans 15 communes les plus denses (centre-bourg et habitat vertical) en complément de la gestion de proximité (compostage domestique, partagé et autonome)

### 3.1.3 La déchèterie : 17 sites maillés sur le territoire

Un réseau de 17 déchèteries et une Végèterie à Passins accueillent les encombrants, végétaux, recyclables et autres déchets spécifiques. Chaque habitant se trouve à moins de 10 km de l'une d'entre elles. Sur huit d'entre elles et la Végèterie de Passins, le haut de quai (gardiennage) est réalisé en régie ; sur les autres, en prestation. Le bas de quai (enlèvement des bennes et traitement) est entièrement confié à un groupement de prestataires, pour l'ensemble des sites.

Depuis fin d'année 2018, les syndicats se sont regroupés pour installer un système de contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculations sur chaque site, dans un objectif de redonner l'usage des déchèteries aux particuliers, faire payer les professionnels au juste prix et impulser la création de déchèteries spécifiques pour leurs activités. L'ensemble des sites devrait être équipé à l'horizon 2025.

### Mode de facturation des déchèteries

| Nombre de droits d'accès par compte/an  |    | 36   |      |
|---|----|--|------|
| Droits d'accès consommés à chaque passage   |    | Tarifs TTC par passage si dépassement des droits d'accès |      |
| véhicule particulier (VP : champs J1 de votre carte grise)                          |    |  |      |
|  | -1 | >  | 13€  |
| véhicule utilitaire (CTTE : champs J1 de votre carte grise)                         |    |  |      |
|  | -2 | >  | 26€  |
| ≤ 2,25 tonnes**   |    |  |      |
|  | -6 | >  | 78€  |
| > 2,25 et ≤ 2,75 tonnes**   |    |  |      |
|  | -9 | >  | 117€ |
| > 2,75 et ≤ 3,5 tonnes**  |    |  |      |
| ** PTAC - Champs F2 de votre carte grise  |    |  |      |

## HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES [DE MI-SEPTEMBRE À MI-JUIN]

|                                       | LUNDI       | MARDI                  | MERCREDI               | JEUDI                  | VENREDI                | SAMEDI                 |
|---------------------------------------|-------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| <b>ARANDON PASSINS</b>                | FERMÉE      | 8h30-12h00             | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h00             | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>BIOL</b>                           | FERMÉE      | FERMÉE                 | 8h30-12h00             | 8h30-12h00             | 8h30-12h00             | 8h30-12h00             |
| <b>DOMESSIN</b>                       | 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h00             | FERMÉE                 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>FITILIEU</b>                       | FERMÉE      | 8h30-12h00             | 8h30-12h / 13h30-17h30 | FERMÉE                 | 13h30-17h30            | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>LA BALME LES GROTTES</b>           | FERMÉE      | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | FERMÉE                 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>LA CHAPELLE DE LA TOUR</b>         | 13h30-17h30 | FERMÉE                 | 13h30-17h30            | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>LES ABRETS EN DAUPHINÉ</b>         | 13h30-17h30 | 8h30-12h00             | FERMÉE                 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>LES AVENIÈRES VEYRINS THUELLIN</b> | 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | FERMÉE                 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>OPTEVOZ</b>                        | FERMÉE      | FERMÉE                 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>PANOSSAS</b>                       | FERMÉE      | FERMÉE                 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>PORCIEU AMBLAGNIEU</b>             | 13h30-17h30 | 13h30-17h30            | FERMÉE                 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 13h30-17h30            | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>ST CHEF</b>                        | 13h30-17h30 | 8h30-12h00             | 13h30-17h30            | 8h30-12h00             | FERMÉE                 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>ST GENIX LES VILLAGES</b>          | FERMÉE      | FERMÉE                 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>ST JEAN DE SOUDAIN</b>             | 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h00             | FERMÉE                 | 8h30-12h / 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>ST ROMAIN DE JALIONAS</b>          | 13h30-17h30 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |
| <b>ST VICTOR DE CESSIEU</b>           | FERMÉE      | FERMÉE                 | 13h30-17h30            | 13h30-17h30            | 13h30-17h30            | 13h30-17h30            |
| <b>VAL DE VIRIEU</b>                  | 13h30-17h30 | FERMÉE                 | 13h30-17h30            | FERMÉE                 | FERMÉE                 | 8h30-12h / 13h30-17h30 |

### HORAIRES D'ÉTÉ [DE LA SEMAINE DU 15 JUIN À LA SEMAINE DU 15 SEPTEMBRE]

#### POUR TOUTES LES DÉCHÈTERIES :

LUNDI : FERMÉES      JEUDI : 7H30 À 13H  
MARDI : 7H30 À 13H      VENDREDI : 7H30 À 13H  
MERCREDI : 7H30 À 13H      SAMEDI : 7H30 À 13H

**SAUF :**

**BIOL**

LUNDI : FERMÉE  
MARDI : 7H30 À 13H  
MERCREDI : FERMÉE  
JEUDI : 7H30 À 13H  
VENDREDI : FERMÉE  
SAMEDI : 7H30 À 13H

**ST VICTOR DE CESSIEU**

LUNDI : FERMÉE  
MARDI : FERMÉE  
MERCREDI : 7H30 À 13H  
JEUDI : FERMÉE  
VENDREDI : 7H30 À 13H  
SAMEDI : FERMÉE

## Tableau de modes de collecte des différents flux

|  | Mode et fréquence de collecte  | Equipement  | Taux d'équipement par Syclum     |
|--|--|---|----------------------------------|
| <b>Ordures ménagères</b>                               | En porte-à-porte, C0,5 à C2<br><br>En apport volontaire  | Bacs 120L à 660L (pour les pros) individuels normalisés<br><br>Colonnes aériennes, enterrées ou semi-enterrées              | 100 % des foyers                 |
| <b>Collecte sélective (verre, emballages, papiers)</b> | En porte-à-porte, C0,5 à C1<br><br>En apport volontaire  | Bacs 120L à 660L (pour les pros) individuels normalisés<br><br>85% de colonnes aériennes et 15% enterrées ou semi-enterrées | 100 % des foyers                 |
| <b>Collecte sélective papiers</b>                      | En porte-à-porte (uniquement pour les professionnels ex SICTOM Morestel)   | Bacs 180L   | 74 adhérents                     |
| <b>Collecte sélective (biodéchets)</b>                 | En porte-à-porte (professionnels du Guiers et de La Tour du Pin)<br><br>En point d'apport volontaire (uniquement sur La Tour du Pin) | Bacs 90L à 240 L individuels normalisés<br><br>Abris bacs 240L  | 44 adhérents<br><br>1 200 foyers |
| <b>Compostage</b>                                      | Gestion de proximité   | Composteurs individuels 400/570L ou collectifs 850L   | 20% des foyers                   |
| <b>Déchèterie</b>                                      | En apport volontaire   | 17 sites  | 100% des foyers                  |
| <b>Textiles</b>  | En apport volontaire   | Colonnes aériennes  | 70% des foyers                   |

## 3.2 Le traitement

Syclum ne possède pas d'unités de traitement mis à part une Installation de Stockage des Déchets Inertes à Arandon-Passins. Il est toutefois indépendant sur le traitement des végétaux qui transitent sur la Végéterie de Passins et sont valorisés en co-compost chez des exploitations agricoles partenaires.

### 3.2.1 Le traitement des ordures ménagères : délégué au SITOM Nord-Isère

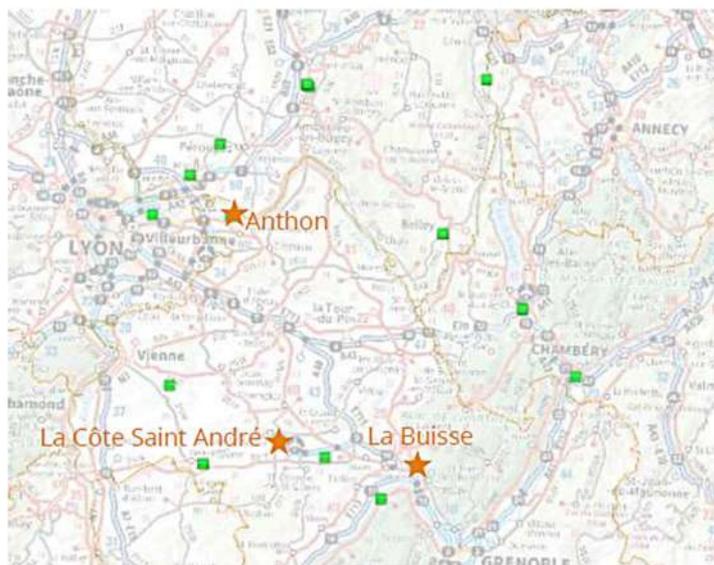
Le traitement des ordures ménagères est délégué au SITOM Nord-Isère qui gère l'unité d'incinération de Bourgoin-Jallieu depuis 1986, en délégation de service à la société RONAVAL. L'unité a été mise aux normes en 2007. Les ordures ménagères y sont valorisées en énergie permettant de produire de l'électricité, de vendre de la vapeur et d'alimenter le réseau de chauffage urbain d'une partie de la ville de Bourgoin-Jallieu dont le médipôle.

L'évolution à hausse du coût de traitement par incinération du fait de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), conforte Syclum dans sa politique de réduction des déchets et dans sa recherche de nouvelles filières de valorisation des matières. En effet, la TGAP va passer à 15 € la tonne en 2025, alors qu'elle était à 3 € la tonne en 2020.

### 3.2.2 Le traitement des déchets alimentaires : à la recherche d'exutoires locaux

Coté méthanisation, des unités agricoles existent, sur les Avenières-Veyrins-thuellin et St Victor de Morestel, sans intégrer les sous-produits animaux de catégorie 3, pré-requis pour les déchets alimentaires. L'unité de méthanisation nouvellement créée sur la commune d'Aoste intègre les sous-produits animaux de catégorie 3 et un hygiéniseur mais ne possède pas de désemballeur nécessaire pour traiter en amont les potentiels indésirables. Elle est pilotée par les Vals du Dauphiné et le bureau d'études Cap Vert Bioénergie. Elle accepte 18 500 tonnes par an de matières et coproduits de l'agro-alimentaire (l'entreprise Les Jambons d'Aoste y traitera ses résidus de production), les rebuts déconditionnés des gros producteurs comme les grandes et moyennes surfaces, ainsi que les substrats agricoles de proximité (effluents, matières végétales). Pour autant, les déchets alimentaires ménagers dont l'origine n'est pas tracée et dépassant 0,3% d'indésirables ne sont pour le moment pas acceptés. En périphérie, il existe aussi des plateformes de compostage industriel indiqués sur la cartographie ci-dessous et une ferme lombricole à Chimilin dans sa phase de lancement. Actuellement, le prestataire retenu pour la collecte des biodéchets du Guiers utilise le méthaniseur de Viriat (01) et les déchets alimentaires collectés sur la ville de La Tour du Pin sont traités à Anthon.

- 17 plateformes (■) dont 3 agréées SPAN C3 (★)



### **3.2.3 Le traitement des recyclables : grâce à un réseau de recycleurs et soutenu par CITEO**

Pour la collecte sélective le cheminement des déchets vers les centres de tri se fait de la manière suivante :

- ✘ Savoie Déchets à Chambéry pour l'ex-territoire de Morestel et Guiers sans quai de transfert pour l'apport volontaire, avec quai de transfert à Trept chez l'entreprise Gouvernayre, pour le porte-à-porte
- ✘ PAPREC à Chassieu pour le porte-à-porte de l'ex territoire du SMND,
- ✘ SUEZ à Firminy pour l'apport volontaire de l'ex-territoire du SMND avec quai de transfert à Bourgoin-Jallieu

C'est là que les recyclables sont triés suivant leur matière puis mis en balles et envoyés vers le recycleur approprié : Arcelor Mittal pour les métaux, Papeterie Emin Leydier pour les cartons, Valorplast pour les plastiques, ...

Le verre est transporté chez OI MANUFACTURING après transfert chez l'entreprise Serned situé à St Genix les villages ou en régie sur le site du SMND à Heyrieux, afin d'y être fondu puis retransformé en verre.

Avant leur acheminement chez le recycleur dédié, les papiers ainsi que les emballages collectés en porte-à-porte sont conduits dans un centre de transfert : actuellement la société Arc en Ciel à Trept (pour les emballages collectés en porte-à-porte) et VEOLIA à la Tour du Pin.

Le verre est directement transporté chez OI MANUFACTURING sur le site de la Villedieu en Ardèche afin d'y être fondu puis retransformé en verre. Les papiers sont envoyés chez NORSKE SKOG à Golbey dans les Vosges pour être transformés en pâte à papier. Les emballages partent en premier lieu dans les centres de tri Savoie Déchets à Chambéry, PAPREC à Chassieu et à Firminy. C'est là qu'ils sont triés suivant leur matière puis mis en balles et envoyés vers le recycleur approprié : Arcelor Mittal pour les métaux, Papeterie Emin Leydier pour les cartons, Valorplast pour les plastiques, ...

Syclum contractualise uniquement avec les collecteurs qui prévoit dans leur marché la reprise de chaque matériau par un recycleur agréé. Il reçoit de plus des soutiens de la part de l'éco-organisme CITEO calculés sur le tonnage valorisé.

### **3.2.4 Le traitement des matériaux de déchèteries : une meilleure valorisation permise par l'adhésion aux éco-organismes et des filières organisées**

Syclum possède à ce jour un réseau de 17 déchèteries dont la gestion est déléguée au groupement de prestataires SERNED-Arc en Ciel pour le bas de quai et haut de quai, hormis les 8 sites gérés en régie et la végétérie.

Le syndicat actuel adhère de plus à huit éco-organismes qui organisent la collecte et le traitement de déchets spécifiques : équipements électriques et électroniques, mobilier, déchets diffus spécifiques, ... En 2021, 100 kg par habitant ont été collectés via les filières à responsabilité élargie du producteur couverte par ces éco-organismes, cela représente un tiers du ratio par habitant collecté en déchèterie. Avec les nouvelles Responsabilités Élargies du Producteur (REP), ce ratio va encore augmenter.

Les filières de traitement en déchèterie permettent 95% de valorisation des matériaux, dont 77% en valorisation matière et 17% en valorisation énergétique (chiffres SICTOM Morestel 2020). La part éliminée en enfouissement est principalement constituée des gravats de la déchèterie de Passins stockés dans l'ISDI de Syclum en annexe de la déchèterie, d'une part des encombrants et des déchets dangereux.

Syclum gère indépendamment la filière de traitement des déchets verts grâce à sa filière co-compostage à la ferme, pour les végétaux acheminés sur la Végèterie. Les bennes de végétaux

sont stockées sur la Végèterie de Passins. Les tas sont nettoyés et gerbés en interne puis quatre fois par an un broyeur professionnel de l'entreprise Ain Environnement intervient pour broyer et cribler les branchages. Ce broyat est ensuite acheminé en tracteur et remorque, par la même entreprise, dans des champs agricoles à 15 km de distance de la Végèterie, chez neuf agriculteurs partenaires de Syclum. Les agriculteurs se chargent ensuite de mélanger ce broyat à leurs effluents d'élevage, de faire composter ce mélange et de l'épandre sur leurs champs afin de servir d'engrais. Le fonctionnement de la filière est accompagné par la chambre d'agriculture. Grâce à cette filière locale, le coût net du traitement des déchets verts est maîtrisé : 75 € HT par tonne en 2021.

Au niveau du réemploi, le syndicat a mené plusieurs actions avec des partenaires : collectes de vélos, vendredis de la récup, guide du réemploi, accompagnement d'un projet de recyclerie ... Dans la cadre du marché de prestation des déchèteries 2021-2025, le réemploi est placé en première place dans le processus de valorisation des objets et matériaux en déchèterie. Depuis novembre 2020, un caisson du réemploi est installé dans la déchèterie de St Jean de Soudain. Le syndicat a aussi animé l'étude stratégique sur le réemploi mandatée par les Vals du Dauphiné. Enfin, on note l'implantation de la recyclerie du Guiers de Pont de Beauvoisin en fonctionnement depuis quatre ans et gérée par Acty Chantiers et le projet d'une recyclerie à St Chef. Des associations sont aussi présentes comme Emmaüs / EMRA à St André le Gaz et à Bourgoin-Jallieu, le Secours Catholique aux Avenières-Veyrins-Thuellin, l'Entraide Internationale à Romagnieu, ...

➔ Syclum priorise les méthodes de traitement des déchets collectés, en indiquant par ordre de priorité dans sa stratégie d'actions, ses projets et ses marchés :

- ✘ La réduction : sensibilisation à la consommation responsable, éducation à l'anti-gaspillage, compostage, réparation, réutilisation, réemploi
- ✘ La valorisation matière
- ✘ L'incinération
- ✘ L'enfouissement

## 3.2 Analyse quantitative et qualitative des données déchets

### 3.2.1 Tonnages et ratios 2021

90 774 tonnes de déchets ont été gérées par le syndicat en 2021, dont 51% de matériaux apportés en déchèterie, 12% de verre, papiers et emballages triés et 37% d'ordures ménagères. Cela représente 584 kg par habitant. C'est plus que la moyenne régionale mais la comparaison est délicate sachant que l'année 2020 (année des chiffres régionaux) a été impactée avec la crise Covid.

| Ratio en kg/hab. 2021 | SICTOM région de Morestel * | SICTOM du Guiers * | SMND *     | Moyenne des 3 syndicats** | Moyenne régionale *** |
|-----------------------|-----------------------------|--------------------|------------|---------------------------|-----------------------|
| OM                    | 212                         | 228                | 217        | 216                       | 223                   |
| Recyclables           | 71                          | 78                 | 66         | 71                        | 87                    |
| Dont verre            | 35                          | 37                 | 33         | 35                        |                       |
| <b>Total OMA</b>      | <b>283</b>                  | <b>306</b>         | <b>283</b> | <b>287</b>                | <b>310</b>            |
| Déchèterie            | 270                         | 363                | 316        | 297                       | 213                   |
| Textiles              | 5                           | Absence de données |            |                           |                       |
| <b>Total DMA</b>      | <b>559</b>                  | <b>670</b>         | <b>599</b> | <b>584</b>                | <b>523</b>            |

\* Source : rapport annuel 2021 consultable en ligne sur les sites internet des collectivités.

\*\* En proportion de population

\*\*\* Source : Référentiel AURA ADEME 2020

Le taux de valorisation global des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) du Syclum est de 96% (donnée SICTOM Morestel 2020), ce qui est largement supérieur à la moyenne régionale de 81%.

➡ Le dernier rapport annuel indique 531,5 kg par habitant pour l'année 2022 dont 209 kg d'ordures ménagères, 70 kg de recyclables et 251 kg de matériaux de déchèterie. Ce ratio reste supérieur à la moyenne nationale calculée à 496 kg par habitant.

### 3.2.2 Une évolution 2010-2021 globalement en baisse

L'évolution présentée porte uniquement sur l'ex-territoire SICTOM de la région de Morestel, l'intégration des chiffres des territoires absorbés (SICTOM du Guiers et une partie des communes SMND) étant trop complexe. Il est rappelé que l'année 2020 est à caractère particulier du fait de la crise Covid qui a perturbé le fonctionnement habituel du syndicat : collecte des ordures ménagères en mode dégradé et arrêt pendant plusieurs mois de la collecte sélective et de l'accès en déchèterie. Les modes de consommation et la production de déchets chez l'habitant présentaient aussi des différences notables par rapport aux années précédentes.

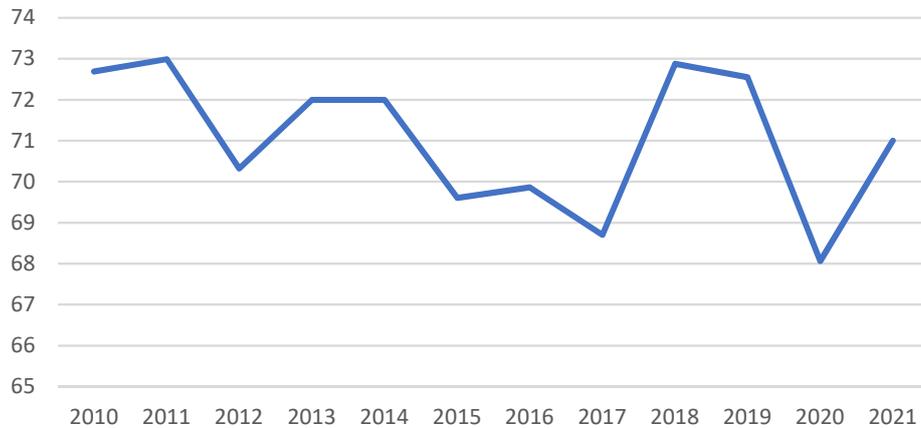
Entre 2010 et 2021, les ordures ménagères ont nettement baissé : -9%, face à une population qui a augmenté de 21% dans la même période. On relève -11% de baisse entre 2010 et 2016 ; le ratio le plus bas datant de cette année, soit 207 kg par habitant. Les actions du Programme Local de Prévention 2010-2014 ont permis cette diminution. Depuis, on observe une remontée lente, jusqu'à 212 kg par habitant en 2021.

**Evolution du poids d'ordures ménagères collectées par habitant, entre 2010 et 2021**



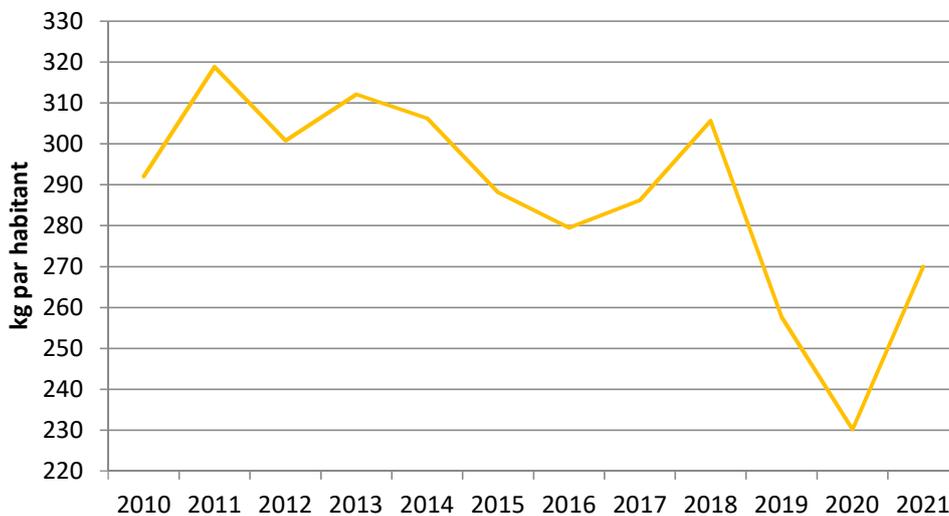
Les recyclables suivent une courbe irrégulière. On note 4 années – 2010, 2011, 2018, 2019 – présentant le meilleur ratio de 73 kg par habitant. En 2021, il a remonté de 3 kg par rapport à l'année précédente et se stabilise à 71 kg par habitant ; moyenne sur la période considérée.

### Evolution du poids des recyclables, collectés par habitant, entre 2020 et 2021



Concernant les déchèteries, on observe aussi une courbe irrégulière en raison des différents matériaux collectés dont trois principaux (végétaux, gravats et encombrants), mais qui a nettement baissé en 2018 – date de mise en place de systèmes de contrôle d'accès en déchèterie – pour remonter entre 2020 et 2021, à 270 kg par habitant. On relève 40 kg de différence entre 2020 et 2021 qui pourrait trouver cause dans la crise Covid et la fermeture puis ouverture sur rendez-vous des déchèteries, durant plusieurs mois.

### Evolution du poids des matériaux déposés en déchèterie par habitant, entre 2010 et 2021

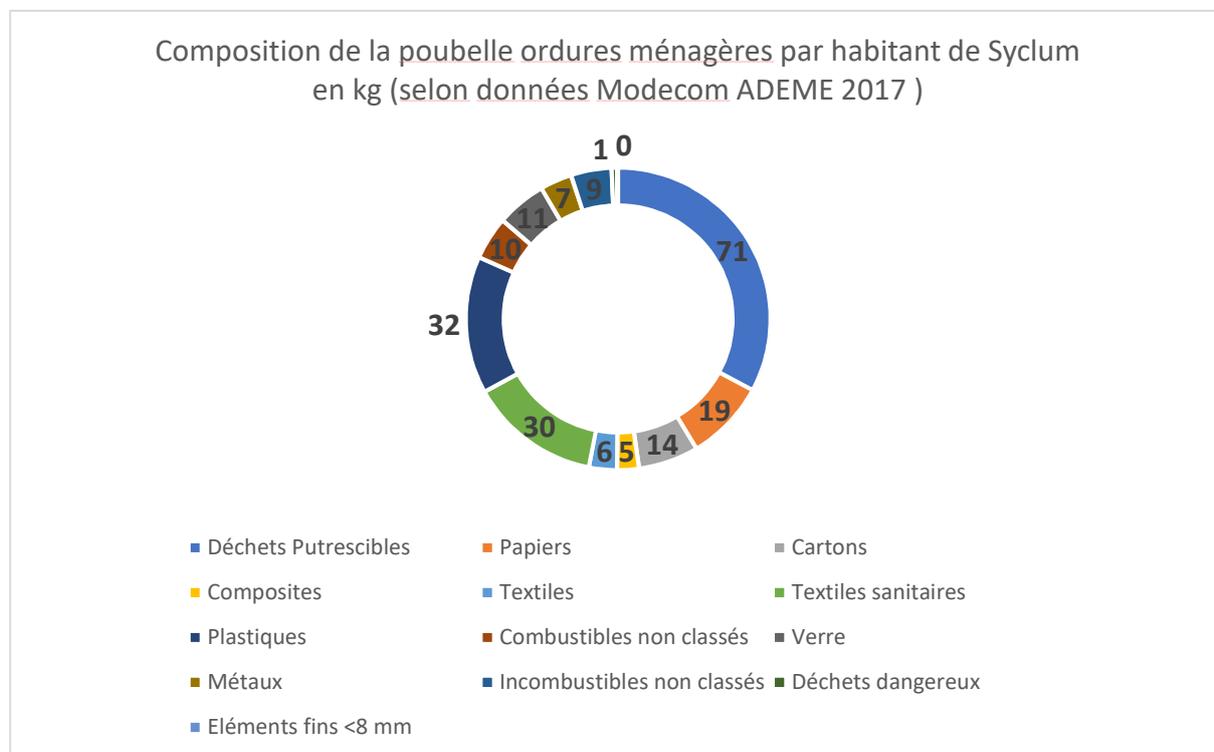


Globalement, sur l'ensemble des flux (DMA), on note une diminution du ratio par habitant de 7% entre 2010 et 2021. Il passe de 598 kg par habitant en 2010 à 554 kg par habitant en 2021, soit moins 44 kg, sur le territoire concerné. La diminution des Ordures Ménagères et Assimilés OMA (OM+CS) est de même ordre (7%). Elles passent de 306 à 283 kg par habitant, entre 2010 et 2021, soit moins 23 kg.

### 3.2.3 Décryptage de la nature des déchets

#### Les ordures ménagères

Syclum n'a pas réalisé de caractérisations sur les déchets collectés mais les ratios donnés par la synthèse de la dernière campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés (DMA) dite MODECOM 2017 fournie par l'ADEME transposés aux chiffres du syndicat, permettent de répartir les flux comme suit.



Sur un ratio de 216 kg d'ordures ménagères, trois flux ressortent :

- 71 kg de déchets putrescibles dont 57 kg de déchets et produits alimentaires
- 32 kg de plastiques dont 19 kg de sacs, bouteilles et flacons recyclables
- 30 kg de textiles sanitaires jetables

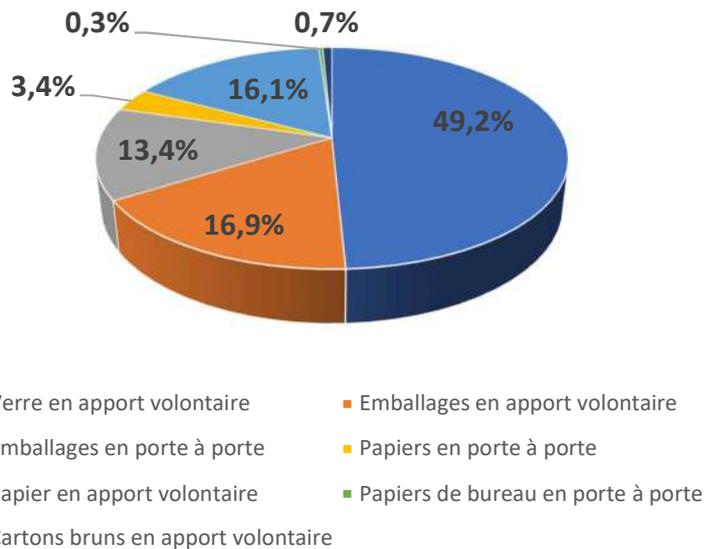
On note aussi que 52 kg sont des emballages de toutes matières et des papiers.

#### Les recyclables

Les recyclables se répartissent entre le verre, les papiers et les emballages, comme suit. On note que la moitié du tonnage est du verre.

Jusqu'au 31 décembre 2022 seuls les cartons, canettes et barquettes en aluminium, boîtes de conserve en acier et bouteilles et flacons de plastique se triaient. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 tous les emballages de toutes matières se trient, facilitant le geste. D'après CITEO c'est potentiellement 3kg d'emballages supplémentaires par habitant par an.

### Répartition du tonnage des recyclables en 2021

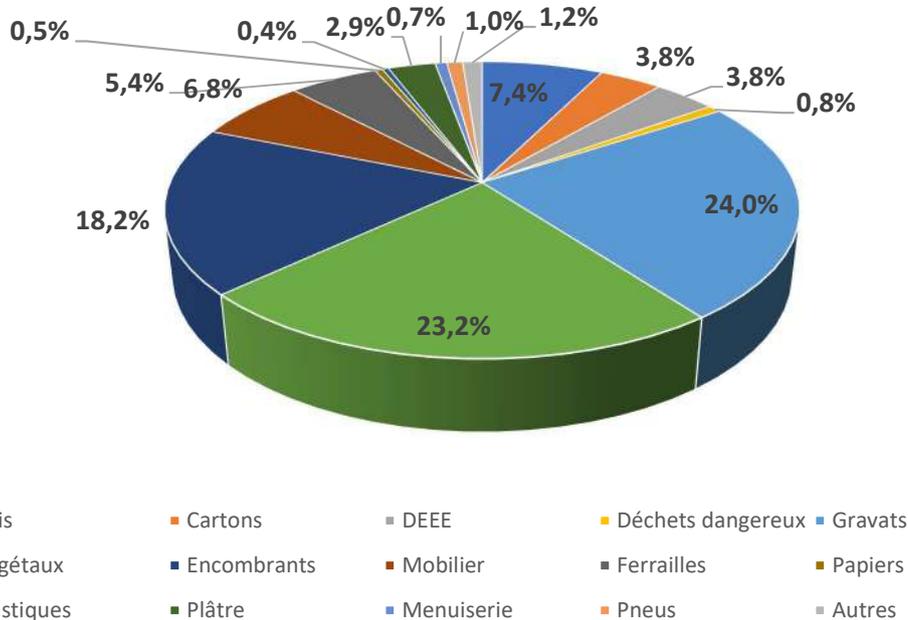


### Les matériaux de déchèterie

Deux tiers des flux collectés en déchèterie sont les gravats (24%), les végétaux (23%) et les encombrants (18%). Viennent ensuite le bois (7,4%) et les mobiliers (6,8%).

7 éco-organismes interviennent en déchèterie.

### Répartition des matériaux de déchèterie selon leur nature, en 2021



### 3.2.4 Focus sur le coût de gestion des déchets

Le financement des services de Syclum repose sur les contributions des collectivités adhérentes qui, elles, prélèvent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) auprès des habitants, mais aussi sur la redevance spéciale, taxe appliquée aux gros producteurs de déchets ou aux

établissements exonérés de TEOM utilisant le service public, et enfin grâce aux ventes de produits et de matériaux et aux soutiens et subventions.

Le coût de collecte et traitement des ordures ménagères représente 65% du coût aidé HT à l'habitant. A noter que sur l'ex territoire du SICTOM de la région de Morestel, le budget « prévention » n'atteignait que 1,5% du coût global.

| Coût 2020 en € HT/hab. | SICTOM région de Morestel * | SICTOM du Guiers * | SMND *  | Moyenne régionale ** |
|------------------------|-----------------------------|--------------------|---------|----------------------|
| <b>Coût net</b>        | 81,16                       | 88,10 €            | 96,27 € | 90,80 €              |

\* Source : rapport annuel 2020 consultable en ligne sur les sites internet des collectivités. A ce jour données 2021 non communiquées

\*\* Source : Référentiel coûts AURA SINDRA 2019

➔ Le dernier rapport annuel indique un coût aidé (charges moins recettes) de 94,94 € HT par habitant situant Syclum dans la moyenne nationale pour le même type d'habitat. 65% est imputé à la collecte et au traitement des ordures ménagères, 28% aux matériaux des déchèteries, 5% à la collecte sélective hors verre.

### 3.3 Acteurs et relais

Le Programme de Prévention volontaire de 2010 a ouvert la concertation et le travail en intelligence collective avec les acteurs du territoire et a permis de co-réaliser des actions avec des partenaires engagés. Cette façon de procéder était essentielle compte tenu de l'équipe interne de l'époque trop peu étoffée pour réaliser à elle seule le programme mais aussi pour créer une plus-value de travail dans laquelle chaque partenaire amenait ses compétences, ses spécialités, son réseau et bénéficiait des autres en contrepartie.

Cette façon de procéder s'est matérialisée sous le format « groupe de travail » repris dans le cadre du CODEC.

Fort de ce constat gagnant-gagnant sur les précédents programmes, le présent PLPDMA fonctionnera dans la même veine comme expliqué au chapitre 1.4.

En partant du listing des acteurs des précédents programmes, des études préalables à la généralisation du tri à la source des biodéchets, à la stratégie du réemploi et à l'optimisation des collectes, un recensement des acteurs du territoire composé des collectivités, ECPCI, institutions, représentants de professionnels, associations et collectifs de citoyens a été réalisé. Il compte 207 acteurs ou catégories d'acteurs à solliciter de près ou de loin, en tant que partenaire ou relais, pour les actions du programme, dans des domaines différents : environnemental, social, économique, général, et dont le rayonnement s'étend de l'échelle local pour certains jusqu'à l'échelle nationale pour d'autres. La liste qui n'est pas pour autant exhaustive est annexée au présent dossier. C'est une base de données d'acteurs mobilisables, à mettre à jour et conforter dans le temps.

Les catégories d'acteurs les plus représentées sont d'abord les associations dont les suivantes, partenaires depuis plusieurs années dans les actions de réduction des déchets : Emmaüs, Ecolobus, Lo Parvi, Repair Café, Vallée en Transition, ...

Les acteurs « professionnels » soient les chambres consulaires, représentants de professions et entreprises constituent ensuite 34% des acteurs. On y retrouve la CCI Nord-Isère, la CMA, la chambre d'agriculture, des unions commerciales, des fédérations (CAPEB, fédération commerce, fédération hôtellerie de plein air, réseau national ressourceries, ...), les entreprises de gestion des déchets, recyclage ou réemploi (SERFIM, Arc en Ciel, Alpes Consignes, ...), les bailleurs, des entreprises d'insertion (Isactys, Osez, Envie, ...), des commerces zéro-déchet.

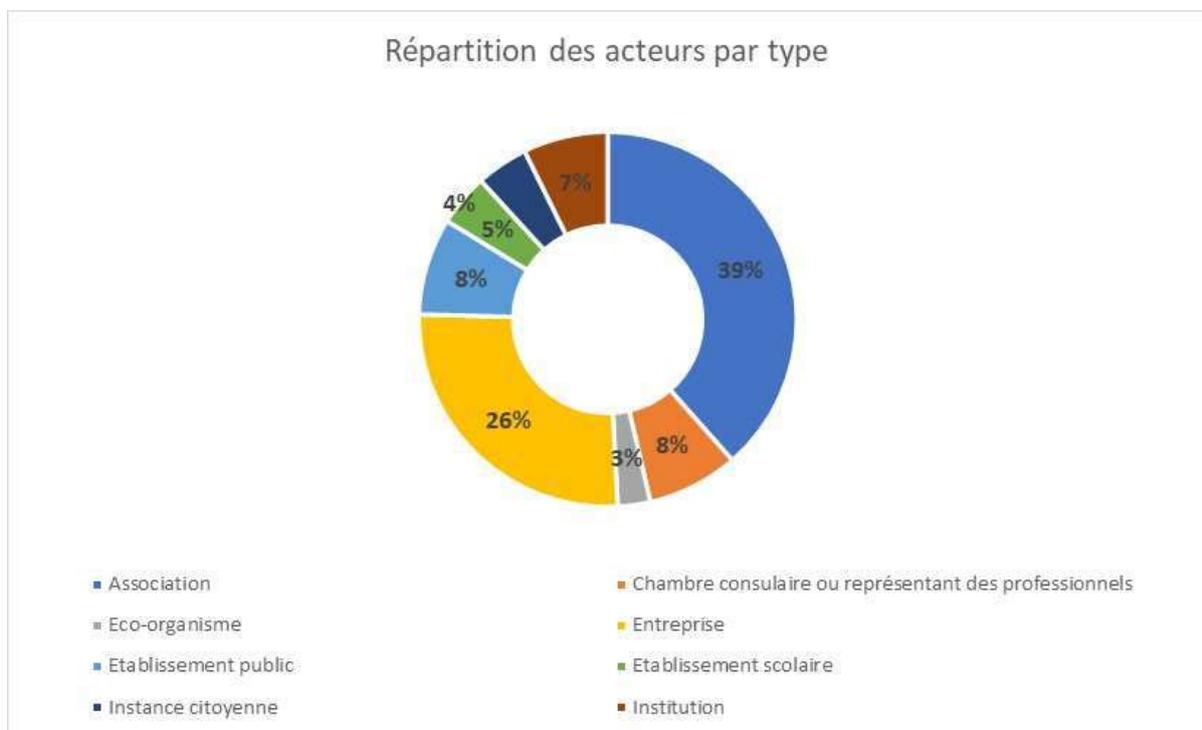
Viennent ensuite les établissements publics, de santé, de tourisme, les syndicats dont Syclum, les crèches, ..., ainsi que les institutions dont les 3 communautés de communes, les 94 communes, les

conseils départemental et régional, l'ADEME, la DRAAF, ... et les établissements scolaires – on en compte 143 répartis en 116 écoles, 14 collèges, 10 lycées et 3 Maisons Familiales Rurales (MFR) dont certains labellisés E3D pour leur démarche en faveur du développement durable.

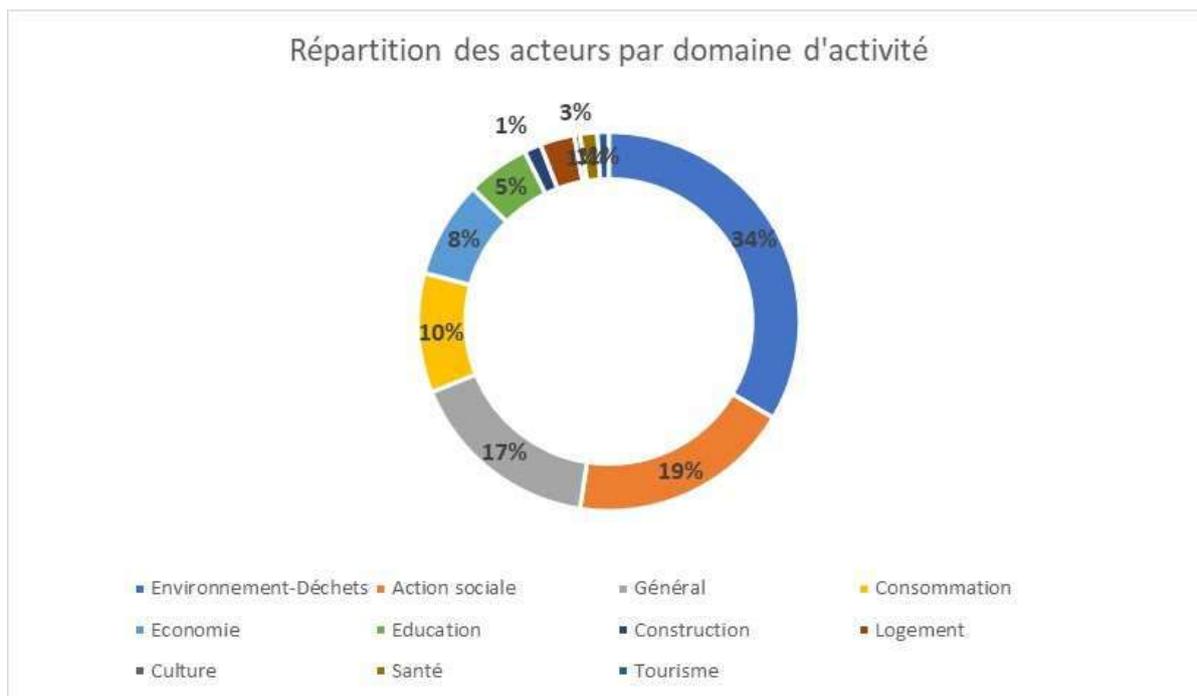
La représentativité des instances citoyennes est faible en nombre mais conséquente en dynamisme et présence lors des groupes de travail. Parmi elles, on notera : Cagot (coopérative d'achats groupés), Le Quart-lieu (projet de création d'un tiers-lieu à La Tour du Pin), le Tissou (monnaie locale du Nord-Isère), les conseils de développement des CC, le réseau des guides composteurs-pailleurs.

Il convient aussi d'ajouter aux déroulés des actions les relais presse inévitables comme le Dauphiné Libéré, France Bleu Isère, et plus localement Radio Isa, Couleurs FM, non recensés dans la grille des acteurs.

Enfin, on notera que 5% des acteurs recensés ont leur siège situé en dehors du territoire Syclum. Parmi elles, 9 ont une portée régionale et 14, nationale.



Le domaine le plus représenté parmi ces acteurs est l'environnement-déchets, avec Syclum, les associations et entreprises exerçant dans ce domaine ainsi que les éco-organismes, suivi de l'action sociale bien représentée par les associations de ce domaine, CCAS, MJC-EVS, ... Viennent ensuite les acteurs considérés comme ayant un domaine d'action « général » : les communes, les communautés de communes, l'ADEME, l'agence de l'eau, les collectifs citoyens. Les acteurs réunis dans les domaines de la consommation, l'économie, l'éducation, la construction, le logement, la culture, la santé et le tourisme, se partagent le tiers restant. Pour autant il est important de les mobiliser principalement sur les axes 3, 4 et 5 : consommation durable, allongement de la durée de vie des produits, déchets des entreprises.



L'ensemble et la diversité des acteurs recensés permettront de travailler sur un panel d'actions avec des impacts sur les gisements – biodéchets, emballages, textiles sanitaires, emballages, matériaux de construction, DMA en mélange - mais aussi sur la participation et le changement de comportement, à travers l'éducation, la sensibilisation des publics (scolaires, entreprises, bénéficiaires, ...).

En sus, la consultation publique réalisée au mois du 4 au 25 mars 2024 et diffusée en ligne sur le site internet et le Facebook Syclum puis relayée par les communes, a réuni 760 réponses à l'enquête PLPDMA soit 1,2 % des foyers participants. 82 remarques au sujet de la réduction des déchets ont été enregistrées puis recoupées afin de compléter ou modifier les actions du programme et 90 personnes se sont dites intéressées pour participer à la suite du programme. Preuve que le sujet intéresse aussi les citoyens du territoire et que la voix d'expression apporte une plus-value.

### **3.4 Démarches de prévention réalisées du syndicat**

Le SICTOM de la région de Morestel a mené deux programmes en faveur de la réduction des déchets : un Programme Local de Prévention (PLP) entre 2010 et 2014, faisant partie des pionniers en terme de prévention des déchets en région, et un Contrat Objectif Déchets et Economie Circulaire (CODEC) entre 2017 et 2019, poussant la démarche au-delà pour construire des boucles d'économie circulaire sur son territoire. Dans cette continuité, le syndicat a de plus réalisé entre 2021 et 2022 une démarche nommée « Essayons ensemble une alimentation durable » soutenue par le fonds Leader par le biais de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

Sur les autres territoires constituant aujourd'hui Syclum, aucun programme formalisé n'a été réalisé même si toutefois le SICTOM du Guiers a contribué à la réduction des déchets par le biais d'une démarche ambitieuse de prévention des déchets verts principalement au niveau du compostage domestique et du broyage et que les communes rattachées du Syndicat Mixte Nord-Dauphiné avaient récemment pu déployer une démarche de compostage.

### 3.4.1 Axes et actions du PLPD 2010-2014

Le bilan du PLP a permis d'aller au-delà de l'objectif de la Loi Grenelle 1 de 2009 avec une diminution de 10% des Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) entre 2008 (année de référence) et 2014, soit 30 kg en moins dans la poubelle de chaque habitant.

L'équipe projet était alors composée de 2 ETP. La démarche partenariale était au cœur de la réussite du programme grâce à 37 partenaires. La thématique « biodéchets » est celle qui a le plus mobilisée l'équipe, avant celle sur l'éco-exemplarité, réunissant à elles deux 68% du temps et 69% du budget alloué. Le budget de réalisation du PLPD s'élevait à 707 114 € TTC de charges et 528 010 € de produits, dont 89 % de soutiens financiers ADEME et département à cette époque ; ce qui représentait 2,29 € par habitant.

Les 9 thématiques et les 20 actions du PLP 2010-2014 sont listées dans le tableau ci-dessous.

| Thématiques                                  | Actions  |
|--|--|
| 1/ Sensibilisation des publics               | Devenir consom'acteur<br>Sensibilisation aux couches lavables  |
| 2/ Actions éco-exemplaires                   | Buvette éco-responsable<br>Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires<br>Guide de bonnes pratiques administratives<br>Atelier Récup'<br>Compostage et broyage dans les communes          |
| 3.1/ Biodéchets                              | Compostage et broyage au sein des communes<br>Promotion du compostage en habitat individuel<br>Création d'un réseau de guides-composteurs<br>Promotion du compostage collectif<br>Broyage des déchets verts à domicile |
| 3.2/ Autres actions emblématiques nationales | Promotion du STOP PUB  |
| 4.1/ Réparation, réemploi                    | Guide du réemploi<br>Collectes spécifiques en déchèterie : vêtements et vélos<br>Promotion des métiers de la réparation  |
| 4.2/ Autres actions d'évitement              | -  |
| 5.1/ Prévention des déchets des entreprises  | Marché propre  |
| 5.2/ Prévention des déchets dangereux        | Sensibilisation à une bonne gestion des déchets dangereux  |
| 6/ Actions globales et transversales         | Suivi du PLPDMA<br>Création d'un logo « prévention »   |

### 3.4.2 Axes et actions du CODEC 2017-2019

Le bilan du CODEC a permis d'atteindre l'objectif de la Loi Transition Ecologique pour la Croissance Verte de 2015, avec une baisse de 9,7% des Déchets Ménagers et Assimiliés (DMA) entre 2010 et 2017, soit 58 kg en moins dans la poubelle de chaque habitant

L'équipe projet était alors composée de 4,80 ETP. La démarche partenariale entreprise dans le cadre du PLP s'est poursuivie pour le CODEC grâce à xxx partenaires et s'est articulée avec les autres politiques du territoire principalement le plan de prévention des déchets du département et son programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le plan régional de prévention et de gestion des déchets, le territoire à énergie positive des vals du dauphiné, les plans climat des communautés de communes. Le budget de réalisation du PLPD s'élevait à 711 659 € TTC de

charges et 319 907 € de produits, dont 63 % de soutiens financiers ADEME ; ce qui représentait 4,50 € par habitant.

Les piliers et les 25 actions du CODEC 2017-2019 sont listées dans le tableau ci-dessous.

| Piliers                               | Actions   |
|---------------------------------------|---|
| Eco-exemplarité                       | Développer les documents de communication éco-conçus<br>Porter à connaissance l'exemplarité des collectivités et pro en matière de gestion des espaces verts<br>Favoriser les éco-événements  |
| Approvisionnement durable             | Engager la réduction et la réutilisation des emballages en plastique  |
| Eco-conception                        | Développer les documents de communication éco-conçus  |
| Piliers                               | Actions   |
| Ecologie industrielle et territoriale | Développer l'économie circulaire au niveau de la filière alimentaire  |
| Economie de la fonctionnalité         | Développer le broyage des déchets végétaux<br>Etiquette Je prête  |
| Consommation responsable              | Porter à connaissance l'exemplarité des services espaces verts des communes<br>Organiser des démos ponctuelles de broyage des déchets verts et paillage<br>Poursuivre la promotion du compostage<br>Lancer un programme resto témoins pour le Gourmet Bag<br>Développer des animations avec les scolaires sur le gaspillage alimentaire<br>Aider à la création d'évènements disco-soupe<br>Sacs de tri non jetables dans les campings<br>Accompagner les bureaux d'entreprises à la réduction/tri des papiers<br>Sacs réutilisables chez les boulangers<br>Ateliers de fabrication de produits moins impactants santé/environnement |
| Allongement de la durée d'usage       | Accompagner les projets de ressourcerie<br>Accompagner les actions de collecte et réemploi des vélos<br>Création d'un kit « éco-événement »   |
| Recyclage / valorisation des déchets  | Accompagner les projets de déchèteries professionnelles<br>Améliorer le réseau des points d'apport volontaire du verre<br>Densifier le réseau des points d'apport volontaire des papiers<br>Organiser la collecte en porte à porte des papiers  |

### 3.4.3 Bilan de la démarche « *Essaimons ensemble une alimentation durable* »

Pour faire suite au réseau d'acteurs de la filière alimentaire initiée durant le CODEC, promouvoir les objectifs de la Loi EGALIM de 2018 et ceux de la Loi AGECE de 2020 en matière d'alimentation, Syclum a mené un projet autour de l'alimentation durable soutenu par le fonds Leader via la communauté de communes de Balcons du Dauphiné.

Aussi, la démarche « Essaimons ensemble une alimentation durable » réalisée entre 2021 et 2022 s'est articulée autour de 3 volets : une étude et animation d'un réseau d'acteurs sur les sujets de l'approvisionnement local et du don alimentaire, un défi Famille Alimentation Positive et une étude des pratiques alternatives aux emballages alimentaires jetables. Elle a été accompagnée par 3 partenaires et a mobilisé 84 acteurs pour 39 projets mentionnés dans le volet 1, 34 foyers participant au volet 2 et 2 événements accompagnés dans le volet 3. En outre, elle a permis de servir les futurs plans alimentaires territoriaux.

Le budget de réalisation de la démarche était de 75 712 € HT et 48 456 € de soutien Leader ; soit 0,18 € par habitant.

### **3.4.4 Les résultats par domaine d'action emblématique**

Les démarches de réduction des déchets existantes en amont du PLPDMA permettent les résultats suivants, sur l'année de référence 2021. Seules les actions emblématiques et impactantes sont présentées plus en détail ci-dessous. La distribution de Stop Pub, les actions éco-exemplaires, les opérations ponctuelles avec les entreprises (gourmet bag, mon commerçant m'emballa durablement, campings, boulangers), l'accompagnement de projets .... sont bien entendu autant de petites actions qui mises bout à bout participent à la diffusion de la réduction sur le territoire.

#### **✘ Compostage domestique et lombricompostage : 30% de foyers équipés – 1 597 tonnes détournées – 266 669 € économisés**

Depuis 2003 et plus efficacement depuis 2010, le syndicat propose des ventes de composteurs à prix incitatif – à moitié prix – et des formations gratuites sur le compostage.

En 2021 Syclum totalisait 9 105 composteurs distribués par la collectivité soit 20% des foyers en habitat individuel équipés, avec des variations entre 1% et 55% selon les communes. En réalité, le nombre de foyers est plus important. On peut l'évaluer à 30% s'il on tient compte des foyers compostant en tas, en composteur auto-fabriqués ou achetés par un autre biais que la collectivité. Une moyenne de 500 composteurs sont vendus à prix incitatif (moins de la moitié du prix d'achat) à l'accueil Syclum et sur des ventes décentralisées à l'occasion d'évènements communaux ou associatifs.

Sur la base de 175 kg de déchets organiques par foyer (50% de déchets de cuisine et 50% de déchets de jardin), le compostage a permis de détourner 1 593 tonnes et économiser 266 669 €, en 2021. Depuis 2003, le début de la mise en place du compostage dans la collectivité, on observe une corrélation entre le nombre de composteurs distribués et le tonnage de biodéchets évités ; corrélation importante pour la maîtrise du tonnage et des coûts.

En 2017 Syclum propose en sus des formations compostage, des rendez-vous lombricompostage avec vente de lombricomposteurs à prix incitatif – 25% moins cher. Cette action reste peu développée mais on comptabilise 43 lombricomposteurs distribués par le syndicat jusqu'en 2021 permettant 4 tonnes d'ordures ménagères détournées.

Au niveau des formations, on compte 385 personnes ayant participé à au moins un module en 2021 et une quarantaine de personnes actives au sein de réseau des guides composteurs pailleurs animé depuis 2018.

#### **✘ Compostage partagé et en établissement : 70 sites – 78 tonnes détournées – 20 202 € économisés**

Les premiers sites de compostage collectif ont été mis en place en 2012, en pied d'immeuble et en milieu scolaire.

En 2021, on compte 38 sites en établissement (écoles, foyers de personnes âgées, entreprises) et 32 sites partagés (pied d'immeuble, quartier) pour 400 foyers utilisateurs. Cela permet de détourner 78 tonnes et d'économiser 20 202 €.

L'installation des sites est depuis 2022 encadrée par un appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition du matériel et le temps humain d'un animateur Syclum, et sous-conditions de prérequis de formation et de mobilisation de référents de site ainsi que l'approvisionnement indépendant en broyat, dans l'objectif de l'autonomie des sites. Leur suivi est aussi organisé via le logiciel Logiprox.

### ✘ **Broyage : 10 broyeurs – 825 tonnes détournées – 61 875 € économisés**

La mise en place des prêts de broyeurs a débuté au cours du PLP grâce à un travail concerté avec l'association Nature Nord-Isère Lo Parvi pour les prêts à particulier et suite à une formation sur la gestion des déchets verts avec les agents des espaces verts des communes, pour les prêts aux collectivités.

En 2021, on compte 8 broyeurs en service à usage particulier set 2 broyeurs à usage des EPCI ayant permis 569 prêts avec un taux de satisfaction globale de 91% (via enquête remise à chaque emprunt).

Un soutien à l'achat groupé complète l'action broyage. En 2021, on recense 293 broyeurs subventionnés et 412 foyers en bénéficiant.

Le rendement moyen des broyeurs et leurs compteurs horaires permettent d'évaluer 825 tonnes de végétaux détournées des déchèteries, ce qui représente 61 875 € d'économies engendrées, sur la base d'un coût déjà optimisé permis par la filière de traitement des végétaux par co-compostage à la ferme.

### ✘ **Le réemploi : 1 ressourcerie – 2 Repair Café**

Des collectes spécifiques sont organisées sur le territoire dans un objectif de réemploi et recyclage in fine. Au niveau des textiles un contrat avec Le Relais a permis de généraliser les bornes de collecte dans les communes et les déchèteries afin de valoriser près de 3kg par habitant de textiles. Avec Cycles & Go, Véloscopie et EcoloBus des collectes répétées de vélos sont proposées en déchèterie. Ponctuellement des collectes de livres, jouets sont réalisées.

Le territoire est pourvu d'une ressourcerie gérée par l'entreprise d'insertion Isactys et d'un caisson du réemploi dans une déchèterie collectant 400m<sup>3</sup> de tout objet en 2021 donnés aux associations ou entreprises d'insertion. De plus, deux Repair Café permettent la sensibilisation à la réparation d'objets du quotidien.

### ✘ **L'évènementiel : 59 prêts – 1,7 tonnes détournées – 440 € économisés**

Syclum propose en prêt des éco-gobelets aux associations et aux collectivités depuis 2012 et est devenu point de relais du département pour ces prêts avec une flotte fournie et lavée par le département. Le syndicat étend le dispositif en prêtant des poubelles de tri nomades.

En 2021, année marquée encore par le Covid pour l'évènementiel, 59 prêts d'éco-gobelets ont été honorés principalement auprès d'associations. Le tonnage évité en ordures ménagères par rapport à l'utilisation de gobelets jetables est d'1,7 tonnes.

### ✘ **La sensibilisation à la réduction des déchets : 1 785 personnes sensibilisées**

Depuis le début des actions de réduction des déchets, la sensibilisation des publics est au cœur de son porter à connaissance et de son adoption geste par geste. Aussi, Syclum intervient en milieu scolaire et dans d'autres structures, ainsi que sur des stands lors d'évènements, marchés, lors de ses propres évènements (soirée réduc et récup, fête des broyeurs) ou en relais d'opérations régionales ou nationales comme Tous au Compost et Café compost. Les thématiques abordées sont axées compostage/paillage, jardinage au naturel, gaspillage alimentaire, éco-consommation, réemploi et réduction en général. Les interventions débouchent parfois sur des projets d'établissements : mise en place d'un site de compostage, mesures correctives pour réduire le gaspillage alimentaire. Les animations sont parfois associées à des ventes de composteurs et se veulent ludiques.

En 2021, grâce au travail d'un animateur, le syndicat est intervenu auprès de 977 élèves de 28 classes. Syclum a de plus participé à 19 évènements et à organiser un défi « famille à alimentation

positive » auprès de 34 foyers. Au total, 1785 personnes ont été sensibilisées à la réduction des déchets.

### Les résultats « prévention » 2021

- ✘ 20% des foyers en habitant individuel compostent avec le matériel Syclum
- ✘ 70 sites de compostage collectifs
- ✘ 10 broyeurs
- ✘ 59 emprunts d'éco-gobelets
- ✘ 1785 usagers sensibilisés
- ✘ 1 ressourcerie – 2 Repair Café
- ✘ 2 502 tonnes détournées (estimables)
- ✘ 349 186 € d'économies engendrées (calculables)

### 3.5 Démarches transversales

SYCLUM s'engage déjà dans des démarches transversales, notamment avec deux communautés de communes qui le composent :

- ✘ Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBDD) :
  - Implication historique au PCAET, notamment sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage, la consommation durable (prêt d'éco-gobelet, développement du vrac, etc.), ainsi que la valorisation des végétaux ;
  - Implication dans la démarche Economie Circulaire.
- ✘ Communauté de communes des Vals du Dauphiné (CCVDD) :
  - Engagement dans la réduction du bilan carbone de la CCVDD ;
  - Engagement dans le mouvement citoyen « Vals du Dauphiné en Transition » ;
  - Implication dans le PCAET de la CC, notamment sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la valorisation des biodéchets, la réduction des emballages à usage unique, des déchets papiers et plastiques, la promotion du réemploi ainsi que l'optimisation des fréquences de collecte ;
  - Partenariat au sein du PAT (projet alimentaire territorial), notamment dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la mise en réseau d'acteurs de la filière alimentation ;

Ses actions peuvent être reprises et développées dans les programmes à énergie positive (TEPOS) des communautés de communes et du territoire engagé pour la transition écologique des Vals du Dauphiné. Cette dernière œuvre globalement en faveur du développement durable à travers son projet PLAN'ET qui fédère l'ensemble de ses démarches : le Plan Climat Air Energie Territorial, la signature d'un Contrat de Transition Ecologique en 2020 avec le Ministère de la Transition Ecologique et solidaire, la labellisation Territoire à Energie Positive (TEPOS) avec la CAPI, le dispositif « LIBERTE ! » en faveur du bien-être au travail, le processus d'évaluation et d'amélioration « Cit'ergie », ainsi qu'un ensemble d'actions permettant d'amorcer une transition écologique et énergétique positive du territoire.

En outre, Syclum pourrait intervenir et/ou participer à la concertation dans ses domaines, au sein d'autres projets et programmes existants concernant :

- La mobilité avec l'existence d'un programme d'actions mobilité aux Balcons Du Dauphiné, d'un schéma directeur vélo aux Vals du Dauphiné et d'un schéma directeur cyclable (programme AVELO2) sur Val Guiers porté par le SMAPS
- L'habitat au sein des Programmes Locaux Habitat (PLH) de chaque communauté de communes
- La restructuration des activités et services des territoires : Petites Villes de Demain à La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin Isère et Savoie, St Genix les Villages, schéma territorial de services au public et Contrat Territoire Savoie sur Val Guier

Enfin, de nombreux établissements scolaires sur le territoire SYCLUM se sont engagées dans un label E3D : écoles en démarche globale de développement durable. Ces établissements sont moteurs dans les thématiques du développement durable et peuvent servir de vitrine ou d'exemple à suivre pour d'autres établissements voulant se lancer dans la démarche (exemples : Collège le Calloud de la Tour du Pin ou école maternelle/primaire de La Chapelle de la Tour).

## IV – ANALYSE AFOM DU DIAGNOSTIC

|   |  |
|---|--|
| <p style="text-align: center;"><b>ATOUTS</b></p> <p>Politique Syclum axée réduction des déchets depuis 2010<br/>Ratio OMA plus faible que la moyenne régionale<br/>Réduction = outil technique et financier<br/>Organigramme fonctionnel et décisionnel<br/>7,5 ETP dédiés à la réduction<br/>Réduction des fréquences OM et ECT<br/>AAP Ademe et Région<br/>Pas de contraintes saisonnières</p>          | <p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Syndicat à 1 seule compétence – 1 seul budget<br/>Ratio DMA plus élevé que la moyenne régionale<br/>Mobilisation difficile de nouveaux acteurs<br/>Déséquilibre des actions de réduction par flux<br/>Différence de niveaux d'actions et d'équipements liée aux anciens territoires<br/>Règlement de collecte non défini<br/>Peu d'action avec la cible économique</p> |
| <p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITES</b></p> <p>Nombreuses ZA pour un réseau d'entreprises<br/>Politiques locales en faveur de la TE<br/>Enjeux autour de l'alimentation et des déplacements<br/>87% de résidences principales<br/>Territoire attractif au cœur de 3 métropoles<br/>Synergies existantes avec partenaires locaux dont CC<br/>Hausse des démarches agricoles de valorisation</p> | <p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <p>Territoire Syclum étendu et disparate Nord/Sud<br/>Renouvellement constant des résidents dans les villes les + peuplées<br/>Pression foncière<br/>Peu d'exutoires de valorisation sur le territoire</p>   |

## V – OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### 5.1 Orientations stratégiques

Dans la continuité des précédents programmes et actions mentionnés au chapitre 3.4, et en conformité avec les objectifs règlementaires, Syclum axe son PLPDMA sur le renfort et le développement des actions en cours, en mettant un fort accent sur le tri à la source des biodéchets pour tous sur les premières années du programme 2023-2025, ainsi que sur des actions non travaillées auparavant répondant à l'observation des types de déchets présents en plus grand nombre dans la poubelle d'un habitant moyen : emballages et textiles sanitaires jetables.

Le PLPDMA est en outre pensé en adéquation avec les autres projets techniques du syndicat, à savoir :

- ✘ l'optimisation des collectes : le passage de la collecte des recyclables de l'apport volontaire en porte à porte afin d'augmenter les performances et permettre le tri de 100% des emballages (suite à l'extension des consignes de tri), ainsi que la réduction des fréquences de la collecte des ordures ménagères,
- ✘ le contrôle des accès en déchèterie,
- ✘ le passage en tarification incitative

La réduction des déchets se positionnerait au premier rang de la politique syndicale pour donner des solutions aux usagers afin qu'ils ne subissent pas ou peu ces changements de collecte et d'accueil en déchèterie, de maîtriser le tonnage collecté et donc les coûts de gestion car tout ce qui n'est pas collecté ni traité engendre des économies à la collectivité.

### 5.2 Objectifs chiffrés

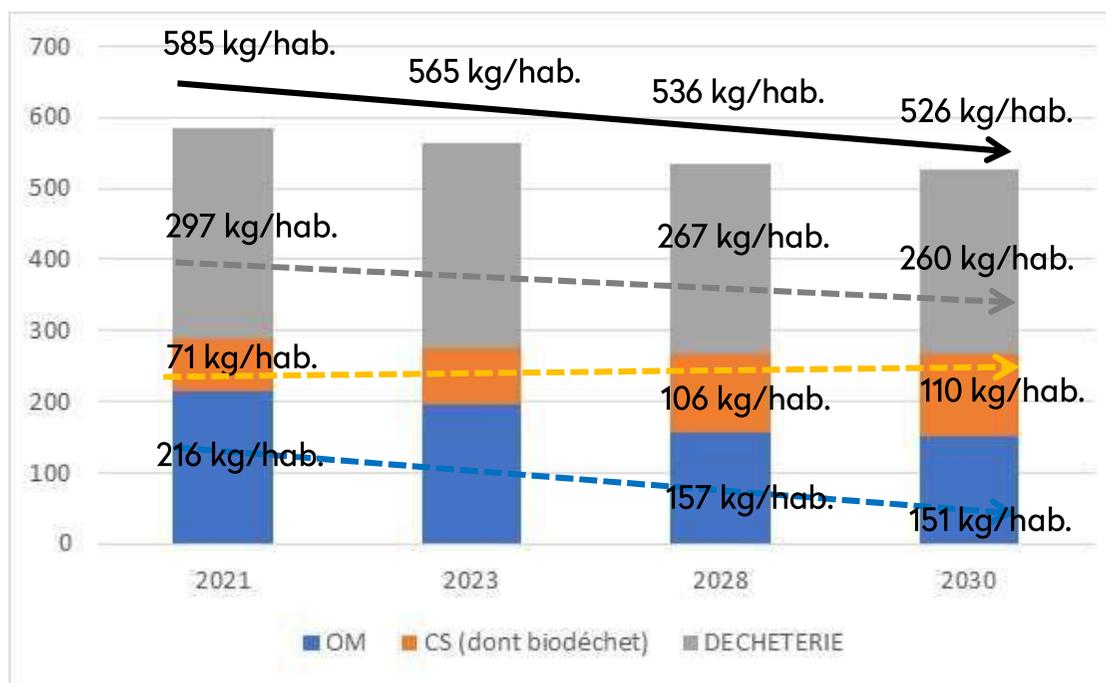
Transposé à l'objectif de la Loi AGEC – moins 15% de DMA par habitant en 2030 par rapport à 2010 – et combiné à l'objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'objectif de réduction global est moins 8% en six ans, soit moins 49 kg par habitant.

Les tableaux et graphiques ci-contre montrent les évolutions de ratio à l'habitant par flux. Aussi, le scénario retenu pour honorer la baisse générale est :

- ✘ pour les ordures ménagères : -7% les 3 premières années puis -2% par an
- ✘ pour les recyclables hors verre : +25% pour la population équipée de bacs jaunes (progressif sur 5 ans) puis +3% par an
- ✘ pour le verre : +1% par an
- ✘ pour les matériaux en déchèterie : moins 1,5% par an

Ainsi, le ratio à l'habitant passerait de 585 kg de déchets ménagers et assimilés en 2021 (année de référence) à 536 kg en 2028, fin de programme et 526 kg en 2030, année d'atteinte de l'objectif de la Loi AGEC.

| Ratio en kg/hab.    | OM   | Biodéchets | CS  | Verre | Déchèteries | Total DMA   | Population |
|---------------------|------|------------|-----|-------|-------------|-------------|------------|
| 2021                | 216  | 1,24       | 36  | 35    | 297         | 585         | 152 937    |
| 2022                | 210  | 1,29       | 36  | 36    | 293         | 576         | 154 466    |
| 2023                | 196  | 2          | 41  | 38    | 288         | 565         | 156 011    |
| 2024                | 170  | 3          | 46  | 40    | 284         | 543         | 157 571    |
| 2025                | 167  | 4          | 52  | 42    | 280         | 545         | 159 147    |
| 2026                | 163  | 4,5        | 59  | 42    | 276         | 545         | 160 738    |
| 2027                | 160  | 5          | 61  | 42    | 272         | 539         | 162 346    |
| 2028                | 157  | 5,5        | 63  | 43    | 267         | <b>536</b>  | 163 969    |
| 2029                | 154  | 6          | 65  | 43    | 263         | 531         | 165 609    |
| 2030                | 151  | 6,5        | 67  | 43    | 260         | <b>526</b>  | 167 265    |
| Evolution 2021-2030 | -30% |            | 84% | 24%   | -13%        | <b>-10%</b> |            |



## VI – ACTIONS DU PLPDMA

### 6.1 Présentation générale

# 5 AXES DE TRAVAIL ET 18 ACTIONS

## A X 1

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

- 1.1. Renforcer la pratique du compostage domestique
- 1.2. Développer le compostage en collectivité
- 1.3. « Du broyat pour tous ! »
- 1.4. Promouvoir l'exemplarité

## A X 2

ALIMENTATION ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- 2.1. Communiquer sur les grandes étapes de production, de l'aliment au déchet
- 2.2. Sensibiliser le jeune public
- 2.3. Lutter contre la précarité alimentaire

## A X 3

CONSOMMER DURABLEMENT

- 3.1. Communiquer pour développer le vrac
- 3.2. Développer la consigne
- 3.3. Développer l'usage des couches lavables
- 3.4. Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables
- 3.5 Développer l'évènementiel éco-responsable

## A X 4

AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

- 4.1. Participer à la création d'une plateforme de réemploi
- 4.2. Sensibiliser le public au réemploi
- 4.3. Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs
- 4.4. Développer la réparation

## A X 5

REDUIRE LES DECHETS DES ENTREPRISES

- 5.1. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation – biodéchets »
- 5.2. « Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »

**Axes transversaux** : exemplarité, communication et sensibilisation des acteurs + coordination du PLPDMA

### **6.1.1. Axe 1 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets**

Cet axe vise au détournement d'un maximum de biodéchets du SPPGD et assurer leur valorisation matière. L'enjeu est de promouvoir la gestion *in situ* des biodéchets et donc un retour au sol de la matière organique, et d'empêcher l'incinération des biodéchets collectés dans les OMr.

### **6.1.2. Axe 2 : Alimentation et lutte contre le gaspillage alimentaire**

Cet axe vise globalement à la sensibilisation d'un maximum de publics sur les thématiques de l'alimentation durable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le but est de diminuer au maximum ce gaspillage dans tous les endroits possibles (chez les particuliers peu importe le type d'habitat, en restauration collective), et de promouvoir les pratiques vertueuses de diminution du gaspillage alimentaire.

### **6.1.3. Axe 3 : Consommer durablement**

Cet axe aborde principalement les thématiques de l'éco-consommation et du « zéro-déchets ». Les deux orientations de cet axe sont la réduction des emballages à usage unique (avec le développement du vrac et de la consigne) et la réduction des textiles sanitaires jetables (promotion des couches, des protections hygiéniques et des serviettes lavables), mais il pourra aborder d'autres thématiques dans la durée du programme, par exemple à l'aide d'ateliers de fabrication de produits zéro-déchets (cosmétiques, produits ménagers, ...).

### **6.1.4. Axe 4 : Augmenter la durée de vie des produits**

Cet axe aborde les thématiques du réemploi et de la réparation, conformément aux orientations « imposées » nationalement. Cet axe vise la diminution d'un maximum de déchets amenés dans les différents flux acceptés en déchèterie. Le but est de donner une seconde vie aux objets/matériaux avant de les définir comme des déchets.

### **6.1.5. Axe 5 : Réduire les déchets des entreprises**

Même si SYCLUM n'est pas sensé gérer l'ensemble des déchets des entreprises, il est intéressant de proposer des actions pour leur réduction au vu de l'impact qu'ils peuvent avoir sur le SPPGD. Aussi, cet axe propose principalement de favoriser l'échange entre les professionnels tout en permettant la promotion des bonnes pratiques, et d'accompagner des entreprises volontaires vers une démarche responsable et exemplaire.

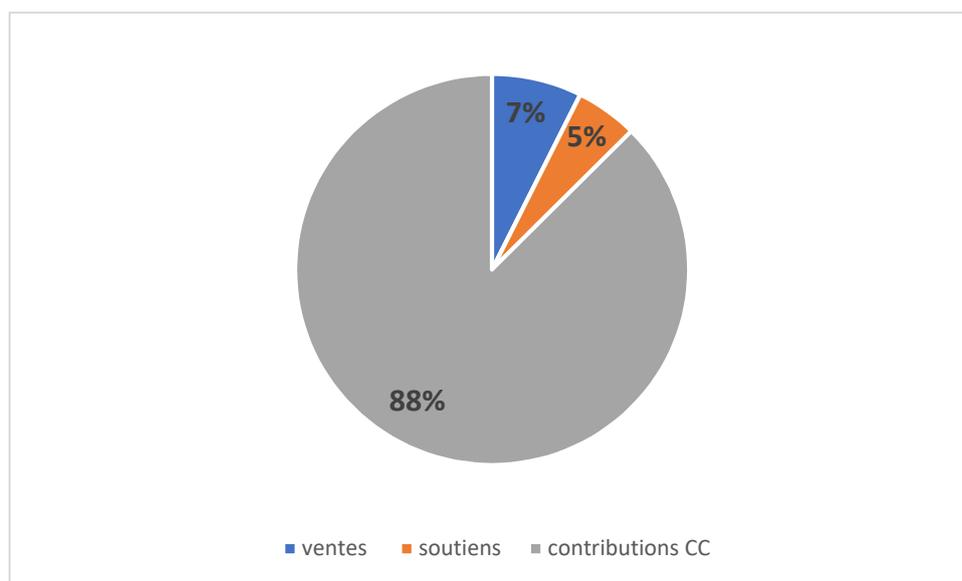
### **6.1.6 Moyens humains et financiers mobilisables**

Pour mener à bien ce programme de 18 actions, SYCLUM a défini une équipe dédiée qui sera renforcée de partenaires (chapitre 1.4.3) et un budget prévisionnel présenté (chapitre VII).

Les moyens humains reposeront sur l'équipe projet « réduction des déchets », aidée de l'équipe support (communication, direction, maintenance) et des partenaires parties prenantes du programme. On l'évalue à 8 ETP en moyenne. L'équipe strictement « réduction des déchets » pourra varier de 5,6 à 7,5 ETP entre 2023 et 2028.

Les moyens financiers sont définis par les besoins en matériels, en supports de communication, en prestations, en accompagnement, en abonnement/logiciel et en charges de personnels. Le total des charges est évalué à 3 046 500 € TTC pour la durée du PLPDMA soit une moyenne de 507 750 € par an, atténués par les produits essentiellement constitués des ventes de composteurs et du soutien Ademe/Région sur la généralisation du tri à la source des biodéchets les trois premières années, ce qui représentent 338 333 €. Le coût réel du programme est donc estimé à 2 708 166 €, soit 16,67 € par habitant sur la période et 2,88 € par an par habitant en moyenne. Comme le montre le graphique suivant, le programme sera financé à 88% par les contributions

des communautés de communes qui lèvent la TEOM mis à part si la TEOMI est instituée dans la période du programme, 7% par les ventes de composteurs auxquelles pourraient s'ajouter des accompagnements à la mise en place du compostage dans les structures privées, et 5% par le soutien ADEME et Région dans le cadre de l'appel à projet AURABIODEC accompagnant le syndicat à la généralisation du tri à la source des biodéchets. Cet AAP court sur la période 2023-2025. Son aide est à hauteur de 55% des investissements (composteurs partagés dont logiciel, composteurs en établissement, broyeurs) et 50% communication/animation/formation. L'aide est conditionnée à l'atteinte de performances à savoir une baisse de 20% des ordures ménagères et une baisse ou stabilisation du couple ordures ménagères et biodéchets, en trois ans.



En outre, le tonnage mesurable détourné par les actions de réduction des déchets permet des économies de collecte et de traitement à hauteur de 3 327 112 €. Le PLPDMA serait donc non impactant financièrement pour le syndicat, voire même permettrait de gagner 618 945 €.

### 6.3 Présentation des 18 fiches action

Les acteurs participants aux groupes de travail réunis en avril-mai ont défini les actions qu'ils souhaitaient pour le PLPDMA et ont débuté le travail des fiches actions.

Ces fiches actions ont été complétées en interne et ont fait l'objet de modification suite à la consultation publique du PLPDMA. Elles définissent une base pour leur mise en forme et ne sont pas immuables dans la durée du PLPDMA. Fort de l'expérience du PLP et du CODEC, certaines pourront s'ajouter, d'autres seront supprimées, selon les partenariats, les priorités d'actions, les synergies avec les autres programmes, ... le suivi annuel du PLPDMA en comité de pilotage et en CCES fera état des ajustements année après année.

## AXE 1 :

### ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

#### ACTION 1.1.

### Renforcer la pratique du compostage domestique et du lombricompostage



#### Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : généralisation du tri à la source des biodéchets
- Réduction des OMr : 80 à 175 kg/foyer/an
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses



#### Actions

- Vente de composteurs à prix incitatif:
  - Lors de ventes décentralisées en parallèle d'un stand de sensibilisation
  - Lors de permanences
  - En continu au siège de SYCLUM
- Formations compostage pour tous
- Vente de lombricomposteurs à l'occasion de « Rendez-vous lombricompostage »
- Animations grand public
- Interventions en milieu scolaire et à destination d'établissements publics ou privés



#### Cible(s)

Grand public, ménages



#### Objectifs

2 000 composteurs vendus /an (jusqu'en 2024) puis 500/an



#### Suivi et évaluation

- Nombre de composteurs/ lombricomposteurs vendus
- Pourcentage de foyers équipés par la collectivité
- Nombre de personnes formées/ sensibilisées
- Quantité de déchets détournée des OMr



#### Calendrier prévisionnel

2023-2028



#### Moyens

##### Humains :

- 1,4 ETP équipe Syclum
- Relais locaux par le biais du réseau guides-composteurs-pailleurs, associations, initiatives citoyennes, communes partenaires

##### Financiers et matériels /an :

- Composteur et autres équipements : 150 000 €
- Communication (guide, brochures stands, ...) : 5 000 €
- Formations : 9 000 €
- Subvention d'une partie du prix des composteurs grâce à l'AAP Région AURA/ ADEME

## AXE 1 :

### ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

#### ACTION 1.2.

### Développer le compostage partagé et autonome



#### Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : généralisation du tri à la source des biodéchets
- Réduction des OMr : 80 kg/foyer/an
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses



#### Actions

- Mise en place de sites de compostage partagés :
  - Recenser les sites de compostage et hiérarchiser les besoins sur le territoire
  - Informer les élus/la population lors des conseils municipaux/une réunion publique
  - Communiquer auprès des bailleurs
  - Proposer l'accompagnement gratuit proposé par SYCLUM (AMl)
- Mise en place de sites de compostage autonome en établissement :
  - Recenser l'existant et les besoins auprès des collectivités
  - Fournir une solution de gestion des biodéchets à l'ensemble des cantines scolaires du territoire



#### Cible(s)

Ménages en habitat collectif, bailleurs, EPCI, professionnels



#### Objectifs

100% des écoles compostent en 2025  
350 sites collectifs en 2028



#### Moyens

##### Humains :

- 1,4 ETP équipe Syclum
- 1 référent élu + 1 référent bénévole (ou employé) par site de compostage
- Relais locaux par le biais d'associations, d'initiatives citoyennes

##### Financiers et matériels /an:

- Composteur et autres équipements : 15 000 €
- Communication (guide, signalétique sites, gprox) : 8 500 €
- Subvention d'une partie du prix de l'accompagnement composteurs grâce au financement Région AURA/ ADEME



#### Suivi et évaluation

- Nombre de sites de compostage installés
- Quantité de déchets détournée des OMr
- Pourcentage de l'habitat collectif équipé
- Pourcentage des écoles détournant les déchets alimentaires du restaurant scolaire



#### Calendrier prévisionnel

2023-2028

**ACTION 1.3.****« Du broyat pour tous ! »** **Enjeux**

- Réduire les végétaux en déchèterie
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses
- Mettre en lien les donateurs et utilisateurs de broyat de bois

**Actions**

- Poursuivre les prêts de broyeurs gratuits aux usagers
- Encourager l'achat groupé de broyeur avec subvention de SYCLUM
- Organiser des opérations de broyage avec des partenaires :
  - Réserver le broyeur SYCLUM
  - Rechercher des bénévoles et les former
  - Communiquer sur place à l'usage du broyat
  - Prévoir un lieu visible et la communication associée à l'évènement
  - Prévoir la gestion du stock de broyat produit
- Création d'une application/plateforme pour la mise en lien des donateurs/utilisateurs de broyat de bois
- Accompagnement à la création de plateformes locales de dépôts de végétaux et de réserve de broyat

 **Cible(s)**

Particuliers avec jardin, communes

 **Objectifs**

100 prêts/broyeur/an  
 ¼ des communes participantes  
 10 transactions/an

**Suivi et évaluation**

- Nombre de prêts de broyeurs
- Nombre de foyers bénéficiant d'un soutien à l'achat
- Nombre d'opérations de broyage communales réalisées
- Tonnage de végétaux détournés
- Nb d'opérations de don de broyat

**Moyens****Humains :**

- 1,5 ETP équipe Syclum
- Bénévoles + élus référents pour les opérations de broyage
- Relais locaux par le biais d'associations, d'initiatives citoyennes, etc.

**Financiers et matériels / an :**

- Entretien / maintenance des broyeurs : 55 000 €
- Soutien à l'achat : 10 000 €
- Logiciel de prêt : 2 000 €
- Application / Plateforme de don : 3 000 €
- Développement/remplacement flotte broyeurs : 18 000 €

**Calendrier prévisionnel**

2023-2028

## AXE 1 :

### ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

#### ACTION 1.4.

### Promouvoir l'exemplarité en termes de gestion de proximité des biodéchets



#### Enjeux

- « Donner envie » à l'ensemble des acteurs du territoire
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses



#### Actions

- Mettre en place des visites auprès des acteurs ayant une solution fonctionnelle et innovante pour la gestion de leur biodéchets
- Création d'un défi « biodéchets » entre les communes du territoire afin de faire connaître et valoriser les meilleures pratiques
- Relayer les initiatives en faveur d'une meilleure gestion des déchets organiques



#### Cible(s)

EPCI, professionnels, citoyens, communes, bailleurs



#### Objectifs

1 défi « biodéchets » tous les 2 ans  
1 visite par an



#### Suivi et évaluation

- Nb de communes participant au défi
- Nb de participants aux visites



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Moyens

##### Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Communes partenaires
- Réseau guides-composteurs-pailleurs

##### Financiers et matériels :

- Communication (identité défi et affiche) : 300 € tous les 2 ans
- Hébergement plateforme défi : 600 € /an tous les 2 ans
- Lots défi : 500 € /défi tous les 2 ans

A X 2 :

## LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### ACTION 2.1.

## Communiquer sur les grandes étapes de l'aliment, de la production au déchet

#### Enjeux

- Réduire les déchets alimentaires : 20kg/hab/an de GA
- Informer une diversité de publics des étapes de production du GA



#### Actions

- Ateliers, jeux, animations
- Défi territorial type « challenge mobilité » (journée du 16/10)
- Promouvoir la distribution des invendus
- Se rapprocher du PAT des VDD
- Rdv avec les élus
- Utiliser l'ensemble des moyens de communication :
  - Presse écrite
  - Radio, télé, cinéma
  - Supports dématérialisés: réseaux sociaux, sondage/jeux en ligne

#### Cible(s)

Grand public, écoles, collectivités, professionnels secteur alimentaire, établissements

#### Objectifs

1 défi sur la période pour plusieurs types de publics



#### Suivi et évaluation

- Nb d'ateliers / animations
- Nb de participants au défi
- Nb de supports de diffusion



#### Calendrier prévisionnel

2024-2027



#### Moyens

##### Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : animateur fresque, relais communication

##### Financiers et matériels / an (2024-2025-2027):

- Communication (identité défi, affiches) : 500 €
- Diffusion communication : 3 000 €
- Animations/ateliers/formation fresque de l'alimentation : 2 500 €
- Hébergement plateforme défi anti-gaspi : 600 € /an
- Lots défi : 800 € /défi

A X 2 :

## LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### ACTION 2.2.

## Sensibiliser le jeune public au gaspillage alimentaire

#### Enjeux

- Réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire. Potentiel de réduction = 55g/pers/repas
- Sensibiliser les élèves à l'alimentation durable

#### Cible(s)

Elèves de primaire

#### Objectifs

¼ des écoles inscrites au défi  
-10% des GA en restauration scolaire



#### Suivi et évaluation

- Nb d'écoles/classes/élèves sensibilisés
- GA moyen avant/après intervention en g/repas



#### Calendrier prévisionnel

2023-2028



#### Actions

- Approches santé, goût, équilibre alimentaire, saisonnalité, diversité
- Visites, ateliers, interventions :
  - Visites chez les producteurs, les fermes
  - Pesées
  - Ateliers cuisine
  - Mise en place de jardins (en lien avec compostage)
  - 16/10 : défi entre écoles (lien action 2.1)



#### Moyens

##### Humains :

- 0,25 ETP équipe Syclum
- Communes/écoles/cuisines partenaires

##### Financiers et matériels / an :

- Outil pédagogique : 2 500 €
- Animations/visites : 1 000 €
- Communication (identité défi, affiches) : 500 €
- Hébergement plateforme défi : 600 € /an
- Lots pour défi : 1 000 €

A X 2:

## LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### ACTION 2.3.

## Lutter contre la précarité alimentaire



#### Enjeux

- Réduire le gaspillage alimentaire en habitat vertical à vocation sociale 20kg/hab/an de GA
- Améliorer le don



#### Actions

- Information bailleurs et CCAS
- Recensement des résidences, bénéficiaires
- Recherche de partenaires
- Méthodologie intervention/atelier + mise en place de frigo solidaire
- Intervention/atelier/installation
- Valorisation de chaque installation
- Evaluation
- Fiche-action pour reproductibilité en autonomie



#### Cible(s)

Bénéficiaires sociaux



#### Objectifs

Accompagner un maximum d'opérations visant la lutte contre la précarité alimentaire  
Mise en place de 5 frigos solidaires



#### Suivi et évaluation

- Nb de frigos solidaires
- Nb de résidents sensibilisés
- Nb d'ateliers, animations



#### Calendrier prévisionnel

2024-2027



#### Moyens

##### Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires : bailleurs, CCAS, banque alimentaire, association de quartier, associations caritatives, commerçants, repair café

##### Financiers et matériels /an :

- Animations, ateliers : 2 000 €
- Frigos solidaires : 1000 €

A X 3:

## CONSOMMER DURABLEMENT

### ACTION 3.1.

## Communiquer pour développer le vrac



#### Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : sortir du plastique jetable, contenant personnel accepté (art.L120-2)
- Loi Climat et résilience 24/08/2021 : obligation d'au moins 20% de vente en vrac pour des surfaces de vente de 400m<sup>2</sup> et plus
- Réduction des plastiques et du GA



#### Actions

- Recensement des commerçants, producteurs sur le territoire
- Benchmarking sur les outils « vrac » pour professionnels
- Animation grand public :
  - Caddies mini/maxi déchets en GMS et/ou caddies vrac/ emballés
  - atelier cuisine produits bruts en MJC/entreprises/collectivités (lien action 2.1)
- Visites personnalisées des commerçants (lien action 5.3) :
  - Distribution de kits de communication « Mon commerçant m'emballé durablement ». Formation bénévoles ambassadeurs en amont. Cartographie
  - Mise à disposition des bocaux, emballages payant quand rayon vrac
  - AMI mise en place de solutions vrac
- Favoriser l'accès aux contenants (lien action 3.2)



#### Cible(s)

Consommateurs, commerçants, producteurs



#### Objectifs

10 nouveaux MCMD/an  
Accompagnement d'1 solution vrac/an



#### Suivi et évaluation

- Nb d'animations/ateliers
- Nb de participants aux ateliers/animations
- Nb de commerçants « MCMD »
- Nb de nouvelles solutions vrac



#### Calendrier prévisionnel

2025-2027



#### Moyens

##### Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : zero waste, CCI, CMA, animateurs ateliers (au vrac du coin, ...)

##### Financiers et matériels / an :

- Kits de communication MCMD : 2 000 €
- AMI : 2 000 €
- Ateliers trimestriels (fournitures/animateurs. 250 €/unité) : 2500 €

A X 3:

## CONSOMMER DURABLEMENT

### ACTION 3.2.

## Mettre en place la consigne verre et contenants



#### Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : développer la consigne entre 2023 et 2025, 10% d'emballages réemployés en 2027
- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Créer un schéma « consigne » sur le territoire Syclum



#### Actions

- Action « consigne des bouteilles » :
  - Recensement des producteurs / les distributeurs (via fichiers chambres consulaires)
  - Réunions de présentation du dispositif / mobilisation : 1 par territoire
  - Accompagnement incitatif (matériel, technique, financier) sous format Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
  - Communication : logo, cartographie, communication « ville » / « lieux de vente », sensibilisation scolaire
  - Exemplarité des événements des collectivités : infos, contacts
- Action « consigne des bocaux » (lien actions 3.1 et 5.3)



#### Cible(s)

Distributeurs, producteurs jus/vins, brasseurs, confitures, miel, vendeurs en vrac/à emporter



#### Objectifs

10 distributeurs et 3 producteurs participants



#### Suivi et évaluation

- Nb de pros adoptant la consigne
- Nb de bouteilles réemployées



#### Calendrier prévisionnel

2024-2026



#### Moyens

##### Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CMA/CCI/Chambre Agri, Alpes consignes, DABBA
- Lien PCAET / PAT des CC : services économie / agriculture

##### Financiers et matériels / an (hors \*) :

- Cadre AMI (accompagnement Alpes Consignes, part matériel) : 3000 €
- Réunion de présentation/mobilisation : 900 €
- Communication : 2 500 €
- \*Etude et accompagnement structures restauration : 10 000 €
- Voir soutien AAP CITEO

A X 3:

## CONSOMMER DURABLEMENT

### ACTION 3.3.

## Accompagner l'usage des couches lavables

#### Enjeux

- Réduire les déchets, maîtriser les ressources, économie financière : cycle de vie vertueux
- Potentiel de réduction = 210 kg/enfant/an
- Faire tomber les préjugés
- Santé des enfants



#### Actions

- Ateliers de formation et démo/test pour les familles / pour les pros
- Communication : guide de bonnes pratiques, cercle d'échanges, ...
- Accompagnement d'une structure pour exemplarité
- Développer une offre de lavage sur le territoire
  - Prospection des solutions lavage et logistique publiques /privées
  - Proposition d'un service clé en main aux pros / aux particuliers

#### Cible(s)

Les parents, les pros de la petite enfance

#### Objectifs

1 structure en couches lavables  
2 ateliers particuliers et 1 atelier pro par an



#### Suivi et évaluation

- Nb de familles sensibilisées
- Nb de pros sensibilisés
- Nb d'ateliers



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Moyens

##### Humains :

- 0,20 ETP équipe Syclum
- Prestataires atelier : Bébécolo, Locacouche, Couches et cie
- Prestataires lavage : Dauphi Blanc, ESAT, matériels hôpitaux, crèches

##### Financiers et matériels :

- Soutien à une offre de lavage : 3 000 €
- Ateliers en structure / grand public : 1 000 € / an
- Accompagnement d'une structure : 3 000 €
- Kit de test : 7500 € /an (pour 10 familles et 1 an)
- Communication (guide, ...): 1 000 €

A X 3:

CONSOMMER DURABLEMENT

## ACTION 3.4.

### Promouvoir l'utilisation des textiles sanitaires lavables

#### Enjeux

- Promouvoir les alternatives aux protections hygiéniques féminines jetables



#### Actions

- Action Culotte « sang » déchets auprès des élèves de CM2 :
  - Identification des acteurs locaux, des partenaires
  - Formation des acteurs locaux
  - Contact des écoles
  - Recherche de financeurs, dons
  - Achat / fabrication de kits
  - Planning d'ateliers dans les classes + événements (28 mai = journée mondiale de l'hygiène menstruelle)
- Action Serviettes lavables à la cantine :
  - Atelier couture/sérigraphie

#### Cible(s)

Les jeunes en CM2

#### Objectifs

10 cantines en serviettes lavables  
15 classes de CM2 par an sensibilisées aux PHL



#### Suivi et évaluation

- Nb d'écoles, élèves sensibilisées
- Nb d'élèves utilisant des PHL
- Nb de cantines en serviettes lavables



#### Calendrier prévisionnel

2023-2028



#### Moyens

##### Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : MJC, centres sociaux, planning familial, écoles, théâtre de l'âtre

##### Financiers et matériels :

- Ateliers sensibilisation : 2 500 € /an
- Ateliers fabrication : 15 000 €
- Communication : 500 € / an (lien action 3.3)
- Kits test : 15 000 € (150 €/kit)

A X 3:

## CONSOMMER DURABLEMENT

### ACTION 3.5.

## Développer l'évènementiel éco-responsable



#### Enjeux

- Réduire les déchets en amont et pendant un évènement festif
- Valoriser les biodéchets produits sur un évènement festif
- Sensibiliser le public au tri partout



#### Actions

- Développer le kit avec + de poubelles de tri et de la vaisselle
- Développer le fonctionnement : nouveaux points de retrait
- Communication : faire connaître, mettre en valeur
- Accompagnement d'évènements vers le zéro-déchet
- Création d'une charte



#### Cible(s)

Les organisateurs d'évènements publics



#### Objectifs

3 évènements accompagnés / an



#### Suivi et évaluation

- Nb d'emprunteurs des éco-gobelets
- Tonnage évité
- Nb d'évènements accompagnés



#### Calendrier prévisionnel

2023-2028



#### Moyens

##### Humains :

- 0.25 ETP équipe Syclum
- Partenaires : Département Isère, Maison France Services

##### Financiers et matériels / an :

- Achat poubelles de tri, vaisselle : 6 000 €
- Communication : 500 €
- Accompagnement (AMI) : 7 000 €

A X 4 :

## AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

### ACTION 4.1.

## Participer à la création d'une plateforme de réemploi



#### Enjeux

- Loi AGEC 10/02/2020
- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Réemployer les matériaux de construction
- Faire connaître les solutions existantes
- Réduction du tonnage/volume en déchèterie



#### Actions

- Recherche de foncier (existant, friche ou création de bâtiment)
- Travailler sur la logistique avec les pros de la déconstruction
- Réaliser des visites sur d'autres structures à proximité (St Geoire en Valdaine, Chambéry)
- Faire une phase test sur un chantier emblématique ou magasin éphémère
- Créer un COPIL multipartenarial et mise en lien avec les engagements des programmes locaux (PCAET)
- Croiser les compétences/structures pour dégager le budget nécessaire et calculer l'économie engendrée, le modèle économique, la création d'emplois



#### Cible(s)

Professionnels et particuliers, maîtrise d'œuvre



#### Objectifs

Création d'une plateforme multiservices, multi-compétences avant la fin du PLPDMA (suite à l'étude stratégique)



#### Suivi et évaluation

- Tonnage détourné des déchèteries
- Nb de transactions
- Nb de COPIL
- Nb de caisson et tonnage/volume détourné



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Moyens

##### Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CC, CCI, CCMA, entreprises BTP / déconstruction
- COPIL avec entreprises d'insertion/collecte, collectivités, professionnels du bâtiment, financeurs

##### Financiers et matériels répartis sur la période :

- Caisson du réemploi sur déchèterie : 30 000 €
- Communication : 3 000 €
- Soutien à la création d'une plateforme : 15 000 €
- Soutien financier et foncier des CC/communes
- Fonds réemploi

A X 4 :

## AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

### ACTION 4.2.

## Sensibiliser le public au réemploi

#### Enjeux

- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Informer et accompagner le public au changement de consommation, de mentalité



#### Actions

- Organiser des visites, des réunions publiques d'information, des ateliers concrets
- Rendre attractif le réemploi
- Création d'un site/réseau social/cartographie /annuaire sur le réemploi, sur le territoire (<https://carte-des-acteurs-du-reemploi.gogocarto.fr/map> / <https://www.sm4.fr/reduction-dechets/annuaire-du-reemploi.htm>)
- S'appuyer sur les ressources locales
- Création/renfort de maillons intermédiaires entre utilisateurs et déchèteries : caisson réemploi, matériauthèque (action 4.1), gratifieria, boîte à don, zone de gratuité

#### Cible(s)

Grand public, scolaires, élus

#### Objectifs

5 animations « réemploi » / an  
3 boîtes à don / an



#### Suivi et évaluation

- Nb d'animations « réemploi »
- Nb d'acteurs du réemploi recensés
- Nb de clic sur l'application Trizzy
- Nb de boîtes à don, zones de gratuité



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Moyens

##### Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires locaux : élus, associations, entreprises, bailleurs

##### Financiers et matériels / an (hors \*):

- Communication : 1 500 €
- \*Cartographie / annuaire via part investissement outil Trizzy sur site internet Syclum : 20000 €
- Accompagnement gratifieria, boîte à don ... : 3 000 €
- Ateliers/visites : 1 000 €

A X 4 :

## AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

### ACTION 4.3.

## Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs

#### Enjeux

- Mettre en lien des acteurs
- Faire circuler les ressources
- Créer des synergies entre acteurs et de projets cohérents, complémentaires et territoriaux



#### Actions

- Référencement des acteurs
- Retours d'expériences d'autres syndicats/collectivités
- Faire se rencontrer les acteurs (forum, speed meeting, groupe de discussion) pour échanger sur les besoins, projets et synergies potentielles
- Identifier un acteur moteur organisateur et animateur des rencontres
- Définir les missions de chacun et les partenariats
- Développer un outil opérationnel de mise en lien (action 4.2) et/ou porter à connaissance les outils existants (annuaire de la réparation, Actif, ...)

#### Cible(s)

Porteurs de projet, professionnels, particuliers

#### Objectifs

1 forum annuel  
5 synergies annuelles



#### Suivi et évaluation

- Nb de forums organisés
- Nb d'acteurs du réemploi référencés
- Nb de synergies entre acteurs



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Moyens

##### Humains :

- 0,1 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CAPEB, CMA, CCI, AGEDEN, collectivités, CRESS
- Acteurs du réemploi/réparation

##### Financiers et matériels / an :

- Soutien à une animation transversale (action 4.1) et à l'organisation de forum : 5 000 €
- Communication : 1 000 €
- Fonds réemploi, réparation, labellisation

A X 4 :

## AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

### ACTION 4.4.

## Développer la réparation

#### Enjeux

- Promouvoir la réparation et l'aide à la réparation
- Faciliter la création de nouveaux « Repair'Café » et assimilés
- Réduire le tonnage/volume en déchèterie

#### Cible(s)

Réparateurs amateurs, associations  
Grand public en tant que demandeur

#### Objectifs

+1 Repair Café / an



#### Suivi et évaluation

- Nb de Repair Café
- Nb d'objets réparés annuellement
- Tonnage/volume détourné
- Nb de participants au défi



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028

#### Actions

- Création d'un défi sur l'année « je répare tout »
- Création d'un kit clé en main pour le montage d'un Repair Café par un groupe de travail/experts
- Formations tout public sous forme de vidéos « tuto »
- Mise à disposition d'un lieu avec possibilité de stockage mutualisé
- Mise en place d'une « outilhèque » et d'une réserve de pièces détachées
- Communication via applis communales, réseaux sociaux, bouche à oreille



#### Moyens

##### Humains :

- 0,3 ETP équipe Syclum
- Associations, Repair Café, initiatives citoyennes, collectivités, lycées professionnels, CFA, «Fab'Lab »

##### Financiers et matériels / an :

- Kit clé en main / outilhèque : 3 000 €
- Communication (via défi Rien de neuf Zéro Waste) : 1000 €
- Fonds réparation et labellisation des réparateurs

A X 5:

## REDUIRE LES DECHETS DES ENTREPRISES

### ACTION 5.1.

#### Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation-biodéchets »



##### Enjeux

- Réduire le GA en restauration collective
- Valoriser les déchets alimentaires
- Faire du lien entre les acteurs
- Promouvoir les bonnes pratiques, l'exemplarité et la mutualisation



##### Cible(s)

Professionnels en restauration collective



##### Objectifs

1 groupe d'échanges / trimestre



##### Suivi et évaluation

- Nb de groupes d'échanges
- Nb de pros participants
- Nb de guides distribués



##### Calendrier prévisionnel

2024-2028



##### Actions

- Synthétiser des outils/contacts sous format fiches pratiques ou guide de bonnes pratiques (cdc fournitures, logistique, cuisine, lien emballages, valorisation des biodéchets, ...)
- S'inspirer de la plateforme « 3 étoiles solidaires »
- Groupes d'échanges de pratiques par métiers en intégrant les prestataires, les élus
  - Partie théorique : apports de savoirs, réglementation
  - Partie pratique : témoignages, visites lieux exemplaires (Mouans-Sartoux)
  - Création de synergies (groupement d'achat, lien entre acteurs, ...)



##### Moyens

###### Humains :

- 0,25 ETP équipe Syclum
- Partenaires, témoins, prestataires : fédérations professionnelles, chambres consulaires, collecteurs, traiteurs

###### Financiers et matériels / an :

- Communication (édition guide, fiches-pratiques) : 2 000 €
- Visites : 2 000 €

A X 5:

## REDUIRE LES DECHETS DES ENTREPRISES

### ACTION 5.2.

## « Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »



#### Enjeux

- Réduire les déchets d'activités
- Faire du lien entre les professionnels
- Valoriser les bonnes pratiques
- Promouvoir l'exemplarité et la mutualisation



#### Cible(s)

Professionnels, commerçants, entreprises



#### Objectifs

2 groupes de travail / an  
2 accompagnements / an



#### Suivi et évaluation

- Nb de participants
- Nb d'accompagnement
- Nb de professionnels labellisés



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Actions

- Recensement des bonnes pratiques
- Groupes de travail animé favorisant l'échange de pratiques entre professionnels de même métier / même structure (lien action 5.1) : définition d'un format, d'un lieu, d'une période propice
- Accompagnement personnalisé : diagnostic interne/externe et proposition de solutions (fiche par flux)
- Créer un label « entreprise responsable / zéro-déchet »
- Acton phare sur une semaine / une commune / une ZI (SERD)
- Valorisation des bonnes pratiques



#### Moyens

##### Humains :

- 0,10 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CCI, CMA, mairies/CC, unions et asso de commerçants, Zero Waste

##### Financiers et matériels / an :

- Communication (label, fiches-pratiques) : 2 000 €
- Animations externalisées : 2 000 €

## VII – BUDGET PRÉVISIONNEL

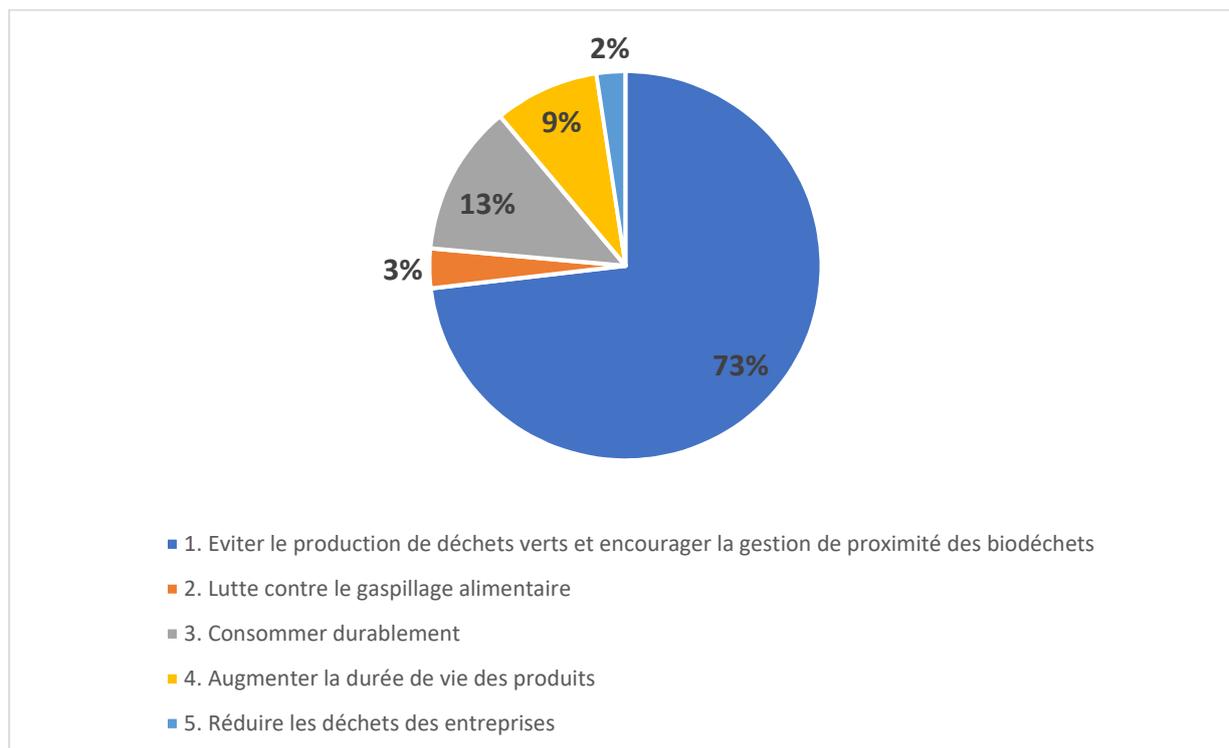
### 5.1 Synthèse du budget prévisionnel

Le budget ci-contre de 2 708 166 € pour les six années de programme rassemble l'ensemble des charges de matériel, de communication, des prestations, des investissements, des charges de personnels nécessaires à l'exécution et au déroulement des 18 actions présentées, d'où sont déduits les produits : ventes de composteurs et soutien ADEME et Région pour la généralisation du tri à la source des biodéchets.

Les économies engendrées par les actions de réduction des déchets évitant la collecte et le traitement des déchets, viennent en déduction de ce budget. Le tonnage détourné mesurable pour seulement une partie des actions principalement de l'axe 1 « biodéchets » représente 23 478 tonnes sur la durée du programme, répartis sur le flux des ordures ménagères et sur le flux déchèterie. Aussi, ces économies sont évaluées à 3 327 112 €. Le programme serait alors largement financé par les économies engendrées.

### 5.1 Répartition du budget prévisionnel

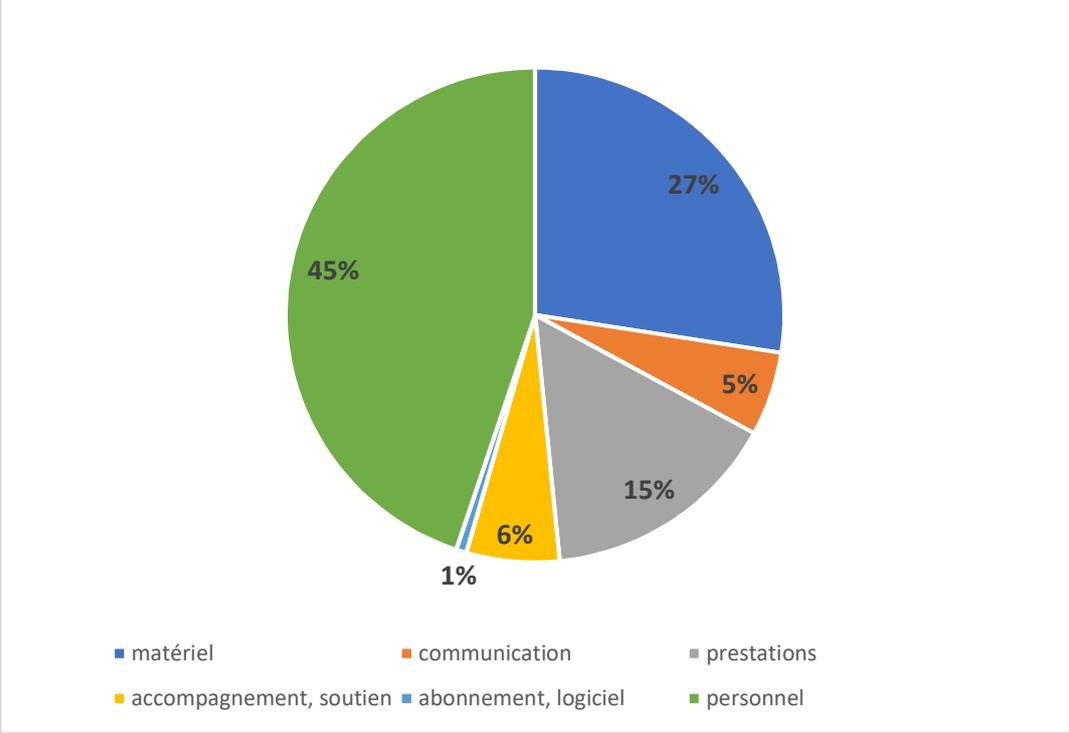
Près de trois quarts des dépenses sont consacrés à l'axe d'évitement et de gestion de proximité des biodéchets avec des actions sont déjà engagées depuis les précédents programmes et une équipe formée pour y répondre.



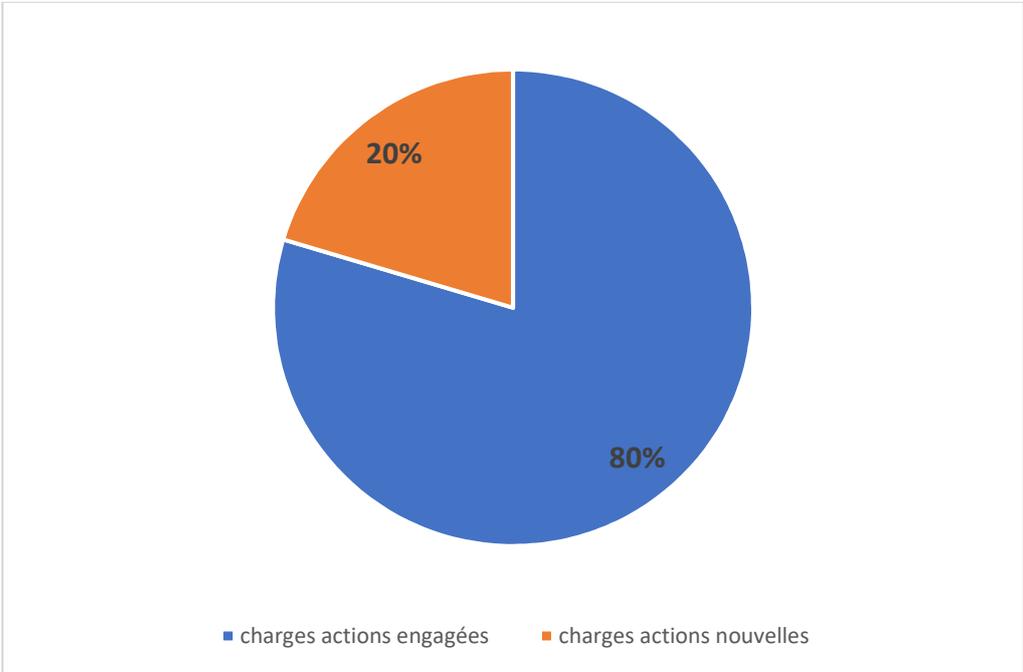
Le tableau et les graphiques ci-dessous présentent le budget prévisionnel détaillé et les principales catégories de dépenses.

| Actions                                  | 2023                | 2024                | 2025                | 2026                 | 2027                 | 2028                 | TOTAL € TTC           |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| 1.1 compostage domestique/lombri         | 164 000             | 164 000             | 65 000              | 65 000               | 65 000               | 65 000               | 588 000,00 €          |
| 1.2 compostage partagé/autonome          | 23 500              | 23 500              | 23 500              | 23 500               | 23 500               | 23 500               | 141 000,00 €          |
| 1.3 broyat                               | 67 000              | 88 000              | 85 000              | 85 000               | 85 000               | 85 000               | 495 000,00 €          |
| 1.4 exemplarité biodéchets               | 0                   | 1 400               | 0                   | 1 400                | 0                    | 1 400                | 4 200,00 €            |
| 2.1 com alimentation                     | 0                   | 7 400               | 7 400               | 0                    | 7 400                | 0                    | 22 200,00 €           |
| 2.2 sensibilisation GA                   | 1 500               | 5 600               | 5 600               | 0                    | 5 600                | 0                    | 18 300,00 €           |
| 2.3 Accompagnement bénéficiaires         | 3 000               | 3 000               | 3 000               | 3 000                | 3 000                | 0                    | 15 000,00 €           |
| 3.1 Développer vrac                      | 0                   | 0                   | 6 500               | 6 500                | 6 500                | 0                    | 19 500,00 €           |
| 3.2 Consigne                             | 0                   | 6 400               | 16 400              | 6 400                | 0                    | 0                    | 29 200,00 €           |
| 3.3 couches lavables                     | 0                   | 2 000               | 11 500              | 11 500               | 8 500                | 9 500                | 43 000,00 €           |
| 3.4 textiles sanitaires lavables         | 2 500               | 9 000               | 9 000               | 9 000                | 9 000                | 9 000                | 47 500,00 €           |
| 3.5 éco évènement                        | 3 500               | 13 500              | 13 500              | 13 500               | 13 500               | 13 500               | 71 000,00 €           |
| 4.1 plateforme réemploi                  | 8 250               | 8 250               | 23 250              | 8 250                | 3 000                | 1 000                | 52 000,00 €           |
| 4.2 sensibilisation réemploi             | 20 000              | 5 500               | 4 500               | 4 500                | 4 500                | 4 500                | 43 500,00 €           |
| 4.3 réseau réemploi/réparation           | 0                   | 6 000               | 6 000               | 6 000                | 6 000                | 6 000                | 30 000,00 €           |
| 4.4 développer réparation                | 0                   | 4 000               | 4 000               | 4 000                | 4 000                | 4 000                | 20 000,00 €           |
| 5.1 échanges pro alimentation/biodéchets | 0                   | 4 000               | 4 000               | 4 000                | 4 000                | 4 000                | 20 000,00 €           |
| 5.2 pro zéro déchets                     | 0                   | 4 000               | 4 000               | 4 000                | 4 000                | 4 000                | 20 000,00 €           |
| Charges de personnel                     | 232 799             | 236 291             | 239 835             | 216 133              | 219 375              | 222 666              | 1 367 099,33 €        |
| <b>sous-total charges € TTC</b>          | <b>526 048,71 €</b> | <b>591 840,69 €</b> | <b>531 985,05 €</b> | <b>471 683,42 €</b>  | <b>471 875,42 €</b>  | <b>453 066,05 €</b>  | <b>3 046 499,33 €</b> |
| vente de composteurs                     | 58 000              | 58 000              | 21 000              | 21 000               | 21 000               | 21 000               | 200 000,00 €          |
| AAP ADEME/Région (volet 1 GPROX)         | 46 111              | 46 111              | 46 111              | 0                    | 0                    | 0                    | 138 333,00 €          |
| <b>sous-total produits €</b>             | <b>104 111,00 €</b> | <b>104 111,00 €</b> | <b>67 111,00 €</b>  | <b>21 000,00 €</b>   | <b>21 000,00 €</b>   | <b>21 000,00 €</b>   | <b>338 333,00 €</b>   |
| <b>TOTAL charges-produits</b>            | <b>421 937,71 €</b> | <b>487 729,69 €</b> | <b>464 874,05 €</b> | <b>450 683,42 €</b>  | <b>450 875,42 €</b>  | <b>432 066,05 €</b>  | <b>2 708 166,33 €</b> |
| <b>€/habitant</b>                        | <b>2,76 €</b>       | <b>3,16 €</b>       | <b>2,98 €</b>       | <b>2,86 €</b>        | <b>2,83 €</b>        | <b>2,69 €</b>        | <b>16,67 €</b>        |
| <b>Economies mesurables engendrées</b>   | <b>480 147,46 €</b> | <b>512 039,90 €</b> | <b>531 910,40 €</b> | <b>551 262,90 €</b>  | <b>570 615,40 €</b>  | <b>681 135,90 €</b>  | <b>3 327 111,96 €</b> |
| <b>Total - économies engendrées</b>      | <b>-58 209,75 €</b> | <b>-24 310,21 €</b> | <b>-67 036,35 €</b> | <b>-100 579,48 €</b> | <b>-119 739,98 €</b> | <b>-249 069,85 €</b> | <b>-618 945,63 €</b>  |
| <i>Population</i>                        | <i>153 000</i>      | <i>154 530</i>      | <i>156 075</i>      | <i>157 636</i>       | <i>159 212</i>       | <i>160 805</i>       | <i>162 413</i>        |

Près de la moitié des dépenses sont liées aux charges de personnel ; équipe nécessaire pour la coordination du programme, l'animation, la mobilisation des acteurs, la mise en place d'actions concrètes, le bon fonctionnement, le suivi et l'évaluation des actions.



80% des charges (hors charges de personnel) correspondent à des actions déjà engagées à savoir le compostage, le broyage, les éco-événements et la sensibilisation des scolaires au gaspillage alimentaire.

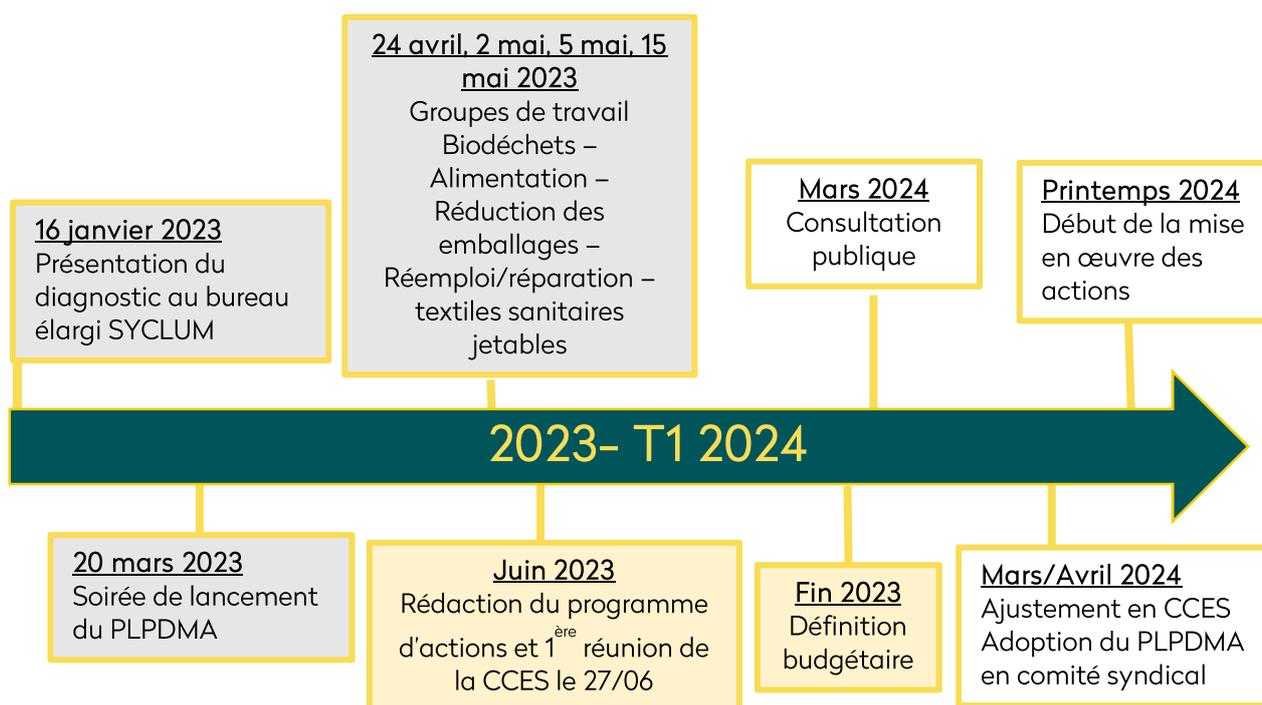


## VIII – CALENDRIER PREVISIONNEL

### 6.1 Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du programme 2023-2024

Le calendrier suivant est le tableau de bord de mise en œuvre du programme depuis la réalisation du diagnostic traduisant l'état des lieux initial jusqu'au démarrage des premières actions, sachant que certaines actions sont déjà effectives car elles font suite aux précédents programmes mais qu'au sein du PLPDMA elles seront renforcées et développées.

La frise ci-dessous résume chronologiquement les étapes clés de la mise en œuvre du programme sur l'année 2023 – début 2024.



### 6.2 Calendrier prévisionnel de réalisation des actions 2023-2028

La globalité des actions se dérouleront tout le long du programme mais pour des questions de répartition du temps de travail, équilibre budgétaire, partenariat et mobilisation des acteurs à effectuer en amont, complexité de mise en œuvre de l'action, certaines commenceront qu'à partir de 2024 ; c'est le cas de l'ensemble des nouvelles actions, et d'autres finiront en décalé telles que les actions « consignes » et « vrac », d'autres seront effectives une année sur deux comme l'action 1.4 sur l'exemplarité des biodéchets.

| Calendrier PLPDMA   | 2023    |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          | 2024    |         |      |       |
|---|---------|---------|---------|-------------|--|---------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|
|   | janvier | février | mars    | avril       | mai                                    | juin    | juillet | août | septembre | octobre | novembre | décembre | janvier | février | mars | avril |
| <b>Diagnostic</b>   |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| présentation du diagnostic aux élus   | 16-janv |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| <b>Objectifs PLPDMA</b>   |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| validation de ces objectifs stratégiques  |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| <b>Elaboration plan d'actions</b>   |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| Organisation et invitation pour la phase de concertation des acteurs                      |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| concertation avec les acteurs cibles : réunion de lancement                               |         |         | 20-mars |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| concertation avec les acteurs cibles : groupes de travail                                 |         |         |         | GT1 24-avr. | GT2 2-mai<br>GT3 5-mai<br>GT4/5 15-mai |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| Rédaction du plan d'actions   |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| Rédaction des fiches actions  |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| Réalisation d'un cadre d'évaluation / suivi / moyens                                      |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| Rédaction du PLPDMA   |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| <b>Consultation du public et finalisation</b>   |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| Présentation du PLPDMA à la CCES  |         |         |         |             |  | 27-juin |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| Etude de prospection budgétaire - DOB   |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| document de communication / mise en ligne site internet pour consultation publique (21 j) |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| Prise en compte de l'avis du public et modifications                                      |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| Adoption du PLPDMA en comité syndical   |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| Transmission à la DR ADEME et au préfet de région   |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| Publier le PLPDMA sur internet et au siège  |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| <b>Conduction du PLPDMA 2023 puis chaque année 2024-2028</b>                              |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| programme d'actions annuel (GT)   |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| budget annuel   |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| plan de com annuel  |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |
| suivi et évaluation (points réguliers, CCES, bilan annuel)                                |         |         |         |             |  |         |         |      |           |         |          |          |         |         |      |       |

| Calendrier PLPDMA                        | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 |
|--|------|------|------|------|------|------|
| 1.1 compostage domestique/lombri         |      |      |      |      |      |      |
| 1.2 compostage partagé/autonome          |      |      |      |      |      |      |
| 1.3 broyat                               |      |      |      |      |      |      |
| 1.4 exemplarité biodéchets               |      |      |      |      |      |      |
| 2.1 com alimentation                     |      |      |      |      |      |      |
| 2.2 sensibilisation GA                   |      |      |      |      |      |      |
| 2.3 Accompagnement bénéficiaires         |      |      |      |      |      |      |
| 3.1 Développer vrac                      |      |      |      |      |      |      |
| 3.2 Consigne                             |      |      |      |      |      |      |
| 3.3 couches lavables                     |      |      |      |      |      |      |
| 3.4 textiles sanitaires lavables         |      |      |      |      |      |      |
| 3.5 éco évènement                        |      |      |      |      |      |      |
| 4.1 plateforme réemploi                  |      |      |      |      |      |      |
| 4.2 sensibilisation réemploi             |      |      |      |      |      |      |
| 4.3 réseau réemploi/réparation           |      |      |      |      |      |      |
| 4.4 développer réparation                |      |      |      |      |      |      |
| 5.1 échanges pro alimentation/biodéchets |      |      |      |      |      |      |
| 5.2 pro zéro déchets                     |      |      |      |      |      |      |

## IX – SUIVI ET ÉVALUATION

### 9.1 Pilotage

Le programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est adopté pour une durée de 6 ans. La dernière année est réservée à l'évaluation du programme et l'élaboration d'un nouveau programme d'action. Pendant la durée du programme, celui-ci sera piloté par l'élu référent du programme, l'animateur de Syclum et son équipe projet : le COPIL. Un bilan présentant l'état d'avancement et l'impact des mesures mises en œuvre sur l'évolution des quantités de déchets produits sera réalisé et présenté chaque année dans le cadre de la commission consultative d'élaboration et de suivi. Ce bilan sera l'occasion d'apporter des ajustements en fonction des résultats obtenus pour les années à suivre.

### 9.2 Evaluation

#### 9.2.1 Evaluation technique

Le suivi du programme sera réalisé à travers des indicateurs de mise en œuvre des actions et des indicateurs relatifs aux quantités de déchets ménagers et assimilés produits : ratio Déchets Ménagers et Assimilés et indicateurs par action.

Des tableaux de synthèse par axe, par an, par commune seront utilisés afin de relever l'impact et la participation aux actions et mesurer les évolutions au fil des ans.

## Liste des indicateurs techniques par action

| Axe | N° Action | Intitulé action  | Indicateurs d'impact (en T – en kg/hab.)  | Indicateurs de participation   | Rappel Objectifs PLPDMA   | Ratios utilisés   |
|-----|-----------|--|---|--|---|---|
| 1   | 1.1       | Renforcer la pratique du compostage domestique                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par le compostage (OM + végétaux)</li> <li>Tonnage détourné par le lombricompostage (OM)</li> </ul>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de composteurs / lombricomposteurs distribués</li> <li>Nb de ventes</li> <li>Taux d'équipement (par commune)</li> <li>Nb de participants aux formations et aux rdv lombri</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>2000 composteurs distribués en 2023 et 2024</li> <li>500 composteurs distribués par an à partir de 2025</li> </ul>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Compostage : 175 kg/foyer dont 50% de déchets alimentaires et 50% de végétaux</li> <li>Lombricompostage : 80 kg/foyer de déchets alimentaires</li> </ul>                       |
|     | 1.2       | Développer le compostage partagé (CP) et autonome en établissement (CAE) | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par le CP (OM)</li> <li>Tonnage détourné par le CAE (OM)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de sites</li> <li>Nb de foyers utilisateurs</li> <li>Taux d'équipement des écoles</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>100% des écoles compostent en 2025</li> <li>350 sites en fin 2028</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>CP : 83 kg/foyer participant</li> <li>CAE : 710 kg/site (sur la base d'une moyenne)</li> </ul>   |
|     | 1.3       | Du broyat pour tous  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par les prêts de broyeurs (végétaux)</li> <li>Tonnage détourné par le soutien à l'acquisition de broyeurs (végétaux)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'emprunts de broyeurs</li> <li>Nb de broyeurs subventionnés</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>100 prêts / broyeur / an</li> <li>¼ des communes organisant des opérations de broyage</li> <li>10 transactions de broyat / an</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Broyeurs prêtés aux particuliers : 5 m³/h</li> <li>Broyeurs professionnels : 8 m³/h</li> <li>Broyeurs soutenus à l'achat : 2 m³/h</li> <li>50 kg de branchages / m³</li> </ul> |
|     | 1.4       | Promouvoir l'exemplarité   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par les actions « biodéchets » des services espaces verts (OM + végétaux)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'opérations de broyage communales</li> <li>Nb de communes participant au défi</li> <li>Lien actions 1.2 et 1.3</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 défi « biodéchets » tous les 2 ans</li> <li>1 visite organisée par an</li> </ul>   | Ratios des actions 1.2 et 1.3   |
| 2   | 2.1       | Communiquer sur les grandes étapes de l'aliment                          |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de participants aux défis</li> <li>Nb de supports de com distribués</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 défi pour plusieurs types de publics</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Moyenne gaspi : 30 kg/an/hab. dont 7 kg encore emballés</li> <li>Potentiel de réduction : 55 g/repas</li> </ul>  |

| Axe          | N° Action | Intitulé action  | Indicateurs d'impact (en T – en kg/hab.)   | Indicateurs de participation  | Rappel Objectifs PLPDMA  | Ratios utilisés   |
|--------------|-----------|--|--|---|--|---|
| 2<br>(suite) | 2.2       | Sensibiliser le jeune public au gaspillage alimentaire | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par la lutte contre le gaspillage en restauration scolaire mesuré par pesée (OM)</li> </ul>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'interventions / d'écoles / classes / élèves sensibilisés</li> <li>Nb d'accompagnement en démarche complète zéro-gaspi</li> <li>Nb d'inscrits aux défis</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>¼ des écoles inscrites au défi</li> <li>-10% des gaspillage en restauration scolaire</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Moyenne gaspi : 110 g/repas en établissement scolaire</li> </ul>                                       |
|              | 2.3       | Accompagner les bénéficiaires sociaux                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par la mise en place de frigo mesuré par poids inscrit sur les denrées (OM)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'accompagnements (projets avec bailleurs)</li> <li>Nb de résidents sensibilisés</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>5 frigos solidaires installés</li> <li>Accompagner un maximum de bénéficiaires vers une alimentation durable</li> </ul> |   |
| 3            | 3.1       | Communiquer pour développer le vrac                    |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de pro. « MCMD »</li> <li>Nb de participants aux ateliers/animations</li> <li>Nb de solutions vrac</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>10 nouveaux « MCMD » /an</li> <li>Accompagnement d'1 solution vrac / an via AMI</li> </ul>                              |   |
|              | 3.2       | Mettre en place la consigne du verre et des contenants | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par la mise en place de la consigne mesuré par nb et poids des bouteilles réemployées (Verre)</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de pro. pratiquant la consigne</li> <li>Nb de bouteilles réemployées / an</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>3 producteurs en consigne</li> <li>10 distributeurs en consigne</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Poids moyen bouteille verre 75 cl : 500 g</li> </ul>   |
|              | 3.3       | Accompagner l'usage des couches lavables               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par la mise en place des couches lavables mesuré par nb d'enfants connus dans les structures en couches lavables (OM)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de pros sensibilisés</li> <li>Nb de familles sensibilisées</li> <li>Nb d'enfants des structures en couches lavables</li> </ul>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>2 ateliers « particuliers » / an</li> <li>1 atelier « pro » / an</li> <li>1 structure en couches lavables</li> </ul>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Poids moyen des couches chez un enfant de 0 à 3 ans ramené à l'année : 210 kg / enfant / an</li> </ul> |

| Axe          | N° Action | Intitulé action  | Indicateurs d'impact (en T – en kg/hab.)   | Indicateurs de participation  | Rappel Objectifs PLPDMA   | Ratios utilisés  |
|--------------|-----------|--|--|---|---|--|
| 3<br>(suite) | 3.4       | Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par la mise en place de serviettes de table lavables mesuré par le nb d'enfants concernés dans les écoles (OM)</li> <li>Tonnage détourné par l'adoption de protections hygiéniques lavables mesuré par le nb de pratiquants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'écoles / élèves sensibilisés</li> <li>Nb d'élèves utilisant des PHL</li> <li>Nb de cantines / élèves en serviettes de table lavables</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>10 cantines en serviettes lavables</li> <li>15 classes de CM2 sensibilisées</li> </ul>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Poids moyen d'une serviette en papier jetable (3 g) par 144 repas annuels par le nb de demi-pensionnaires</li> <li>Poids moyen des protections hygiéniques jetables dans le cycle de vie d'une femme ramené à l'année : 5 kg</li> </ul> |
|              | 3.5       | Développer l'évènementiel éco-responsable                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par l'arrêt de l'utilisation de gobelets jetables (Emballages)</li> <li>Tonnage détourné par le tri et la valorisation des déchets alimentaires (OM)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'emprunts des éco-gobelets / des poubelles de tri</li> <li>Nb d'évènements accompagnés</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>3 évènements accompagnés / an</li> <li>200 prêts de gobelets / an</li> <li>10 prêts de poubelles de tri /an</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Poids moyen d'un gobelet jetable : 5 g</li> </ul>   |
| 4            | 4.1       | Participer à la création d'une plateforme de réemploi    |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'acteurs participant au COPIL</li> <li>Nb annuel de COPIL</li> </ul>   | Participation à la création d'une plateforme de réemploi  |  |
|              | 4.2       | Sensibiliser le public au réemploi                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par les dispositifs de réemploi évalué par pesée ou estimation sur la base du nb d'objets ou du volume (matériaux déchèterie)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de dispositifs (caissons, boîtes à don, bornes textiles ...)</li> <li>Nb de participants aux animations</li> <li>Nb de partenaires</li> </ul>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>5 animations « réemploi » / an</li> <li>3 dispositifs de réemploi / an</li> </ul>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Poids moyen d'un vélo : 9 kg</li> <li>Potentiel de réduction textiles : 6 kg/hab/an et mobilier : 13 kg/hab/an</li> </ul>   |
|              | 4.3       | Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs        |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'acteurs</li> <li>Nb de synergies</li> <li>Nb de rencontres</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 forum annuel</li> <li>5 synergies /an</li> </ul>   |  |

| Axe          | N° Action | Intitulé action  | Indicateurs d'impact (en T – en kg/hab.)  | Indicateurs de participation   | Rappel Objectifs PLPDMA   | Ratios utilisés   |
|--------------|-----------|--|---|--|---|---|
| 4<br>(suite) | 4.4       | Développer la réparation   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par les Repair Café évalué par pesée ou estimation sur la base du nb d'objets (matériaux déchèterie)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de Repair Café</li> <li>Nb annuel de participants</li> <li>Nb annuel d'objets réparés</li> </ul>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ 1 Repair Café / an</li> </ul>                                      |   |
| 5            | 5.1       | Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation-biodéchets » | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par une réduction du gaspillage et la valorisation des biodéchets (OM)</li> </ul>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de rencontres</li> <li>Nb de participants</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 groupe d'échange / trimestre</li> </ul>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Moyenne gaspi: 95 g/repas en entreprise</li> <li>CAE: 710 kg/site (sur la base d'une moyenne)</li> </ul> |
|              | 5.2       | Mon entreprise zéro-déchet   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage détourné par une réduction des déchets, évalué par une pesée/estimation avant/après accompagnement</li> </ul>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de rencontres</li> <li>Nb de participants</li> <li>Nb d'accompagnements</li> <li>Nb de « labellisés »</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>2 groupes de travail / an</li> <li>2 accompagnements / an</li> </ul> | Dépendant des actions retenus/flux travaillés   |

### **9.2.2 Evaluation financière**

Chaque année Syclum remplit la matrice Compta-coûts, véritable photographie de l'année des dépenses et recettes par services et par postes, permettant d'obtenir des coûts à la tonne et à l'habitant pour chaque service.

Les charges et produits liés à la réduction des déchets sont transversaux et se retrouvent disséminés dans le service OM, par exemple pour le compostage, service collecte sélective pour les actions vrac, stop pub, consigne, ..., et déchèterie pour le broyage, réemploi, ...

Chaque année un budget sera défini pour mener à bien les actions du programme et un tableur associé permettra de suivre les dépenses et les recettes, à chaque vérification de factures ou enregistrement de titres. Un bilan financier de chaque année complétera le bilan technique et sera présenté en CCES. Le bilan permettra d'anticiper, mesurer les dépenses et recettes à prévoir pour les années d'après.

E, n outre, comme pour le calcul du budget prévisionnel page 76, le tableur récapitulatif des dépenses et recettes par action et par année sera accompagné du calcul des économies engendrées sur la base du tonnage détourné (si connu) multiplié par le coût de collecte et de traitement des OM, si le tonnage est détourné des OM), le coût des recyclables ou des matériaux en déchèterie, si le tonnage est détourné de ces services.

Il en ressortira le tarif du coût aidé par habitant sur la base de la population desservie par le programme.

L'évaluation du PLPDMA sera communiquée chaque année au public à travers la publication du bilan annuel d'activité de Syclum.

## ANNEXES

### Annexe 1 – Lexique de sigles

| <b>Sigle</b> | <b>Signification</b>  |
|--------------|---|
| ADEME        | Agence de la transition écologique                              |
| AFOM         | Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces                    |
| AGEC         | Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire                    |
| CCBDD        | Communauté de Communes les Balcons du Dauphiné                  |
| CCVG         | Communauté de Communes Val Guiers                               |
| CCVDD        | Communauté de Communes les Vals du Dauphiné                     |
| CCES         | Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi               |
| CCI          | Chambre de Commerces et d'Industrie                             |
| CMA          | Chambre de Métiers et d'Artisanat                               |
| COFIL        | Comité de Pilotage  |
| CS           | Collecte sélective  |
| DMA          | Déchets Ménagers et Assimilés                                   |
| ETP          | Equivalent Temps Plein  |
| GT           | Groupe de Travail   |
| LTECV        | Loi pour la Transition Energétique et la Croissance Verte       |
| OM           | Ordures Ménagères   |
| OMA          | Ordures Ménagères et Assimilées                                 |
| PAV          | Point d'Apport Volontaire                                       |
| PLP          | Programme Local de Prévention                                   |
| PLPDMA       | Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés |
| PRPGD        | Plan Régionale de Prévention et Gestion des Déchets             |
| TEOM         | Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères                         |
| TZDZG        | Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage                          |

## Annexe 2 – Liste (non exhaustive) des acteurs mobilisables pour le PLPDMA

| Acteur  | Type d'acteur        | domaine d'activité    | CP    | Commune         | Contact               | Fonction  | mail 1                                 | tel            |
|---|----------------------|-----------------------|-------|-----------------|-----------------------|---|--|----------------|
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE</b> | Institution          | Général               | 38510 | ARANDON-PASSINS | M. BRENIER Jean-Yves  | M. LE PRESIDENT                                     | contact@balconsdudauphine.fr           | 04 74 80 23 30 |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE</b> | Institution          | Général               | 38510 | ARANDON-PASSINS | MME FERRET LAURE      | MME LA DIRECTRICE                                   | laure.feret@balconsdudauphine.fr       |                |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE</b> | Institution          | Général               | 38510 | ARANDON-PASSINS | M. CLEUX Vincent      | M LE CHEF DE PROJET POLITIQUES CONTRACTUELS         | vincent.cleux@balconsdudauphine.fr     | 04 74 80 39 27 |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE</b> | Institution          | Général               | 38510 | ARANDON-PASSINS | MME RODRIGUE Isabelle | MME LA RESPONSABLE PROJET CLIMAT ENERGIE            | isabelle.rodrique@balconsdudauphine.fr | 07 84 56 22 65 |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE</b> | Institution          | Général               | 38510 | ARANDON-PASSINS | MME ZANTE Sandrine    | MME LA RESPONSABLE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL     | sandrine.zante@balconsdudauphine.fr    |                |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE</b> | Institution          | Général               | 38510 | ARANDON-PASSINS | MME REFINE Leslie     | MME LA CHEFFE DE PROJET ALIMENTATION DURABLE        | leslie.refine@balconsdudauphine.fr     | 06 43 62 53 62 |
| <b>ECOLOBUS</b>                                   | association          | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS | M. SICILIA ERIC       | M. LE RESPONSABLE                                   | ecolobus38@gmail.com                   | 06 20 65 49 63 |
| <b>SYCLUM</b>                                     | Etablissement public | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS | M. SOLIER Nicolas     | M. LE VICE-PRESIDENT REDUCTION DES DECHETS          | nicolassolier@batie-montgascon.com     | 06 89 37 25 07 |
| <b>SYCLUM</b>                                     | Etablissement public | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS | M. GONZALEZ Frédéric  | M. LE PRESIDENT                                     | fred38.gonzalez@gmail.com              | 06 83 33 85 74 |
| <b>SYCLUM</b>                                     | Etablissement public | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS | M. MANON Francois     | M. LE MEMBRE DE LA COMMISSION REDUCTION DES DECHETS | francoismanon@sfr.fr                   |                |
| <b>SYCLUM</b>                                     | Etablissement public | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS | M. MARTIN François    | M. LE MEMBRE DE LA COMMISSION REDUCTION DES DECHETS | fetcmartin@orange.fr                   |                |
| <b>SYCLUM</b>                                     | Etablissement public | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS | MME VERAN Manon       | Mme la chargée de mission réduction déchets         | manon.veran@syclum.fr                  | 07 84 05 15 07 |
| <b>SYCLUM</b>                                     | Etablissement public | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS | M. Antoine PIERRAT    | M. le chargé de mission compostage                  | antoine.pierrat@syclum.fr              | 06 35 23 91 74 |

| Acteur                                    | Type d'acteur          | domaine d'activité    | CP    | Commune             | Contact                    | Fonction                                     | mail 1                                | tel            |
|---|------------------------|-----------------------|-------|---------------------|----------------------------|--|---------------------------------------|----------------|
| <b>SYCLUM</b>                             | Etablissement public   | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS     | MME Céline METZGER         | MME la chargée de mission compostage broyage | celine.metzger@syclum.fr              | 06 35 23 78 72 |
| <b>SYCLUM</b>                             | Etablissement public   | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS     | MME Gaëlle DOURNEAU        | MME la Directrice technique                  | gaelle.dourneau@syclum.fr             | 06 35 59 48 39 |
| <b>SYCLUM</b>                             | Etablissement public   | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS     | MME Zoé Picard             | MME. la chargée de mission compostage        | zoe.picard@syclum.fr                  | 07 85 63 30 33 |
| <b>SYCLUM</b>                             | Etablissement public   | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS     | MME Marlène Dayet          | MME l'agent compostage                       | marlene.dayet@syclum.fr               | 06 12 61 37 85 |
| <b>SYCLUM</b>                             | Etablissement public   | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS     | M. Patrick FUGIER          | M. l'agent broyage                           | patrick.fugier@syclum.fr              | 06 03 68 02 02 |
| <b>SYCLUM</b>                             | Etablissement public   | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS     | MME Isabelle GIRERD-MARTIN | MME la directrice générale des services      | isabelle.girerdmartin@syclum.fr       | 06 82 80 97 08 |
| <b>SYCLUM</b>                             | Etablissement public   | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS     | MME Sylvie LOUISON         | MME l'agent compostage                       | sylvie.louison@syclum.fr              | 06 12 61 37 92 |
| <b>SYCLUM</b>                             | Etablissement public   | Environnement-Déchets | 38510 | ARANDON-PASSINS     | MME Elise CORLET           | MME la responsable réduction des déchets     | elise.corlet@syclum.fr                | 06 32 30 57 58 |
| <b>4 LYCEES BALCONS DU DAUPHINE</b>       | Etablissement scolaire | Education             | 38    | BALCONS DU DAUPHINE |                            | MME M. LE PROVISEUR                          |                                       |                |
| <b>46 COMMUNES CC BALCONS DU DAUPHINE</b> | Institution            | Général               | 38    | BALCONS DU DAUPHINE |                            |  |                                       |                |
| <b>58 ECOLES BALCONS DU DAUPHINE</b>      | Etablissement scolaire | Education             | 38    | BALCONS DU DAUPHINE |                            | MME MR. LE DIRECTEUR                         |                                       |                |
| <b>8 COLLEGES BALCONS DU DAUPHINE</b>     | Etablissement scolaire | Education             | 38    | BALCONS DU DAUPHINE |                            | MME MR. LE PRINCIPAL                         |                                       |                |
| <b>CROQAIN</b>                            | Entreprise             | Consommation          | 01300 | BELLEY              |                            | M. le responsable                            | cuisine-centrale@wanadoo.fr           | 04 79 81 64 76 |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS</b>  | Institution            | Général               | 73330 | BELMONT-TRAMONET    | M. Paul REGALLET           | M. LE PRESIDENT                              | contact@ccvalguiers.fr                | 04 76 37 36 45 |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS</b>  | Institution            | Général               | 73330 | BELMONT-TRAMONET    | M. MARTINOTTI Stéphane     | M. LE DIRECTEUR                              | stephane.martinotti@ccvalguiers.fr    | 07 48 74 86 74 |
| <b>SMAPS</b>                              | Etablissement public   | Environnement-Déchets | 73330 | BELMONT-TRAMONET    | M. Côte GEROUDET           | M. le chargé de mission énergie              | come.geroudet@avant-pays-savoyard.com | 07 48 74 02 28 |
| <b>L'Hien Nature</b>                      | association            | Environnement-Déchets | 38690 | BIOL                | MME ROCHETIN Josette       | MME LE RESPONSABLE                           | heronpourpre@orange.fr                |                |

| Acteur                         | Type d'acteur  | domaine d'activité    | CP    | Commune              | Contact                   | Fonction                       | mail 1                                 | tel            |
|--------------------------------|--|-----------------------|-------|----------------------|---------------------------|--------------------------------|--|----------------|
| <b>ECO DDS</b>                 | Eco-organisme  | Environnement-Déchets | 92100 | BOULOGNE-BILLANCOURT | M. Tanguy BEAUVAIS        | M. LE COORDINATEUR REGIONAL    | tbeauvais@ecodds.com                   |                |
| <b>AGEDEN</b>                  | Association  | Environnement-Déchets | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     | MME GUILLOT Orélie        | Mmes les co-fondatrices        | oguillot@ageden38.org                  | #####          |
| <b>ALPES ISERE HABITAT</b>     | Entreprise   | Logement              | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     | M. Bastien AURE           | M. le responsable              | bastien.aure@alpeshabitat.fr           | 07 63 41 98 44 |
| <b>Emmaüs Bourgoin-Jallieu</b> | Association  | Action sociale        | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     | M. ALLIOT Nicolas         | M. LE RESPONSABLE              | emmausbj@wanadoo.fr                    | 06 31 59 16 05 |
| <b>ENTRE NOUS 38</b>           | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Economie              | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     |                           | M. le responsable              | contact@entrenous38.com                |                |
| <b>ENVIE Rhône-Alpes</b>       | Entreprise   | Economie              | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     |                           | M. le responsable              |  | 04 72 02 00 53 |
| <b>Et Colegram</b>             | Association  | Environnement-Déchets | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     | MME BOURBON Isabelle      | MME LA PRESIDENTE              | et.colegram@orange.fr                  | 04 74 28 57 14 |
| <b>FONCIA VALEXIM</b>          | Entreprise   | Logement              | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     | Mme Amandine LEVET        | Mme la responsable             | amandine.levet@foncia.fr               | 04 74 43 58 58 |
| <b>IMMO DE France</b>          | Entreprise   | Logement              | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     | Mme Sophia LEVAIN-LEURIOT | Mme la responsable             | sophia.levain-leuriot@immodefrance.com | 04 74 43 89 48 |
| <b>Osez l'Vélo</b>             | Association  | Environnement-Déchets | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     | M. Guy VALENTIN           | M. LE RESPONSABLE              | guy.valentin@apie-asso.net             | 06 72 98 39 35 |
| <b>PANIER DE LEONTINE</b>      | association  | Action sociale        | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     |                           | M. le responsable              | panierdeleontine.bj@laposte.net        | 04 37 03 46 16 |
| <b>SDH</b>                     | Entreprise   | Logement              | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     | M. RODRIGEUS Raphaël      | M. le responsable              | R.Rodrigues@sdh.fr                     | 06 12 66 31 23 |
| <b>SEMCODA</b>                 | Entreprise   | Logement              | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     | Mme Magali CONTAMIN       | Mme la responsable maintenance | magali.contamin@semcoda.Com            | 04 74 28 79 21 |
| <b>SITOM Nord Isère</b>        | Etablissement public                                 | Environnement-Déchets | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     | Mme RASE-POURCHON Océane  | Mme la directrice              | rasepourchon.sitom.ni@orange.fr        | 06 76 30 36 07 |
| <b>TROIS BOUTS DE FICELLE</b>  | Association  | Education             | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU     |                           | Mme la responsable             | troisboutsdeficellebj@gmail.com        |                |

| Acteur   | Type d'acteur | domaine d'activité    | CP    | Commune           | Contact              | Fonction                             | mail 1                               | tel                                   |
|--|---------------|-----------------------|-------|-------------------|----------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Zéro Déchets Bourgoin-Jallieu et environs</b> | Association   | Environnement-Déchets | 38300 | BOURGOIN-JALLIEU  |                      | Mmes Mrs les membres                 | zerodechetbourgoin@gmail.com         | #####                                 |
| <b>Tri-Vallées</b>                               | Entreprise    | Environnement-Déchets | 38110 | CESSIEU           | MME GAHON Elodie     | Mme la Responsable du pôle recyclage | e.gahon@tri-vallees.com              | 06 79 40 86 71                        |
| <b>ADABIO</b>                                    | Association   | Consommation          | 01250 | CEYZERIAT         |                      | M. le directeur                      | contact@adabio.com                   | 04 74 30 69 92                        |
| <b>LES EPIGEES</b>                               | Entreprise    | Environnement-Déchets | 73000 | CHAMBERY          | Mme ESMENJAUD Amélie | Mme la directrice                    | a.esmenjaud@les-epigees.org          | 06 51 73 67 19                        |
| <b>SIBUET</b>                                    | Entreprise    | Environnement-Déchets | 73390 | CHAMOIX SUR GELON |                      | M. le directeur                      | laurent@sibuet.fr                    | 04 79 36 41 06<br>/ 06 24 92 30<br>97 |
| <b>FREDON</b>                                    | association   | Environnement-Déchets | 38150 | CHANAS            |                      | M. le responsable                    | contact38@fredon-aura.fr             | 04 74 86 40 68                        |
| <b>PASSE CLOTURE</b>                             | Association   | Général               | 38390 | CHARETTE          | M. RIGAUDIER         | M. le responsable                    | s.rigaudier@laposte.net              | 06 78 13 59 86                        |
| <b>SME Environnement</b>                         | Entreprise    | Environnement-Déchets | 01300 | CHAZEY-BONS       | Mme Danièle MARTIN   | Mme la responsable                   | d.martin@sme-environnement01.com     | 04 79 81 86 82                        |
| <b>Apicompost</b>                                | Entreprise    | Environnement-Déchets | 38490 | CHIMILIN          | MME Mélanie CHARRON  | Mme la responsable                   | apicompost@ecomail.fr                | 06 10 44 06 86                        |
| <b>DECOUX SERVICES Lombriculture</b>             | Entreprise    | Environnement-Déchets | 38490 | CHIMILIN          | M. PERRIER Anthony   | M. le responsable                    | contact@dbs38.fr                     |                                       |
| <b>GRAINES DE COPINES</b>                        | Entreprise    | Consommation          | 38630 | CORBELIN          |                      | Mmes les co-fondatrices              | graines2copines@gmail.com            | 09 54 21 52 47                        |
| <b>Les mains vertes</b>                          | Association   | Environnement-Déchets | 38630 | CORBELIN          | MME PEYRE Elyane     | Mme la présidente                    | rene.peyre@laposte.net               | 06 44 83 95 26                        |
| <b>CA DEPOTE</b>                                 | Association   | Environnement-Déchets | 38630 | CORBELIN          | M. MAZUYER Baptiste  | M. le fondateur                      | baptistemazuyer@hotmail.fr           |                                       |
| <b>Eco-systèmes</b>                              | Eco-organisme | Environnement-Déchets | 92400 | COURBEVOIE        | M. Olivier MALLET    | M. LE RESPONSABLE DES OPERATIONS     | omallet@ecosystem.eco                |                                       |
| <b>1001 BUROS</b>                                | Entreprise    | Consommation          | 38460 | CREMIEU           |                      | M. le directeur                      | 1001buros@gmail.com                  | 06 82 85 68 09                        |
| <b>BANQUE ALIMENTAIRE RHONE</b>                  | Association   | Action sociale        | 69150 | DECINES-CHARPIEU  |                      | M. le directeur                      | ba690.proxidon@banquealimentaire.org | 04 78 26 99 09                        |
| <b>M LE VRAC</b>                                 | Entreprise    | Consommation          | 38110 | DOLOMIEU          |                      | Mme la gérante                       | contact@mlevrac.fr                   | 06 84 15 58 93                        |

| Acteur                                  | Type d'acteur  | domaine d'activité    | CP    | Commune             | Contact                | Fonction  | mail 1                                      | tel            |
|---|--|-----------------------|-------|---------------------|------------------------|---|---|----------------|
| <b>CAPEB Isère / CAPEB Rhône-Alpes</b>  | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Construction          | 38130 | ECHIROLLES          | M. BOUVIER FRANCIS     | M. le Secrétaire général de la CAPEB Isère          | francisbouvier@capeb-isere.fr               | 04 74 16 18 38 |
| <b>Cycle &amp; Go Fontaines</b>         | Association  | Environnement-Déchets | 38600 | FONTAINE            | MME VOGEL Valérie      | MME la directrice                                   | cycles.go.exterieur@gmail.com               | 04 76 25 51 10 |
| <b>ALPES CONSIGNE</b>                   | Entreprise   | Environnement-Déchets | 38000 | GRENOBLE            | MME GIRARD Manon       |   | contact@alpesconsigne.fr                    | 07 52 63 85 02 |
| <b>AMAP Isère</b>                       | Association  | Consommation          | 38000 | GRENOBLE            | Mme Chloé DUDON        | Mme la coordinatrice                                | contact@alliancepec-isere.org               | 09 72 55 45 38 |
| <b>CABESTAN SCOP</b>                    | entreprise   | Construction          | 38000 | GRENOBLE            | M. Thibaut DEFRANCE    | M. le responsable                                   | thibautdefrance38000@gmail.com              |                |
| <b>Conseil Départemental de l'Isère</b> | Institution  | Général               | 38000 | GRENOBLE            | MME THOMAS laurence    | MME LA CHARGEE ECO-EVENEMENT                        | laurence.thomas@isere.fr                    |                |
| <b>Conseil Départemental de l'Isère</b> | Institution  | Général               | 38000 | GRENOBLE            | M. CORBIERE CHRISTOPHE | M. LE CHEF ALIMENTATION ET CIRCUITS COURTS          | christophe.corbiere@isere.fr                | 06 69 58 22 86 |
| <b>Conseil Départemental de l'Isère</b> | Institution  | Général               | 38000 | GRENOBLE            | Mme Candy DUBORDEAUX   | MME LA CHEFFE DU SERVICE EDUCATION                  | candy.dubordeaux@isere.fr                   |                |
| <b>Couches lavables et cie</b>          | Entreprise   | Consommation          | 38000 | GRENOBLE            | M. LEVROT Laurent      | M. le gérant  | contact@couches-lavables-et-compagnie.com   | 06 61 94 29 76 |
| <b>DABBA CONSIGNE</b>                   | Entreprise   | Environnement-Déchets | 38000 | GRENOBLE            | Mme Marion SCAPIN      | Mme la responsable                                  | Marion@dabba-consigne.fr                    | 06 50 99 19 22 |
| <b>Pôle agro-alimentaire Isère</b>      | Etablissement public                                 | Economie              | 38000 | GRENOBLE            | M. Geoffrey LAFOSSE    | M. le directeur                                     | geoffrey.lafosse@paa38.fr                   | 04 76 00 60 18 |
| <b>ULISSE GRENOBLE SOLIDARITE</b>       | Entreprise   | Action sociale        | 38000 | GRENOBLE            | Mme DELL'OVA Magali    | Mme la responsable                                  | coordonateur1@ulisse38.com                  | 04 76 26 66 94 |
| <b>Conseil Départemental de l'Isère</b> | Institution  | Général               | 38000 | GRENOBLE            | M. Olivier FERRAND     | M. LE CHARGE DE PROJETS RESTAURATION                | OLIVIER.FERRAND@ISERE.FR                    |                |
| <b>CMA de l'Isère</b>                   | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Economie              | 38026 | GRENOBLE Cédex 1    | Mme PELLERAY Isabelle  | Mme la chargée de mission métiers de l'alimentation | isabelle.pellerey@cma-auvergnerhonealpes.fr | 04 76 70 82 72 |
| <b>Ecologic</b>                         | Eco-organisme  | Environnement-Déchets | 78280 | GUYANCOURT          | MME Isabelle JUNET     | MME LA RESPONSABLE DES OPERATIONS                   | ijunet@ecologic-france.com                  |                |
| <b>MAGIE REPARE</b>                     | Association  | Environnement-Déchets | 38110 | LA BATIE-MONTGASCON | M. Cyril MARCEL        | M. le responsable                                   | labatiealaclasses@gmail.com                 | 06 19 03 63 54 |

| Acteur   | Type d'acteur  | domaine d'activité    | CP    | Commune                | Contact                     | Fonction  | mail 1                             | tel            |
|--|--|-----------------------|-------|------------------------|-----------------------------|---|------------------------------------|----------------|
| <b>Le village solidaire</b>                                | instance citoyenne                                   | Action sociale        | 38110 | LA CHAPELLE DE LA TOUR | MME Estelle MONNET          | MME la responsable                                | estelle.monnet@mfr.asso.fr         |                |
| <b>GUILLAUD TRAITEUR</b>                                   | Entreprise   | Consommation          | 38260 | LA COTE ST ANDRE       |                             | M. le responsable                                 | commerce@guillaud-traiteur.com     | 04 74 20 32 78 |
| <b>Atelier de chantier d'insertion Les brigades Vertes</b> | Etablissement public                                 | Environnement-Déchets | 38110 | LA TOUR DU PIN         | Mme Sophie SKORIC           | Mme la responsable                                | sophie.skoric@latourdupin.fr       |                |
| <b>AuTour/SolarCycle</b>                                   | Association  | Environnement-Déchets | 38110 | LA TOUR DU PIN         | M. Sylvain DURAND-TERRASSON | M. le Membre de l'association                     | asso.autour@laposte.net            | 04 74 97 42 68 |
| <b>CCAS</b>  | Association  | Action sociale        | 38110 | LA TOUR DU PIN         | MME VEYRET Evelyne          | Mme la responsable                                | ccas@latourdupin.fr                | 04 74 97 04 84 |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU DAUPHINE</b>             | Institution  | Général               | 38110 | LA TOUR DU PIN         | MME MONRIBOT Sabrina        | MME LA RESPONSABLE DEVELOPPEMENT DURABLE          | sabrina.monribot@valsdudauphine.fr | 06 73 18 84 11 |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU DAUPHINE</b>             | Institution  | Général               | 38110 | LA TOUR DU PIN         | MME AMMI Adeline            | MME LA DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES           | adeline.ammi@valsdudauphine.fr     |                |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU DAUPHINE</b>             | Institution  | Général               | 38110 | LA TOUR DU PIN         | M. HERVE Stephan            | M. LE DIRECTEUR ADJOINT                           | stephan.herve@valsdudauphine.fr    |                |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU DAUPHINE</b>             | Institution  | Général               | 38110 | LA TOUR DU PIN         | M. MALOSSANE Maxime         | M. LE RESPONSABLE SERVICE ENVIRONNEMENT           | maxime.malossane@valsdudauphine.fr | 06 35 42 84 43 |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU DAUPHINE</b>             | Institution  | Général               | 38110 | LA TOUR DU PIN         | M. BADIN Bernard            | M. LE PRESIDENT                                   | contact@valsdudauphine.fr          | 04 74 97 05 79 |
| <b>Conseil de développement Vals du Dauphiné</b>           | Instance citoyenne                                   | Général               | 38110 | LA TOUR DU PIN         | M. Paul MEUNIER             | Mmes Mrs les membres                              | paulmeunier2018@gmail.com          | 06 24 09 39 58 |
| <b>Conseil Départemental de l'Isère</b>                    | Institution  | Général               | 38110 | LA TOUR DU PIN         | M. Christophe MOYNE-PICARD  | M. LE RESPONSABLE CUISINE CENTRALE LA TOUR DU PIN | christophe.moyne-picard@isere.fr   |                |
| <b>Croix-Rouge Française La Tour du Pin</b>                | Association  | Action sociale        | 38110 | LA TOUR DU PIN         |                             | M. le responsable                                 | ul.vallons-isere@croix-rouge.fr    | 04 74 97 27 26 |
| <b>GROUPEMENT DES ENTREPRISES DU CANTON DE LA TOUR</b>     | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Economie              | 38110 | LA TOUR DU PIN         |                             | M. le responsable                                 | contact.legroupement@gmail.com     | 04 74 97 54 69 |

| Acteur                                  | Type d'acteur        | domaine d'activité    | CP    | Commune                        | Contact                 | Fonction                     | mail 1                                    | tel            |
|---|----------------------|-----------------------|-------|--------------------------------|-------------------------|------------------------------|---|----------------|
| <b>Les Restos du cœur</b>               | Association          | Action sociale        | 38110 | LA TOUR DU PIN                 | MME Christiane GUILLAUD | Mme la responsable           | christiane.guillaud@restosducoeur.org     | 04 74 97 62 79 |
| <b>L'ESTIVAL EN DAUPHINE</b>            | instance citoyenne   | Environnement-Déchets | 38110 | LA TOUR DU PIN                 |                         | Mmes Mrs les membres         | lestival@zaclys.net                       |                |
| <b>LUZ'in</b>                           | Entreprise           | Economie              | 38110 | LA TOUR DU PIN                 | M. Hervé SERVIGNAT      | M. le co-fondateur           | herve.servignat@luzin.net                 | 06 60 31 21 13 |
| <b>MJC EVS</b>                          | Association          | Action sociale        | 38110 | LA TOUR DU PIN                 | MME chantal MARION      | Mme la présidente            | chantalmarion38110@gmail.com              | 04 74 97 32 26 |
| <b>OSEZ</b>                             | Entreprise           | Action sociale        | 38110 | LA TOUR DU PIN                 | M. Nicolas SCHVOB       | M. le directeur              | latourdopin@groupe-osez.fr                | 04 74 83 20 95 |
| <b>PLURALIS</b>                         | Entreprise           | Logement              | 38110 | LA TOUR DU PIN                 | M. MENARD Dominique     | M. le responsable de secteur | dominique_menard@pluralis-habitat.fr      | 04 37 05 06 31 |
| <b>Quart Lieu</b>                       | Instance citoyenne   | Général               | 38110 | LA TOUR DU PIN                 |                         | Mmes mrs les membres         |   |                |
| <b>Repair café des Vals du Dauphiné</b> | Association          | Environnement-Déchets | 38110 | LA TOUR DU PIN                 |                         | Mmes Mrs les membres         | pgelin@posteo.net                         | 06 87 07 69 57 |
| <b>Secours Populaire La Tour du Pin</b> | Association          | Action sociale        | 38110 | LA TOUR DU PIN                 | MME Jacqueline GUICHARD | Mme la responsable           | jacqueline.guichard@neuf.fr               | #####          |
| <b>TERRAVALD</b>                        | Association          | Economie              | 38110 | LA TOUR DU PIN                 | M. Thomas BEHAL         | M. le responsable            | thomas.behal@isere.chambagri.fr           |                |
| <b>Vals du Dauphiné en Transition</b>   | Instance citoyenne   | Général               | 38110 | LA TOUR DU PIN                 |                         | Mmes mrs les membres         | vdtransition-informations@framalistes.org |                |
| <b>Waou l'Atelier créatif</b>           | Association          | Consommation          | 38110 | LA TOUR DU PIN                 |                         | Mmes les co-fondatrices      | waou.createurs@gmail.com                  | 06 82 43 83 87 |
| <b>Croix-Rouge Française Les Abrets</b> | Association          | Action sociale        | 38490 | LES ABRETS EN DAUPHINE         |                         | M. le responsable            | ul.vallons-isere@croix-rouge.fr           | 04 76 32 19 11 |
| <b>LUNE D'AMOUR</b>                     | Entreprise           | Consommation          | 38490 | LES ABRETS EN DAUPHINE         | Mme Cindy BILLET        | Mme la responsable           | cindy@lunedamour.fr                       | 07 87 00 55 33 |
| <b>MJC EVS</b>                          | Association          | Action sociale        | 38490 | LES ABRETS EN DAUPHINE         |                         | Mme la présidente            | accueil@mjcabrets.org                     | 04 76 32 26 95 |
| <b>SYMIDEAU</b>                         | Etablissement public | Environnement-Déchets | 38490 | LES ABRETS EN DAUPHINE         |                         | M. le directeur              | contact@symideau.com                      | 04 76 32 06 68 |
| <b>Bébécolo de Savoies</b>              | Entreprise           | Consommation          | 38630 | LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN | Mme Anne ROUYER         | Mme la gérante               | contact@bebecolodesavoies.fr              | 06 24 03 77 29 |

| Acteur   | Type d'acteur  | domaine d'activité    | CP    | Commune                        | Contact                 | Fonction  | mail 1  | tel                                  |
|--|--|-----------------------|-------|--------------------------------|-------------------------|---|---|--------------------------------------|
| <b>CCAS</b>  | Association  | Action sociale        | 38630 | LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN | MME DELHORME Guilhaine  | Mme la responsable  | social@lesavenieres.fr                          | 04 74 33 61 87                       |
| <b>Cultivacoeurs Les Avenièrès</b>                       | Association  | Action sociale        | 38630 | LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN |                         | Mmes mrs les membres  |   | 06 06 60 33 02                       |
| <b>ICI ET LA GOURMANDISENT</b>                           | Entreprise   | Consommation          | 38630 | LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN | Mme Aimée GORCE         | Mme la gérante  | icietlagourmandisent@gmail.com                  |                                      |
| <b>L'accorderie des Lônes</b>                            | Association  | Action sociale        | 38630 | LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN | Mme Krystine Massard    | Mme la responsable  | leslones@accorderie.fr                          | 09 51 02 47 95<br>/07 83 45 86<br>73 |
| <b>Secours Catholique Les Avenièrès Veyrins-Thuellin</b> | Association  | Action sociale        | 38630 | LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN |                         | M. le responsable   | benevolat.380@secours-catholique.org            | 04 74 27 76 18<br>06 41 95 22 21     |
| <b>Réseau National des Ressources</b>                    | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Environnement-Déchets | 59000 | LILLE                          | M. Vincent JOUANNEAU    |   | vincent.jouanneau@ressourceries-recycleries.org |                                      |
| <b>ADEME Auvergne-Rhône-Alpes</b>                        | Institution  | Général               | 69006 | LYON                           | MME SAUGUES CLAIRE      | MME LA RESPONSABLE TERRITOIRE ENGAGE TRANSITION ECOLOGIQUE            | claire.saugues@ademe.fr                         | 04 73 31 52 91                       |
| <b>AGENCE DE L'EAU</b>                                   | Institution  | Général               | 69007 | LYON                           |                         | M. le directeur   | accueil@eurmc.fr                                | 04 72 71 26 00                       |
| <b>ARAG</b>  | Entreprise   | Economie              | 69002 | LYON                           |                         | M. le responsable   | f.molegnana@comite-arag.fr                      | 04 37 23 67 40                       |
| <b>ARIA : agence régionale industrie alimentaire</b>     | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Economie              | 69007 | LYON                           |                         | M. le directeur   | contact@ariaaura.fr                             | 06 03 70 53 86                       |
| <b>Conseil Régional AuRA</b>                             | Institution  | Général               | 69002 | LYON                           | MME POZZO CECILIA       | MME LA RESPONSABLE SERVICE TERRITOIRES - Nord Isère                   | cecilia.pozzo@auvergnerhonealpes.fr             | 06 32 24 42 40                       |
| <b>CRESS Auvergne-Rhône-Alpes</b>                        | Institution  | Général               | 69003 | LYON                           | MME GIACCOMONI caroline | MME LA CHARGÉE DE MISSION POLE DEPLOIEMENT TERRITORIAL ET COOPERATION | info@cress-aura.org                             | 04 78 09 11 97                       |

| Acteur  | Type d'acteur  | domaine d'activité    | CP    | Commune           | Contact               | Fonction   | mail 1   | tel            |
|---|--|-----------------------|-------|-------------------|-----------------------|--|--|----------------|
| <b>DREETS Auvergne Rhône-Alpes</b>                        | Institution  | Général               | 69443 | LYON              | M. FRIGO YVES         | M. LE CHARGE DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES TERRITOIRES | yves.frigo@isere.gouv.fr                       | 06 10 67 29 67 |
| <b>Fondation de France Centre-Est</b>                     | Association  | Action sociale        | 69001 | LYON              |                       | M. le responsable  | centreest@fdf.org                              | 04 72 10 92 30 |
| <b>PASSE JARDINS</b>                                      | association  | Environnement-Déchets | 69008 | LYON              |                       | M. le Directeur  | contact@lepassejardins.fr                      | 04 78 00 22 59 |
| <b>SOLAAL</b>   | Association  | Environnement-Déchets | 69007 | LYON              | Mme Lola Schweitzer   | Mme la coordinatrice   | aura@solaal.org                                | 07 57 10 44 50 |
| <b>DRAAF</b>  | Institution  | Général               | 69401 | LYON CEDEX 03     | MME ROOSE PATRICIA    | MME LA CHEFFE DE SERVICE ALIMENTATION                        | draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr | 04 78 63 13 13 |
| <b>Association Trièves Compostage &amp; Environnement</b> | Association  | Environnement-Déchets | 38710 | MENS              | MME Mélanie MOREL     | Mme la directrice  | m.morel@trieves-compostage.fr                  | #####          |
| <b>Chambre agriculture</b>                                | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Economie              | 38430 | MOIRANS           |                       | M.le Directeur   | accueil@isere.chambagri.fr                     |                |
| <b>La bonne impression</b>                                | Entreprise   | Consommation          | 38390 | MONTALIEU-VERCIEU | Mme Kathleen Mkrabech | Mme la fondatrice  | labonneimpression.serigraphie@gmail.com        | 06 17 75 38 19 |
| <b>MJC EVS</b>  | Association  | Action sociale        | 38390 | MONTALIEU-VERCIEU |                       | Mme la présidente  | mjc.montalieu38@wanadoo.fr                     | 04 74 88 66 28 |
| <b>Recyclerie de Montalieu-Vercieu le P'tit Cocon</b>     | Association  | Environnement-Déchets | 38390 | MONTALIEU-VERCIEU |                       | M. le responsable  |  | 06 68 70 23 72 |
| <b>Secours Catholique Montalieu-Vercieu</b>               | Association  | Action sociale        | 38390 | MONTALIEU-VERCIEU |                       | M. le responsable  |  | 06 37 13 93 59 |
| <b>SYNDICAT DES EAUX PLAINE ET COLLINES CATELAN</b>       | Etablissement public                                 | Environnement-Déchets | 38890 | MONTCARRA         | Mme Sylvie MONDAINE   | Mme la responsable   | sylvie.mondaine.sie@orange.fr                  | 04 74 92 40 28 |
| <b>Conseil de développement Balcons du Dauphiné</b>       | Instance citoyenne                                   | Général               | 38510 | MORESTEL          | M. GAUTRONNEAU Yvan   | Mmes Mrs les membres   | y.gautronneau@orange.fr                        |                |

| Acteur  | Type d'acteur  | domaine d'activité    | CP    | Commune            | Contact                 | Fonction   | mail 1                          | tel            |
|---|--|-----------------------|-------|--------------------|-------------------------|--|---------------------------------|----------------|
| <b>1 MFR BALCONS DU DAUPHINE</b>                  | Etablissement scolaire                               | Education             | 38510 | MORESTEL           | M. GACHON               | M. LE DIRECTEUR  | mfr.vignieu@mfr.asso.fr         | 04 74 27 79 30 |
| <b>CCAS</b>                                       | Association  | Action sociale        | 38510 | MORESTEL           | MME BUISSON Maryline    | Mme la responsable                                       | servicespop@morestel.fr         | 04 74 80 09 77 |
| <b>Les Restos du cœur</b>                         | Association  | Action sociale        | 38510 | MORESTEL           | M. FERRET Gilles        | M. le responsable  | ad38.morestel@restosducoeur.org | 04 74 80 25 07 |
| <b>TISSERANDS DU LIEN</b>                         | Association  | Action sociale        | 38    | Nord-Isère         | Mme MAYEUX Sandrine     | Mme la membre  | contact@lestisserandsdu lien.fr | 06 03 24 70 29 |
| <b>COMPLEMENTERRE</b>                             | Entreprise   | Environnement-Déchets | 38114 | OZ EN OISANS       | M. DECASTIAUX Simon     | M. le directeur  | complementerre38@gmail.com      | 06 49 27 55 17 |
| <b>ANDES Les épiceries solidaires</b>             | Association  | Action sociale        | 75011 | PARIS              |                         | M. le responsable  | contact@andes-France.com        |                |
| <b>Eco-Maison</b>                                 | Eco-organisme  | Environnement-Déchets | 75    | PARIS              | M. Mathieu BISSUEL      | M. LE RESPONSABLE DE L'EQUIPE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT | mbissuel@ecomaison.com          |                |
| <b>Fédération Commerce et Distribution</b>        | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Consommation          | 75008 | PARIS              |                         | M. LE DIRECTEUR  | info@fcd.fr                     |                |
| <b>FEDERATION NATIONALE DES MARCHES DE France</b> | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Consommation          | 75003 | PARIS              |                         | M. le directeur  | federation@marchesdefrance.fr   | 01 48 87 51 45 |
| <b>RESEAU VRAC</b>                                | Association  | Consommation          | 75010 | PARIS              | M. Philéas KRUMMENACKER | M. Le directeur  | contact@reseauvrac.org          |                |
| <b>AGORA GUIERS</b>                               | Association  | Economie              | 73330 | PONT DE BEAUVOISIN |                         | M. le responsable  | contact@agoraguiers.fr          | 06 10 87 64 06 |
| <b>Croix-Rouge Française Pont de Beauvoisin</b>   | Association  | Action sociale        | 73330 | PONT DE BEAUVOISIN |                         | M. le responsable  |                                 | 04 79 35 25 81 |
| <b>Entraide Internationale</b>                    | Association  | Action sociale        | 38480 | PONT DE BEAUVOISIN | Mme Marine HUBERT       | Mme la présidente  |                                 | 04 76 91 01 87 |
| <b>Isactys</b>                                    | Entreprise   | Action sociale        | 38480 | PONT DE BEAUVOISIN | MME BOIJOLS Eva         | MME la co-responsable                                    | coordo.aci@isactys.com          | 04 76 37 10 33 |
| <b>Union commerciale</b>                          | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Economie              | 38480 | PONT DE BEAUVOISIN |                         | M. le responsable  | ucap.pontdebeauvoisin@gmail.com |                |

| Acteur   | Type d'acteur  | domaine d'activité    | CP    | Commune         | Contact                 | Fonction  | mail 1                              | tel                                   |
|--|--|-----------------------|-------|-----------------|-------------------------|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Le Pic Vert</b>                               | Association  | Environnement-Déchets | 38140 | REAUMONT        | Mme LAMBOLEZ Brigitte   | Mme la présidente                                   | brigittelambolez38@gmail.com        |                                       |
| <b>Osez Groupe</b>                               | Association  | Action sociale        | 38110 | ROCHETOIRIN     | MME Séverine LAGNIEL    | Mme la responsable opérationnelle OSEZ Nature       | slagniel@groupe-osez.fr             | 07 56 00 29 30                        |
| <b>Fédération Régionale Hotellerie Plein Air</b> | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Tourisme              | 07120 | RUOMS           |                         | M. le responsable                                   | contact@frhpara.com                 | 04 75 39 73 75                        |
| <b>BANQUE ALIMENTAIRE ISERE</b>                  | Association  | Action sociale        | 38360 | SASSENAGE       |                         | M. le directeur                                     | ba380@banquealimentaire.org         | 04 76 85 92 50                        |
| <b>Le coin des colibris</b>                      | Entreprise   | Consommation          | 38460 | SOLEYMIEU       | Mme Claire-Marie COLLIN | Mme la gérante                                      | epicerie.sablonnieres@gmail.com     |                                       |
| <b>DA COSTA Julien</b>                           | Entreprise   | Construction          | 73230 | ST ALBAN LEYSSE | M. DA COSTA Julien      | L. LE CHARGE DE PROJET ENERGIE ET BATIMENT DURABLES | julien.dacosta33@hotmail.fr         | 07 68 23 46 03                        |
| <b>2 MFR VALS DU DAUPHINE</b>                    | Etablissement scolaire                               | Education             | 38490 | ST ANDRE LE GAZ | M. WALLE Xavier         | M. LE DIRECTEUR                                     | mfr.le-village.st-andre@mfr.asso.fr | 04 74 88 73 02                        |
| <b>EMMAUS Saint-André-le-Gaz</b>                 | Association  | Action sociale        | 38490 | ST ANDRE LE GAZ |                         | M. le responsable                                   | emmaus-emra@orange.fr               | 06 23 01 07 29                        |
| <b>EVIRA Saint-André-le-Gaz</b>                  | Association  | Action sociale        | 38490 | ST ANDRE LE GAZ | M. Yannick FORESTIER    | M. Le directeur                                     | evira_ei@yahoo.fr                   | 04 74 90 38 27                        |
| <b>IDFIL</b>                                     | Association  | Environnement-Déchets | 38490 | ST ANDRE LE GAZ | Mme Virginie ADAMS      | M. la présidente                                    | asso.idfil@hotmail.fr               | 04 74 88 14 29<br>/ 06 74 51 51<br>74 |
| <b>SEL DU DAUPHINE</b>                           | Association  | Action sociale        | 38490 | ST ANDRE LE GAZ |                         | Mmes Mrs les membres                                | selvalsdudauphine@gmail.com         | 07 68 01 65 93                        |
| <b>ACABRED</b>                                   | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Economie              | 38890 | ST CHEF         |                         | Mme la responsable                                  | contact.acabred@gmail.com           | 06 89 87 85 03                        |
| <b>Agir pour Saint-Chef</b>                      | Association  | Action sociale        | 38890 | ST CHEF         | Mme Sylvia Allagnat     | Mme la présidente                                   | sylallagnat@orange.fr               | 06 08 76 98 08                        |
| <b>Jardin nature et compagnie</b>                | Instance citoyenne                                   | Environnement-Déchets | 38890 | St Chef         | Mme Véronique MARVY     | Mme la présidente                                   | veromarvy@orange.fr                 | 06 72 47 94 15                        |
| <b>Les enfants du marais</b>                     | Association  | Environnement-Déchets | 38890 | St Chef         | M. Michel COLAS         | M. le président                                     | michel.colas79@sfr.fr               | 06 29 55 44 31                        |

| Acteur   | Type d'acteur        | domaine d'activité    | CP    | Commune               | Contact               | Fonction                                     | mail 1                           | tel                              |
|--|----------------------|-----------------------|-------|-----------------------|-----------------------|--|----------------------------------|----------------------------------|
| <b>Secours Catholique Saint-Chef</b>                     | Association          | Action sociale        | 38890 | ST CHEF               | Mme Hélène PERTICOZ   | Mme la responsable                           | casseville.chantal@gmail.com     | 04 74 92 42 77                   |
| <b>Véloscopie</b>  | Entreprise           | Environnement-Déchets | 38890 | ST CHEF               | M. JOUFFREY Nicolas   | M. le responsable                            | nicolas.jouffrey@mailo.com       | 04.37.05.04.40                   |
| <b>AFIPH - ESAT</b>                                      | Entreprise           | Action sociale        | 38110 | ST CLAIR DE LA TOUR   | M. Timothée VANHOUTTE | M. le responsable                            | timothee.vanhoutte@afiph.org     | 04 74 83 24 50                   |
| <b>CAGET</b>   | Association          | Consommation          | 38110 | ST CLAIR DE LA TOUR   | M. PILLI Robert       | M. le responsable                            | cagetnordisere@gmail.com         | 06 31 79 33 92                   |
| <b>VIVRE ENSEMBLE EN SANTE, AVEC NOTRE ENVIRONNEMENT</b> | Association          | Environnement-Déchets | 38110 | ST CLAIR DE LA TOUR   | Mme Valérie COLIN     | Mme la présidente                            | ensemble@ntymail.com             | 06 11 32 58 16                   |
| <b>Pari Solidarité</b>                                   | Association          | Action sociale        | 73240 | ST GENIX LES VILLAGES | Mme GENTIL-PERRET     | Mme la responsable                           | parisolidarite@gmail.com         | 04 76 31 68 60                   |
| <b>BIOCOOP</b>   | Entreprise           | Consommation          | 38110 | ST JEAN DE SOUDAIN    | Mme Céline PONCET     | Mme la responsabme                           | bio2alpes@orange.fr              | 04 74 97 45 17                   |
| <b>VEOLIA</b>  | Entreprise           | Environnement-Déchets | 38110 | ST JEAN DE SOUDAIN    | M. Julien VEYRET      | M.le Directeur                               | julien.veyret@veolia.com         | 03 72 31 31 31                   |
| <b>REPAIR CAFE</b>                                       | Association          | Environnement-Déchets | 38080 | ST MARCEL BEL ACCUEIL | M. IMBERT             | M. le président                              | repaircafe.smba@gmail.com        | 06 03 02 37 89                   |
| <b>APLOMB38</b>  | Association          | Economie              | 38160 | ST MARCELLIN          | Mme MAGNIN-FEYSOT     | Mme la Responsable du projet Ecomat          | magnin-feysot@aplomb38.org       | 07 50 22 92 18<br>04 76 64 36 47 |
| <b>CITEO, DR Auvergne-Rhône-Alpes</b>                    | Eco-organisme        | Environnement-Déchets | 69800 | ST PRIEST             | MME Isabelle CABROL   | MME LA RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL | isabelle.cabrol@citeo.com        | 06 82 53 04 84                   |
| <b>MES VOISINS DE PANIER</b>                             | Association          | Consommation          | 38510 | ST SORLIN DE MORESTEL |                       | Mmes Mrs les membres                         | lait.abreuvoir@orange.fr         |                                  |
| <b>EPAGE DE LA BOURBRE</b>                               | Etablissement public | Environnement-Déchets | 38110 | ST VICTOR DE CESSIEU  |                       | M. LE DIRECTEUR                              | contact@epagebourbre.fr          | 04 74 83 34 55                   |
| <b>GUYONNET</b>  | Entreprise           | Environnement-Déchets | 38110 | ST VICTOR DE CESSIEU  |                       | M. le directeur                              | contact@guyonnet-recuperation.fr | 04 74 28 59 80                   |
| <b>10 EHPAD</b>  | Etablissement public | Santé                 | 38/73 | SYCLUM                |                       | Mmes Mrs les directeurs                      |                                  |                                  |
| <b>11 Relais Petite Enfance</b>                          | Etablissement public | Education             | 38/73 | SYCLUM                |                       | Mme Mrs le responsable                       | rpe@balconsdudauphine.fr         |                                  |

| Acteur  | Type d'acteur          | domaine d'activité    | CP    | Commune           | Contact            | Fonction                | mail 1                           | tel            |
|---|------------------------|-----------------------|-------|-------------------|--------------------|-------------------------|----------------------------------|----------------|
| <b>2 IME</b>  | Etablissement public   | Santé                 | 38/73 | SYCLUM            |                    | Mmes Mrs les directeurs |                                  |                |
| <b>24 CRECHES</b>   | Etablissement public   | Education             | 38/73 | SYCLUM            |                    | Mme Mrs le responsable  |                                  |                |
| <b>3 HOPITAUX</b>   | Etablissement public   | Santé                 | 38/73 | SYCLUM            |                    | Mmes Mrs les directeurs |                                  |                |
| <b>30 MEDIATHEQUES</b>                                    | Etablissement public   | Culture               | 38/73 | SYCLUM            |                    | Mmes Mrs les directeurs |                                  |                |
| <b>8 OFFICES DU TOURISME</b>                              | Etablissement public   | Tourisme              | 38/73 | SYCLUM            |                    | Mmes Mrs les directeurs |                                  |                |
| <b>Réseau Guides-composteurs-pailleurs</b>                | Instance citoyenne     | Environnement-Déchets | 38/73 | SYCLUM            |                    |                         |                                  |                |
| <b>restos du cœur</b>                                     | Association            | Action sociale        | 38460 | TIGNIEU-JAMEYZIEU | PIERRET Gilles     | M. le responsable       | ad38.tignieu@restosducoeur.org   | 06 25 11 09 04 |
| <b>VEILLE CITOYENNE de la Boucle du Rhône en Dauphiné</b> | Association            | Général               | 38230 | TIGNIEU-JAMEYZIEU | M. André MANSIAUX  | M. le président         | andre.mansiaux.vrbrd@gmail.com   | 06 10 91 38 75 |
| <b>ARC EN CIEL RECYCLAGE</b>                              | Entreprise             | Environnement-Déchets | 38460 | TREPT             | M. Jérémy PINEAU   | M. le responsable       | jp@arcencielrecyclage.fr         | 04 74 92 84 11 |
| <b>LO PARVI</b>   | Association            | Environnement-Déchets | 38460 | TREPT             | M. Raphaël QUESADA | M. Le directeur         | direction@loparvi.fr             | 06 47 79 55 54 |
| <b>VALLEE EN TRANSITION</b>                               | Association            | Général               | 38730 | VAL DE VIRIEU     | M. Robert CORNER   | M. le membre            | vallee-en-transition@laposte.net |                |
| <b>11 COMMUNES CC VAL GUIERS</b>                          | Institution            | Général               | 73    | VAL GUIERS        |                    |                         |                                  |                |
| <b>37 COMMUNES CC VALS DU DAUPHINE</b>                    | Institution            | Général               | 38    | VALS DU DAUPHINE  |                    |                         |                                  |                |
| <b>46 ECOLES VALS DU DAUPHINE</b>                         | Etablissement scolaire | Education             | 38    | VALS DU DAUPHINE  |                    | MME MR. LE DIRECTEUR    |                                  |                |
| <b>5 COLLEGES VALS DU DAUPHINE</b>                        | Etablissement scolaire | Education             | 38    | VALS DU DAUPHINE  |                    | MME MR. LE PRINCIPAL    |                                  |                |
| <b>6 LYCEES VALS DU DAUPHINE</b>                          | Etablissement scolaire | Education             | 38    | VALS DU DAUPHINE  |                    | MME M. LE PROVISEUR     |                                  |                |
| <b>COORACE Auvergne-Rhône-Alpes</b>                       | Entreprise             | Economie              | 69120 | VAULX EN VELIN    |                    | M. le chargé de mission | hpnord@orange.fr                 | 06 11 43 83 81 |

| Acteur   | Type d'acteur  | domaine d'activité    | CP    | Commune        | Contact               | Fonction  | mail 1                                 | tel                                   |
|--|--|-----------------------|-------|----------------|-----------------------|---|--|---------------------------------------|
| <b>Fédération des entreprises d'insertion AuRA</b> | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Economie              | 69120 | VAULX EN VELIN | M. Christophe BONALDI | M. le Délégué régional                                  | c.bonaldi@lesentreprisesdinsertion.org | 04 78 77 57 14                        |
| <b>LES ALCHIMISTES</b>                             | Entreprise   | Environnement-Déchets | 69259 | VENISSIEUX     | M. CABARET Arthur     | M. le responsable                                       | arthur.cabaret@alchimistes.co          | 06 13 01 35 10                        |
| <b>SERFIM</b>                                      | Entreprise   | Environnement-Déchets | 69200 | VENISSIEUX     | MME CHALIEZ Laure     | Mme la directrice                                       | laure.chaliez@serfim-recyclage.fr      | 06 31 17 00 18                        |
| <b>La coccinelle de Veyssilieu</b>                 | Association  | Action sociale        | 38460 | VEYSSILIEU     | Mme Lorine Dauphin    | Mme la présidente                                       | lorine.dauphin@laposte.net             |                                       |
| <b>CCI Nord Isère</b>                              | Chambre consulaire et représentant de professionnels | Economie              | 38090 | VILLEFONTAINE  | MME CASALIGGI Katy    | Mme la reresponsable de Programme Transition Ecologique | k.casaliggi@nord-isere.cci.fr          | 04 74 95 92 85<br>/ 06 24 02 42<br>40 |
| <b>Locacouche</b>                                  | Entreprise   | Consommation          | 38090 | VILLEFONTAINE  | Mme Laurence BEUTLER  | Mme la gérante  | laurence@locacouche.com                | 06 86 76 76 81                        |
| <b>ENVIE AUTONOMIE</b>                             | Entreprise   | Action sociale        | 69100 | VILLEURBANNE   |                       | M. le responsable                                       | autonomie.ra@envie.org                 | 04 72 31 80 00                        |
| <b>Le Relais 69</b>                                | Entreprise   | Environnement-Déchets | 69100 | VILLEURBANNE   | M. Xavier HERRERO     | M. le co-responsable                                    | xherrero@lerelais.org                  | 06 87 09 64 52                        |
| <b>REED</b>  | Entreprise   | Environnement-Déchets | 69100 | VILLEURBANNE   | M. MORIN Brice        | M. le responsable                                       | b.morin@groupe-geim.fr                 | 06 23 59 53 59                        |



# Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

**2023-2028**

COMPTE-RENDU DES GROUPES DE TRAVAIL

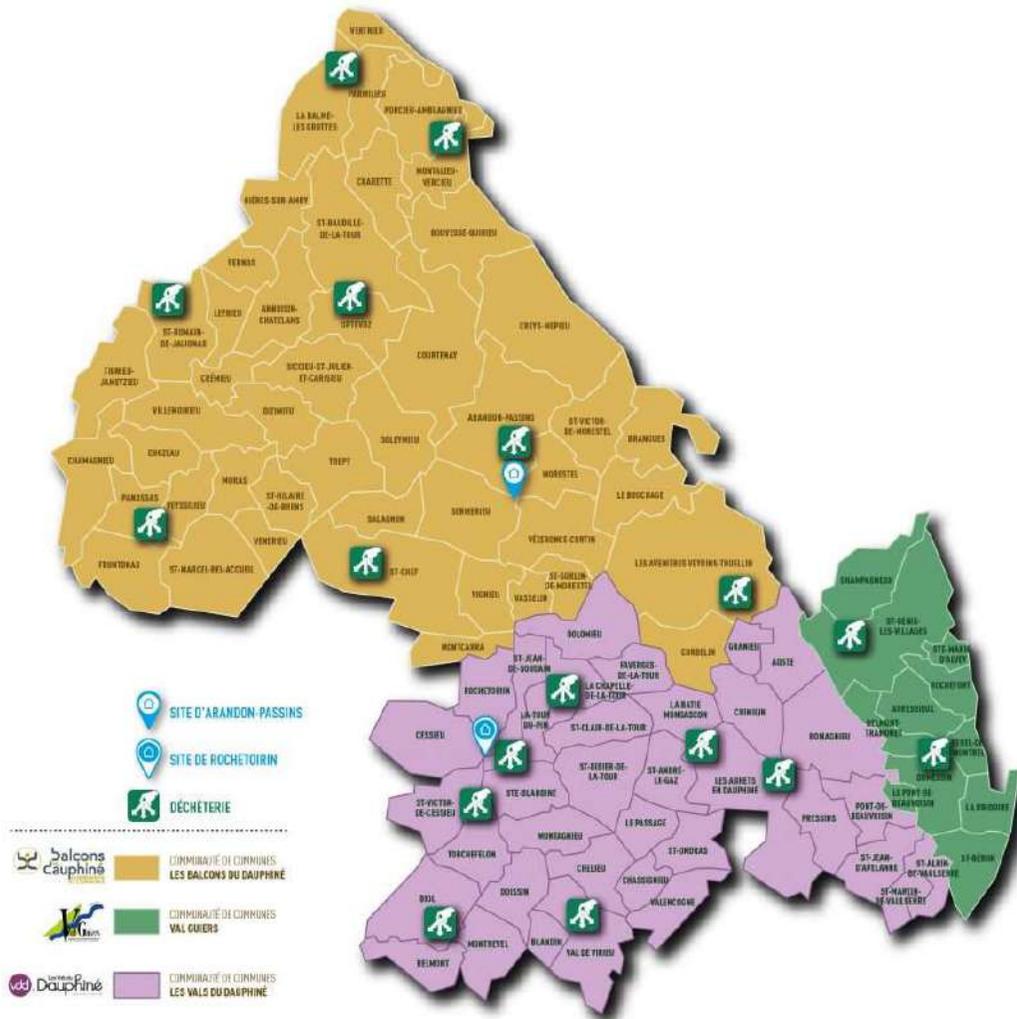
Ⓢ X

X Ⓢ X

X M

X

- Tour de table « brise-glace »
- Présentation : objectifs et état des lieux des actions sur la thématique du groupe
- Emulsion d'idées
- Travail en sous-groupes sur les actions précédemment sélectionnées
- Restitution
- Suite et calendrier prévisionnel



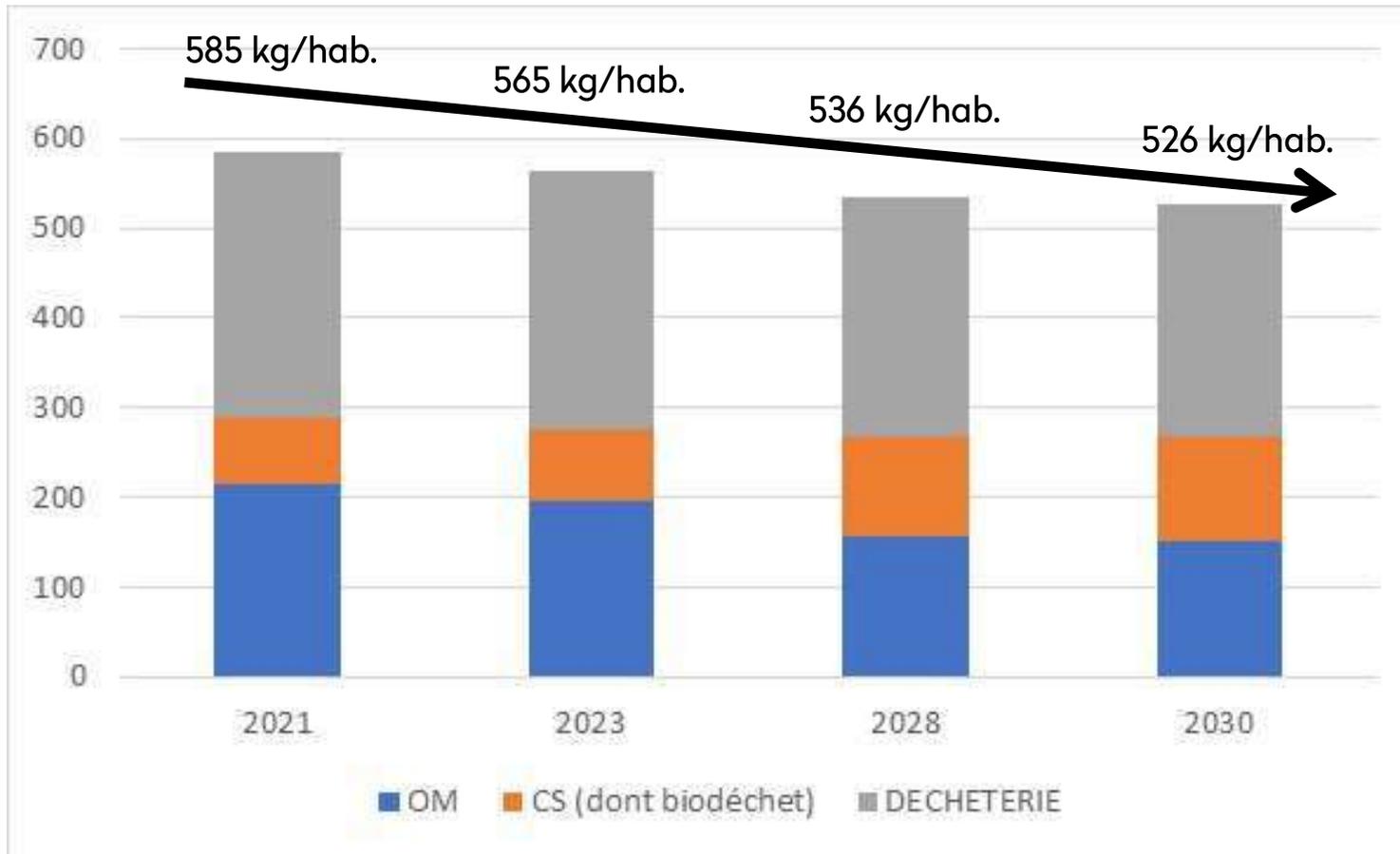
- 3 communautés de communes
- 94 communes
- 152 000 habitants

## Missions principales

- Collecte des ordures ménagères
- Collecte sélective
- Gestion de 17 déchèteries
- Réduction des déchets



⇒ Baisse de 8% des DMA en 6 ans





| AXES  | Potentiel de réduction en kg/hab./an |
|---|--------------------------------------|
| Compostage domestique   | 40                                   |
| Produits peu générateurs de déchets d'emballages                  | 10                                   |
| Compostage partagé  | 50                                   |
| Réduction des papiers (en tertiaire/employé)                      | 12,5                                 |
| Lutte contre le gaspillage alimentaire domestique                 | 10                                   |
| Consigne verre  | non calculé                          |
| réemploi mobilier   | 13                                   |
| Stop pub  | 2                                    |
| Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective | 55 g/pers/repas                      |
| Couches lavables  | 210 kg/enfant/an                     |
| Réemploi textiles   | 6                                    |
| Vente en vrac   | non calculé                          |

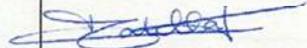
- ✓ Déploiement du compostage domestique et partagé
- ✓ Lutte contre le gaspillage alimentaire
- ✓ Accompagnement à la réduction des emballages et des papiers
- ✓ Développement du réemploi
- ✓ Sensibilisation aux textiles sanitaires non jetables
- ✓ Encourager la gestion séparée des biodéchets
- ✓ Passage à la tarification incitative

# Groupe de travail « Valorisation des biodéchets »

Lundi 24 Avril 2023 à Syclum Passins

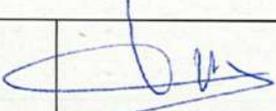


Nuage de mots issu de la question posée aux participants: Pour vous les biodéchets sont .... ?

| NOM/Prénom        | STRUCTURE                                       | COMMUNE               | Mail                              | Signature   |
|-------------------|---|-----------------------|-----------------------------------|---|
| AYANE Christophe  | CONSEIL DE DEVELOPPEMENT<br>BALCONS DU DAUPHINE | ARANDON-PASSINS       | chrisproahy@outlook.fr            |    |
| ANGELIN Catherine | COMMUNE   | PONT DE BEAUVOISIN 38 | c.angelinmairiepont38@yahoo.com   |    |
| BARBAGALLO Paul   | ARC EN CIEL                                     | TREPT                 | mc@arcencielrecyclage.fr          |    |
| BERNARD Franck    | GUIDE COMPOSTEUR                                | MONTALIEU-VERCIEU     | fbfranckbernard@aol.com           |    |
| BESSAYE Florence  | F.2C / Terre de Vie et de Sens                  | STE FOY LES LYON      | contact@terredevieetdesens.fr     |   |
| BOUVIER Claude    | LO PARVI  | ARANDON-PASSINS       | claubribouvier@orange.fr          |    |
| CABARET Arthur    | LES ALCHIMISTES                                 | VENISSIEUX            | arthur.cabaret@alchimistes.co     | excusé  |
| CHAREYRON Axelle  | GUIDE COMPOSTEUR                                | FAVERGES DE LA TOUR   | axelle.chareyron@gmail.com        | excusée   |
| CHINCHOLE Michel  | CONSEIL DE DEVELOPPEMENT<br>BALCONS DU DAUPHINE | TIGNIEU-JAMEYZIEU     | michel.chinchole@gmail.com        |  |
| DECASTIAUX Simon  | COMPLEMENTERRE                                  | OZ EN OISANS          | complementerre38@gmail.com        | excusé  |
| MALOSSANE Maxime  | CC VALS DU DAUPHINE                             | LA TOUR DU PIN        | maxime.malossane@valsduauphine.fr | excusé  |
| MATILLAT Anne     | COMMUNE   | CHAMAGNIEU            | anne.matillat@chamagnieu.com      |  |
| MEUNIER Paul      | CONSEIL DE DEVELOPPEMENT VALS DU<br>DAUPHINE    | LA TOUR DU PIN        | paulmeunier2018@gmail.com         |  |



# GT Valorisation des biodéchets

|                  |   |                 |                                     |   |
|------------------|---|-----------------|-------------------------------------|---|
| MICHUT Louis     | COMMUNE   | PANOSSAS        | louis.michut@orange.fr              |    |
| PERRIER Anthony  | DECOUX BOIS SERVICE                             | CHIMILIN        | contact@dbs38.fr                    |    |
| PERRIER Sandrine | DECOUX BOIS SERVICE                             | CHIMILIN        | contact@dbs38.fr                    |    |
| PERRON Tristan   | Commune   | HIERES SUR AMBY | tperron@hieres-sur-amby.fr          |    |
| PUTOUD Alice     | COLLEGE LAMARTINE                               | CREMIEU         | alice.putoud@ac-grenoble.fr         |    |
| RIEUX Sandrine   | LYCEE AGRICOLE P. CLAUDEL                       | VILLEMORIEU     | sandrine_rieux@lyceepaulclaudel.org |    |
| ROMET Nadège     | LE COIN TRANQUILLE<br>FRHPA Isère               | LES ABRETS      | contact@coin-tranquille.com         |    |
| SERILLON Pascale | CONSEIL DE<br>DEVELOPPEMENT VALS DU<br>DAUPHINE | LA TOUR DU PIN  | p.serillon@orange.fr                | OK.   |
| SOLIER Nicolas   | SYCLUM  | ARANDON-PASSINS | nicolassolier@batie-montgascon.com  |  |
| FRANCOIS Yves    | CD BDD  | CREYS MERAIEU   | yvesfrancois56@gmail.com            |  |
| BARBIER Florence | Commune   | Val de Veyrier  |                                     |  |
| VALON Gilles     | Camping Coin<br>Tranquille                      | LES ABRETS      |                                     |  |

- Vente de composteurs ⇒ 22% de foyers équipés
- Accompagnement au compostage partagé  
⇒ 39 sites
- Accompagnement au compostage en établissement ⇒ 49 sites
- Animation réseau GCP ⇒ 4 rencontres/an
- Formations compostage ⇒ 620 personnes formées
- RDV lombricompostage ⇒ 10 RDV/an
- Prêt de broyeurs ⇒ 13 broyeurs – 735 prêts
- Soutien à l'achat de broyeurs ⇒ 299 broyeurs soutenus
- Collecte séparée des déchets alimentaires La Tour du Pin / pros Guiers ⇒ 200 T annuelles
- Stands/animations/interventions scolaires  
⇒ 65 en 2022



- Diversité d'actions pour différentes cibles
- Ateliers/Animations conçus pour tous publics
- 5 ETP Syclum
- Exemplarité Syclum sur la thématique
- Gratuité des services
- Relais et partenaires



- Ressource broyat
- Investissement des bénévoles
- Partenariat avec les bailleurs
- Communication ; porter à connaissance
- Présence Syclum sur l'ensemble du territoire
- Lombricompostage
- Ressources logistiques



- 15 propositions émises et échangées sur « la place du marché » :
  - Réunions publiques dans les communes pour trouver des référents et développer le compostage partagé
  - Création d'un collectif avec des élus des 3 CC sur les actions Syclum pour diffuser l'information
  - Mise en place du compostage dans les EHPAD
  - Création d'un poulailler pour commune/hameau
  - Collectif d'élus pour modifier la réglementation sur la valorisation des biodéchets donnés aux animaux d'élevage
  - Concours « biodéchets » entre les communes
  - Créer un voyage « biodéchets » inspirant à l'étranger
  - Développer des opérations de broyage en déchèterie et dans les communes
  - Promouvoir l'exemplarité (visites de sites, ...)
  - Créer une filière « biodéchets »: opération témoin autour de l'économie circulaire avec différents acteurs
  - Tri des biodéchets sur les évènements
  - Développer une application offre/demande de broyat
  - Mettre en liens les professionnels du traitement des biodéchets et les gros producteurs
  - Sensibiliser les professionnels
  - Organisation d'un pâturage tournant entre les communes

- ✦ 4 propositions retenues par vote (certaines regroupées car proches) et développées en sous-groupes sur un format fiche-action :
- 1 - Développer le compostage partagé par le biais de réunions d'informations communales
- 2 - Du broyat pour tous
- 3 - Trier et valoriser les biodéchets sur les évènements
- 4 - Mise en lien des professionnels pour la collecte et la valorisation des biodéchets

## 🍃 Développer le compostage partagé par le biais d'une réunion publique

### OBJECTIFS :

Se mettre en conformité avec la Loi (généralisation du tri à la source des biodéchets au 01/01/2024)  
Diminuer le volume des déchets incinérés

### CIBLE(S) :

Les personnes qui ne peuvent pas avoir des composteurs individuels  
Les conseils municipaux

### MOYENS :

1 référent élu + 1 référent par site de compostage  
Proposer des visites de sites où ça fonctionne  
Interventions lors des conseils municipaux, conseils syndicaux Syclum  
Recensement avec bailleurs

### DEROULEMENT / CALENDRIER :

Déterminer/recenser les sites sur la commune  
Hiérarchiser les cibles en terme de communes  
Informers les élus  
Informers la population (vœux du maire pour lancer le projet)  
Organisation de la réunion publique

## 🍃 Du broyat pour tous

### OBJECTIFS :

Détourner les déchets verts sur un broyat local  
Mettre en lien les donateurs et les utilisateurs  
Priorité à l'usage agricole

### CIBLE(S) :

Les administrés avec jardin

### MOYENS :

Utilisation broyeurs Syclum  
Opérations broyage sans rendez-vous  
Communication : appli pour la mise en lien (cf Chamagnieu), réseaux, journal, affichage

### DEROULEMENT / CALENDRIER :

Réserver le broyeur Syclum  
Recherche des bénévoles  
Former les bénévoles (1h)  
Communiquer : sur événement/organisation – à l'usage du broyat  
Trouver un lieu visible - Prévoir la logistique, circulation des véhicules  
Gestion du stock, création d'un espace accessible (libre ou non)  
En amont, partage d'expériences avec les communes ayant menées l'action

## ☛ Trier et valoriser les biodéchets sur les évènements

### OBJECTIFS :

Faire connaître les 3 poubelles de tri prêtées pour les évènements

Valoriser les biodéchets produits sur les évènements par compostage/méthanisation

Sensibiliser la population au tri partout

### CIBLE(S) :

Associations, professionnels de l'évènement + agents des communes

### MOYENS :

Communication : création d'une signalétique globale

Achat groupé de packs 3 poubelles (associations) et équipement des salles des fêtes

Présence de stand Syclum aux forums des associations

Décentralisation des lieux de retraits

Créer un label « évènements verts »

Sensibilisation des bénévoles des associations et des personnes en charge des locations des salles des fêtes + professionnels (location évènementiel)

Sensibiliser les organisateurs sur leurs approvisionnements pour avoir moins de déchets à la source

### ATTENTES / RESULTATS :

Inscription aux formations

Nb de prêts de pack poubelles

Nb d'installation de pack poubelles sur lieux fixes (salles des fêtes)

➤ **Deviens PRO du biodéchets ou les déchets BIO pour les PROS: mise en lien des professionnels pour la collecte et la valorisation des biodéchets**

**OBJECTIFS :**

Valorisation des déchets alimentaires  
Faciliter la collecte  
Faire du lien entre les acteurs

**CIBLE(S) :**

Petits volumes => restaurateurs, commerces alimentaires  
Gros volumes => EHPAD, hôpitaux, cantines scolaires voire supermarchés

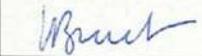
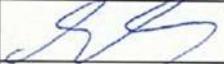
**MOYENS :**

Équilibre du coût => diminution coût ordures ménagères doit compenser le surcoût du tri des biodéchets  
Communication, publicité, sensibilisation. S'appuyer sur les fédérations professionnelles, chambres de métiers, CCI, acteurs publics (département, communes)  
Collecteurs en porte à porte + matériel de collecte : Decoux Services, Arc en Ciel  
Démarchage individualisés professionnels  
Syclum pour faciliter l'information, participer financièrement, mettre à disposition des bacs de collecte

# Groupe de travail « Lutte contre le gaspillage alimentaire »

Mardi 2 mai 2023 à Syclum Passins



| NOM/Prénom              | STRUCTURE  | COMMUNE            | Mail                               | Signature   |
|-------------------------|--|--------------------|------------------------------------|---|
| Bordet Lorraine         | Alpes Isère Habitat                                    | communes des YDD   | lorraine.bordet@alpeshabitat.fr    |    |
| CHINCHOLE Michel        | C2D BDD  | TIGNIEU-JAMEYZIEU  | michel.chinchole@gmail.com         |    |
| DREVET CHRISTIANE       | Commune  | MONTALIEU VERCIEU  | christianedrevet@yahoo.fr          |    |
| Excoffon François       | Centre hospitalier de Pont de Beauvoisin               | Pont de Beauvoisin | fexcoffon@ghnd.fr                  |    |
| GANDY DANIEL            | CUISINE MUTUALISE DES COLLEGES                         | LA TOUR DU PIN     | daniel.gandy@isere.fr              |    |
| Moyne-picard Christophe | Département de l'Isère cuisine centrale la tour du pin | La tour du pin     | christophe.moyne-picard@isere.fr   |    |
| Perron Tristan          |  | Hières sur amby    | tperron@hieres-sur-amby.fr         |   |
| PUTOUD ALICE            | COLLEGE LAMARTINE                                      | CREMIEU            | alice.putoud@ac-grenoble.fr        |    |
| Refine Leslie           | Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné         | ARANDON-PASSINS    | leslie.refine@balconsdudauphine.fr |    |
| SCHWEITZER Lola         | SOLAAL AURA  | Lyon 07            | aura@solaal.org                    | excusee   |
| SOLIER Nicolas          | SYCLUM   | ARANDON-PASSINS    | nicolassolier@batie-montgascon.com | excusee   |
| PINET Laurent           | ISACTYS  | PONT DE BEAUVOISIN | L.pinet@isactys.com                | excusee   |
| BAS Sylvie              | Crèche Les Galopins (cc les balcons du D.)             | Les Avenières      | Sylvie.bas@balconsdudauphine.fr    |  |
| Rossi Patrick           | Commune  | MONTALIEU          | r.rossi@wanadoo.fr                 |  |
| PONCET Celine           | Psicoop des Vallons.                                   | St Jean de Soudan  | bio2alpes@orange.fr                |  |

✘ **Sensibilisation scolaire**

- ⇒ ¼ des interventions scolaires - 230 élèves sensibilisés en 2022
- ⇒ 127 g de GA en moyenne/repas
- ⇒ Format pesée

✘ **Sensibilisation grand public et établissements**

- ⇒ 250 personnes sensibilisés en 2022
- ⇒ Format atelier

✘ **1 défi Famille Alimentation Positive (2021)**

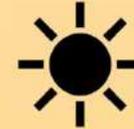
- ⇒ 34 foyers participants

✘ **Nouvel outil pédagogique sur la conservation**

✘ **Mise en lien d'acteurs et suivi PAT VDD**

**Premières idées :**

- Communiquer : outils existants, synergies d'acteurs, entrée « goût » en éducation (éco-délégués), info personnel en établissement (commandes/recommandations)
- Agir : doggy bag, glanage, légumerie/conserverie, travailler sur la logistique (stock/transport) pour faciliter le don



- 1 chargé RD multithématiques
- Contexte favorable de l'inflation des produits alimentaires + préoccupations santé
- Coûts des matières premières et énergie
- Synergie de travail avec les CC
- Sollicitation des établissements
- Objectifs nationaux (AGEC / EGALIM)
- 16 octobre : journée anti gaspi



- Pouvoir d'achat des ménages pour l'alimentation qualitative
- Logistique liée à la redistribution des denrées
- Offre locale
- Changements des pratiques dans la restauration collective

- ✂ 18 propositions émises et échangées sur « la place du marché » :
- + de communication sur les dates limites de consommation
- Mise en relation détenteurs d'inventus et épiceries solidaires (plateforme solidaire)
- Défi enfants : porter sur le dos leurs poids « gaspillage alimentaire » de l'année
- Exposition du poids jeté dans une structure sur 1 an, sur toute la chaîne alimentaire
- Actions pour un public en habitat collectif (ateliers cuisines, ...)
- Transformer les fruits abîmés pour la prochaine collation, en structure EHPAD par exemple
- Sensibiliser les particuliers à la cuisine des restes
- Intégrer le gaspillage alimentaire dans l'éducation en primaire
- En restauration, servir du pain tranché plutôt que des miches
- Acheter/vendre des produits non standardisés et sensibiliser le client
- Sensibiliser à la saisonnalité
- + de liens entre producteurs et cuisiniers : adaptation des menus
- Organiser des réunions de partage entre cuisiniers des grands établissements
- Gourmet bag dans les écoles
- Aider les pros à comprendre la Loi pour trouver des solutions anti-gaspi
- Point de collecte/don en immeuble (frigo solidaire)
- Communication sur toute la chaîne alimentaire (dates limites, expo, cuisine de restes, produits non standards)
- Action scolaire : défi, programme

## GT Gaspillage alimentaire

- ✕ 3 propositions retenues par vote (certaines regroupées car proches) et développées en sous-groupes sur un format fiche-action :
  - 1 – Réunion d'échange de pratiques entre les professionnels
  - 2 – Communiquer sur le gaspillage alimentaire en englobant toutes les étapes de la production alimentaire jusqu'au déchet
  - 3 – Action scolaire sur le gaspillage alimentaire

## ✂ Réunion d'échange de pratiques entre les professionnels

### OBJECTIFS :

Outils pratiques pour diminuer le gaspillage pour les professionnels

### CIBLE(S) :

Professionnels en restauration collective

### MOYENS :

Echange de pratiques : groupe de travail

Visiter des lieux exemplaires (Mouans-Sartoux)

S'inspirer de la plateforme « 3 étoiles solidaires »

Synthétiser des fiches pratiques (outils/contacts) / créer un guide de bonnes pratiques

Intégrer les prestataires (Sodexo, Guillaud, ...)

Développer une logistique adaptée à la réglementation

### ATTENTES / RESULTATS :

Impacts sur groupement d'achats

## ✕ Communiquer sur le gaspillage alimentaire en englobant toutes les étapes

### OBJECTIFS :

Informer tout public des étapes de production du gaspillage alimentaire en vue de le réduire

### CIBLE(S) :

Écoles, collectivités, particuliers, élus territoriaux et législatifs, professionnels de l'alimentation hors domicile, commerçants alimentaires, établissements publics ou privés

### MOYENS :

Journaux, radio, télé, cinéma, réseaux sociaux, rdv avec les élus

Ateliers, jeux, animations lors de manifestations

Défi territorial type « challenge mobilité »

Sondage, jeux en ligne

Se rapprocher du PAT des VDD

Journée du 16/10 anti-gaspi

### ATTENTES / RESULTATS :

Réduire les déchets alimentaires

Augmenter la connaissance du sujet

Diffuser l'information du résultat et des actions mises en place

## ✂ Action scolaire sur le gaspillage alimentaire

### OBJECTIFS :

Sensibilisation des jeunes en primaire : à la santé, équilibre alimentaire, au goût, à la saisonnalité, à la diversité

### CIBLE(S) :

Écoles

### MOYENS :

Jardins (en démarrant par ceux qui ont déjà mis le compostage en place)

Visites chez les producteurs locaux, les fermes

Ateliers cuisine

Pesées

### DEROULEMENT / CALENDRIER :

16/10/2023 : mettre en avant cette journée anti-gaspi en faisant un challenge entre écoles

## Groupe de travail « Réduction des emballages » Vendredi 5 mai 2023 à Syclum Passins



*Nuage de mots issu de la question posée aux participants : Je suis venu(e) à ce groupe de travail pour ..; ?*



# GT Réduction des emballages

| NOM/Prénom          | STRUCTURE   | COMMUNE                  | Mail                               | Signature |
|---------------------|---|--------------------------|------------------------------------|-----------|
| ARNAU Michèle       | MJC EVS   | La tour du Pin           | chantalmarion38110@gmail.com       |           |
| CABROL Isabelle     | CITEO   | LYON                     | isabelle.cabrol@citeo.com          |           |
| CHINCHOLE Michel    | Conseil développement BDD                             | TIGNIEU-JAMEYZIEU        | michel.chinchole@gmail.com         |           |
| DREVET CHRISTIANE   |   | MONTALIEU VERCIEU        | christianedrevet@yahoo.fr          |           |
| Excoffon François   | Centre hospitalier de Pont de Beauvoisin              | Pont de Beauvoisin       | fexcoffon@ghnd.fr                  |           |
| Laubertie Caroline  | dabba consigne  | Grenoble                 | caroline@dabba-consigne.fr         | excusée   |
| Marvy Veronique     | Association Jardin, Nature et Cie                     | Saint Chef               | veromarvy@orange.fr                |           |
| MAZUYER Anick       | CHAMPS LIBRES   | CORBELIN                 | anickmazuyer74@gmail.com           |           |
| Pilli Robert        | association CRI-AC !                                  | La Tour du Pin           | cagetnordisere@gmail.com           |           |
| PUTOUD ALICE        | COLLEGE LAMARTINE                                     | CREMIEU                  | alice.putoud@ac-grenoble.fr        | excusée   |
| SKORIC Sophie       | Atelier de chantier d'insertion "Les Brigades Vertes" | La tour du Pin           | sophie.skoric@latourdupin.fr       | excusée   |
| SOLIER Nicolas      | SYCLUM  | ARANDON-PASSINS          | nicolassolier@batie-montgascon.com |           |
| VINCENT Aurélie     | Mairie  | Saint-Victor de Morestel | aurelievincent@hotmail.com         |           |
| Collin Claire-Tsire | Le coin des cédrais                                   | SOLEYRIEU                | epicerie-sablonnieres@gmail.com    |           |



**♻️ Actions de sensibilisation**

- ⇒ Caddies mini/maxi déchets (2012)
- ⇒ Sacs à pain (2018)
- ⇒ Accompagnement 2 évènements zéro-déchet (2022)
- ⇒ Intervention scolaire /animation « éco-consommation »

**♻️ « Kit » éco-événement**

- ⇒ 170 prêts d'éco-gobelets (2022)
- ⇒ 66 560 éco-gobelets utilisés (2022) ⇒ 7 t

**♻️ Mise à disposition de Stop Pub**

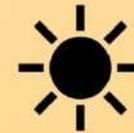
- ⇒ 32% de foyers (2018)

**♻️ Collecte des emballages et papiers en porte à porte**

- ⇒ 33 communes / 94

**Premières idées :**

- Sensibilisation : action chariots, atelier création sacs à pain, goûter sans déchet
- Collecte : pots, bocaux, emballages pour colis
- Action/promotion : achat vrac avec emballages personnels (1 semaine avec l'ensemble des commerçants d'une commune), consignes, produits sans eau/fait soi même (sans emballages)



- 1 chargé de mission RD
- Règlementation et communication nationale aidantes
- Entrée d'actions par d'autres axes : santé, économie
- Contexte favorable de l'inflation des produits alimentaires : cuisine, vrac
- + d'éco-conception



- Peu de communication, sensibilisation sur le sujet
- Complexité entre capter + d'emballages à la collecte et le message de les réduire
- Perception du geste de tri/recyclage comme une finalité environnementale



## GT Réduction des emballages

19 propositions émises avec une méthode MétaPlan en 3 questions :

Comment développer la distribution vrac sur le territoire ?

- Communiquer sur le gain financier, le coût, l'économie par rapport à moins de gaspillage
- Dans les magasins : mise en valeur, mise à disposition de bocal, + de diversité de produits courants (pas que aliments), + de praticité
- Avec les commerçants : acceptation des contenants personnels par affichage
- Cartographie des acteurs du vrac
- Offrir un bon d'achat à la 1<sup>ère</sup> visite dans le magasin vrac
- Cadre scolaire : animation pour inciter les parents
- Favoriser implantation de magasins vrac et marchés de producteurs vrac, dans une commune

Comment mettre en place la consigne bouteille verre sur le territoire ?

- Incitation financière au client
- Unités locales de lavage avec soutien collectivité
- Réseau de consignes + généralisation dans tous les magasins
- Aide financière aux entreprises
- Identification producteurs, bouteilles (communication)



## GT Réduction des emballages

Comment sensibiliser le consommateur à réduire sa consommation d'emballages et/ou sensibiliser le professionnel à moins distribuer d'emballages :

- Goûter sans déchets dans les écoles
- Zéro déchets dans les manifestations sportives (bouteilles eau, barres, ...)
- Brigade d'ambassadeurs chez les commerçants + mise en valeur des commerçants (label)
- Payer le poids de sa poubelle
- Ateliers « faits maison »
- Obliger le professionnels à réduire les emballages
- Groupes de travail en entreprises : circuit de l'achat à l'élimination en passant par le réemploi



## GT Réduction des emballages

🗳️ 1 proposition retenue par vote pour chaque thème (certaines regroupées car proches) et 2 développées en sous-groupes sur un format fiche-action :

- 1 - Mon entreprise responsable
- 2 - Communiquer pour développer le vrac
- 3 - Créer des unités de lavage mutualisées



## Développer la vente en vrac

### CIBLE(S) :

Consommateurs non convaincus  
Commerçants alimentaires  
Producteurs

### MOYENS :

Mettre à disposition des stickers « Stop Emballage »  
Rendre payant la fourniture des contenants quand le commerce propose déjà du vrac  
Animation Syclum : caddies mini/maxi déchets  
Proposer des ateliers de cuisine dans les MJC/entreprises  
Inciter les commerces à mettre à disposition des bocaux  
Action/démonstration du bien fondé d'utiliser des produits frais (santé, goût, coût, ...) en salades, soupes  
Mobiliser des agents cuisiniers des collectivités pour des ateliers de cuisine  
Comparaison d'un caddie de produits vrac avec un caddie de produits emballés

### ATTENTES / RESULTATS :

Réduire les déchets alimentaires  
Augmenter la connaissance du sujet  
Diffuser l'information du résultat et des actions mises en place



## Mon entreprise responsable

### OBJECTIF(S) :

Faire évoluer les comportements  
Mise en valeur des bonnes pratiques

### CIBLE(S) :

Professionnels, commerçants, entreprises

### MOYENS :

Groupes de travail avec animateurs  
Organiser échanges de pratiques entre professionnels de même métier / structure (audit)  
Partenariats avec mairies, CCI, unions et associations de commerçants, Zero Waste  
Label  
Cartographie  
Action phare sur une semaine (semaine réduction des déchets)

# Groupe de travail « Réemploi réparation »

Lundi 15 mai 2023 chez ISACTYS Pont de Beauvoisin

4 thèmes en format World Café  
suivi de la visite de la Recyclerie du Guiers (*merci à Isactys pour l'accueil dans ses locaux et la visite*)





# GT Réemploi réparation

| NOM/Prénom         | STRUCTURE  | COMMUNE                               | Mail                           | Signature          | Visite<br>recyclerie |
|--------------------|--|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------|----------------------|
| Allagnat Sylvia    | Agir pour saint chef                                     | Saint Chef                            | sylallagnat@orange.fr          |                    |                      |
| Ballefin Agnès     | Commune  | Chamagnieu                            | anne.matillat@chamagnieu.com   | <i>excusée</i>     | X                    |
| Barbagallo Enzo    | ARC EN CIEL RECYCLAGE                                    | TREPT                                 | mc@arcencielrecyclage.fr       |                    | X                    |
| Barbagallo Paul    | ARC EN CIEL RECYCLAGE                                    | TREPT                                 | mc@arcencielrecyclage.fr       |                    | X                    |
| BERNARD Franck     | Citoyen composteur                                       | MONTALIEU VERCIEU                     | fbfranckbernard@aol.com        | <i>[Signature]</i> | X                    |
| Boijols Eva        | Acty Chantiers / Isactys                                 | Le Pont-de-Beauvoisin                 | coordo.aci@isactys.com         | <i>[Signature]</i> | X                    |
| BRISON Jean-Gilles | CONSEIL DE DEVELOPPEMENT<br>VALS DU DAUPHINE             | LA TOUR DU PIN                        | siau@sfr.fr                    | <i>[Signature]</i> | X                    |
| CHINCHOLE Michel   | CONSEIL DE DEVELOPPEMENT<br>BALCONS DU DAUPHINE          | TIGNIEU-JAMEYZIEU                     | michel.chinchole@gmail.com     | <i>[Signature]</i> | X                    |
| Dacosta Julien     | Veyribat   | <i>St Genix / Genix</i>               | julien.dacosta33@hotmail.fr    | <i>[Signature]</i> | X                    |
| DEFRANCE Thibaut   | CABESTAN SCOP  | GRENOBLE                              | thibautdefrance38000@gmail.com | <i>[Signature]</i> |                      |
| DENOEUX Marie      | association IDFIL (faciliter les<br>initiatives locales) | Aoste (siège asso St André le<br>Gaz) | marie.denoeux@laposte.net      | <i>[Signature]</i> | X                    |
| Dufat Cecile       | Mairie   | Salagnon                              | cecile.dufat38@gmail.com       | <i>[Signature]</i> | X                    |
| Elodie COURTIN     | <i>EI.</i>   | <i>SAINTE GENIX LES V.</i>            | lartetlamatiere73@gmail.com    | <i>[Signature]</i> |                      |
| FOUCART Antoine    |  | Les Abrets en dauphiné                | antoine.foucart59@gmail.com    | <i>excusé</i>      |                      |
| FRIGO Yves         | DDETS 38/DIR/CDET  |                                       | yves.frigo@isere.gouv.fr       | <i>[Signature]</i> |                      |



# GT Réemploi réparation

|                   |   |                        |   |        |   |
|-------------------|---|------------------------|---|--------|---|
| GAHON Elodie      | TRI VALLEES   | CESSIEU                | e.gahon@tri-vallees.com                         |        |   |
| GAUTRONNEAU Yvan  | C2D BDD   | SERMERIEU              | y.gautronneau@orange.fr                         |        |   |
| IMBERT Jean-Louis | Repaircafé SMBA                                       | St Marcel Bel Accueil  | repaircafe.smba@gmail.com                       |        | X |
| jouffrey nicolas  | Véloscopie  | Saint-Chef             | nicolas.jouffrey@mailo.com                      | excusé | X |
| MANON Francois    | SYCLUM  | Corbelin               | francoismanon@sfr.fr                            |        |   |
| MARTIN Gwaldys    | Commune   | Les Abrets en Dauphiné | developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr |        |   |
| Matillat Anne     | Commune   | Chamagnieu             | anne.matillat@chamagnieu.com                    |        | X |
| MEUNIER PAUL      | C2D VDD   | LA CHAPELLE DE LA TOUR | paulmeunier2018@gmail.com                       |        | X |
| Pilli Robert      | association CRI-AC !                                  | La Tour du Pin         | cagetnordisere@gmail.com                        |        | X |
| PINET Laurent     |   | Le Pont-de-Beauvoisin  | l.pinet@isactys.com                             |        |   |
| SERILLON PASCALE  | CONSEIL DE DEVELOPPEMENT VALS DU DAUPHINE             | CHELIEU                | p.serillon@orange.fr                            |        | X |
| SKORIC Sophie     | Atelier de chantier d'insertion "Les Brigades Vertes" | La tour du Pin         | sophie.skoric@latourdupin.fr                    |        | X |
| THIETRY Eric      | Commune   | TORCHEFELON            | thietry.eric@orange.fr                          |        | X |



✂ 1 caisson du réemploi à St Jean de Soudain

⇒ 220 m<sup>3</sup> détournées en 2022

✂ 3 partenaires récupération vélos

⇒ 263 vélos collectés en 2022 ⇒ 2,5 T

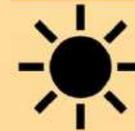
✂ Autorisation exceptionnelle de récupération en déchèterie (collectivités/associations)

✂ Animation/intervention scolaire réemploi

✂ Etude stratégique réemploi 2021

Premières idées :

- Sensibiliser : cartographie d'acteurs
- Agir : déployer les caissons du réemploi, créer une ressourcerie/matériathèque, se faire accompagner par les structures privées, mettre en lien producteurs et exutoires, mutualiser les moyens



- 1 chargé RD multithématiques
- Contexte favorable de l'inflation des produits
- REP, Fonds réemploi réparation
- Axe Réparation : 3 repair café, atelier vélo
- Axe Réemploi : Emmaüs, EMRA St André, recyclerie Guiers, Cultivacoeurs, ...
- Axe Don : villages solidaires, secours populaire, ...
- Axe Location : services développées par des grands enseignes
- Culture vide-greniers/brocante
- Volonté citoyenne



- 1 seul caisson réemploi
- Pas de suite actuelle à l'étude stratégique réemploi => non priorité politique / budgétaire
- Champ multi-compétences : besoin de synergies
- Connaissance, maillage et mise en réseau des structures actuelles à approfondir
- Equilibre budgétaire des ressourceries à trouver



## 🔧 Plateforme(s) de réemploi

### OBJECTIFS :

Réemployer les matériaux de construction (flux : bois, pisé, ..)

Faire connaître les solutions existantes

Plateforme multiservices, multicompetences = lieu de partage, formation, échanges, ateliers/animations, (centralisation ?), ...

### CIBLE(S) :

Professionnels (pour utiliser ou fournir des ressources) et particuliers (offrir un lieu pour ne pas jeter)

Maitrise d'œuvre

### MOYENS :

Réflexion sur le foncier et le bien fondé de créer un bâtiment. Stratégie de récupération du foncier pour maîtriser le budget et cohérence du projet (voir friches CC, communes, mise à disposition), un magasin attrayant (on ne vient pas jeter, on vient donner/acheter)

Travailler sur la logistique, avec la déconstruction

Faire une phase test sur un chantier emblématique (ex. Cadran solaire à Grenoble, Numérobis à Roche sur Foron) ou magasin éphémère.

Monter que cela marche pour convaincre

Comité de pilotage multipartenarial : insertion et collecte (Isactys, Tri-Vallées, Arc en Ciel ...), collectivités, professionnels du bâtiment, financeurs.

Mettre en lien avec les engagements des CC dans leur PCAET

Confronter les intérêts de chacun pour trouver le modèle (accompagnement Aplomb St Marcellin)

Croiser les compétences/structures pour dégager le budget nécessaire et calculer l'économie engendrée, la création d'emplois (CCBDD déficitaire en insertion)

Visiter « retour aux sources » : recyclerie de matériaux à St Geoire en Valdaine, « enfin réemploi » à Chambéry



## Plateforme(s) de réemploi

### ATTENTES / RESULTATS :

Création d'une plateforme

Donner une suite à l'étude stratégique sur le réemploi en concrétisant le projet

Engagement financier à l'émergence d'un tel projet de la part des CC

Engagement de Syclum dans les déchèteries en travaillant sur les caissons du réemploi

Ne plus parler de « déchets » mais de « ressources ».

Vocabulaire « matériauèque » peut être non adapté en milieu rural



## Sensibiliser le public au réemploi

### OBJECTIFS :

Accompagner au changement de consommation, de mentalité  
Informer le public

### CIBLE(S) :

Les plus de 30-40 ans  
Les scolaires  
Les élus, décideurs, financeurs

### MOYENS :

Organiser des visites, des réunions publiques d'informations, des ateliers concrets (lors de brocantes)  
Communiquer avec des exemples de réemploi « sexy », rendre attractif, trouver une nouveau nom que « déchèterie »  
Les élus, les CC et des budgets  
Création d'un site/réseau social territoire Syclum sur le réemploi. vidéo sur site internet  
Création d'une cartographie d'acteurs / annuaire  
Différentes antennes avec une plateforme centrale  
S'appuyer sur les ressources locales (associations, ....)

### ATTENTES / RESULTATS :

Création d'un maillon intermédiaire entre utilisateurs et déchèteries : caisson du réemploi, matériauthèque, gratifieria, boîte à livre, zone de gratuité). Cf association Le Réel de Novalaise



## ✂ Créer un réseau réemploi-réparation entre acteurs/structures existantes et en projet

### OBJECTIFS :

Mettre en liaison les acteurs => se connaître, émulation projet, entraide, ne pas se marcher dessus

Faire connaître les besoins des acteurs (comprendre les enjeux et les problématiques de l'autre)

### CIBLE(S) :

Porteurs de projets, particuliers, professionnels

### MOYENS :

Avec les acteurs, CC, Syclum, CRESS. Voir montasdebois.fr , +materiaureemploi.com

Un moteur de recherche sur les sites internet existants (ex du SMAPS, carto des acteurs/des ateliers du numérique)

Forum du réemploi entre acteurs (1-acteurs / 2- grand public), speed meeting, groupe de discussion avec un acteur moteur qui porte l'organisation

Annuaire réparation ADEME, labellisation

### ATTENTES / RESULTATS :

Un outil opérationnel => outil de com : annuaire/carte

Des services complémentaires entre acteurs pour une mise en connexion

### DEROULEMENT / CALENDRIER :

Référencement des acteurs

Retours d'expériences d'autres syndicats/collectivités

Faire se rencontrer les acteurs (forum) pour échanger sur les besoin des uns et des autres

Identifier un acteur moteur

Définir les missions de chacun et les partenariats (CAPEB, CMA, CCI, AGEDEN)



## Développer la réparation

### OBJECTIFS :

Faciliter la création de nouveaux Repair Cafés et assimilés  
Promouvoir ce qui existe déjà

### CIBLE(S) :

Réparateurs amateurs  
Tout public en tant que demandeur

### MOYENS :

Défi sur l'année « je répare tout »  
Partenariat ou achat d'une imprimante 3D  
Kit clé en main pour ceux qui souhaitent monter un Repair Café  
Formations tout public en tuto (avec les élèves des lycées professionnels)  
Communication : appli communales (illiwap, panneau pocket), réseaux sociaux, bouche à oreille  
Mise à disposition d'un lieu avec possibilité de stockage, mutualisé, en partenariat avec commune pour mise à disposition  
Mise en place d'une outilhèque  
Implication des lycées pro, CFA, fablab  
Repair truck avec chauffeur technicien, outils

### ATTENTES / RESULTATS :

Réduction des objets apportés en déchèterie (peser les objets réparés/non réparés)

# Groupe de travail « Textile sanitaires jetables »

Lundi 15 mai 2023 à Syclum Rochetoirin



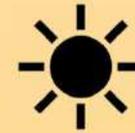
## GT Textiles sanitaires jetables

| NOM/Prénom       | STRUCTURE                       | COMMUNE                | Mail  | Signature |
|------------------|---------------------------------|------------------------|---|-----------|
| Ballefin Agnès   | Commune                         | Chamagnieu             |   |           |
| BEUTLER Laurence | Locacouche                      | Villefontaine          | laurence@locacouche.com                         |           |
| Billet Cindy     | Lune d'amour                    | Les Abrets en Dauphiné | cindy@lunedamour.fr                             |           |
| Chareyron Axelle |                                 | Faverges de la Tour    | axelle.chareyron@gmail.com                      |           |
| jouffrey nicolas | Véloscopie                      | Saint-Chef             | nicolas.jouffrey@mailo.com                      |           |
| LEVY Céline      | Crèche Pom de reinette<br>Ccbdd | Tignieu-Jamezieu       | pomdereinette@balconsdudauphine.fr              |           |
| MARION Chantal   | MJC EVS                         | La tour du Pin         | chantalmarion38110@gmail.com                    |           |
| MARTIN Gwaldys   | Commune                         | Les Abrets en Dauphiné | developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr |           |
| Matillat Anne    | Commune                         | Chamagnieu             | anne.matillat@chamagnieu.com                    |           |
| ROUYER Anne      | Bébécolo                        | Les Avenières VT       | contact@bebecolodesavoies.fr                    |           |
| SOLIER Nicolas   | SYCLUM                          | ARANDON-PASSINS        | nicolassolier@batie-montgascon.com              |           |

✚ 3 ateliers en RAM avec Et Colegram et 1 Plaquette sensibilisation couches lavables en 2012

Premières idées :

- Informer/sensibiliser/Former : location, atelier, provocation (gâchimètre / théâtre), journées parentalité
- Agir : service de lavage
- Inciter : REX, quota en passage en TI



- Présences d'acteurs sur le territoire + REX proches (kit Voiron)
- Projets multi axes : santé/bien-être, économie
- Campagne nationale pour remboursement protection hygiénique lavable – de 25 ans
- Ateliers de confection/ journées parentalité(MJC)
- Produits modernisés et adaptés



- Pas d'actions au niveau Syclum
- Perception de retour en arrière
- Changer les comportements et les activités (lavage)



## GT Textiles sanitaires jetables

🗨 21 propositions émises avec une méthode Brainwriting en 2 questions + 1 « créée » :

Comment développer des alternatives aux couches enfants jetables ?

- Atelier de sensibilisation/explication/fabrication avec formation d'éducateurs/trices auprès des familles
- Rencontre / échange pros de la petite enfance avec ateliers et test produits
- Développer l'éducation à l'utilisation aux personnes qui viennent d'accoucher + sages-femmes, assistantes maternelles, RAM, crèches, pédiatres, PMI, ...
- Offrir un kit découverte à la naissance et proposer un accompagnement
- Demande aux mutuelles pour prise en charge partielle
- Mettre en place une collecte et nettoyage des couches (partenariats avec pros du nettoyage comme Dauphi Blanc ou création structure dédiée)
- Témoignages d'utilisateurs/trices

Comment développer des alternatives aux protections hygiéniques jetables (féminines et santé/vieillesse) ?

- Atelier de sensibilisation et explication aux alternatives dans les écoles et périscolaire (formation enseignants, intervenants spécialisés)
- Sensibiliser les plus jeunes par rapport à l'impact sur la santé en testant un alternative (don, culotte suspendue, collecte protections non utilisées)



## GT Textiles sanitaires jetables

Comment développer des alternatives aux protections hygiéniques jetables (féminines et santé/vieillesse) ?  
(suite)

- Ateliers d'échanges tout public sous format forums de discussion, virtuels ou non
- Campagne publicitaire avec l'éducation nationale
- Informer les EHPAD, proposer de tester des couches avec des personnes âgées volontaires et des partenaires
- Subventionner les culottes menstruelles (sécu)
- Développer les achats groupés en valorisant la fabrication française, locale
- Offrir un kit à l'entrée au collège + guide d'entretien
- Sensibiliser en lien avec les cours sur la sexualité

Criée :

- Atelier couture pour mouchoirs à destination des crèches/écoles
- Serviettes lavables en cantines
- Essuie-main lavable à usage unique dans les structures
- Douchette dans les toilettes publics
- Lingettes nettoyantes lavables

## GT Textiles sanitaires jetables

🗳️ 1 proposition retenue par vote pour chaque question (certaines regroupées car proches) et 2 développées en sous-groupes :

- 1 - Développer l'usage des couches lavables
- 2 - Culotte « sang » déchet



## Développer l'usage des couches lavables

### OBJECTIFS :

Faire tomber les préjugés  
Réduire les déchets  
Meilleure santé des enfants

### CIBLE(S) :

Les professionnels de la petite enfance  
Les parents

### MOYENS :

Ateliers de formation et démonstration pour les familles (avec bébécolo, locacouche, couches et cie) et pour les professionnels  
Prospection sur les possibilités de lavage sur le territoire : Dauphi Blanc, ESAT, hôpitaux, CC

### ATTENTES / RESULTATS :

Motivation des 3 territoires



## Culotte « sang » déchet

### OBJECTIFS :

Promouvoir les alternatives aux protections hygiéniques féminines jetables

### CIBLE(S) :

Les jeunes de CM2 des 94 communes

### MOYENS :

Partenaires : communes, CC, département, région, mutuelles

Acteurs : MJC, centres sociaux, sou des écoles, théâtre collectif de l'âtre - mécanique des fluides, les écoles, les collèges, les lycées, planning familial, médecin

### DEROULEMENT / CALENDRIER :

Sept 2023 : identifier les acteurs locaux

Oct 2023 : formation des acteurs locaux

Nov 2023 : contact des écoles

Déc 2023 : planning des ateliers dans les classes + évènements

Nov/déc 2023 : recherche des financeurs, dons



X M<sub>i</sub>V X  
A VM<sub>i</sub>V A V

[www.syclum.fr](http://www.syclum.fr) / [contact@syclum.fr](mailto:contact@syclum.fr) / 



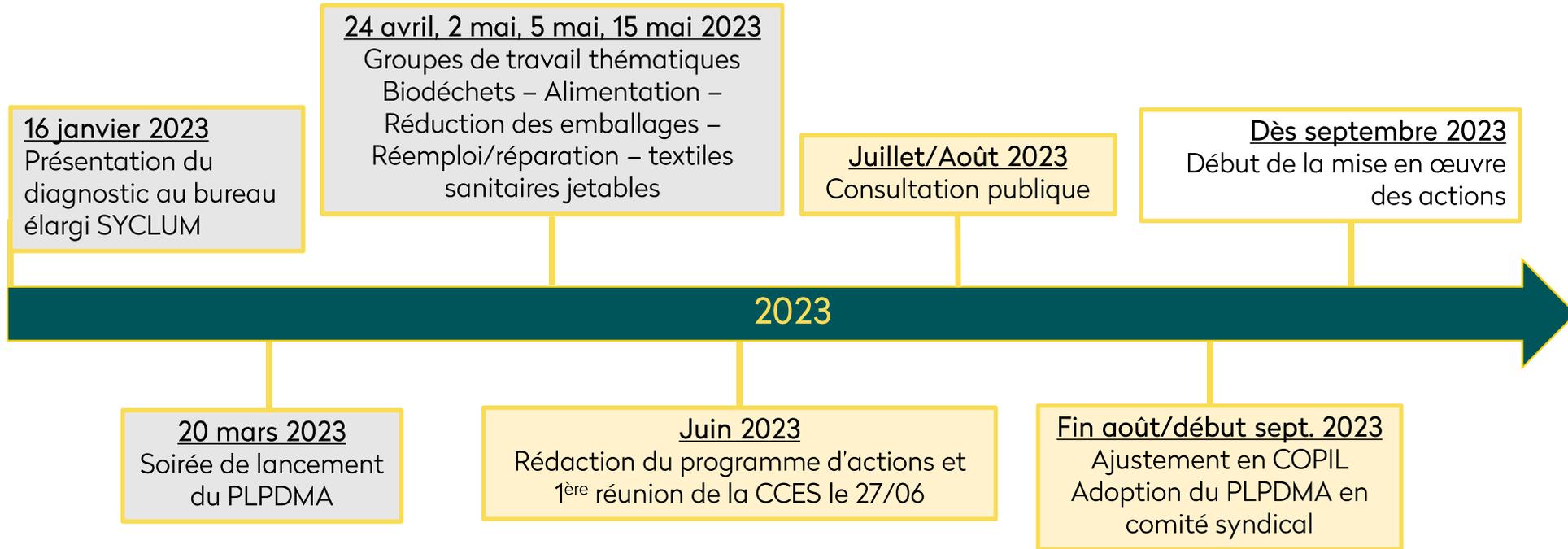
# Programme local de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2023-2028

Compte-rendu de la Commission Consultative  
d'Élaboration et Suivi (CCES) du PLPDMA

MARDI 27 JUIN 2023 | SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR



| NOM/Prénom             | STRUCTURE  | COMMUNE                                       | Mail                                   | Signature |
|------------------------|--|---|--|-----------|
| BOUVIER Claude         | LO PARVI   | ARANDON-PASSINS                               | claubribouvier@orange.fr               |           |
| CACHOULET Lionel       | Collectif VDD en transition                        | LA TOUR DU PIN                                | lionel.cachoulet@laposte.net           |           |
| CHINCHOLE Michel       | C2D BALCONS DU DAUPHINE                            | MORESTEL                                      | michel.chinchole@gmail.com             |           |
| DOURNEAU Gaëlle        | SYCLUM   | ROCHETOIRIN                                   | gaelle.dourneau@syclum.fr              |           |
| GAUTRONNEAU Yvan       | C2D BALCONS DU DAUPHINE                            | MORESTEL                                      | y.gautronneau@orange.fr                |           |
| GIRERD-MARTIN Isabelle | SYCLUM   | ARANDON-PASSINS                               | isabelle.girermartin@syclum.fr         |           |
| GONZALEZ Frédéric      | SYCLUM   | BOUVESSE-QUIRIEU                              | fred38.gonzalez@gmail.com              |           |
| LOUISON Sylvie         | SYCLUM   | ROCHETOIRIN                                   | sylvie.louison@syclum.fr               |           |
| MALLOSSANE Maxime      | CCVDD  | LA TOUR DU PIN                                | maxime.malossane@valsdudauphine.fr     |           |
| MANSIAUX André         | VEILLE CITOYENNE de la Boucle du Rhône en Dauphiné | <del>VILLEMOIRIEU</del><br>Villettes d'Anthon | andre.mansiaux.vrbd@gmail.com          |           |
| MATILLAT Anne          | SYCLUM   | CHAMAGNIEU                                    | anne.matillat@chamagnieu.com           |           |
| METZGER Céline         | SYCLUM   | ROCHETOIRIN                                   | celine.metzger@syclum.fr               |           |
| MEUNIER Paul           | C2D VALS DU DAUPHINE                               | LA TOUR DU PIN                                | paulmeunier2018@gmail.com              |           |
| PIERRAT Antoine        | SYCLUM   | ROCHETOIRIN                                   | antoine.pierrat@syclum.fr              |           |
| PINET Laurent          | ISACTYS  | PONT DE BEAUVOISIN                            | l.pinet@isactys.com                    |           |
| RIEUX Sandrine         | LYCEE AGRICOLE P. CLAUDEL                          | VILLEMOIRIEU                                  | sandrine_rieux@lyceepaulclaudel.org    |           |
| RODRIGUE Isabelle      | CCBDD  | ARANDON-PASSINS                               | isabelle.rodrique@balconsdudauphine.fr |           |
| SOLIER Nicolas         | SYCLUM   | LA BATIE-MONTGASCON                           | nicolassolier@batie-montgascon.com     |           |
| THIETRY Eric           | COMMUNE  | TORCHEFELON                                   | thietry.eric@orange.fr                 |           |
| YVRARD Régis           | COMMUNE  | ST HILAIRE DE BRENS                           | yvrard.regis@orange.fr                 |           |
| Perceac Sabine         | Avenir VAD   | Chimilin                                      | anthoineperceac@gmail.com              |           |
| Pillet Robert          | CRI-AC/CAGET                                       | La Tour du Pin                                | cagetnordisere@gmail.com               |           |



**Soirée de lancement : 85 personnes**  
**Groupes de travail : 53 acteurs**

**Territoire SYCLUM :**  
Balcons du Dauphiné, Vals du  
Dauphiné, Val Guiers  
94 communes – 153 000 hab.

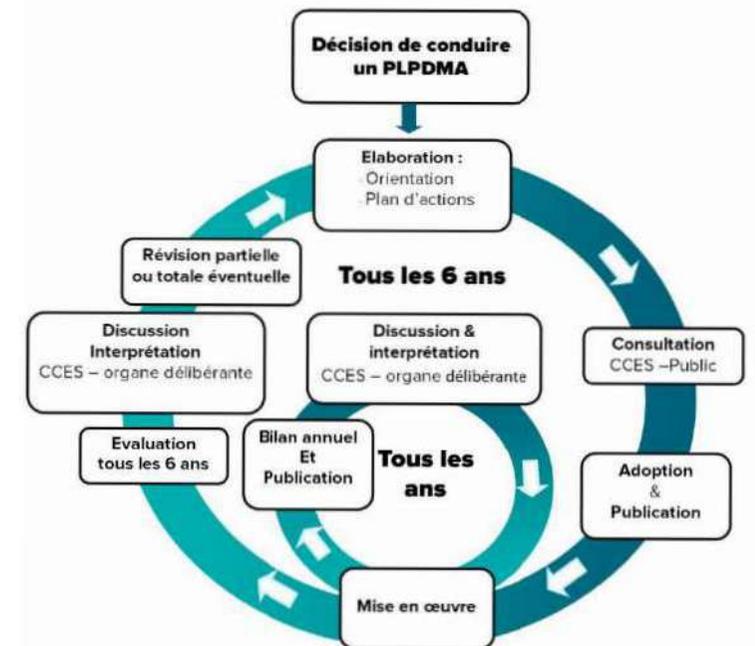
La constitution d'une commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) est imposée par le décret.

La CCES est un lieu de co-construction, à vocation consultative et prospective :

- ❖ la CCES donne son avis sur le projet et fixe des orientations ;
- ❖ un bilan annuel du PLPDMA lui est présenté chaque année ;
- ❖ la CCES évalue le PLPDMA tous les six ans.

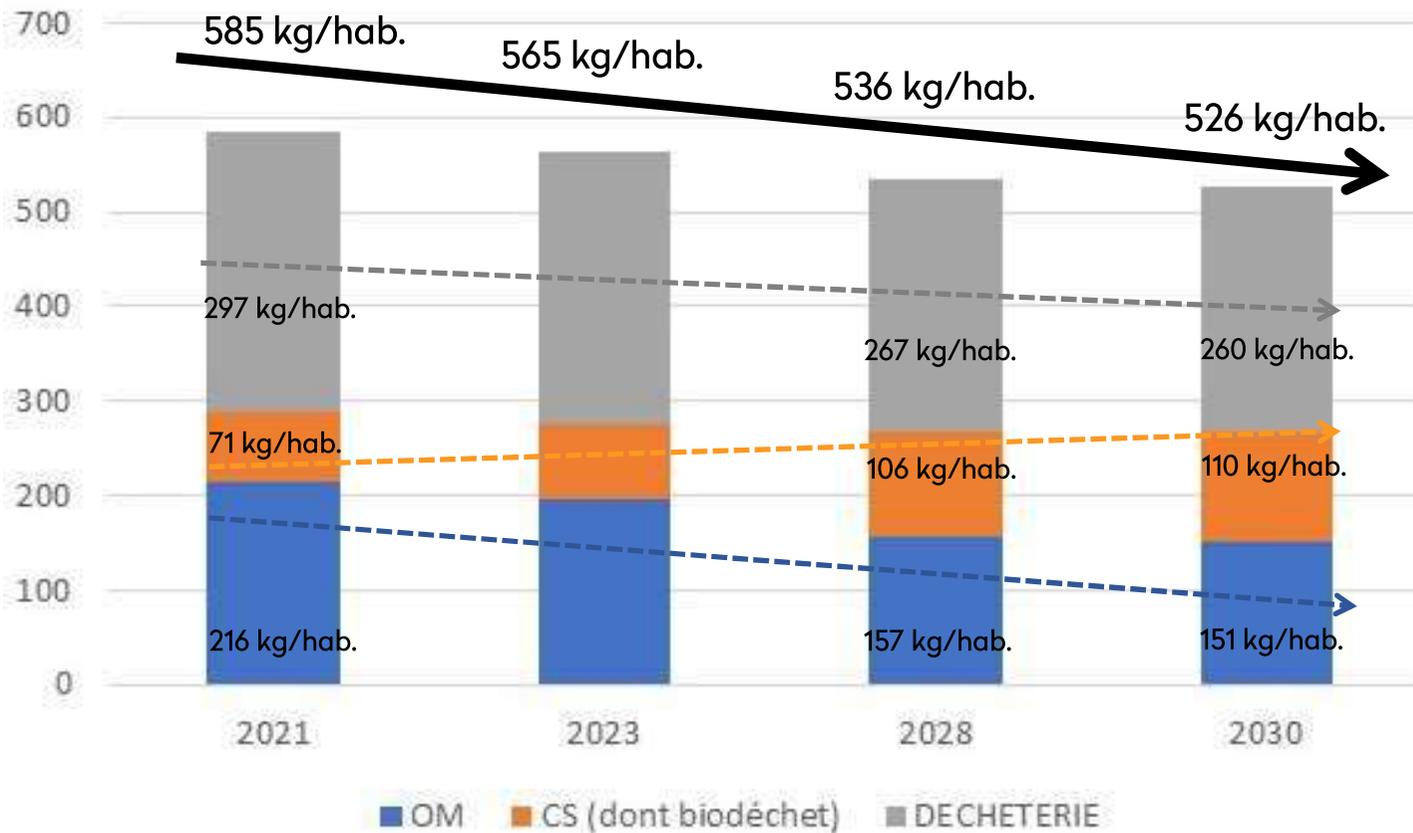
### Composition :

- ❖ Un élu référent
- ❖ Animateur PLPDMA
- ❖ Autres membres de l'équipe projet
- ❖ Représentants des collectivités adhérentes
- ❖ Partenaires institutionnels
- ❖ Acteurs de la prévention/gestion des déchets





⇒ Baisse de 8% des DMA en 6 ans,  
-49 kg / habitant



⇒ 3 flux principaux dans le poubelle OM : les biodéchets, les textiles sanitaires, les emballages (plastiques)

# 5 A X SX A AV X 18 AM V

## A X 1

### ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

- 1.1. Renforcer la pratique du compostage domestique
- 1.2. Développer le compostage en collectivité
- 1.3. « Du broyat pour tous ! »
- 1.4. Promouvoir l'exemplarité

## A X 2

### LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- 2.1. Communiquer sur les grandes étapes de l'aliment, de la production au déchet
- 2.2. Sensibiliser le jeune public
- 2.3. Accompagner les bénéficiaires sociaux

## A X 3

### CONSOMMER DURABLEMENT

- 3.1. Communiquer pour développer le vrac
- 3.2. Mettre en place la consigne du verre et contenants
- 3.3. Accompagner l'usage des couches lavables
- 3.4. Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables
- 3.5 Développer l'évènementiel éco-responsable

## A X 4

### AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

- 4.1. Participer à la création d'une plateforme de réemploi
- 4.2. Sensibiliser le public au réemploi
- 4.3. Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs
- 4.4. Développer la réparation

## A X 5

### RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ENTREPRISES

- 5.1. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation – biodéchets »
- 5.2. « Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »

Axes transversaux : exemplarité, communication et sensibilisation des acteurs + coordination du PLPDMA

Présentation et débat sur les 8 actions présentées en séance : 1.2, 1.3, 2.2, 2.3, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1

## 1.2 – Développer le compostage en collectivité

Exutoire : un retour à la terre, différent des projets de méthanisation nourris par les biodéchets de l'agriculture, des industries agro-alimentaires ou des biodéchets des ménages collectés séparément.

Le compost produit est utilisable dans les espaces verts des résidences, espaces verts publics, jardinières/terrasses des résidents

Accompagnement et matériels : gratuits pour les établissements publics, payants pour les professionnels (matériels à prix incitatif)

## 1.3 – Du broyat pour tous

Communication : nécessité de la développer pour faire connaître le service de prêt aux communes.

1<sup>er</sup> relai d'information : élu délégué Syclum ou référent « environnement » pour évoquer ce type de sujet au sein des conseils communautaires des communautés de communes et/ou des commissions environnement

Documents existants : flyer « broyons-paillons » et flyer « utilisation du broyat » (remis à chaque utilisateur du broyeur) en PJ

Critères techniques, réglementaires : se référer à la fiche « gestion local des déchets verts » en PJ de ce compte-rendu pour le développement de mini-plateformes de stockage du broyat

Développement : promouvoir l'emprunt mutualisé entre voisins ; utilisation du broyat en chaufferie bois

## 2.2 – Sensibiliser le jeune public à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Réglementation : à approfondir au niveau de la consommation de légumes/fruits produits avec du compost de biodéchets, en établissement scolaire. Le lycée de Villemoirieu cuisine des légumes du jardin avec du compost de biodéchets en respectant les normes d'hygiénisation et en tenant un registre de suivi des températures du compost. Sur La Bâtie-Montgascon, peu de compost est finalement produit sur le site de l'école et l'utilisation en jardin d'ornement suffit.

Evaluation du gaspillage alimentaire : réalisé lors de pesées. Animation Syclum réalisée dans les écoles demandeuses. Formulaire de demande d'animations en ligne sur le site internet de Syclum

### 2.3 – Accompagner les bénéficiaires sociaux

Règlementation : à approfondir sans que ce soit un point de blocage + se référer aux retours d'expériences <https://www.helloasso.com/associations/les-frigos-solidaires>

Synergie : avec action 2.2 dans les écoles, avec Plan Alimentaire Territorial des Vals du Dauphiné

Sémantique : être vigilant sur les termes employés pour ne pas stigmatiser. Les définir avec les partenaires

### 3.2 – Mettre en place la consigne du verre et des contenants

Consigne versus Tri : le premier a pour but le réemploi de l'objet ; le second le recyclage de la matière

Info nationale : souhait du ministère d'encourager la consigne des bouteilles en verre et en plastique

### 3.3 – Accompagner l'usage des couches lavables

Cible : Problématique des couches jetables suite à la baisse de fréquence de collecte des ordures ménagères (une fois tous les 15 jours) principalement pour les particuliers et assistantes maternelles.

Retour d'expériences non satisfaisant pour l'utilisation chez les adultes

Prospection parallèle : couches compostables et recyclage des couches jetables

### 4.1 – Participer à la création d'une plateforme de réemploi

Constat : connaître l'état des lieux du fonctionnement de la déconstruction (temporalité, reprise, développement de mini-plateforme au sein des entreprises – contact : Régis Yvrard)

Dimensionnement : échelle intercommunale – importance d'un projet multi-acteurs et multi-matériaux

### 5.1 – Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation – biodéchets »

Règlementation : généralisation du tri des biodéchets au 01/01/2024.

Enjeux : en lien avec l'optimisation de fréquence des collectes, développement de filières locales

Le comité syndical du 4 juillet proposera un service de collecte aux professionnels assimilés

## ACTION 1.1.

## Renforcer la pratique du compostage domestique et du lombricompostage

**Enjeux**

- Loi AGECE 10/02/2020 : généralisation du tri à la source des biodéchets
- Réduction des OMr : 80 à 175 kg/foyer/an
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses

**Cible(s)**

Grand public, ménages

**Objectifs**

2 000 composteurs vendus /an (jusqu'en 2024) puis 500/an

**Suivi et évaluation**

- Nombre de composteurs / lombri. vendus
- Pourcentage de foyers équipés par la collectivité
- Nombre de personnes formées/ sensibilisées
- Quantité de déchets détournée des OMr

**Calendrier prévisionnel**

2023-2028

**Actions**

- Vente de composteurs à prix incitatif :
  - Lors de ventes décentralisées en parallèle d'un stand de sensibilisation
  - Lors de permanences
  - En continu au siège de SYCLUM
- Formations compostage pour tous
- Vente de lombricomposteurs à l'occasion de « Rendez-vous lombricompostage »
- Animations grand public
- Interventions en milieu scolaire et à destination d'établissements publics ou privés

**Moyens****Humains :**

- 1,4 ETP équipe Syclum
- Relais locaux par le biais du réseau guides-composteurs-pailleurs, associations, initiatives citoyennes, communes partenaires

**Financiers et matériels /an :**

- Composteurs et autres équipements : 150 000 €
- Communication (guide, brochures stands, ...) : 5 000 €
- Formations : 9 000 €
- Subvention d'une partie du prix des composteurs grâce à l'AAP Région AURA/ ADEME

## ACTION 1.2.

## Développer le compostage partagé et autonome

 **Enjeux**

- Loi AGECE 10/02/2020 : généralisation du tri à la source des biodéchets
- Réduction des OMr : 80 kg/foyer/an
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses

 **Cible(s)**

Ménages en habitat collectif, bailleurs, EPCI, professionnels

 **Objectifs**

100% des écoles compostent en 2025  
350 sites collectifs en 2028

**Suivi et évaluation**

- Nombre de sites de compostage installés
- Quantité de déchets détournée des OMr
- Pourcentage de l'habitat collectif équipé
- Pourcentage des écoles détournent les déchets alimentaires du restaurant scolaire

**Calendrier prévisionnel**

2023-2028

**Actions**

- Mise en place de sites de compostage partagés :
  - Recenser les sites de compostage et hiérarchiser les besoins sur le territoire
  - Informer les élus/la population lors des conseils municipaux/une réunion publique
  - Communiquer auprès des bailleurs
  - Proposer l'accompagnement gratuit proposé par SYCLUM (AMI)
- Mise en place de sites de compostage autonome en établissement :
  - Recenser l'existant et les besoins auprès des collectivités
  - Fournir une solution de gestion des biodéchets à l'ensemble des cantines scolaires du territoire

**Moyens****Humains :**

- 1,4 ETP équipe Syclum
- 1 référent élu + 1 référent bénévole (ou employé) par site de compostage
- Relais locaux par le biais d'associations, d'initiatives citoyennes

**Financiers et matériels /an:**

- Composteurs et autres équipements : 15 000 €
- Communication (guide, signalétique sites, gprox) : 8 500 €
- Subvention d'une partie du prix de l'accompagnement composteurs grâce au financement Région AURA/ ADEME

**ACTION 1.3.****« Du broyat pour tous ! »** **Enjeux**

- Réduire les végétaux en déchèterie
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses
- Mettre en lien les donneurs et utilisateurs de broyat de bois

 **Actions**

- Poursuivre les prêts de broyeurs gratuits aux usagers
- Encourager l'achat groupé de broyeur avec subvention de SYCLUM
- Organiser des opérations de broyage avec des partenaires :
  - Réserver le broyeur SYCLUM
  - Rechercher des bénévoles et les former
  - Communiquer sur place à l'usage du broyat
  - Prévoir un lieu visible et la communication associée à l'évènement
  - Prévoir la gestion du stock de broyat produit
- Création d'une application/plateforme pour la mise en lien des donneurs/utilisateurs de broyat de bois

 **Cible(s)**

Particuliers avec jardin, communes

 **Objectifs**

100 prêts/broyeur/an  
 ¼ des communes participantes  
 10 transactions/an

**Suivi et évaluation**

- Nombre de prêts de broyeurs
- Nombre de foyers bénéficiant d'un soutien à l'achat
- Nombre d'opérations de broyage communales réalisées
- Tonnage de végétaux détournés
- Nb d'opérations de don de broyat

**Moyens****Humains :**

- 1,5 ETP équipe Syclum
- Bénévoles + élus référents pour les opérations de broyage
- Relais locaux par le biais d'associations, d'initiatives citoyennes, etc.

**Financiers et matériels / an :**

- Entretien / maintenance des broyeurs : 55 000 €
- Soutien à l'achat : 10 000 €
- Logiciel de prêt : 2 000 €
- Application / Plateforme de don : 3 000 €
- Développement/remplacement flotte broyeurs : 18 000 €

**Calendrier prévisionnel**

2023-2028

**ACTION 1.4.****Promouvoir l'exemplarité en termes de gestion de proximité des biodéchets****Enjeux**

- « Donner envie » à l'ensemble des acteurs du territoire
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses

**Cible(s)**

EPCL, professionnels, citoyens, communes, bailleurs

**Objectifs**

1 défi « biodéchets » tous les 2 ans  
1 visite par an

**Suivi et évaluation**

- Nb de communes participant au défi
- Nb de participants aux visites

**Calendrier prévisionnel**

2024-2028

**Actions**

- Mettre en place des visites auprès des acteurs ayant une solution fonctionnelle et innovante pour la gestion de leur biodéchets
- Création d'un défi « biodéchets » entre les communes du territoire afin de faire connaître et valoriser les meilleures pratiques
- Relayer les initiatives en faveur d'une meilleure gestion des déchets organiques

**Moyens****Humains :**

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Communes partenaires
- Réseau guides-composteurs-pailleurs

**Financiers et matériels :**

- Communication (identité défi et affiche) : 300 € tous les 2 ans
- Hébergement plateforme défi : 600 € /an tous les 2 ans
- Lots défi : 500 € /défi tous les 2 ans

A X 2 :

## LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### ACTION 2.1.

# Communiquer sur les grandes étapes de l'aliment, de la production au déchet

#### Enjeux

- Réduire les déchets alimentaires : 20kg/hab/an de GA
- Informer une diversité de publics des étapes de production du GA

#### Cible(s)

Grand public, écoles, collectivités, professionnels secteur alimentaire, établissements

#### Objectifs

1 défi sur la période pour plusieurs types de publics



#### Suivi et évaluation

- Nb d'ateliers / animations
- Nb de participants au défi
- Nb de supports de diffusion



#### Calendrier prévisionnel

2024-2027



#### Actions

- Ateliers, jeux, animations
- Défi territorial type « challenge mobilité » (journée du 16/10)
- Se rapprocher du PAT des VDD
- Rdv avec les élus
- Utiliser l'ensemble des moyens de communication :
  - Presse écrite
  - Radio, télé, cinéma
  - Supports dématérialisés: réseaux sociaux, sondage/jeux en ligne



#### Moyens

##### Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : animateur fresque, relais communication

##### Financiers et matériels / an (2024-2025-2027):

- Communication (identité défi, affiches) : 500 €
- Diffusion communication : 3 000 €
- Animations/ateliers/formation fresque de l'alimentation : 2 500 €
- Hébergement plateforme défi anti-gaspi : 600 € /an
- Lots défi : 800 € /défi

A X 2 :

## LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### ACTION 2.2.

# Sensibiliser le jeune public au gaspillage alimentaire

#### Enjeux

- Réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire. Potentiel de réduction = 55g/pers/repas
- Sensibiliser les élèves à l'alimentation durable

#### Cible(s)

Elèves de primaire

#### Objectifs

¼ des écoles inscrites au défi  
-10% des GA en restauration scolaire



#### Suivi et évaluation

- Nb d'écoles/classes/élèves sensibilisés
- GA moyen avant/après intervention en g/repas



#### Calendrier prévisionnel

2023-2028



#### Actions

- Approches santé, goût, équilibre alimentaire, saisonnalité, diversité
- Visites, ateliers, interventions :
  - Visites chez les producteurs, les fermes
  - Pesées
  - Ateliers cuisine
  - Mise en place de jardins (en lien avec compostage)
  - 16/10 : défi entre écoles (lien action 2.1)



#### Moyens

##### Humains :

- 0,25 ETP équipe Syclum
- Communes/écoles/cuisines partenaires

##### Financiers et matériels / an :

- Outil pédagogique : 2 500 €
- Animations/visites : 1 000 €
- Communication (identité défi, affiches) : 500 €
- Hébergement plateforme défi : 600 € /an
- Lots pour défi : 1 000 €

A X 2 :

## LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### ACTION 2.3.

## Accompagner les bénéficiaires sociaux

#### Enjeux

- Réduire le gaspillage alimentaire en habitat vertical à vocation sociale 20kg/hab/an de GA
- Améliorer le don

#### Cible(s)

Bénéficiaires sociaux

#### Objectifs

Accompagner un maximum de bénéficiaires à une alimentation durable  
Mise en place de 5 frigos solidaires



#### Suivi et évaluation

- Nb de frigos solidaires
- Nb de résidents sensibilisés
- Nb d'ateliers, animations



#### Calendrier prévisionnel

2024-2027



#### Actions

- Information bailleurs et CCAS
- Recensement des résidences, bénéficiaires
- Recherche de partenaires
- Méthodologie intervention/atelier + mise en place de frigo solidaire
- Intervention/atelier/installation
- Valorisation de chaque installation
- Evaluation
- Fiche-action pour reproductibilité en autonomie



#### Moyens

##### Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires : bailleurs, CCAS, banque alimentaire, association de quartier, associations caritatives, commerçants, repair café

##### Financiers et matériels /an :

- Animations, ateliers : 2 000 €
- Frigos solidaires : 1000 €

A X 3 :

## CONSOMMER DURABLEMENT

### ACTION 3.1.

## Communiquer pour développer le vrac

#### Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : sortir du plastique jetable, contenant personnel accepté (art.L120-2)
- Loi Climat et résilience 24/08/2021 : obligation d'au moins 20% de vente en vrac pour des surfaces de vente de 400m<sup>2</sup> et plus
- Réduction des plastiques et du GA

#### Actions

- Recensement des commerçants, producteurs sur le territoire
- Benchmarking sur les outils « vrac » pour professionnels
- Animation grand public :
  - Caddies mini/maxi déchets en GMS et/ou caddies vrac/ emballés
  - atelier cuisine produits bruts en MJC/entreprises/collectivités (lien action 2.1)
- Visites personnalisées des commerçants (lien action 5.3) :
  - Distribution de kits de communication « Mon commerçant m'emballé durablement ». Formation bénévoles ambassadeurs en amont. Cartographie
  - Mise à disposition des bocaux, emballages payant quand rayon vrac
  - AMI mise en place de solutions vrac

#### Cible(s)

Consommateurs, commerçants, producteurs

#### Objectifs

10 nouveaux MCMD/an  
Accompagnement d'1 solution vrac/an

#### Suivi et évaluation

- Nb d'animations/ateliers
- Nb de participants aux ateliers/animations
- Nb de commerçants « MCMD »
- Nb de nouvelles solutions vrac

#### Calendrier prévisionnel

2025-2027

#### Moyens

##### Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : zero waste, CCI, CMA, animateurs ateliers (au vrac du coin, ...)

##### Financiers et matériels / an :

- Kits de communication MCMD : 2 000 €
- AMI : 2 000 €
- Ateliers trimestriels (fournitures/animateurs. 250 €/unité) : 2500 €

A X 3 :

## CONSOMMER DURABLEMENT

### ACTION 3.2.

## Mettre en place la consigne verre et contenants



#### Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : développer la consigne entre 2023 et 2025, 10% d'emballages réemployés en 2027
- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Créer un schéma « consigne » sur le territoire Syclum



#### Cible(s)

Distributeurs, producteurs jus/vins, brasseurs, confitures, miel, vendeurs en vrac/à emporter



#### Objectifs

10 distributeurs et 3 producteurs participants



#### Suivi et évaluation

- Nb de pros adoptant la consigne
- Nb de bouteilles réemployées



#### Calendrier prévisionnel

2024-2026



#### Actions

- Action « consigne des bouteilles » :
  - Recensement des producteurs / les distributeurs (via fichiers chambres consulaires)
  - Réunions de présentation du dispositif / mobilisation : 1 par territoire
  - Accompagnement incitatif (matériel, technique, financier) sous format Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
  - Communication : logo, cartographie, communication « ville » / « lieux de vente », sensibilisation scolaire
  - Exemplarité des évènements des collectivités : infos, contacts
- Action « consigne des bocaux » (lien actions 3.1 et 5.3)



#### Moyens

##### Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CMA/CCI/Chambre Agri, Alpes consignes, DABBA
- Lien PCAET / PAT des CC : services économie / agriculture

##### Financiers et matériels / an (hors \*) :

- Cadre AMI (accompagnement Alpes Consignes, part matériel) : 3000 €
- Réunion de présentation/mobilisation : 900 €
- Communication : 2 500 €
- \*Etude et accompagnement structures restauration : 10 000 €
- Voir soutien AAP CITEO

A X 3 :

## CONSOMMER DURABLEMENT

### ACTION 3.3.

## Accompagner l'usage des couches lavables



#### Enjeux

- Réduire les déchets, maîtriser les ressources, économie financière : cycle de vie vertueux
- Potentiel de réduction = 210 kg/enfant/an
- Faire tomber les préjugés
- Santé des enfants



#### Actions

- Ateliers de formation et démo/test pour les familles / pour les pros
- Communication : guide de bonnes pratiques, cercle d'échanges, ...
- Accompagnement d'une structure pour exemplarité
- Développer une offre de lavage sur le territoire
  - Prospection des solutions lavage et logistique publiques /privées
  - Proposition d'un service clé en main aux pros / aux particuliers



#### Cible(s)

Les parents, les pros de la petite enfance



#### Objectifs

1 structure en couches lavables  
2 ateliers particuliers et 1 atelier pro par an



#### Suivi et évaluation

- Nb de familles sensibilisées
- Nb de pros sensibilisés
- Nb d'ateliers



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Moyens

##### Humains :

- 0,20 ETP équipe Syclum
- Prestataires atelier : Bébéclo, Locacouche, Couches et cie
- Prestataires lavage : Dauphi Blanc, ESAT, matériels hôpitaux, crèches

##### Financiers et matériels :

- Soutien à une offre de lavage : 3 000 €
- Ateliers en structure / grand public : 1 000 € / an
- Accompagnement d'une structure : 3 000 €
- Kit de test : 7500 € /an (pour 10 familles et 1 an)
- Communication (guide, ...) : 1 000 €

A X 3 :

## CONSOMMER DURABLEMENT

### ACTION 3.4.

## Promouvoir l'utilisation des textiles sanitaires lavables

#### Enjeux

- Promouvoir les alternatives aux protections hygiéniques féminines jetables

#### Cible(s)

Les jeunes en CM2

#### Objectifs

10 cantines en serviettes lavables  
15 classes de CM2 par an sensibilisées aux PHL



#### Suivi et évaluation

- Nb d'écoles, élèves sensibilisées
- Nb d'élèves utilisant des PHL
- Nb de cantines en serviettes lavables



#### Calendrier prévisionnel

2023-2028



#### Actions

- Action Culotte « sang » déchets auprès des élèves de CM2 :
  - Identification des acteurs locaux, des partenaires
  - Formation des acteurs locaux
  - Contact des écoles
  - Recherche de financeurs, dons
  - Achat / fabrication de kits
  - Planning d'ateliers dans les classes + événements (28 mai = journée mondiale de l'hygiène menstruelle)
- Action Serviettes lavables à la cantine :
  - Atelier couture/sérigraphie



#### Moyens

##### Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : MJC, centres sociaux, planning familial, écoles, théâtre de l'âtre

##### Financiers et matériels :

- Ateliers sensibilisation : 2 500 € /an
- Ateliers fabrication : 15 000 €
- Communication : 500 € / an (lien action 3.3)
- Kits test : 15 000 € (150 €/kit)

A X 3 :

## CONSOMMER DURABLEMENT

### ACTION 3.5.

## Développer l'évènementiel éco-responsable

#### Enjeux

- Réduire les déchets en amont et pendant un évènement festif
- Valoriser les biodéchets produits sur un évènement festif
- Sensibiliser le public au tri partout

#### Cible(s)

Les organisateurs d'évènements publics

#### Objectifs

3 évènements accompagnés / an



#### Suivi et évaluation

- Nb d'emprunteurs des éco-gobelets
- Tonnage évité
- Nb d'évènements accompagnés



#### Calendrier prévisionnel

2023-2028



#### Actions

- Développer le kit avec + de poubelles de tri et de la vaisselle
- Développer le fonctionnement : nouveaux points de retrait
- Communication : faire connaître, mettre en valeur
- Accompagnement d'évènements vers le zéro-déchet
- Création d'une charte



#### Moyens

##### Humains :

- 0.25 ETP équipe Syclum
- Partenaires : Département Isère, Maison France Services

##### Financiers et matériels / an :

- Achat poubelles de tri, vaisselle : 6 000 €
- Communication : 500 €
- Accompagnement (AMI) : 7 000 €

# A X 4 :

## AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

### ACTION 4.1.

## Participer à la création d'une plateforme de réemploi

#### Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020
- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Réemployer les matériaux de construction
- Faire connaître les solutions existantes
- Réduction du tonnage/volume en déchèterie

#### Actions

- Recherche de foncier (existant, friche ou création de bâtiment)
- Travailler sur la logistique avec les pros de la déconstruction
- Réaliser des visites sur d'autres structures à proximité (St Geoire en Valdaine, Chambéry)
- Faire une phase test sur un chantier emblématique ou magasin éphémère
- Créer un COPIL multipartenarial et mise en lien avec les engagements des programmes locaux (PCAET)
- Croiser les compétences/structures pour dégager le budget nécessaire et calculer l'économie engendrée, le modèle économique, la création d'emplois

#### Cible(s)

Professionnels et particuliers, maîtrise d'œuvre

#### Objectifs

Création d'une plateforme multiservices, multi-compétences avant la fin du PLPDMA (suite à l'étude stratégique)



#### Suivi et évaluation

- Tonnage détourné des déchèteries
- Nb de transactions
- Nb de COPIL
- Nb de caisson et tonnage/volume détourné



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Moyens

##### Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CC, CCI, CCMA, entreprises BTP / déconstruction
- COPIL avec entreprises d'insertion/collecte, collectivités, professionnels du bâtiment, financeurs

##### Financiers et matériels répartis sur la période :

- Caisson du réemploi sur déchèterie : 30 000 €
- Communication : 3 000 €
- Soutien à la création d'une plateforme : 15 000 €
- Soutien financier et foncier des CC/communes
- Fonds réemploi

A X 4 :

## AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

### ACTION 4.2.

## Sensibiliser le public au réemploi

#### Enjeux

- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Informer et accompagner le public au changement de consommation, de mentalité

#### Actions

- Organiser des visites, des réunions publiques d'information, des ateliers concrets
- Rendre attractif le réemploi
- Création d'un site/réseau social/cartographie /annuaire sur le réemploi, sur le territoire (<https://carte-des-acteurs-du-reemploi.gogocarto.fr/map> / <https://www.sm4.fr/reduction-dechets/annuaire-du-reemploi.htm>)
- S'appuyer sur les ressources locales
- Création/renfort de maillons intermédiaires entre utilisateurs et déchèteries : caisson réemploi, matériauthèque (action 4.1), gratifieria, boîte à don, zone de gratuité

#### Cible(s)

Grand public, scolaires, élus

#### Objectifs

5 animations « réemploi » / an  
3 boîtes à don / an



#### Suivi et évaluation

- Nb d'animations « réemploi »
- Nb d'acteurs du réemploi recensés
- Nb de clic sur l'application Trizzy
- Nb de boîtes à don, zones de gratuité



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Moyens

##### Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires locaux : élus, associations, entreprises, bailleurs

##### Financiers et matériels / an (hors \*):

- Communication : 1 500 €
- \*Cartographie / annuaire via part investissement outil Trizzy sur site internet Syclum : 20000 €
- Accompagnement gratifieria, boîte à don ... : 3 000 €
- Ateliers/visites : 1 000 €

A X 4 :

## AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

### ACTION 4.3.

## Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs



#### Enjeux

- Mettre en lien des acteurs
- Faire circuler les ressources
- Créer des synergies entre acteurs et de projets cohérents, complémentaires et territoriaux



#### Cible(s)

Porteurs de projet, professionnels, particuliers



#### Objectifs

1 forum annuel  
5 synergies annuelles



#### Suivi et évaluation

- Nb de forums organisés
- Nb d'acteurs du réemploi référencés
- Nb de synergies entre acteurs



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Actions

- Référencement des acteurs
- Retours d'expériences d'autres syndicats/collectivités
- Faire se rencontrer les acteurs (forum, speed meeting, groupe de discussion) pour échanger sur les besoins, projets et synergies potentielles
- Identifier un acteur moteur organisateur et animateur des rencontres
- Définir les missions de chacun et les partenariats
- Développer un outil opérationnel de mise en lien (action 4.2) et/ou porter à connaissance les outils existants (annuaire de la réparation, Actif, ...)



#### Moyens

##### Humains :

- 0,1 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CAPEB, CMA, CCI, AGEDEN, collectivités, CRESS
- Acteurs du réemploi/réparation

##### Financiers et matériels / an :

- Soutien à une animation transversale (action 4.1) et à l'organisation de forum : 5 000 €
- Communication : 1 000 €
- Fonds réemploi, réparation, labellisation

A X 4 :

## AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

### ACTION 4.4.

## Développer la réparation

#### Enjeux

- Promouvoir la réparation et l'aide à la réparation
- Faciliter la création de nouveaux « Repair'Café » et assimilés
- Réduire le tonnage/volume en déchèterie

#### Cible(s)

Réparateurs amateurs, associations  
Grand public en tant que demandeur

#### Objectifs

+1 Repair Café / an



#### Suivi et évaluation

- Nb de Repair Café
- Nb d'objets réparés annuellement
- Tonnage/volume détourné
- Nb de participants au défi



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Actions

- Création d'un défi sur l'année « je répare tout »
- Création d'un kit clé en main pour le montage d'un Repair Café par un groupe de travail/experts
- Formations tout public sous forme de vidéos « tuto »
- Mise à disposition d'un lieu avec possibilité de stockage mutualisé
- Mise en place d'une « outilhèque » et d'une réserve de pièces détachées
- Communication via applis communales, réseaux sociaux, bouche à oreille



#### Moyens

##### Humains :

- 0,3 ETP équipe Syclum
- Associations, Repair Café, initiatives citoyennes, collectivités, lycées professionnels, CFA, «Fab'Lab »

##### Financiers et matériels / an :

- Kit clé en main / outilhèque : 3 000 €
- Communication (via défi Rien de neuf Zéro Waste) : 1000 €
- Fonds réparation et labellisation des réparateurs

A X 5 :

## REDUIRE LES DECHETS DES ENTREPRISES

### ACTION 5.1.

#### Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation-biodéchets »



##### Enjeux

- Réduire le GA en restauration collective
- Valoriser les déchets alimentaires
- Faire du lien entre les acteurs
- Promouvoir les bonnes pratiques, l'exemplarité et la mutualisation



##### Cible(s)

Professionnels en restauration collective



##### Objectifs

1 groupe d'échanges / trimestre



##### Suivi et évaluation

- Nb de groupes d'échanges
- Nb de pros participants
- Nb de guides distribués



##### Calendrier prévisionnel

2024-2028



##### Actions

- Synthétiser des outils/contacts sous format fiches pratiques ou guide de bonnes pratiques (cdc fournitures, logistique, cuisine, lien emballages, valorisation des biodéchets, ...)
- S'inspirer de la plateforme « 3 étoiles solidaires »
- Groupes d'échanges de pratiques par métiers en intégrant les prestataires, les élus
  - Partie théorique : apports de savoirs, réglementation
  - Partie pratique : témoignages, visites lieux exemplaires (Mouans-Sartoux)
  - Création de synergies (groupement d'achat, lien entre acteurs, ...)



##### Moyens

###### Humains :

- 0,25 ETP équipe Syclum
- Partenaires, témoins, prestataires : fédérations professionnelles, chambres consulaires, collecteurs, traiteurs

###### Financiers et matériels / an :

- Communication (édition guide, fiches-pratiques) : 2 000 €
- Visites : 2 000 €

A X 5 :

## REDUIRE LES DECHETS DES ENTREPRISES

### ACTION 5.2.

# « Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »



#### Enjeux

- Réduire les déchets d'activités
- Faire du lien entre les professionnels
- Valoriser les bonnes pratiques
- Promouvoir l'exemplarité et la mutualisation



#### Cible(s)

Professionnels, commerçants, entreprises



#### Objectifs

2 groupes de travail / an  
2 accompagnements / an



#### Suivi et évaluation

- Nb de participants
- Nb d'accompagnement
- Nb de professionnels labellisés



#### Calendrier prévisionnel

2024-2028



#### Actions

- Recensement des bonnes pratiques
- Groupes de travail animé favorisant l'échange de pratiques entre professionnels de même métier / même structure (lien action 5.1) : définition d'un format, d'un lieu, d'une période propice
- Accompagnement personnalisé : diagnostic interne/externe et proposition de solutions (fiche par flux)
- Créer un label « entreprise responsable / zéro-déchet »
- Acton phare sur une semaine / une commune / une ZI (SERD)
- Valorisation des bonnes pratiques



#### Moyens

##### Humains :

- 0,10 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CCI, CMA, mairies/CC, unions et asso de commerçants, Zero Waste

##### Financiers et matériels / an :

- Communication (label, fiches-pratiques) : 2 000 €
- Animations externalisées : 2 000 €

AOX SX

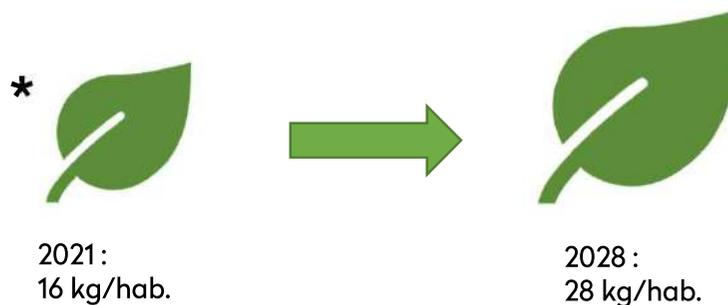


## ⇒ Rappel de l'objectif : -49 kg / hab. en 2028

- -59 kg/hab. en OM
- -30 kg/hab. en déchèterie
- +35 kg/hab. en CS

## ⇒ Tonnage détourné mesurable\* : -28 kg / hab. en 2028

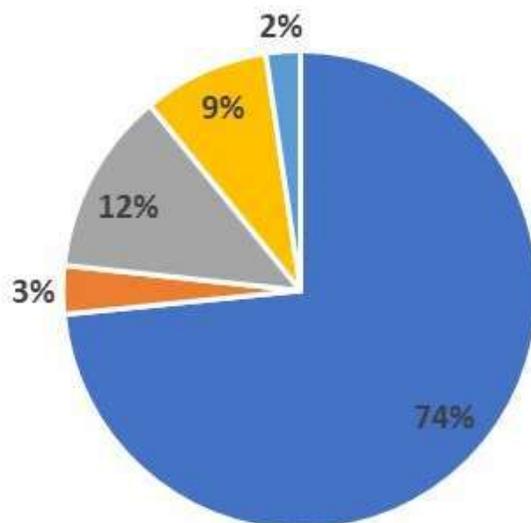
- -11 kg/hab. en OM
- -17 kg/hab. en déchèterie





MA X S VX Y V V X

| Calendrier PLPDMA                        | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 |
|--|------|------|------|------|------|------|
| 1.1 compostage domestique/lombri         |      |      |      |      |      |      |
| 1.2 compostage partagé/autonome          |      |      |      |      |      |      |
| 1.3 broyat                               |      |      |      |      |      |      |
| 1.4 exemplarité biodéchets               |      |      |      |      |      |      |
| 2.1 com alimentation                     |      |      |      |      |      |      |
| 2.2 sensibilisation GA                   |      |      |      |      |      |      |
| 2.3 Accompagnement bénéficiaires         |      |      |      |      |      |      |
| 3.1 Développer vrac                      |      |      |      |      |      |      |
| 3.2 Consigne                             |      |      |      |      |      |      |
| 3.3 couches lavables                     |      |      |      |      |      |      |
| 3.4 textiles sanitaires lavables         |      |      |      |      |      |      |
| 3.5 éco évènement                        |      |      |      |      |      |      |
| 4.1 plateforme réemploi                  |      |      |      |      |      |      |
| 4.2 sensibilisation réemploi             |      |      |      |      |      |      |
| 4.3 réseau réemploi/réparation           |      |      |      |      |      |      |
| 4.4 développer réparation                |      |      |      |      |      |      |
| 5.1 échanges pro alimentation/biodéchets |      |      |      |      |      |      |
| 5.2 pro zéro déchets                     |      |      |      |      |      |      |



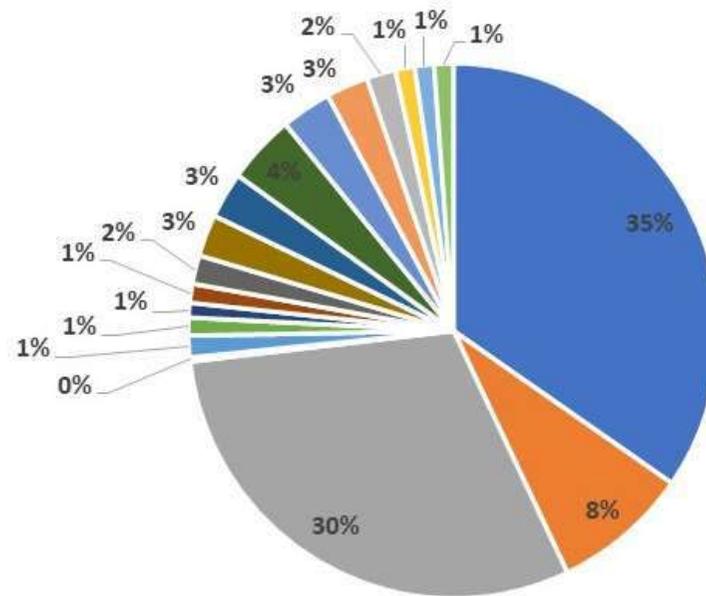
- 1. Eviter le production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets
- 2. Lutte contre le gaspillage alimentaire
- 3. Consommer durablement
- 4. Augmenter la durée de vie des produits
- 5. Réduire les déchets des entreprises

➔ 1 697 400 € - 11,09 €/hab.

■ Budget annuel moyen :  
283 000 €  
1,85 €/hab.

Equipe PLPDMA:  
de 5,1 à 7 ETP  
selon les années

X A V W S L SOX Y V V X



- 1.1 compostage domestique/lombri
- 1.2 compostage partagé/autonome
- 1.3 broyat
- 1.4 exemplarité biodéchets
- 2.1 com alimentation
- 2.2 sensibilisation GA
- 2.3 Accompagnement bénéficiaires
- 3.1 Développer vrac
- 3.2 Consigne
- 3.3 couches lavables
- 3.4 textiles sanitaires lavables
- 3.5 éco événement
- 4.1 plateforme réemploi
- 4.2 sensibilisation réemploi
- 4.3 réseau réemploi/réparation
- 4.4 développer réparation
- 5.1 échanges pro alimentation/biodéchets
- 5.2 pro zéro déchets

TX XL SOX

Y V V

X

| Actions                                  | 2023                | 2024                | 2025                | 2026                | 2027                | 2028                | TOTAL € TTC           |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|
| 1.1 compostage domestique/lombri         | 164 000             | 164 000             | 65 000              | 65 000              | 65 000              | 65 000              | <b>588 000,00 €</b>   |
| 1.2 compostage partagé/autonome          | 23 500              | 23 500              | 23 500              | 23 500              | 23 500              | 23 500              | <b>141 000,00 €</b>   |
| 1.3 broyat                               | 85 000              | 88 000              | 85 000              | 85 000              | 85 000              | 85 000              | <b>513 000,00 €</b>   |
| 1.4 exemplarité biodéchets               | 0                   | 1 400               | 0                   | 1 400               | 0                   | 1 400               | <b>4 200,00 €</b>     |
| 2.1 com alimentation                     | 0                   | 7 400               | 7 400               | 0                   | 7 400               | 0                   | <b>22 200,00 €</b>    |
| 2.2 sensibilisation GA                   | 1 500               | 5 600               | 5 600               | 0                   | 5 600               | 0                   | <b>18 300,00 €</b>    |
| 2.3 Accompagnement bénéficiaires         | 3 000               | 3 000               | 3 000               | 3 000               | 3 000               | 0                   | <b>15 000,00 €</b>    |
| 3.1 Développer vrac                      | 0                   | 0                   | 6 500               | 6 500               | 6 500               | 0                   | <b>19 500,00 €</b>    |
| 3.2 Consigne                             | 0                   | 6 400               | 16 400              | 6 400               | 0                   | 0                   | <b>29 200,00 €</b>    |
| 3.3 couches lavables                     | 0                   | 2 000               | 11 500              | 11 500              | 8 500               | 9 500               | <b>43 000,00 €</b>    |
| 3.4 textiles sanitaires lavables         | 2 500               | 9 000               | 9 000               | 9 000               | 9 000               | 9 000               | <b>47 500,00 €</b>    |
| 3.5 éco évènement                        | 3 500               | 13 500              | 13 500              | 13 500              | 13 500              | 13 500              | <b>71 000,00 €</b>    |
| 4.1 plateforme réemploi                  | 8 250               | 8 250               | 23 250              | 8 250               | 3 000               | 1 000               | <b>52 000,00 €</b>    |
| 4.2 sensibilisation réemploi             | 20 000              | 5 500               | 4 500               | 4 500               | 4 500               | 4 500               | <b>43 500,00 €</b>    |
| 4.3 réseau réemploi/réparation           | 0                   | 6 000               | 6 000               | 6 000               | 6 000               | 6 000               | <b>30 000,00 €</b>    |
| 4.4 développer réparation                | 0                   | 4 000               | 4 000               | 4 000               | 4 000               | 4 000               | <b>20 000,00 €</b>    |
| 5.1 échanges pro alimentation/biodéchets | 0                   | 4 000               | 4 000               | 4 000               | 4 000               | 4 000               | <b>20 000,00 €</b>    |
| 5.2 pro zéro déchets                     | 0                   | 4 000               | 4 000               | 4 000               | 4 000               | 4 000               | <b>20 000,00 €</b>    |
| <b>TOTAL € TTC</b>                       | <b>311 250,00 €</b> | <b>355 550,00 €</b> | <b>292 150,00 €</b> | <b>255 550,00 €</b> | <b>252 500,00 €</b> | <b>230 400,00 €</b> | <b>1 697 400,00 €</b> |
| <b>€/habitant</b>                        | <b>2,03 €</b>       | <b>2,32 €</b>       | <b>1,91 €</b>       | <b>1,67 €</b>       | <b>1,65 €</b>       | <b>1,51 €</b>       | <b>11,09 €</b>        |

A V (S) X A M M X



## ➔ A remettre avant le 10 juillet 2023

Sur :

- Le programme en 18 actions
- Les moyens associés
- Le calendrier de réalisation

Si nécessaire : prioriser les actions en stipulant le choix de priorisation

⇒ *Constat positif et chiffré de Syclum : -9% d'ordures ménagères entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 lié aux actions « tri » et « réduction des déchets »*

[www.syclum.fr](http://www.syclum.fr) / [contact@syclum.fr](mailto:contact@syclum.fr) / 



# Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

**2023-2028**

Commission Consultative d'Élaboration et Suivi (CCES)  
du PLPDMA

MARDI 26 MARS 2024 | SYCLUM ROCHETOIRIN

# DÉFINITION

## Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du PLPDMA

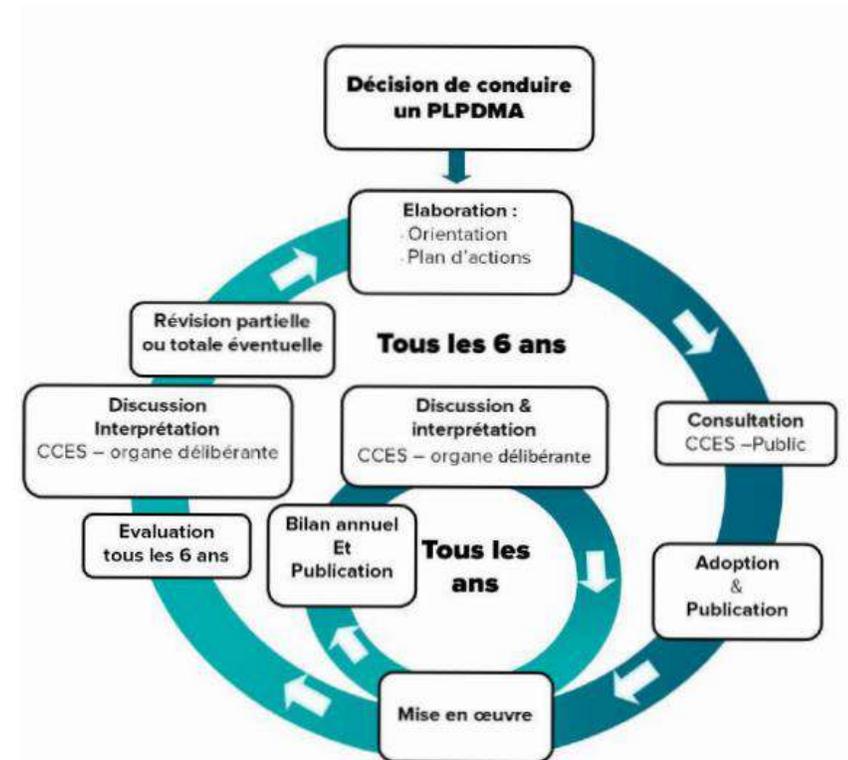
La constitution d'une commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) est imposée par le décret.

La CCES est un lieu de co-construction, à vocation consultative et prospective :

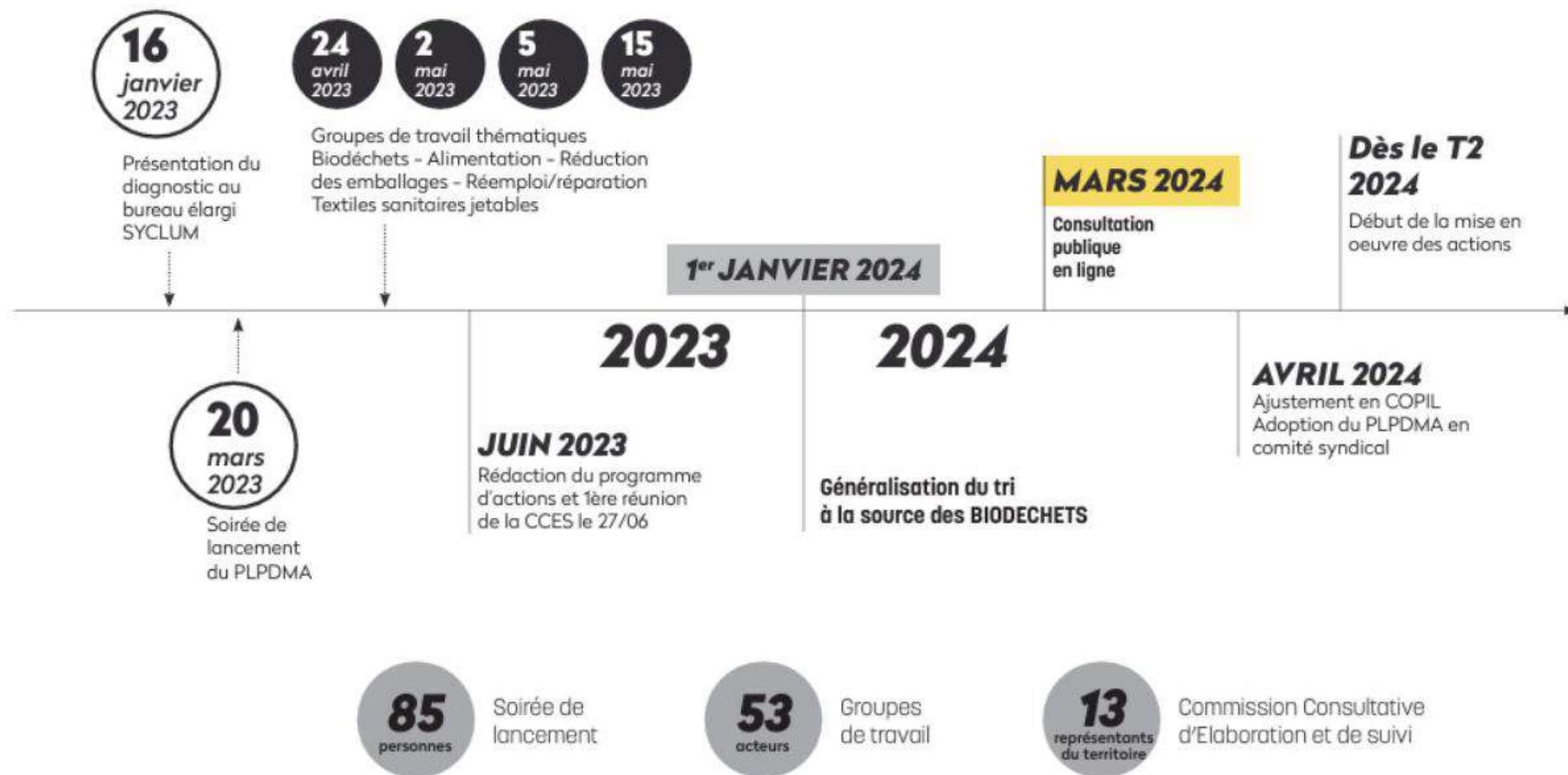
- la CCES donne son avis sur le projet et fixe des orientations ;
- un bilan annuel du PLPDMA lui est présenté chaque année ;
- la CCES évalue le PLPDMA tous les six ans.

### Composition :

- Un élu référent
- Animateur PLPDMA
- Autres membres de l'équipe projet
- Représentants des collectivités adhérentes
- Partenaires institutionnels
- Acteurs de la prévention/gestion des déchets



# ÉTAPE S CLÉ S



# 5 AXES DE TRAVAIL ET 18 ACTIONS



## AXE 1 :

### ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

- 1.1. Renforcer la pratique du compostage domestique
- 1.2. Développer le compostage en collectivité
- 1.3. « Du broyat pour tous ! »
- 1.4. Promouvoir l'exemplarité



## AXE 2 :

### LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- 2.1. Communiquer sur les grandes étapes de l'aliment, de la production au déchet
- 2.2. Sensibiliser le jeune public
- 2.3. Accompagner les bénéficiaires sociaux



## AXE 3 :

### CONSOMMER DURABLEMENT

- 3.1. Communiquer pour développer le vrac
- 3.2. Mettre en place la consigne du verre et contenants
- 3.3. Accompagner l'usage des couches lavables
- 3.4. Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables
- 3.5. Développer l'évènementiel éco-responsable



## AXE 4 :

### AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

- 4.1. Participer à la création d'une plateforme de réemploi
- 4.2. Sensibiliser le public au réemploi
- 4.3. Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs
- 4.4. Développer la réparation



## AXE 5 :

### RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ENTREPRISES

- 5.1. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation – biodéchets »
- 5.2. « Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »

**Axes transversaux : exemplarité, communication et sensibilisation des acteurs, coordination du PLPDMA**

# CONSULTATION DU PUBLIC

## Consultation sous la forme d'une enquête en ligne



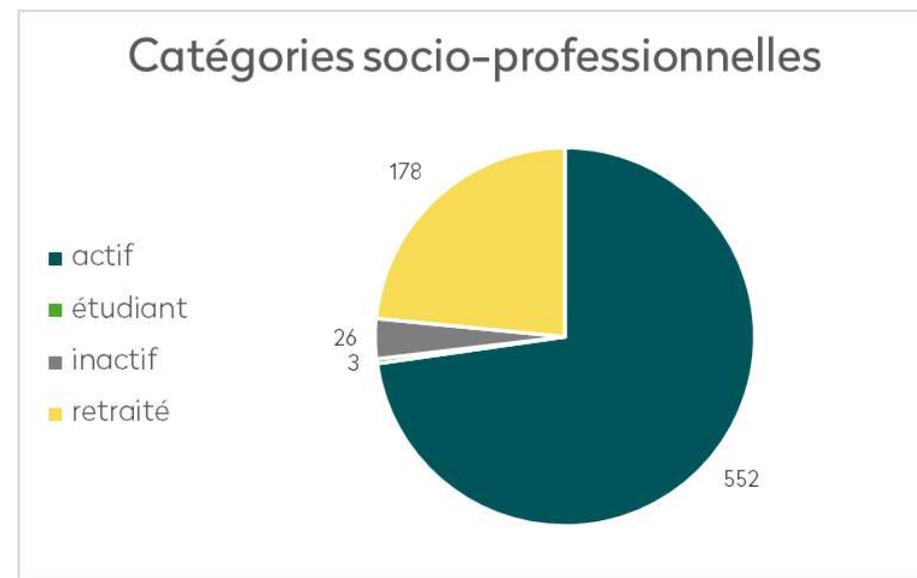
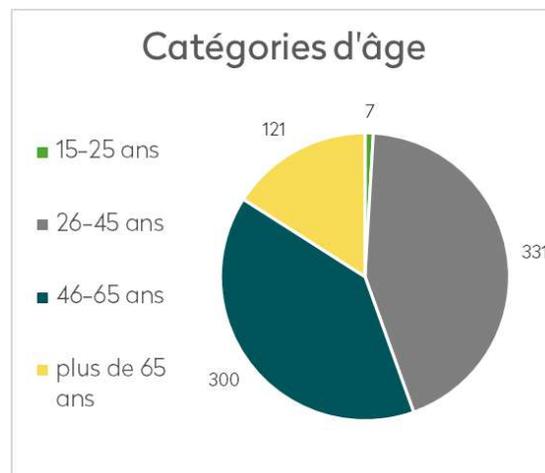
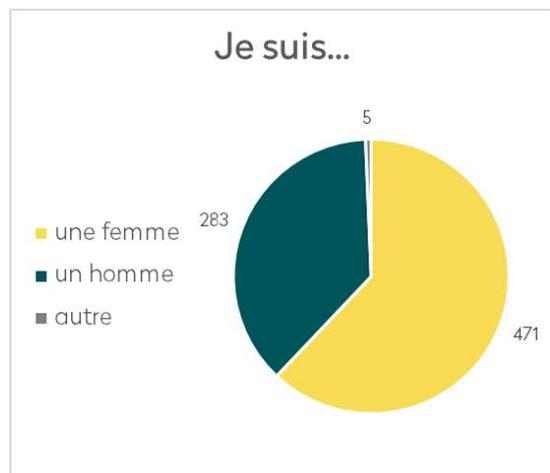
21 jours du 4 au 25 mars 2024



Site Internet, page Facebook et relais par les communes

## Résultats généraux

- 760 réponses soit 1,2 % des foyers participants
- 90 personnes intéressées à participer pour la suite
- Profil des sondés :





### AXE 1 :

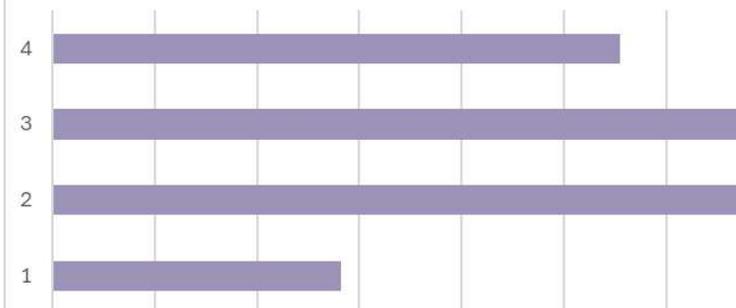
#### ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

- 1.1. Renforcer la pratique du compostage domestique
- 1.2. Développer le compostage en collectivité
- 1.3. « Du broyat pour tous ! »
- 1.4. Promouvoir l'exemplarité

### Classement des actions

| AXE 1  | CLASSEMENT |
|--|------------|
| 1.1 Renforcer la pratique du compostage domestique | 4          |
| 1.2 Développer le compostage en collectivité       | 1          |
| 1.3 "Du broyat pour tous"                          | 2          |
| 1.4 Promouvoir l'exemplarité                       | 3          |

Priorisation des actions de l'AXE 1

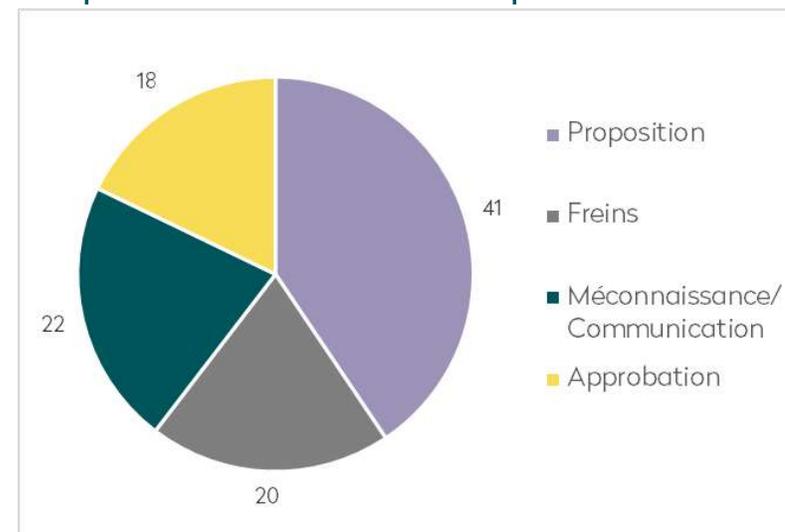


### 101 remarques sur l'Axe 1

#### Propositions récurrentes

- Equipement gratuit des composteurs dans les maisons individuelles
- Fourniture gratuite de compost et/ou broyat
- Création de plateformes locales de dépôts de végétaux
- Communication autour de la suppression/ du remplacement des haies

#### Répartition des remarques de l'axe





AXE 2 :

### LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- 2.1. Communiquer sur les grandes étapes de l'aliment, de la production au déchet
- 2.2. Sensibiliser le jeune public
- 2.3. Accompagner les bénéficiaires sociaux

### Classement des actions

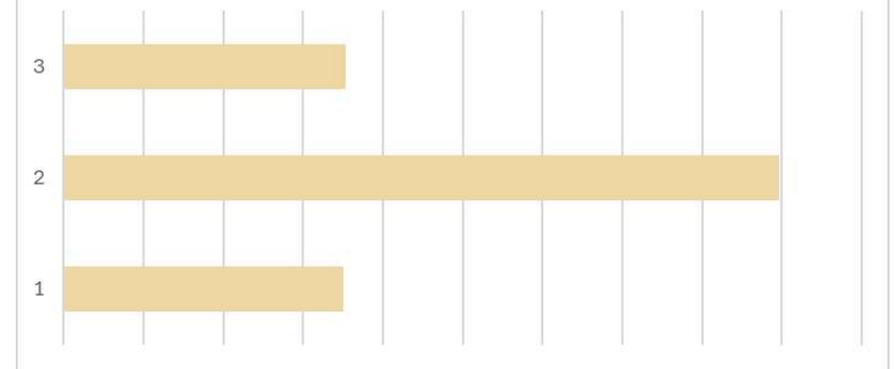
| AXE 2                                     | CLASSEMENT |
|---|------------|
| 2.1 Communiquer sur les grandes étapes    | 3          |
| 2.2 Sensibiliser le jeune public          | 1          |
| 2.3 Accompagner les bénéficiaires sociaux | 2          |

### 62 Remarques sur l'Axe 2

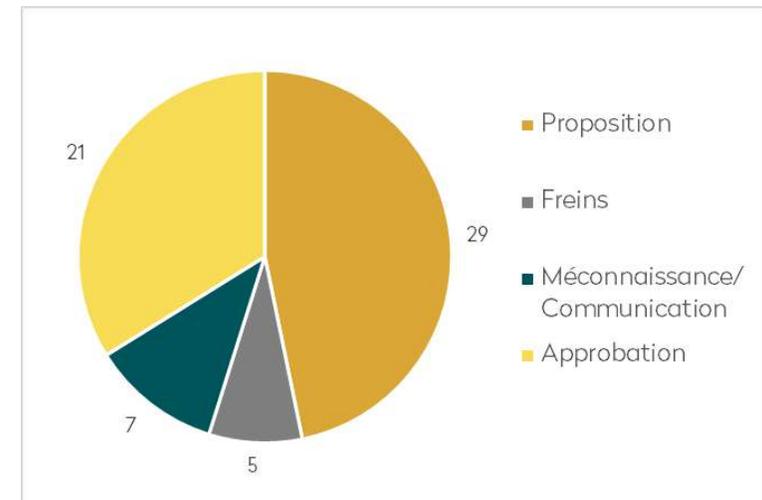
#### Propositions récurrentes

- Promouvoir la distribution des invendus
- Nombreuses suggestions de communication sur l'action 2.1
- Idées concrètes de thématiques à aborder lors d'animations/ateliers grand public
- Réticence du public face à la cible « Bénéficiaires sociaux »

Priorisation des actions de l'AXE 2



#### Répartition des remarques de l'axe





AXE 3 :

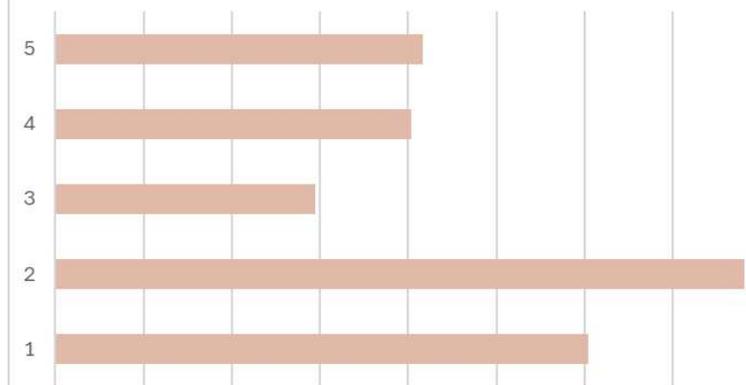
CONSOMMER DURABLEMENT

- 3.1. Communiquer pour développer le vrac
- 3.2. Mettre en place la consigne du verre et contenants
- 3.3. Accompagner l'usage des couches lavables
- 3.4. Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables
- 3.5. Développer l'évènementiel éco-responsable

### Classement des actions

| AXE 3  | CLASSEMENT |
|--|------------|
| 3.1 Communiquer pour développer le vrac                      | 2          |
| 3.2 Mettre en place la consigne                              | 1          |
| 3.3 Accompagner à l'usage des couches lavables               | 5          |
| 3.4 Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables | 4          |
| 3.5 Développer l'évènementiel éco-responsable                | 3          |

Priorisation des actions de l'AXE 3

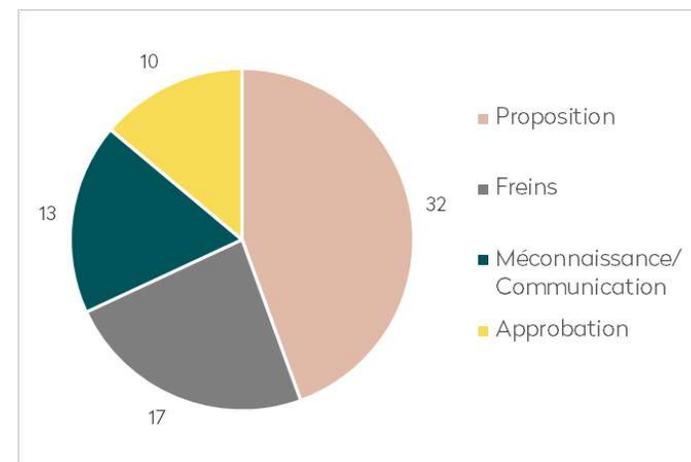


### 72 Remarques sur l'Axe 3

### Répartition des remarques de l'axe

#### Propositions récurrentes

- Attente du public d'une réponse aux industriels face au suremballage
- Favoriser l'accès aux contenants pour l'achat vrac
- Manque de proposition sur la fabrication de produits ménagers/cosmétiques en autonomie



# CONSULTATION DU PUBLIC

## AXE 4 : Classement des actions & remarques



AXE 4 :

### AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

- 4.1. Participer à la création d'une plateforme de réemploi
- 4.2. Sensibiliser le public au réemploi
- 4.3. Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs
- 4.4. Développer la réparation

### Classement des actions

| AXE 4   | CLASSEMENT |
|---|------------|
| 4.1 Participer à la création d'une plateforme de réemploi | 4          |
| 4.2 Sensibiliser le public au réemploi                    | 3          |
| 4.3 Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs     | 2          |
| 4.4 Développer la réparation                              | 1          |

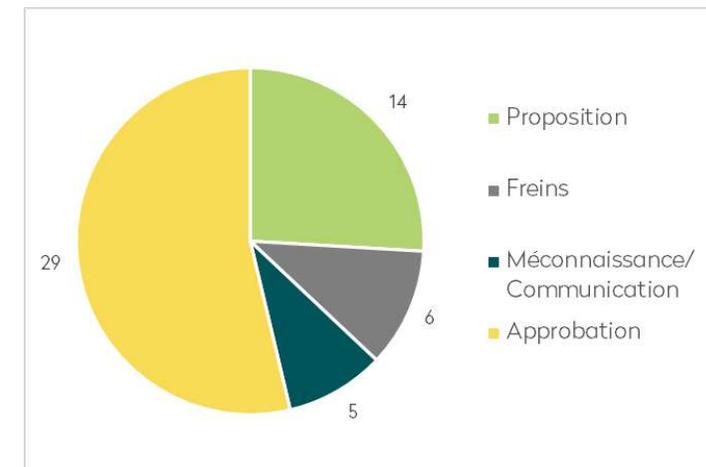


### 54 Remarques sur l'Axe 4

#### Propositions récurrentes

- Fort besoin de la population du développement de plateforme de réemploi/matériauathèque/ ressourcerie
- Nombreuses suggestions de communication autour de la réparation/réemploi
- Attente des usagers de création de nouveaux Repair' Café

#### Répartition des remarques de l'axe





AXE 5 :

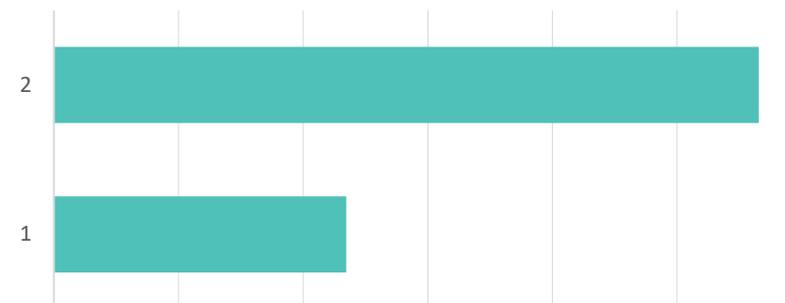
### RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ENTREPRISES

- 5.1. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation – biodéchets »
- 5.2. « Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »

## Classement des actions

| AXE 5  | CLASSEMENT |
|--|------------|
| 5.1 Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels alimentation-biodéchets | 2          |
| 5.2 "Mon entreprise responsable/ Mon entreprise zéro-déchets                                 | 1          |

Priorisation des actions de l'AXE 5

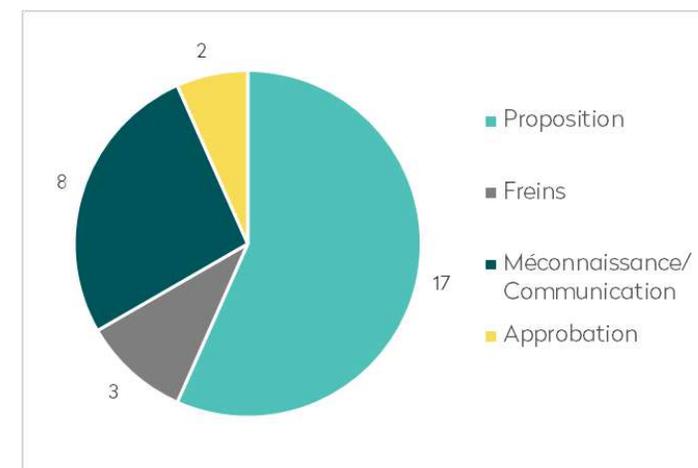


## 30 Remarques sur l'Axe 5

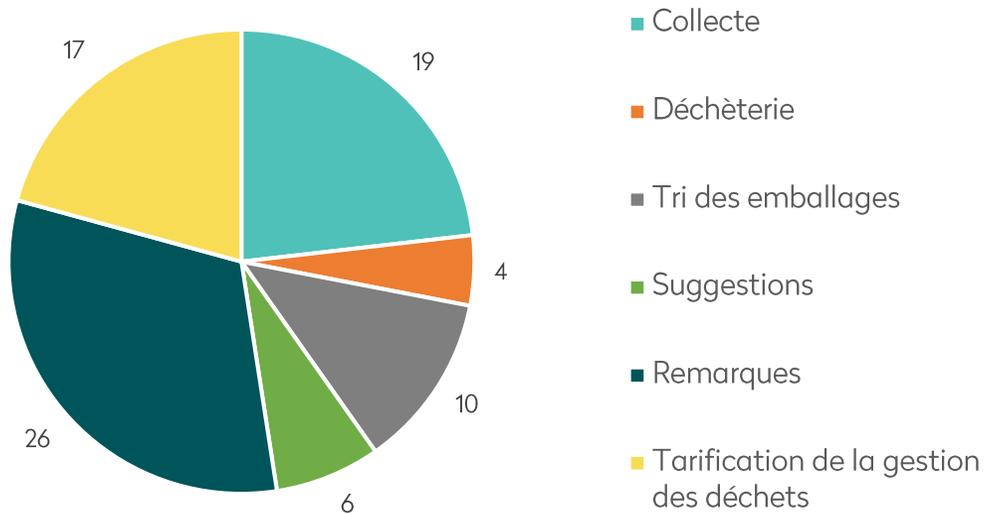
### Propositions récurrentes

- Permettre la sanction des « mauvais trieurs », ou faire connaître la réglementation

Répartition des remarques de l'axe



### Répartition des remarques générales



**82 remarques générales**

**50 remarques ne concernent pas le PLPDMA mais plutôt l'organisation de SYCLUM**

# VALIDATION DU CCES

## Objectif : création d'un « avis » à présenter au Conseil Syndical d'avril 2024

### Pistes de modifications :

#### AXE 1:

- Fourniture gratuite des composteurs pour les habitants
- Fourniture gratuite de compost et/ou broyat
- Création de plateformes locales de dépôts de végétaux

#### AXE 2:

- Promouvoir la distribution des invendus
- Modification nom de l'action 2.3 → « Lutter contre la précarité alimentaire »

#### AXE 3:

- Création d'une nouvelle action « suremballage »
- Favoriser l'accès aux contenants pour l'achat vrac
- Proposition concrète sur la fabrication de produits ménagers/cosmétiques en autonomie

### Avis de la CCES :

NON

NON

OUI → intégré dans l'action 1.3

OUI → intégré dans l'action 2.1

OUI

NON → mais besoin d'une action politique dans ce sens

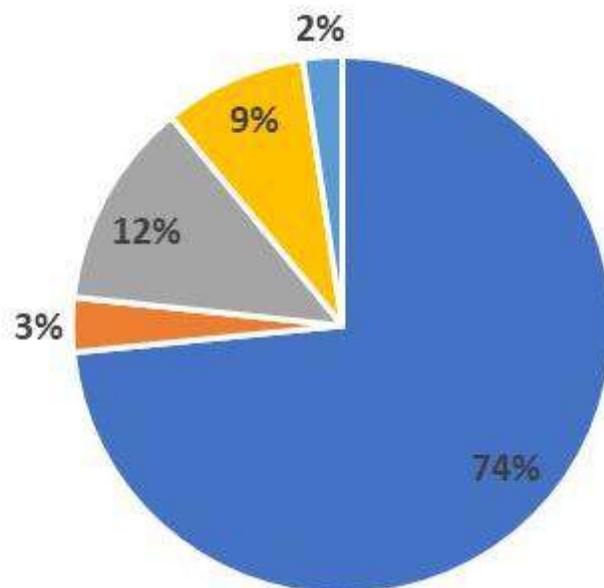
OUI → intégré dans l'action 3.1

OUI → relais d'infos de l'existant (tuto, astuces sur page FB, etc.)



# REPARTITION DU BUDGET PREVISIONNEL

## PAR AXE



- 1. Eviter le production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets
- 2. Lutte contre le gaspillage alimentaire
- 3. Consommer durablement
- 4. Augmenter la durée de vie des produits
- 5. Réduire les déchets des entreprises

➔ 1 697 400 € - 11,09 €/hab.

➔ Budget annuel moyen :  
283 000 €  
1,85 €/hab.

Equipe PLPDMA:  
de 5,1 à 7 ETP  
selon les années

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

[www.syclum.fr](http://www.syclum.fr) / [contact@syclum.fr](mailto:contact@syclum.fr) / 